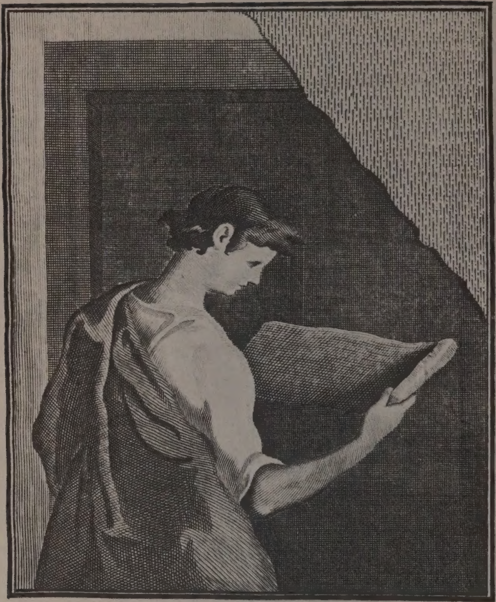

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1755. I. vol.

1

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1755. I. vol.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 675 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	12.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711.	12.	1739.	14.
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	12.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	1.
1728.	12.		

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1755. I. vol.

ARTICLE I.

TRAITÉS SUR LE COMMERCE & ſur les avantages qui réſultent de la réduction de l'intérêt de l'argent; Par Joſias Child, Chevalier Baronnet. *Avec un petit Traité contre l'uſure*, par le Chevalier Thomas Culpeper, *traduits de l'An-*

glois, à Amfterdam, & à Berlin chez Jean Neaulme, & fe vend à Paris, chez Guerin & de la Tour MDCCLIV. Vol. *in*-12. pages 483.

DEpuis quelque temps, nos Ecrivains s'exercent avec zèle fur le Commerce; les uns compofent, les autres traduifent: tous travaillent fur le fonds des Anglois, puifque ce font ou leurs principes qu'ils développent, ou leurs ouvrages qu'ils publient en notre langue. Quelques-uns en confondant leurs productions avec leurs traductions, impriment le tout fous le titre de *traduit de l'Anglois*. Ce n'eft pas que leur plume veuille rien perdre de fa gloire; mais c'eft qu'elle eft jaloufe de gagner un peu plus de liberté.

En fait de commerce, fi les Anglois font nos maîtres, le Che-

valier Child est leur législateur : quand on connoîtra son *traité sur le commerce* par la traduction que nous annonçons, peut-être le regardera-t-on comme le législateur de toute l'Europe en cette matière : du moins il n'y a guères que la Hollande qui ait été son école ; mais Child a plutôt deviné le secret de cette sage République, qu'elle ne le lui a communiqué. Les Hollandois ne laissoient voir que les opérations de leur commerce, ils en cachoient les principes ; ce mystère étoit la source de leur prospérité : leurs Etats en ont plus tiré de richesses que l'Espagne n'a tiré d'or des mines du Perou. Après de profondes méditations & de subtiles analyses, Child trouva que la solution du problême, le ressort du commerce Hollandois, le mot précieux de l'énigme, étoit le bas prix de l'intérêt de l'argent. Il

l'appelle, l'*unum magnum*, *le grand*, l'*unique moyen*.

Son ſyſtême ſur *la réduction de l'intérêt de l'argent* fut attaqué & contredit : dans *l'Introduction* de l'Ouvrage que nous annonçons, l'Auteur ſatisfait à toutes les objections avec une telle ſupériorité de lumiéres & de raiſonnement, qu'on auroit honte de répéter aujourd'hui ces difficultés plus fauſſes encore que triviales. Sa concluſion fut que le *bas prix de l'intérêt des Hollandois avoit enlevé* aux Anglois, *tous les commerces que la Providence n'a pas attachés inſéparablement à leur Royaume*, ou *que leur acte de navigation n'y a pas liés*. Toute l'Angleterre a reconnu l'évidence de cette concluſion ; c'eſt pour s'y conformer, que, par des réductions graduées, elle a abbaiſſé l'intérêt de ſon argent, & l'a fixé à 3 pour cent : ce terme eſt le dernier, il n'aura lieu qu'en 1757.

Outre le *Traité contre l'usure*; dans le Volume qui nous occupe on trouvera XI. articles : ce sont des *discours*, ou des *considérations* sur les objets principaux qui intéressent le commerce de la Grande-Bretagne. Le Ch. Child les traite presque toujours selon la méthode Scholastique ; il propose sa thèse, la prouve, répond aux objections, & satisfait à toutes les questions incidentes : il écrit avec le zéle d'un citoyen qui s'intéresse vivement à la puissance & à la prospérité de sa nation. Il ne cherche point à séduire, ou à amuser ses lecteurs ; il ne songe qu'à les instruire & à les convaincre. Par-tout on sent un Auteur bien pénetré & bien persuadé de ce qu'il avance. En parcourant tous les articles qu'il traite, nous nous bornerons à laisser entrevoir les obligations que lui ont ceux qui ont écrit après lui : la justice que nous leur avons

rendue dans nos Mémoires, ne doit point préjudicier à une reconnoissance si légitime. A la vérité les matières ne sont plus neuves pour nous; mais ce prétexte ne nous suffit pas pour dissimuler ou pour négliger l'origine, d'où a coulé presque toute notre doctrine sur le commerce.

Discours sur le commerce. Tandis que la richesse des Hollandois & la puissance de leur Marine faisoient un objet d'envie pour tant d'autres nations & sur-tout pour les Anglois, le Chevalier Child entreprit de tourner cette envie en émulation, & de révéler les principes dont les Hollandois faisoient un secret & un usage si avantageux. Ces principes sont 1° La Science & la pratique du Commerce étranger : les Hollandois vont chez l'étranger même pour l'acquerir. De retour dans leur patrie, ces habiles Négocians y

deviennent les arbitres des loix & des traités de Commerce. 2 L'égalité dans le partage des biens entre les enfans : cette égalité les met tous à portée d'entrer ensemble dans le Commerce. 3° Une fidélité inviolable qui répondant de la nature de leurs denrées, entretient leur réputation & leur assure la préférence. 4° Les exemptions & les autres récompenses que l'Etat accorde à ceux qui font en Hollande, ou qui rapportent d'ailleurs des découvertes utiles. 5° Leur habileté dans la construction des grands vaisseaux, & dans l'art de naviguer à peu de frais. 6° L'économie générale des Négocians Hollandois. 7° L'éducation de leurs enfans : pour les deux sexes, l'arithmétique & l'usage du calcul en font la partie la plus essentielle. La mort d'un homme ne ruine point son commerce ; sa femme le continue.

8° La modicité des droits d'entrée & de sortie : la hauteur de leur *excise* ne tombe que sur les consommations. 9° Le soin d'occuper les pauvres. 10° Leurs banques qui rendent à la nation un bénéfice de plus d'un million de livres sterling par an. 11° Le bon accueil qu'ils font aux étrangers. 12° Leurs loix marchandes qui rendent l'expédition des affaires si prompte & si peu dispendieuse. 13° La loi qui autorise le transport des billets, & qui par-là entretient tous les fonds dans une circulation continuelle. 14° Les registres publics établis pour coucher toutes les terres & maisons qu'on engage : ce qui prévient les procès, & constate des sûretés réelles pour faciliter les prêts. Enfin le bas prix de l'argent à 3 pour cent : c'est ici que l'Auteur prétend découvrir le *causa causans*, ou la *source de l'opulence* Hollandoise.

Le Chevalier Child remonte aux différens taux de cet intérêt; & il fait voir que dans les villes & dans les campagnes, les commodités, l'aisance, le Commerce & l'Agriculture ont pris des accroissemens toujours proportionnés à la réduction de cet intérêt. Il soutient que ce principe a la même influence dans tous les autres pays de l'Europe: sur le prix de cet intérêt, il juge de leur richesse & de leur pauvreté; c'est là une régle qu'il étend à tout le monde, & dont il démontre l'universalité en y rapportant l'état actuel de toutes les nations. Enfin à cet égard il forme pour sa patrie des vœux qui n'ont pas manqué d'être exaucés. Ajoûtons ici quelques-unes des objections avec les réponses de l'Auteur.

La réduction de l'intérêt dans une Nation oblige l'étranger à en retirer ses fonds. *Réponse :* tant

mieux ; le débiteur eſt toujours l'eſclave du prêteur qui l'appauvrit, le gêne, & s'engraiſſe à ſes dépens.

Les terres, leurs denrées, tout renchérira : comment donc le pauvre pourra-t-il vivre ? *R.* Beaucoup mieux ; puiſque par-tout où les denrées ſont conſtamment à bon marché, le peuple eſt preſque toujours pauvre.

Les uſuriers redemanderont leur argent. *R.* Qu'en feront-ils ? Que gagneront-ils en changeant d'hypothéque ? D'ailleurs la loi de la réduction fera rehauſſer le prix des terres : il en faudra moins vendre pour rompre le joug de l'uſure ſous lequel on gémit.

Le Prince ne pourra plus trouver d'argent à emprunter dans ſes beſoins. *R.* Il n'en trouve qu'en enchériſſant ſur l'intérêt ordinaire : alors il n'aura à enchérir que ſur un moindre intérêt.

Cette réduction portera un grand préjudice aux veuves & aux mineurs. *R.* Le préjudice particulier ne doit pas l'emporter sur l'intérêt général de la Nation. Dans les pays où cette réduction est établie, c'est un préjudice dont personne ne se plaint.

Les avantages incontestables qui résultent de cette réduction, sont 1° l'augmentation de valeur dans les domaines, & de perception dans les douannes qui rendent à proportion de l'accroissement du Commerce; 2° l'augmentation de richesses parmi les Nobles dont les revenus seront doublés; 3° la jeunesse plus encouragée au Commerce, dont l'exercice sera d'autant plus commode que les prêts seront moins onéreux. 4° Tout le bas peuple en aura plus aisément & plus constamment de l'emploi. 5° Le produit des terres en sera d'une défaite plus favorable. 6° Les

possesseurs de l'argent acquis par le Commerce seront forcés de le continuer, & de contribuer par leur capacité & par leur expérience à seconder la Nation pour lui faire emporter sur l'étranger la victoire dans la concurrence. On ne verra souffrir de cette réduction que les *fainéans & les gens oisifs*; elle les obligera d'essayer leurs forces & leur industrie. En un mot, il en est de Nation à Nation comme de particulier à particulier : la condition du débiteur est toujours pire que celle du prêteur. Le haut intérêt chez une Nation attire l'argent étranger : c'est un poison d'abord agréable, mais qui peu à peu la consume. Le *bout de la chaîne reste* toujours entre les mains du prêteur ; le mince capital qu'il a prêté, il le retire, quand il lui plaît, *enflé par les gros intérêts qui l'ont accru.* Toutes ces maximes extraites des *considérations*

ſur le Commerce & ſur l'intérêt de l'argent, ſont confirmées dans le livre de notre Auteur par les pratiques Hollandoiſes.

Du ſoulagement & de l'emploi des Pauvres. En Angleterre, comme dans la plûpart des autres Etats, la Police n'a point encore aſſez pourvu à cet important objet : on a cependant porté des loix, mais elles n'ont pas eu l'effet qu'on en attendoit. Le Chevalier Child ne s'en prend qu'à la nature de ces loix & à leur défaut : il en conclut la néceſſité d'en faire de nouvelles, & de prendre de meilleurs moyens pour tarir les ſources de la mendicité, & pour ouvrir à la pauvreté ſouffrante, des aſyles où elle ſoit ſoignée & ſecourue. Sur cet objet, l'Auteur propoſe un plan particulier. Comme on ne l'a point exécuté, il faut qu'on ait manqué de zèle ſur cet article, ou qu'on n'en ait pas jugé

favorablement. Il paroît qu'on devroit, autant qu'on le peut, s'en tenir au systême de la Hollande, où l'on sçait si bien occuper les pauvres qui peuvent travailler, & secourir ceux qui ne le peuvent pas.

Des Compagnies de Marchands. L'Auteur agite d'abord la grande question, *s'il est avantageux au public, ou non, de rassembler des Marchands en corps de Compagnie.* Il en soutient la nécessité absolue pour tous les pays dont la distance ou les mœurs ôtent tout espoir d'alliance, & pour tous ceux où il faut se fortifier & entretenir des troupes. Hors ces cas, toute restriction de Commerce, & par conséquent toute Compagnie, dont l'entrée n'est pas facile, lui paroît nuisible. En effet, si le Commerce est gêné, comment pourra-t-on multiplier les mains & grossir les capitaux, deux objets

d'où dépend abſolument la force & la proſpérité du Commerce ?

Ici le Chevalier Child puiſe encore ſes principes dans l'adminiſtration des Hollandois : leurs ſuccès juſtifient les maximes qu'il en adopte, & dont il manifeſte l'heureuſe influence dans les opérations du Commerce. Il applique ces régles à l'Angleterre ; il cite des preuves de fait, qui démontrent que le Commerce de cette nation a toujours plus ſouffert dans les branches reſtraintes & limitées à des Compagnies, que dans les branches libres & ouvertes à tous les ſujets.

De l'acte de Navigation. * Cet acte n'a plus beſoin d'apologie : tout le monde convient que la Nation Angloiſe lui doit la force

* C'eſt la Loi contenant toutes les diſpoſitions qui concernent le Commerce de l'Angleterre.

de sa marine marchande. Le Chevalier Child croit qu'à *juste titre* les Anglois peuvent l'appeller leur *carta magna maritima*, & *le conservateur de leur navigation.* Il ne veut donc pas qu'on songe à l'abroger ; mais à le rectifier dans les points où il est défectueux & susceptible d'une meilleur forme.

Les Hollandois, dit-on, n'ont point un pareil acte. Ils sont, *répond l'Auteur*, maîtres du Commerce par la grandeur de leurs capitaux & par le bas prix de l'intérêt de leur argent. C'est contr'eux principalement qu'un pareil acte est dressé ; c'est un moyen de défense employé contre l'excès de leur puissance ; on n'a encore pû les attaquer avec assez d'avantage pour les réduire à ce genre de défense... L'acte de la Navigation a triplé en Angleterre les vaisseaux & les matelots, & par conséquent

les forces de cette Isle. Ces forces s'éteindroient bientôt, si l'acte ne les entretenoit, & ce peuple insulaire deviendroit *pauvre & misérable.*

Mais cet acte est ruineux pour les Colonies Angloises? *Réponse.* Il est seulement le lien qui les attache, & les assujettit à la Nation: sans cette dépendance les Colonies s'éleveroient sur les ruines de leur Métropole. De-là vient que les Hollandois, les François, &c. n'ont jamais permis de rompre le joug qui soumet le Commerce particulier de leurs Colonies à l'intérêt commun. Le Chevalier Child souhaitoit que les Anglois étendissent ces maximes jusques sur l'Ecosse & sur l'Irlande; ils ont exaucé son desir. Enfin il propose d'ajoûter à cet acte des conditions qui rendent à l'Angleterre, la navigation du Nord : ce seroit d'imposer de gros droits sur les

étrangers qui la font pour les ports d'Angleterre. Les denrées en deviendroient beaucoup plus cheres; mais cet excès, tombant sur le fret plutôt que sur les denrées, ne se payeroit qu'aux Anglois, & par conséquent nuiroit moins à la Nation que le bon marché qui fait passer son argent à l'étranger. D'ailleurs en revenant à l'Angleterre, ce Commerce lui rameneroit nécessairement une forte recruë de vaisseaux & de matelots. Ici le Chevalier Child presse sa Nation de construire des fluttes ou des vaisseaux de grand port, pour élever au plutôt le Commerce & la marine Angloise au pair de la Hollande, dont il prétend que les *fluttes sont les meres nourrices.* Une opération de cette nature auroit eu des suites : l'Auteur les a prévues, il n'en est point effraïé, il montre les ressources qu'on a pour y pourvoir.

*Du transport des dettes.** Le Chevalier Child en prescrit la forme & les régles, dans un projet de loi qu'il trace avec beaucoup de précision & d'intelligence : ensuite il leve les difficultés qu'on peut y opposer. La principale se tire du droit coûtumier & des anciens statuts ; mais on ne sçauroit contester à l'Auteur que l'avantage d'augmenter d'un tiers le fonds utile & circulant de la Nation, ne l'emporte sur un petit nombre de réglemens qui n'ont été portés que dans des temps où l'on n'étoit point encore assez éclairé sur le Commerce. En examinant les usages de sa Nation, l'Auteur trouve qu'il y en a déja quelques-uns d'assez analogues au projet qu'il propose. Du reste il

* Cela signifie qu'on *autoriseroit le transport d'une personne à une autre, des billets & obligations pour dettes.*

n'oblige perſonne à recevoir contre ſon gré, le billet d'un autre.

Etabliſſement d'une Juriſdiction marchande. Dans un Etat commerçant, on ne ſçauroit manquer d'un pareil Tribunal, ſans en reſſentir ſouvent les plus fâcheux inconvéniens. En Angleterre ils ont toujours été plus ſenſibles qu'ailleurs par la multitude des Tribunaux ſubordonnés, où les affaires ſe portent, & où la voie d'appel eſt ouverte; par la lenteur des dépêches; par les frais de procédure, &c. L'Auteur profite du tort que fait au Commerce une Juriſprudence ſi contraire à ſes intérêts, pour démontrer la néceſſité *d'une Juriſdiction marchande.* On lira avec plaiſir le plan qu'il en a formé, & l'ordre qu'il a dreſſé peut être la régle de ce Tribunal. Dans toutes ces idées, on ſent un génie vaſte & étendu que le zèle inſpire & que le bon ſens guide.

De

De la naturalisation des étrangers. Voilà encore un article, où les vœux du Chevalier Child ont été accomplis : il avoit bien prévu qu'en Angleterre on ne tarderoit pas à porter une Loi si utile au Commerce & à l'Agriculture. Mais il propose en même temps de réformer quelques autres points de police, entr'autres les priviléges des Communautés, les sociétés d'Artisans ou de Marchands, & leur Jurisdiction ; la loi qui ordonne les Apprentissages, &c.

Il demande s'il est également à propos de naturaliser les Juifs, & il opine en leur faveur. En fait de tolérance ses maximes sont fort relâchées ; la police générale ne peut guères longtemps s'accommoder d'une liberté si étendue : il est moralement impossible qu'elle ne dégénère dans une licence, ou dans une confusion trop amie des troubles, pour

ne pas allarmer l'autorité qui veille à la tranquillité publique. Si on ne doit pas persécuter des citoyens paisibles, on doit au moins par des voies justes affoiblir, convertir, éteindre les sectes discoles; & ramener tout l'Etat à la même unité qu'il professoit avant que le schisme, ou l'hérésie en eût rompu le lien.

De la Laine & des Manufactures de laine. Il s'agit ici du fondement & de la source des richesses de la Grande-Bretagne : le transport de ses laines lui enleve le profit de la main d'œuvre : pour se le réserver, l'Auteur veut qu'on multiplie les ouvriers. En baissant l'intérêt de l'argent, en portant la Loi de naturalisation, & en traitant plus doucement les Non-Conformistes, il croit qu'on peut remplir cet objet. On a beau défendre le transport, dès qu'on y trouve un profit, aucun obstacle ne pourra l'empê-

cher; *tant le cours ordinaire du Commerce a de force, de subtilité, & même de violence!*

Pour l'avantage des Manufactures, loin de gêner les Fabriquans, l'Auteur veut qu'ils aient la liberté de fournir tous les marchés, de satisfaire toutes les fantaisies des différens acheteurs. Ainsi il abrege toutes les Loix qui fixent le nombre des métiers, des Apprentifs, & le temps des apprentissages. Il ne permet de mettre le Sceau qu'à quelques étoffes privilégiées, dont la qualité & la forme doivent être toujours fidelles & parfaites.

De la balance du Commerce. Par ce terme, le Chevalier Child entend le *moyen* de connoître si un Royaume perd, ou gagne par le Commerce étranger, & de sçavoir quelles sont les branches par où il perd, & par où il gagne. Mais, comme l'Auteur l'observe,

cette définition ne leve pas la difficulté ou plutôt l'impoſſibilité d'avoir des états vrais & exacts, tant de la valeur que de la quantité des marchandiſes exportées & importées. C'eſt cependant de cette valeur & de cette qualité que dépend le ſort de la *balance.* D'ailleurs, quand on en auroit l'état le plus fidèle, combien d'articles importans ſe déroberoient encore à ſon eſtimation; par exemple, les fraudes dans le Commerce prohibé, l'inégalité des différens tarifs dans le Commerce légitime! Combien d'autres accidens qui dérangent la balance, & qu'on ne peut ni calculer, ni évaluer, comme les pertes à la mer ou dans le tranſport, les confiſcations, les banqueroutes, les ventes avantageuſes, ou déſavantageuſes! Combien d'exportations ſe font pour des abſens, & dont la valeur par conſéquent ne rentre point dans l'Etat!

Une autre régle pour juger de la balance du Commerce, c'est le prix du change : quand il est, pour une Nation, au dessous de la valeur intrinséque des monnoies étrangéres, c'est une preuve indubitable qu'elle a plus de dettes actives sur l'étranger qu'il n'en a sur elle, & par conséquent que la valeur de ses exportations l'emporte sur celle de ses importations : ce qui décide absolument en sa faveur la balance du Commerce. Mais cette régle se borne seulement aux Nations avec lesquelles on a un change établi ; encore faut-il compenser les accidens qui font varier le change, comme les guerres, &c.

Pour suppléer à l'insuffisance & à l'incertitude de toutes ces méthodes, Child en propose une plus sûre & plus générale, c'est l'augmentation ou la diminution du nombre des vaisseaux marchands en géneral; car pendant une longue suite d'an-

nées, un accroissement dans la Marine marchande est le signe certain d'un Commerce avantageux à la Nation. Il en est ici d'une Nation comme d'une grande famille; ni l'une ni l'autre ne peut pendant un temps considérable, avoir beaucoup de vaisseaux, & faire avec les étrangers un grand Commerce, sans qu'il lui soit avantageux. En un mot, dans un long & fort Commerce, on ne peut s'appauvrir sans que ce déchet influë sur les fonds & sur les instrumens du Commerce même.

L'Auteur donne ici aux Anglois des régles générales pour l'augmentation de leur Commerce : ces régles sont 1° multiplier les mains & augmenter le peuple dans le Commerce; 2° multiplier & augmenter les fonds dans le Commerce; 3° le rendre aisé & nécessaire, c'est-à-dire, faire en-

ſorte qu'il ſoit de l'intérêt de la Nation de commercer; 4o faire enſorte qu'il ſoit de l'intérêt des autres Nations de commercer avec elle. A chacune de ces régles, l'Auteur aſſocie les moyens de la mettre en pratique : il faut les étudier dans ſon livre; ils ſont ſi précis & ſi importans, qu'on n'en ſçauroit rien retrancher ſans une eſpèce d'infidélité. Ces pratiques détaillées coulent des grands principes que le Chevalier Child inculque ſans ceſſe, & ſur-tout du bas prix de l'intérêt de l'argent, auquel il ramene toute la législation comme toute la proſpérité du Commerce. „ Quand d'autres & „ moi (dit-il, en terminant cet „ article,) auront dit tout ce que „ l'on peut dire ſur cette matière, „ il en faudra toujours revenir à „ conclure que le bas prix de l'in- „ térêt de l'argent eſt au Commer- „ ce, comme l'ame eſt au corps, &

„ que c'eſt une condition ſans „ laquelle on ne ſçauroit s'atten- „ dre à voir augmenter le Com- „ merce, ni la culture des terres „ en Angleterre. "

Des Colonies. Quand le Chevalier Child écrivoit ſur cette matière, pour quelques-uns c'étoit encore un problême de ſçavoir ſi les Colonies enrichiſſent plus un Royaume par le Commerce, que ce Royaume ne s'appauvrit en peuplant ces Colonies. Pour réſoudre entiérement le problême, ſurtout par rapport à l'Angleterre, l'Auteur a expoſé ſa doctrine en XI. propoſitions, que nous allons tranſcrire. 1° Les terres, quoiqu'excellentes n'enrichiſſent point un Royaume ſans un nombre d'hommes ou de bras *proportionné*. 2° Tout ce qui tend à dépeupler un Royaume, tend à ſon appauvriſſement. 3° La plûpart des nations qui compoſent le monde

policé, ſont plus ou moins riches ou pauvres à proportion de la rareté, ou de l'abondance du peuple, & non à proportion de la ſtérilité, ou de la fertilité de leurs terres. 4° Le peuple, en Angleterre, n'eſt pas ſenſiblement diminué à cauſe de ſes Colonies étrangères; il eſt même augmenté. 5° En 1664. c'eſt-à-dire, pluſieurs années après l'établiſſement des Colonies Angloiſes, il y avoit plus de monde en Angleterre qu'avant qu'on eût commencé à les établir. 6° Toutes les Colonies ou plantations nuiſent à la Métropole, lorſque le Commerce de ces Colonies n'eſt pas attaché & borné à la Métropole par des Loix ſévères, & par une bonne exécution de ces Loix. 7° Les Hollandois tourneront à leur profit & tireront les plus grands avantages de toutes les Colonies établies par quelque Nation que ce ſoit, tandis que les

Commerces de ces Colonies ne ſeront pas exactement bornés, confinés & attachés à la Métropole. 8° Les Hollandois qui font de ſi grands progrès dans le Commerce, ne feront jamais probablement de tort à l'Angleterre par leurs Colonies. La raiſon eſt qu'ils ne donnent point autant de ſoin que les Anglois, à défricher les terres de leurs Colonies, & qu'en Hollande le peuple a de l'emploi & du pain. 9° Sur ce point les Anglois n'ont pas beaucoup à craindre des François, des Eſpagnols, & des Portugais, non pour les mêmes cauſes, mais pour d'autres : ces raiſons pour la France ſont ſa Monarchie, & ſes Compagnies de Commerce ; pour l'Eſpagne ſes conquêtes en des pays habités, policés & cultivés, où les Eſpagnols ont contracté des mariages ; les gros droits qu'elle impoſe ; l'ardeur au travail des

mines pour en tirer l'or & l'argent, &c. Pour les Portugais, des Loix moins bonnes que celles qu'on a imposées aux Colonies Angloises. 10° Il est plus avantageux à l'Angleterre de laisser l'Isle de Terre neuve inhabitée, que d'y envoyer des habitans avec permission de s'y établir sous un gouvernement, des Loix, &c. Le Commerce de cette Isle ne consiste que dans la pêche : il étoit fort déchu quand l'Auteur écrivoit, on cherchoit les moyens de le rétablir. Les avis étoient partagés. Le sien n'a pas prévalu; mais, *comme le marque son Traducteur*, „ les choses ont changé „ depuis : les Anglois étant parve„ nus, au moyen de leurs *pêches* „ *sédentaires*, à établir leur pois„ son à meilleur marché, que les „ François dans les ports d'Espa„ gne & de Portugal ; ils en ont „ presque entiérement exclus le

„ nôtre." Quoique dans cet article, le Chevalier Child n'ait pas rencontré ſi heureuſement que dans les autres, on ne ſçauroit cependant lire ce qu'il oppoſe au ſentiment qui a été préféré, ſans être frappé de la force de ſes raiſons. 11° La nouvelle Angleterre eſt la Colonie la plus préjudiciable au Royaume Britannique. C'eſt que cette Colonie tire de ſon crû les proviſions que les autres tirent de l'Angleterre, & que, par l'induſtrie de ſes habitans, la culture y a fait de ſi heureux progrès, qu'elle approviſionne les Colonies Méridionales des Anglois : ces *approviſionnemens*, que l'Auteur appelle *immenſes & preſque incroyables*, empêchent la grande conſommation qui ſe feroit, dans ces établiſſemens, des denrées d'Angleterre. D'ailleurs cette Colonie, ajoûte le Chevalier Child, ne ſe croit pas trop aſſujettie aux Loix

de sa Métropole, ni obligée à respecter l'acte de Navigation. Elle a encore d'autres avantages pour construire des vaisseaux & former des matelots : avantages que l'Auteur redoute pour sa Métropole.

Dans sa Dissertation sur les Colonies, il est échappé à Child deux choses que son Traducteur n'a pas manqué de relever. La premiére est que les Monarchies sont moins propres au Commerce que les Républiques. C'étoit alors un préjugé fondé sur l'état du Commerce, dont ces Monarchies n'avoient ni la science ni la pratique aussi communes que les Républiques. Si cette science a percé plus tard dans le conseil des Monarques, elle y est aujourd'hui aussi commune & aussi chère que dans les autres gouvernemens. Le zèle & l'attention des Monarques, depuis quelque temps sont tournés vers ces

objet : on le regarde comme essentiel & capital. Persuadés de cette vérité, „ ces Princes, *com-* „ *me l'observe judicieusement le* „ *Traducteur*, trouveront encore „ plus de facilités que les Républi- „ ques à étendre & à soutenir „ leur commerce, parce qu'il leur „ est plus aisé de lever les obstacles „ qui en retardent les progrès, & „ de détruire les fausses maximes.

L'autre erreur de Child, c'est que la Compagnie Françoise des Indes Occidentales taxoit les habitans de sa concession à mesure que le Roi la taxoit. Jamais le Roi n'a taxé, ni la Compagnie des Indes Orientales, ni celle d'Occident. S. M. les a toujours au contraire puissamment aidées & secourues.

Le Traité contre l'usure, du Ch. Thomas Culpeper, fut écrit en 1621. Child l'a joint à ses *considérations*, parce qu'il porte sur les

mêmes principes, & aboutit aux mêmes conclusions, en tout ce qui regarde le prix de l'intérêt de l'argent, & son influence sur le Commerce & sur la culture des terres. C'est à ce seul point que nos deux Anglois rapportent les reproches qu'ils font à l'usure : à tous autres égards ces Ecrivains Réformés ne paroissent que trop relâchés sur cette matière.

En finissant cet extrait, nous sera-t-il permis de dire que, malgré les taches qu'on peut trouver en cet Ouvrage, Child nous paroît, dans la science du Commerce, un plus grand législateur, que Newton & Kepler ne le sont en astronomie? Quoique son objet soit sujet à plus de variations que le cours des astres, il en a si bien saisi les rapports, & observé les mouvemens, qu'on ne doute plus que le Commerce ne roule sur les Loix que Child lui a dictées. L'Angleterre n'a

jamais eu de Conquérant dont l'épée l'ait ſi bien ſervie que la plume de cet Ecrivain. Aujourd'hui Newton eſt l'oracle de nos Académies ſçavantes : que Child ſoit l'oracle de nos Compagnies commerçantes ; il en reviendra à la France une gloire plus précieuſe, & une ſplendeur plus ſolide. Dans le Commerce nous ne vaincrons jamais les Anglois, qu'avec les armes que Child leur a forgées.

ARTICLE II.

RECUEIL DE PLUSIEURS pièces d'éloquence & de Poësie, présentées à l'Académie des Jeux Floraux en 1754, avec les discours prononcés dans les assemblées publiques de l'Académie, in-12. A Toulouse, chez la veuve Camus; & à Paris, chez Delaguette, rue saint Jacques.

L'Academie des Jeux Floraux doit distribuer tous les ans un prix d'Eloquence. Pour celui de 1754, elle avoit proposé le sujet suivant: *Rien n'avilit plus les Gens de Lettres, que l'hommage qu'ils ne cessent de rendre à ceux qui n'ont d'autre mérite que leurs richesses.* Sur quoi il nous sera permis d'observer qu'il y a dans

ce texte une ſuppoſition dont les Gens de Lettres pris en total, ne conviendront pas; ſçavoir, qu'ils *ne ceſſent de rendre hommage à ceux qui n'ont d'autre mérite que leurs richeſſes*. En effet il y a, parmi les Gens de Lettres, des Philoſophes indépendans de la fortune, des hommes raiſonnables qui croiroient ſe déshonorer en flattant l'opulence dénuée de mérite. Quelques-uns même d'entre eux portent la délicateſſe juſqu'à ne vouloir pas admirer un mérite réel, quand il ſe trouve réuni avec les richeſſes. Ils craignent, ou que le mérite ne ſoit pas de bon aloi, ſi la fortune l'environne & le décore, ou qu'on ne les ſoupçonne de porter plutôt leurs hommages à Plutus qu'à Minerve; c'eſt-à-dire, d'encenſer l'opulence ſous prétexte d'honorer le mérite. Il y a de l'injuſtice dans ce procedé; mais on voit toujours

combien peu le Programme de Toulouſe conviendroit à cette claſſe d'Hommes de Lettres.

D'autres ſont moins rigides, & ne méritent pourtant pas encore la critique des Jeux Floraux. On les voit à la vérité pleins d'égards pour quelques perſonnes qui poſſédent des richeſſes ; mais ils ont ſçû démêler, parmi ces avantages, des ſentimens, de l'honneur, des connoiſſances. Ils ont trouvé que les riches, dont l'amitié leur eſt chere, ſeroient dignes des mêmes attentions, quand la fortune viendroit à leur être contraire. Et ceci n'eſt point un phénomène dans le ſiécle où nous vivons. On peut dire même qu'en ce point nous l'emportons ſur les deux derniers ſiécles. Comme le Militaire ſe cultive mieux aujourd'hui qu'il ne faiſoit autrefois ; ainſi le favori de la fortune, le Millionaire, ſi l'on veut, ajoûte

très-ſouvent les qualités de l'eſprit & du cœur, le mérite même proprement dit à l'abondance de ſon état.

Il y a un troiſiéme ordre d'Hommes de Lettres, ſi néanmoins ce beau nom peut encore leur être laiſſé. Ce ſont ceux qui prodiguent leur encens aux richeſſes totalement iſolées : leur idole eſt un Plutus bouffi d'orgueil, borné dans toutes ſes vuës, mépriſable par ſes mœurs & par ſa conduite. A la bonne heure que le *ſujet* de l'Académie des Jeux Floraux, regarde cette derniére eſpèce de littérateurs : elle a déja reçu, dans le monde & dans l'empire littéraire, toutes les dénominations qui lui ſont dues ; & il eſt tout démontré que ces gens-là *s'aviliſſent par l'hommage qu'ils ne ceſſent de rendre à ceux qui n'ont d'autre mérite que les richeſſes.*

Nous avons cru devoir modi-

fier ainſi la propoſition des Jeux Floraux, & nous ſommes perſuadés que cette Académie s'eſt fixée au même point de vuë. Sa penſée n'a point été de choquer tous les Hommes de Lettres ; de les ſuppoſer tous des adulateurs mercenaires, des ames baſſes, livrées au vil métier des Paraſites & des bouffons. Si cette ſuppoſition étoit recevable, ce ſeroit bien alors que l'Antagoniſte des Lettres, (M. Rouſſeau,) auroit gagné ſon procès dans toutes les formes & dans tous les points.

On a, dans ce Recueil, un diſcours ſur la propoſition énoncée ci-deſſus, mais il n'a pas été couronné ; ſans doute parce qu'il n'a pas réuni tous les ſuffrages de l'Académie. Il s'y trouve pourtant des traits eſtimables : l'Auteur n'a point confondu tous les Hommes de Lettres dans la claſſe des adorateurs de l'opulence ; il peint aſſez

bien ces derniers avec leurs indignes Mécènes; mais on a pû desirer dans cette pièce quelques degrés de clarté, d'aisance, d'élégance; le style devroit en être moins décousu; la touche des portraits plus fine; le détail des mœurs plus soutenu. Invitons l'Auteur à tenter encore le même travail: la couronne est entière, puisqu'on ne l'a décernée à personne.

Une autre pièce en Prose, contenue dans ce volume, est l'éloge d'un Académicien nommé M. de Rabaudy, mort au mois de Janvier 1754. Nous concevons que ces sortes de panégyriques doivent être beaucoup plus intéressans dans le lieu où ils ont été prononcés, qu'ils ne le sont partout ailleurs, & principalement dans la capitale du Royaume & des Lettres. Il est même à craindre que ceux qui sont pleins des grands noms qu'ont cé-

lébré l'Académie Françoiſe, l'Académie des Sciences, l'Académie des Inſcriptions, ne dédaignent ce qu'on nous donne auſſi ſur les Maîtres des Jeux Floraux : injuſtice manifeſte, puiſque le mérite eſt de tous les climats ; & que Toulouſe en particulier a produit une infinité de grands hommes, dont Paris même s'eſt fait honneur. M. De Rabaudy eſt fort bien peint dans l'éloge qu'en fait M. l'Abbé d'Auffrey ſon Panégyriſte. On y voit un très-bon Juge, un Littérateur actif, un excellent Citoyen, un homme ſolide & capable de dire la vérité qu'il penſoit : dernière qualité qui ſuppoſe de la force d'eſprit & beaucoup de Philoſophie.

On a lû, dans une des ſéances des Jeux Floraux, des *remarques critiques ſur trois articles de l'Almanach hiſtorique de Languedoc, qui intéreſſent l'Académie des*

Jeux Floraux. L'uſage aujourd'hui eſt de faire des Almanachs dans la plûpart de nos Provinces : ces petits livres, qui ſe vendent toujours bien, ſont communément pleins de fautes ; on les corrige à meſure que le zèle des Lecteurs s'élève contre ces imperfections. Il eſt aiſé de ſentir combien on ſouffre impatiemment, dans une ville, dans un corps, certaines bévuës palpables ; ne fuſſent-elles que dans un almanach : c'eſt qu'on n'aime point qu'un livre fait pour être entre les mains de tout le monde, attaque de front des vérités ſouvent chères à des Compagnies ou à des particuliers reſpectables. Quoi qu'il en ſoit, on dit ici à l'Auteur de l'Almanach de Toulouſe tout ce qu'il auroit dû faire pour éviter de groſſes mépriſes : cet article eſt de M. De Ponſans membre de l'Académie, & bon critique à en juger par ſes obſervations. . . . . . . Ce

Ce Recueil contient onze piéces de poësie. La premiére est une Ode intitulée, *Plaintes & Prophéties aux Nations*. C'est une description de la catastrophe du monde au jour du Jugement. Toute cette poësie est très-animée : nous craignons cependant qu'on ne sente l'art dont use le Poëte (M. Feutry) pour ranimer son feu. Nous citons cette strophe comme une des plus belles.

Les Forêts, les Villes s'embrasent ;
L'Océan bouillonne, tarit ;
Les rochers se fendent, s'écrasent ;
Tout se consume, tout périt :
Vainement pour fuir ces ravages,
Les Humains cherchent les rivages ;
L'Onde roule des flots de feux :
Ses gouffres sont leur sépulture,
Et bientôt l'aride nature
N'offre plus qu'un désert affreux.

La Pièce précédente a été couronnée : une autre intitulée *la Peinture rajeunie* a reçu le même honneur. C'eſt l'éloge du ſecret mis en œuvre par M. Picault, pour lever les tableaux de deſſus les fonds uſés. Il manque à ce Poëme la deſcription détaillée des Morceaux qu'on a confiés aux ſoins de cet Artiſte; tels que le Pavillon de Choiſy, la Charité d'André del Sarte, l'eſcalier des Ambaſſadeurs, le S. Michel de Raphaël : dernier chef-d'œuvre qu'on ne fait qu'indiquer ici en mots couverts. Du reſte cette Poëſie eſt aſſez bien pour la fiction, pour la méchanique des Vers, & pour l'élévation des penſées.

Une troiſiéme Pièce qui a remporté le prix, eſt un Poëme intitulé *Duranti.* On y raconte, en beaux Vers, la mort du Préſident de ce nom, immolé aux fureurs de la Ligue en 1589.

Dans ces jours de douleur, où la
France aux abois
Vit presque anéantir sa puissance & ses
loix,
Où l'auguste Cité des pieux Tectosages
De la Ligue effrénée éprouvoit les rava-
ges ;
D'un faux zèle enyvrés de vils séditieux
Entraînoient dans le crime un peuple
furieux.
Ils portent la terreur au sein du Capi-
tole :
„ Périssons, disent-ils, ou renversons
„ l'Idole,
„ De la Religion reconnoissons la voix ;
„ Brisons avec éclat le Sceptre de Valois.
„ Arrêtez, s'écrioit le Heros intré-
pide (*Le Président Duranti*) &c.

L'Auteur de ce Poëme est M. Duranti Avocat au Parlement de Toulouse, déja couronné l'année précédente.

Un autre Avocat du même

Parlement, nommé M. Martel, a aussi remporté le prix pour l'Idyle intitulée *les Mouches*, meuble de toilette. Le Poete imagine Cupidon blessé par une abeille, & la Déesse sa mere découpant sa ceinture pour en faire des *mouches* propres à couvrir les cicatrices légères du visage de l'enfant. Il semble que l'Auteur pourroit également réussir dans des sujets moins frivoles.

Nous abandonnons les autres Poësies de ce Recueil à la curiosité & au jugement des Lecteurs. Observons, en finissant que l'Académie des Jeux Floraux distribue des prix pour la somme de 1300 l. libéralité bien capable de réfuter les Gens de Lettres qui seroient encore tentés de dire qu'on ne récompense point les Muses. Cette plainte ancienne & qui a tant de fois rendu méprisables les Littérateurs, n'est nullement fondée en

raiſon & en preuves dans un ſiécle comme le nôtre, où l'on invente tous les jours des moyens pour honorer les Lettres. Il y auroit plutôt à demander ſi les dons d'Apollon ſont toujours en proportion avec ceux de la Fortune qu'on lui prodigue. L'Académie des Jeux Floraux donne chaque année l'équivalent de 400 & 450 liv. pour une centaine de Vers; & il arrive ſouvent que Mars n'en donne pas davantage pour vingt campagnes où l'on a vû toute autre choſe que les bois de l'Hélicon. Cette obſervation au reſte n'eſt que pour inſpirer aux Gens de Lettres les ſentimens d'une juſte reconnoiſſance, & pour les encourager à ſe rendre dignes de plus en plus des bienfaits très-multipliés que la Patrie leur prépare.

ARTICLE III.

TRAITÉ DE LA CULTURE des Terres, par M. Duhamel du Monceau de l'Académie Royale des Sciences Tome 3e contenant les Expériences & Réflexions sur la culture des Terres, faites pendant l'année 1754. (in-12.) A Paris chez Guerin & De la Tour, rue saint Jacques. MDCCLIV.

LA terre est le fonds immense de tous les biens ; mais ce fonds est stérile, s'il reste sans culture ; il n'est que médiocrement fertile, si la culture est médiocre : cultiver beaucoup, & cultiver bien sont deux sources de richesses. Heureusement on est sûr de bien cultiver, quand on cultive beaucoup ; c'est-à-dire,

quand on remue beaucoup la terre. Le Laboureur de La Fontaine ne laissa point d'autre trésor à ses enfans :

Creusez, fouillez, béchez, ne laissez
nulle place
Où la main ne passe & repasse.

Et qu'arriva-t'il ?

Le Pere mort, les fils vous retournent
le champ
Deçà, delà, par-tout ; si bien qu'au
bout de l'an
Il en rapporte davantage. *&c.*

Mais pourquoi la terre devient-elle d'autant plus fertile, qu'on la manie plus souvent ? C'est que plus on divise ses molécules, plus on en multiplie les pores intérieurs : or en multipliant ces pores, on met, dans le terrein, plus de facilité pour donner de la nourriture aux Plantes. Tel est

le principe général qui démontre les avantages des labours réiterés : tel eſt auſſi le fondement de la nouvelle culture dont M. Duhamel eſt l'auteur ou le promoteur parmi nous.

Au mois de Juillet 1750 nous rendîmes compte de ſon premier Volume. Il parloit alors d'après l'Anglois, M. Tull ; mais bientôt il s'eſt chargé lui-même de nous inſtruire par ſes propres expériences. L'année dernière (1753) il donna ſon ſecond Volume, & nous l'annonçâmes en Juillet. C'étoit l'hiſtoire & le réſultat des tentatives faites en 1750, 1751, 1752 : Tentatives dont les ſuccès multipliés perſuadent mieux que toutes les théories des plus habiles Phyſiciens. Aujourd'hui le même Académicien conſacre un Volume entier, qui eſt le troiſiéme de tout l'Ouvrage, à nous expoſer ce qui s'eſt fait en 1753 pour

le progrès de la nouvelle culture.

Quand Triptolème eut trouvé l'art de cultiver la terre; il parcourut, dit-on, tout l'univers ſur un char attelé de ſerpens aîlés, pour apprendre aux hommes à labourer & à ſemer. C'eſt un Apologue, qui ſignifie que l'Auteur d'un art ſi néceſſaire eut promptement des coopérateurs dans tous les païs où la Renommée porta ſon nom & ſes découvertes. Cet avantage ne manque point à M. Duhamel. Nous voyons, par ce troiſiéme Volume, que ſon livre & ſes expériences ont piqué d'émulation pluſieurs citoyens attentifs; qu'en cinq ou ſix de nos Provinces, des perſonnes*, diſtinguées par leur rang & par leurs emplois, ont adopté les mêmes vuës, ont travaillé ſur le même plan.

Qu'on ſe reſſouvienne de ces

cinq articles ; multiplier les labours & les faire à propos ; choisir de bonne semence ; la distribuer avec œconomie & uniformité ; l'enterrer à une médiocre profondeur & la recouvrir exactement ; cultiver les plantes tant qu'elles sont en terre, comme on cultive les vignes & les potagers : voilà les axiomes généraux de la nouvelle culture ; en voici présentement les particularités : labourer la terre en planches ou rangées ; semer le grain dans ces planches, à mesure qu'on les laboure ; laisser, entre les planches, des intervalles ou platebandes vuides de semence ; cultiver à diverses reprises ces platebandes limitrophes des planches.

Mais le Cultivateur, esclave des routines, s'écriera d'abord que tout est perdu ; qu'on le prive d'une grande partie de ses espérances, puisqu'on n'ensemence pas ses domaines en entier. Frivoles objec-

tion, qui eſt combatue par trois avantages évidents. Car 1° en ſemant par rangées, ſuivant les loix de la nouvelle culture, on épargne plus de la moitié de la ſemence. 2° On eſt diſpenſé de procurer aux terres des engrais auſſi abondants & auſſi fréquents qu'ils le doivent être dans les cultures ordinaires. 3° On met les terres en état de porter tous les ans, ſans avoir beſoin d'un repos toujours préjudiciable au propriétaire. Ajoûtez que la méthode dont nous parlons a procuré, mieux que la pratique ordinaire, des récoltes abondantes pour la quantité, & parfaitement conditionnées pour la qualité. Tous ces points ſont prouvés dans les Volumes de M. Duhamel, qui fait ſentir à ſon lecteur qu'une terre enſemencée au tiers & cultivée conſtamment, rend plus, rend mieux, rend plus long-temps, rend à moins de

frais, qu'une terre mal enſemencée dans ſon tout, & négligée après une culture ſuperficielle.

On conçoit que, pour les opérations de la nouvelle culture, on a beſoin d'inſtrumens particuliers, ſur-tout d'une charrue appropriée aux labours des platebandes ; & d'un ſemoir qui puiſſe former & enſemencer les ſillons des planches ou rangées. M. Tull avoit imaginé bien des choſes en ce genre : on a tâché de ſaiſir ſes idées ; mais trop de complication, & peut-être trop peu d'explication a fait abandonner cette route : en quoi nous ne pouvons qu'approuver la conduite de M. Duhamel & de ſes imitateurs ; car c'eſt tout perdre en fait d'agriculture que de ſubſtituer aux pratiques ordinaires des méthodes difficiles, ou des inſtrumens trop compoſés : les gens de la campagne ne ſont point à l'épreuve de

ces embarras ; leur eſprit, fixé aux uſages reçus dans le païs, ſe révolte contre des changémens qui ſuppoſent des recherches, ou de la combinaiſon.

M. Duhamel & les autres partiſans de la nouvelle culture, ont donc trouvé des machines plus aiſées à conſtruire & à manier : on en trouve l'explication dans cet Ouvrage, mais ce ſeroit nous jetter dans l'inconvénient de n'être entendu de perſonne, que de vouloir rendre cette méchanique à l'intelligence du Lecteur. On conſultera les figures & les deſcriptions de M. Duhamel ; on choiſira même entre ces figures & ces deſcriptions ; car comme l'Auteur recueille les vuës & les procédés de tous ceux qui ont travaillé d'après ſes premières tentatives, il répète auſſi les machines de leur invention, & il laiſſe toute liberté de les eſſayer.

Obſervons, comme un point eſſentiel, qu'envain ſimplifiera-t-on ces charrues, ces ſemoirs, tous ces inſtrumens de la nouvelle culture, ſi l'on ne guide en même temps la main & la tête de l'Agriculteur ordinaire. Le premier qui laboura la terre fut un Demi-Dieu, diſent les Poëtes, pour nous faire entendre que l'établiſſement de cet art ſuppoſoit une intelligence diſtinguée. Il ne faut pas moins de talens pour changer l'agriculture en mieux; peut-être même a-t-on beſoin de plus de lumières & d'adreſſe, puiſqu'il eſt queſtion de combattre des prejugés & de détruire des routines.

M. Duhamel, rapportant les expériences de 1753, nomme pluſieurs perſonnes capables de donner les impreſſions néceſſaires aux Cultivateurs. Près de Montfort-l'Amaury, M. Diancourt, Capi-

taine Aide-Major au Régiment des Grenadiers de France, a fait des tentatives qui lui ont procuré tantôt le cinquiéme & tantôt le double de bénéfice au dessus d'une récolte produite par la culture ordinaire : ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que, dans le cours des opérations, il s'étoit glissé des inconvéniens & des fautes sensibles. Quel seroit donc le succès, si l'art & les soins étoient au plus haut degré de perfection! *Il est beau*, conclut M. Duhamel, *à un Militaire de mettre ainsi à profit, pour l'utilité publique, les momens de loisir dont la paix le laisse maître de disposer.*

Près de Mortagne, M. le Baron de Meslay, Lieutenant-Général d'Artillerie, a essayé la nouvelle méthode sur un terrein de trois quarts d'arpens, en y faisant semer un demi-boisseau, pesant 32

livres, de bled de Mars. Or; quoique l'avantage de la nouvelle culture ne se fasse pas autant sentir sur les bleds de Mars que sur ceux d'Automne; quoique, dans le cas présent, la semence eût été assez mal distribuée, & le temps peu favorable pour les labours des platebandes; la récolte n'a pas laissé d'être de plus de sept boisseaux d'un très-beau bled: c'est 580 livres par arpent; tandis qu'un voisin n'a retiré, par la culture ordinaire, que l'équivalent de 460 livres d'un bled fort menu & tout noir de nielle.

Dans le Maine, en Gascogne, en Basse-Normandie, à Bordeaux, la nouvelle culture, quoique souvent mal exécutée, a toujours eu des succès; &, dans la comparaison, une supériorité très-marquée sur l'ancienne. Nous ne parlons point des expériences faites en Gâtinois sous les yeux de M. Du-

hamel. Depuis trois ou quatre ans elles n'ont point cessé de donner les plus grandes espérances pour les opérations en grand.

Mais de tout ce qu'on nous raconte en ce genre, rien n'est plus remarquable que les attentions, les épreuves, & les résultats de M. Lullin de Château vieux, Syndic & Juge de Police de la Ville & République de Genève. On a, dans ce troisiéme Volume, premièrement une relation très-exacte de ses tentatives; elle comprend X. Articles & plus de cent pages: ensuite on revient aux travaux de ce Magistrat, & l'on nous donne, dans l'étenduë de plus de 150 pages, la description du semoir qu'il a inventé & mis en usage. Il faut concevoir qu'à l'égard de cette méchanique, & généralement en tout ce qui regarde l'objet présent, rien n'échape à M. de Châteauvieux. Il

ſpécifie toutes les façons de ſes labours, toutes les particularités de ſes ſemailles, tous les accroiſſemens de ſes bleds, tous les accidens ſurvenus à ſes terres, toutes les qualités de ſes récoltes: dans la deſcription de ſon ſemoir, il n'oublie pas une cheville, une courroye, un tiers de pouce, une ligne; bien entendu que, ſi lui-même ne montre à ſes payſans toute la fabrique en queſtion, jamais ils n'en concevront la moindre partie; mais le livre eſt fait pour les gens qui réfléchiſſent & qui combinent.

Il faut convenir que cet Ouvrage eſt un des plus utiles qu'on pût donner au monde: à en juger par le progrès des Volumes, il va devenir périodique; chaque année on nous rendra compte des expériences & des effets de la nouvelle culture. Nous ne pouvons trop inviter M. Duhamel à

ſuivre ce qu'il a ſi bien commencé. S'il étoit queſtion d'un objet d'amuſement ou de vanité, nous lui dirions que les hommes ſont ſuffiſamment inſtruits ; qu'ils ſçaubien deviner tout à demi-mot, & enchérir même ſur les vuës qu'on leur ſuggère. Mais dans un point auſſi grave que l'eſt celui-ci, dans une matière qui ne ſe recommande que par ſon utilité, il faut remuer les imaginations, ranimer ſans ceſſe les eſpérances, aller au-devant des difficultés, prendre, pour ainſi dire, la main du Cultivateur & le forcer lui-même à s'enrichir.

ARTICLE IV.

DISSERTATIONS SUR L'INCOMPATIBILITÉ de l'Attraction & de ses différentes loix avec les Phénomènes ; & sur les Tuyaux Capillaires. Vol.in-12. de 400 pages. Par le P. Gerdil Barnabite, Professeur de Philosophie-morale en la Royale Université de Turin & de l'Institut de Bologne. *A Paris chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.*

NOUS devons être très-flattés qu'un Philosophe de Turin traite les matières de Physique en François ; qu'il les traite sur-tout d'un style qui pourroit être avoué des meilleurs Ecrivains de Paris. Ses procédés d'ailleurs sont pleins d'égards, de douceur & d'honnêteté. S'il s'écarte de quelques opinions modernes, s'il les com-

bat même ouvertement ; ce n'eſt qu'après avoir bien rendu juſtice aux talens de leurs Auteurs : action louable & toute analogue à la ſenſibilité des Gens de Lettres : car on ne pardonne aujourd'hui une critique, que quand elle eſt comme dénaturée par les éloges qui l'accompagnent. En matière d'Attraction & de Newtonianiſme, quelle modération ou plutôt quelle dextérité n'eſt point néceſſaire pour ménager l'amour propre de ceux qui ont pris parti !

Le P. Gerdil diſtingue fort Newton de ſes ſectateurs. Newton n'a conſidéré l'Attraction ni comme une qualité inhérente dans la matière, ni comme une cauſe phyſique. Il déclare lui-même, dans ſa définition VIII, qu'il traite la queſtion *en Mathématicien* ; dans la ſection X I de ſon premier livre, que les forces

centripétes qu'il a nommées *Attractions*, sont plutôt des *impulsions*, si l'on veut parler *physiquement*; & le célebre Mac-laurin son disciple se récrie fort contre *quelques ignorans qui s'imaginent que les corps peuvent s'attirer les uns les autres par quelque charme ou quelque vertu inconnue*, ou bien *qu'une tendance mutuelle est essentielle à la matière*; tandis que *Newton assure ou insinue toujours qu'un corps ne peut agir sur un autre qui est éloigné, que par l'intervention des autres corps.*

Ce témoignage est cité par notre Auteur, qui ne se déclare ennemi que *de ces sortes de charmes, de tendances, de vertus inconnues & impérieuses, désavouées par Newton & rejettées hautement par Mac-laurin.* On a prétendu que ces *qualités*, *ces attractions pouvoient être constatées par des*

faits; mais le P. Gerdil soutient qu'*au contraire, les loix, selon lesquelles on suppose qu'elles doivent agir, sont absolument incompatibles avec les effets qu'on en fait dépendre.* C'est la matière de la première Dissertation contenue dans ce Volume. Elle présente cinq Paragraphes, c'est-à-dire, cinq argumens dont chacun est destiné à prouver la Thése de l'Auteur. Nous les indiquons en cette manière.

I. Pour les Phénomènes célestes, on s'est contenté de la loi d'attraction, qui porte que les corps s'attirent ou gravitent en raison inverse des quarrés des distances. Mais quand il a été question d'appliquer cette loi aux Phénomènes terrestres, on a vû qu'elle ne suffisoit pas pour en rendre raison; & l'on a jugé qu'il falloit supposer dans la matiére une autre sorte d'attraction qui agît en

raison inverse d'une plus grande puissance que celle du quarré des distances. Or il a été démontré par Newton même, que, dans l'hypothèse de cette plus grande puissance, telle que seroit, par exemple, la raison triplée ou plus que triplée des distances, l'attraction devient infinie au point du contact. L'Auteur rappelle sur cela les propositions de Newton, & nous pouvons bien y ajoûter la doctrine du fameux Newtonien Keill (Traité des loix de l'attraction, Théorême V.) *Si un corps, dit-il, est composé de particules dont chacune ait une force d'attraction qui décroisse en raison triplée ou plus que triplée des distances du corps attiré, la force qui attirera ce corps sera, au point du contact, infiniment plus grande que si ce même corps attiré étoit placé à une distance donnée du corps attirant.*

Voilà

Voilà donc, dans l'hypothèſe précédente, une attraction ou une force infinie au point du contact des deux corps : attraction ou force infinie, dont l'effet ſeroit tel qu'aucune puiſſance finie ne pourroit ſéparer les parties de ces corps : ce qui eſt tout-à-fait contraire à l'expérience. *La cohéſion*, dit le P. Gerdil, *phénomène univerſel, exige que l'attraction ne ſoit que finie dans le contact.* Cette propoſition eſt certaine : auſſi quelques Newtoniens ont-ils fait des efforts pour infirmer ou pour éluder l'argument qu'on vient de voir. L'Auteur déduit aſſez au long leurs ſyſtêmes, & il en montre la frivolité. C'eſt ce qui remplit le reſte de ce paragraphe, dont l'étenduë eſt de plus de 50 pages.

II. L'incompatibilité de l'attraction avec les phénomènes paroît encore dans le cas ſuivant. „ Il conſte, *dit le P. Gerdil*, par

„ les expériences faites ſur l'in-„ fléxion des rayons, que la vertu „ attractive des corps pour plier „ la lumière, s'étend à une diſ-„ tance conſidérable, & qu'à une „ telle diſtance cette force excède „ encore prodigieuſement celle de „ la gravité. * Qu'on ſuſpende „ donc deux cheveux, ou deux „ fils métalliques encore plus dé-„ liés, très-près l'un de l'autre; „ de telle ſorte que l'un de „ ces fils ſoit tout compris dans „ cet intervalle, où l'attraction de „ l'autre s'étend pour plier un „ rayon de lumière avec une force „ ſupérieure à celle de la gravité: „ je dis que ces deux fils devront „ s'approcher & ſe coller fortement „ l'un à l'autre. Or c'eſt ce qu'on „ n'obſerve pas. " Pour tirer parti

* On entend la force ſelon laquelle les rayons de lumière ſont attirés vers la terre.

de cette objection, on prévient tout ce que les Newtoniens peuvent dire tant de la grossièreté des fils comparés avec la lumière, que de la force d'attraction terrestre qui fait la gravité, & qui doit rendre insensible l'attraction mutuelle des fils. Notre Auteur prétend que ces réponses ne satisfont point, & il en dit des raisons qu'on peut regarder encore comme susceptibles de développemens.

III. Les Newtoniens osent expliquer, par le même principe de l'attraction, les phénomènes de la dureté & ceux de la cohésion des corps plans, de deux marbres, par exemple, qu'on fait glisser l'un sur l'autre; mais, dans cette hypothèse, on ne peut dire 1o pourquoi ces deux marbres, très-difficiles à séparer selon la direction perpendiculaire, résistent néanmoins très-peu à leur

ſéparation dans la direction parallèle : 2° pourquoi ils réſiſtent davantage dans cette même direction, ſi, après avoir été mouillés, on les laiſſe enſuite ſécher : 3° pourquoi un bloc de marbre réſiſte dans tous les ſens à ſa diviſion : 4° pourquoi une lame d'acier paſſée ſur le pole armé d'un aimant, adhère à cette pierre de façon qu'on éprouve de la réſiſtance quand on veut l'en ſéparer, non-ſeulement ſelon la perpendiculaire, mais auſſi ſelon la parallèle; quoique, dans cette ſeconde direction, la réſiſtance ſoit toujours moindre que dans la premiére,&c. Il ſemble que tout ce morceau eſt fort preſſant.

IV. On a fait deux obſervations ſur la lumière. 1°. Les rayons ne ſe réfléchiſſent point lorſque deux verres objectifs ſont fort près l'un de l'autre, ſans pourtant ſe toucher. 2° Les rayons ſe ré-

fléchiſſent lorſqu'un verre eſt ſimplement fêlé, les parties demeurant contiguës. Dans le premier cas, la tranſparence ſubſiſte entre les deux verres. Dans le ſecond cas, le verre eſt opaque à cauſe de la fêlure, qui opère une diſcontinuité de parties. Or ces phénomènes fourniſſent une difficulté conſidérable au P. Gerdil. Car voici comme il raiſonne : „ Si » l'intervalle qui ſépare les deux » objectifs, eſt aſſez petit pour » faciliter aux rayons le paſſage » d'une ſurface à l'autre, & les » ſouſtraire à l'action réfractive » de la ſurface ſupérieure qui tend » à les ramener en arriére ; à plus » forte raiſon, l'interſtice encore » plus petit qui ne fait qu'interrom» pre la continuité du verre, & » n'empêche pas la contiguité de ſes » parties, à l'endroit où il eſt fêlé, » aura-t-il la petiteſſe ſuffiſante » pour faire que le rayon puiſſe

» franchir cet intervalle beaucoup » moindre que celui qui ſépare » les parties ou ſurfaces du verre » fêlé. « (Il faut lire en cet endroit, *qui ſépare les ſurfaces des verres objectifs*, ſans quoi la phraſe eſt inintelligible).

L'Auteur veut dire, que, dans le ſyſtême des Newtoniens, où l'on fait dépendre la réflexion & la réfraction des forces attractives du verre, la ſurface du premier verre objectif auroit aſſez de force pour attirer à elle les rayons, dans le premier cas énoncé ci-deſſus, & par conſéquent pour empêcher la tranſparence; qu'au contraire, dans le cas du verre fêlé, la première ſurface, ou la ſurface qu'on eſtimeroit ſupérieure, parce que les rayons entreroient de ce côté-là, n'auroit pas aſſez de force pour empêcher les rayons de ſuivre leur route, c'eſt-à-dire, pour les plier vers elle,

pour les attirer, & pour former, par cette raiſon, un corps opaque en cet endroit. Nous ne ſçavons ſi l'on nous entend bien : voici encore un mot d'explication. Dans le ſyſtême Newtonien, la ſurface d'un premier verre objectif auroit d'autant plus de force pour attirer les rayons qui viendroient de la traverſer, que l'intervalle ſeroit plus grand entre cette ſurface & celle d'un autre verre objectif, moins en état, par ſon éloignement, d'exercer auſſi ſa force attractive ſur les mêmes rayons, pour les forcer à continuer leur route, & à maintenir la tranſparence de ces corps. Au contraire, ſelon le même ſyſtême, une fêlure qui ne mettroit dans le verre qu'une diſcontinuité de parties, ne devroit pas faire que la première ſurface correſpondante à la fêlure attirât les rayons vers elle & empêchât l'autre d'exercer auſſi

ſa force attractive. Car dans un intervalle ſi petit les forces attractives doivent être puiſſantes de part & d'autre. Ainſi il devroit arriver, non que les rayons fuſſent réfléchis, mais qu'ils continuaſſent leur route à travers la ſeconde ſurface : ce qui opéreroit la tranſparence. Mais le contraire arrive, & c'eſt un fait qui ne paroît pas pouvoir ſe concilier avec le ſyſtême.

Le P. Gerdil accumule, dans ce paragraphe, d'autres objections ; il fait ſentir que la multiplicité des loix de l'attraction ôte à cette même attraction l'avantage d'être regardée comme eſſentielle à la matière ; que la multiplicité & la variété de ces loix nuit à l'unité & à la ſimplicité du ſyſtême de Newton, &c. Nous laiſſons au Lecteur le ſoin de bien pénétrer cette importante controverſe.

V. On renouvelle ici la diffi-

culté du célèbre Jean Bernoulli qui a prouvé, dans ſa nouvelle Phyſique céleſte, que, ſelon le ſyſtême Newtonien, la gravitation devroit ſuivre la loi du cube, & non celle du quarré des diſtances. En effet, ſi l'on imagine que la gravitation vient d'une vertu qui pénètre l'intérieur & la ſolidité des corps, il faudra néceſſairement que cette vertu agiſſe, non ſuivant la ſurface, mais ſuivant la ſolidité de ces corps; & qu'ainſi ces corps étant placés à différentes diſtances du corps attirant, ils ſoient attirés en raiſon inverſe des cubes, non des quarrés de ces diſtances. Cette objection très-conſidérable, & que perſonne n'a encore réſolue, donne occaſion au P. Gerdil de propoſer des vuës pour rétablir le méchaniſme, pour le concilier avec la géométrie de Newton. C'eſt ce qui l'occupe dans le reſte de ſa diſſertation. On y remarque,

vers la fin, un très-grand morceau destiné à faire envisager la doctrine *des qualités immatérielles dans la matière*, comme quelque chose de très-pernicieux. L'Auteur a raison & nous applaudissons très-sincérement à ses défiances. Il nous donne dans ce même Ouvrage une autre Dissertation qui a pour objet les Tuyaux Capillaires, & de plus un *Mémoire* déja imprimé dans le Journal des Sçavans (Mai 1752) *sur la cohésion.* Nous ne dirons rien de ce *Mémoire* déja bien connu du public ; mais nous rendrons compte de la *Dissertation sur les Tuyaux Capillaires* ; & nous prendrons occasion de ce second extrait pour rappeller un autre Ouvrage de l'Auteur (publié en Latin durant l'année 1752,) où il est prouvé que *la vertu politique n'est pas moins nécessaire au gouvernement monarchique qu'à l'Etat Républicain.*

ARTICLE V.

ESSAI SUR L'ART DE LA Guerre, 2 Vol. in-4°. * Par M. le Comte Turpin de Crissé, Brigadier des armées du Roi, & Mestre de Camp d'un Régiment d'Hussards. *A Paris chez Prault fils l'aîné, Quai de Conti, & Jombert rue Dauphine M. DCC. LIV.*

LE titre de ce livre n'exprime qu'imparfaitement les caractères de l'Ouvrage. M. le Comte Turpin nous donne un Traité pres-

* Ces deux Volumes sont d'un très-beau format, très-bien imprimés & très-ornés de Planches, de vignettes, de culs-de-lampe, dont tous les Sujets ont trait à la Guerre & sont expliqués à la tête de l'Ouvrage.

que complet de l'Art Militaire. A l'exception des ſiéges, qui n'entrent point dans ſon projet, toutes les opérations de la Guerre ſe préſentent ici l'une après l'autre, & fourniſſent, dans l'étenduë de cinq livres, une inſtruction très-détaillée. A la tête du premier Volume, eſt un diſcours qui expoſe tellement les qualités d'un Général, que tout Militaire peut y reconnoître auſſi ſes devoirs. On y apprend à diſtinguer le courage de la ſimple bravoure, le caractère du grand homme, de celui du Héros, le génie de ce qui n'eſt qu'eſprit. On y trouve des obſervations ſur ce qui s'appelle à la Guerre ſang-froid, coup d'œil, zèle de la diſcipline, art de gagner la confiance : on y voit l'humanité, la juſtice, le déſintéreſſement, l'affabilité, en un mot toutes les qualités du Citoyen préconiſées, recommandées, mi-

ſes au deſſus de tout : *Et Dieu ſçait encore*, dirions-nous bien avec Montagne, *de quelle grace & de quelle beauté l'Auteur a fardé* * *cette riche matiére*, &c.

Mais il ne doit être ici queſtion que de l'Ouvrage même, & nous n'entreprendrons pas d'en juger le fond : parmi les Militaires, comme dans les autres profeſſions, il y a un public connoiſſeur : ce public eſt même d'autant plus capable de raiſonner ſur un livre du métier, qu'il lui en a plus coûté pour acquerir des lumières. Dans la littérature, un Maître de l'art peut oublier quelquefois les préceptes de ceux qui l'ont inſtruit, les leçons qu'il a données lui-même, les fautes qu'il a commiſes ou qu'il a ſçû éviter : toutes ces

* Ce mot eſt mis, dans Montagne, pour *orné*, *décoré*, *réhauſſé*, &c.

choſes ne laiſſent pas des traces ineffaçables dans l'ame : mais qui pourroit perdre le ſouvenir des opérations auſſi variées que dangéreuſes d'une ou de pluſieurs Campagnes ; opérations auſquelles on aura préſidé en chef, ou qu'on aura dirigées en ſecond ; opérations pour leſquelles on aura reçu des reproches, ou des éloges ? La Guerre eſt une Ecole vive & efficace pour quiconque ſçait réfléchir; elle met en état de juger ſainement de tout ce qu'on dit ou qu'on écrit ſur cette noble profeſſion. L'expérience eſt, dans le Militaire, ce que le goût eſt dans l'homme de Lettres : il auroit peut-être été plus difficile d'en impoſer à Céſar ſur un livre de Tactique, qu'à Virgile ſur un Poeme.

M. le Comte Turpin » parle, » dans ſon premier livre, de tou- » tes les opérations d'une Campa- » gne, depuis les plus grandes

» jusqu'aux plus petites (à l'ex-» ception des siéges,) & il donne » le moyen de les exécuter dans » quelque pays que ce soit.

» Dans le second, il parle des » précautions qu'il faut prendre » pour attaquer l'Ennemi, dans » toutes ces mêmes opérations.

» Le troisiéme livre traite des » cantonnemens, des quartiers & » des manœuvres qui y ont rap-» port.

» Le quatriéme, de l'attaque » des quartiers ou cantonnemens » des Ennemis, soit en géneral, » soit d'un certain nombre, soit » d'un seul.

» Dans le cinquiéme, il parle de » la petite guerre, de la nécessité » des Troupes légères & de l'usage » qu'on en doit faire. «

» J'ai moins cherché, *conclut* » *l'Auteur*, à plaire à l'oreille » qu'à persuader le cœur. Si le » zèle pour son Roi, si l'amour

» pour ſa patrie, enfin ſi l'hon-
» neur & la vertu avoient un ſtyle
» particulier, ce ſeroit celui que
» j'aurois choiſi; mais un Militaire
» eſt aſſez éloquent, quand il
» rend ſes idées avec netteté : mes
» vœux ſont remplis, ſi je ſuis
» entendu du ſoldat, ſans qu'il ait
» beſoin de m'étudier. «

Dès ſon Epître dédicatoire au Roi, M. le Comte Turpin avoit déclaré que ſon zèle eſt *le ſentiment d'un Soldat & d'un François* : expreſſion pleine d'éclat & de modeſtie, de vivacité militaire & de patriotiſme. Dans tout ce livre, le langage de la vertu ſe manifeſte encore plus ſouvent que celui de la valeur; &, ce qui eſt infiniment plus eſtimable, l'Auteur rend un hommage public à la Religion : il faut l'entendre lui-même exprimer ſes ſentimens ſur ce point. » Les vertus guerrières » ſont ſans mérite, ſi elles ne ſont

» produites & soûtenues par des
» vertus plus solides : il est peu
» de grands Généraux qui n'ayent
» eu de la piété, & qui n'ayent
» fait soigneusement observer la
» Religion.... La modestie & l'hu-
» manité sont les plus belles qua-
» lités d'un Militaire : celui qui
» a de la Religion est modeste,
» parce qu'il rapporte tout à celui
» qui dirige son bras ; il est hu-
» main, parce que la justice est la
» base de la Religion : elle rend
» le soldat patient dans ses maux,
» docile à ses Maîtres, complai-
» sant pour ses semblables : elle
» lui apprend que sa vie n'est
» qu'un dépôt qu'il doit défendre,
» mais qu'il doit hazarder pour sa
» patrie : dans un jour de bataille,
» le soldat qui a de la piété, n'a
» besoin d'être guidé qu'autant que
» ses lumières ne lui permettent
» pas de se guider lui-même ;
» mais dans la fureur des com-

» bats & dans le sein de la vic» toire, il n'a pas besoin de frein; » il répand à regret le sang que » son devoir exige qu'il répande, & » ménage par humanité celui qui » doit être épargné. Je ne m'éten» drai point sur les effets que la Re» ligion produit dans un Général; » le seul nom de Turenne ren» ferme en lui seul tout ce qu'on » pourroit dire à ce sujet. Enfin » la Religion rend le soldat plus » courageux & plus docile; elle » aide l'Officier dans l'étude de » ses devoirs, & le soûtient dans » la pratique; elle le rend le soû» tien de l'Etat, la gloire du » Prince, & lui fait mériter l'es» time de sa Patrie : si elle ne » peut suppléer au talent ni au » génie, elle fait du moins que » ceux à qui la nature a refusé » l'un & l'autre, ne briguent point » les emplois qui les supposent. «

Rien de plus recommandé &

de mieux établi, dans cet essai, que la nécessité de connoître le pays où l'on veut faire la guerre. C'est par-là que débute le premier livre; & l'Auteur revient sans cesse à cet objet important. Il le faut envisager comme la base de toutes les manœuvres militaires: il rapporte des exemples en bien & en mal; c'est-à-dire qu'il tient compte des succès qui ont été dûs à la connoissance du terrein, & des revers que ce défaut de connoissance a occasionnés. C'en étoit fait de notre Armée de Bohème en 1742, si M. le Maréchal de Belle-Isle n'avoit pas connu les routes secrétes & détournées qui conduisent de Prague à Egra. On trouve ici le détail de cette retraite, *qui mériteroit*, dit l'Auteur, *d'être écrite par Xénophon.*

Est-il question de faire marcher une Armée entière, d'établir des Camps en guerre offensive & dé-

fenſive, de pourvoir à la ſûreté des convois, d'envoyer des détachemens, ſoit pour reconnoître l'Ennemi, ſoit pour former la chaîne d'un fourage &c? toujours la connoiſſance du terrein eſt un préliminaire ſuppoſé. Le Général doit ſçavoir, ſi le théatre de la Guerre eſt un pays de plaines ou de montagnes, s'il doit rencontrer, dans l'exécution de ſon projet, des bois ou des rivières : ces quatre choſes, *Plaines*, *Montagnes*, *Bois*, *Rivières*, reviennent ſous la plume de M. le Comte Turpin, à meſure qu'il explique les divers mouvemens d'une Armée, & les opérations très-compliquées d'une Campagne. Mais il faut penſer que les explications mêmes n'en ſont que mieux circonſtanciées : nous voulons dire que les obſervations de l'Auteur ſur les diverſités du terrein ſervent infiniment à éclaircir

tout le *didactique* de cet Ouvrage.

Qu'on lise, par exemple, l'article qui concerne la marche des Troupes dans un païs de montagnes, on y trouvera toutes les mesures combinées avec le terrein; toutes les dispositions énoncées suivant la facilité ou la difficulté des passages; tous les inconvéniens prévenus ou réparés par des attentions sur la nature des défilés, & sur le temps auquel on s'y engage. » Si les circonstances exi-
» gent & forcent de marcher pen-
» dant la nuit, dans un païs de
» montagnes, il faut du moins
» que les chemins ayent été bien
» reconnus pendant le jour, que
» les guides marchent à la tête
» de l'Armée, que les rangs soient
» très-serrés, pour que les soldats
» ne se perdent point de vuë, &
» qu'une partie des troupes ne pren-
» ne pas un défilé pour l'autre: ce qui

» pourroit arriver dans l'obscurité ;
» si l'avant-garde alloit un peu
» trop vîte, & si les Officiers
» devançoient trop leur Troupe.
» Les Grecs, dans des occasions
» semblables, au rapport de Xé-
» nophon, donnoient des armes
» plus pesantes à ceux qui mar-
» choient à la tête, afin qu'ils
» fussent obligés d'aller plus len-
» tement. « Telle est la manière dont l'illustre Auteur donne ses préceptes : il les appuie souvent de la pratique des Anciens ; & nous remarquons qu'en cet endroit, il n'abuse pas du texte & de l'autorité de Xénophon ; car cet Historien nous apprend que, dans les marches nocturnes, Cyrus plaçoit toujours à l'avant-garde ses plus gros bataillons, ses hommes *armés pésamment* ; qu'il en usoit même ainsi lorsque le païs étoit uni & facile ; sa raison capitale étant que, sans cette précau-

tion, les divers corps de l'Armée se désuniroient. (Voyez l. 5. de la Cyropédie.)

Le second livre de cet *Essai* roule sur les *précautions qu'il faut prendre pour l'attaque de l'Ennemi* : précautions dont le but n'est à proprement parler que *la défense*. Car » pourquoi chercheroit-on à surprendre l'Ennemi, à le pénètrer par des espions, à l'entraîner dans des embuscades, à le prévenir dans sa marche, à le surprendre dans son camp, à lui enlever ses convois, à opposer détachement à détachement ? Toutes ces manœuvres ne supposent-elles pas que celui qui attaque, se méfiant des trames qu'on forme contre lui, cherche à les découvrir, à les rompre & à s'en défendre ? « Ainsi l'Auteur manifeste-t-il sans cesse les sentimens d'humanité qu'il regarde

comme les premiers principes de la Guerre.

Il trace ici, en même temps, tout le plan de son second livre, *Espions, Embuscade, attaque d'une Armée dans sa marche, attaques d'un Camp, d'un Convoi, des fourrages, des divers détachemens; passage des rivières :* c'est ce qui remplit X. Chatres; & un XI^e traite des *Batailles*, suivant quatre dispositions qu'on explique, mais qu'on ne laisse pas de donner pour *idéales.* » Quand même, *ajoûte* » *M. le Comte Turpin*, on pour» roit en garantir la justesse, on » se gardera bien d'en assurer le » succès, parce qu'à la Guerre tout » dépend des circonstances, & » que la moindre rend souvent » mauvaise la disposition qui pa» roît la meilleure. Un mouve» ment de l'Ennemi, des Troupes » mal conduites par leurs Chefs,

» trop

» trop de lenteur ou trop d'ar-
» deur dans l'exécution ; un propos
» d'un Officier, d'un ſoldat, qui
» ſe multiplie en paſſant de bou-
» che en bouche, cauſent ſouvent
» la déroute de l'Armée la mieux
» diſpoſée & la plus avantageuſe-
» ment poſtée. Le meilleur Général
» eſt celui qui fait le moins de fau-
» tes, puiſqu'il n'en eſt point qui
» puiſſe ſe flatter de n'en faire
» jamais : il ne peut ni tout voir
» par lui-même, ni tout prévoir,
» & porter remède à tout, s'il
» n'eſt ſecondé par des Officiers
» Généraux qui voyent ce qu'il eſt
» impoſſible qu'il apperçoive. Ils
» doivent non-ſeulement être les
» interprètes de ſes ordres pour
» les faire exécuter ; mais même,
» dans certaines circonſtances, ils
» doivent les prévenir & faire les
» manœuvres que le Général de-
» vroit faire, & qu'il ordonneroit,
» s'il étoit à leur place. «

Le troisiéme livre de notre Auteur commence par une espèce de Jugement littéraire sur quelques ouvrages de Tactique. On donne à tous des éloges tempérés par un mot de critique. Il y a, dans Montécuculli, des principes très-sûrs & très-sçavans; mais trop de brièveté. Les Réflexions de Santa-Cruz sont solides; mais peut-être renferment-elles des détails inutiles. M. De Feuquières parle sçavamment de ce qu'il a vû & de ce qu'il a exécuté; mais il ne porte pas ses vuës au-delà. Le Chevalier Folard a tout traité & tout approfondi; mais il entre tant de systêmes, tant de conjectures dans ses Ecrits, qu'on ne peut le regarder comme un guide infaillible. Le Duc de Rohan, dans son parfait Capitaine, a réuni des vérités lumineuses; mais son plan ne le conduisoit qu'à effleurer les matiéres. Tout Officier qui

voudra s'inſtruire, trouvera, dans l'Art de la Guerre du Maréchal de Puyſégur, des maximes très-ſolides; mais il ſeroit dangereux de les appliquer à tout.

A l'égard des Grecs & des Romains, qui ont écrit ſur la Guerre, M. le Comte Turpin ſe ſert partout de leurs ſuffrages : il cite ſouvent Xénophon, Polybe, Jules Céſar, Onozander, Végèce, l'Empereur Leon, &c. Mais on conçoit que les mœurs, les armes, les intérêts ont trop changé pour qu'on puiſſe établir aujourd'hui un corps entier de Tactique ſur les préceptes de ces anciens Auteurs. Tout ce qu'on peut faire eſt de recueillir les maximes générales, de profiter des exemples qu'ils nous ont conſervés, & de juger des évènemens préſens par analogie avec ceux des ſiécles paſſés.

L'Auteur traite, dans ſon quatriéme livre, de la diſtribution

des quartiers & cantonnemens. Il explique en quoi consiste la sûreté des quartiers ; quelle doit être la vigilance de ceux qui y commandent ; quels détachemens sont nécessaires pour mettre les quartiers hors d'insulte ; quelles manœuvres il faut opposer à l'Ennemi, quand il veut donner de fausses allarmes ; quelles précautions on doit prendre lorsqu'on arrive de nuit dans un quartier qu'on ne connoît pas, ou quand on est obligé de s'établir dans un païs de bois & de montagnes, &c. Tout ceci, comme on voit, regarde la défense des quartiers ou cantonnemens.

Le livre suivant concerne l'attaque des quartiers ennemis : entreprise hazardeuse & qui exige encore plus de sagesse que de valeur. Il nous semble que ce morceau est rempli d'observations très-lumineuses, & que le dernier

chapitre, qui préſente aſſez en grand un projet ou ſyſtême de Campagne, mérite ſinguliérement l'attention du Lecteur. Ce *Projet* conſiſte à étendre les maximes qu'on ſuit dans la Guerre de ſiége, aux opérations de la Guerre de Campagne. On donne ici un parallèle ſuivi des deux Guerres; on fait concevoir qu'il eſt aiſé de ſe conduire dans celle-ci comme dans celle-là, & l'on oſe conjecturer que *M. le Maréchal de Saxe a toujours eu ce point de vuë dans ſes opérations* : exemple d'une ſi grande autorité, qu'on ſeroit preſque diſpenſé d'y ajoûter des raiſons.

Le ſervice des Huſſards & des Troupes légères eſt l'objet du cinquiéme & dernier livre : ce n'eſt ni le moins important ni le moins agréable; mais nous ne pouvons inſiſter ſur les détails. Obſervons ſeulement que la néceſſité des

Troupes légères est extrêmement bien démontrée dans ce livre; que leurs diverses fonctions sont expliquées dans la plus grande précision; que les exemples antiques des Numides & des bons services qu'ils rendirent à Annibal, sont rapprochés habilement des expéditions vives, brusques & très-variées de nos Hussards; que le souvenir de ces attaques impétueuses ne fait pas oublier à l'Auteur les principes de justice, d'équité, d'humanité dont tout son ouvrage est rempli. Il y revient en terminant sa carrière. Il élève la voix en faveur du simple Soldat vertueux, & zèlé pour son devoir. Ce morceau mérite d'être transcrit, & nous finissons par-là notre Extrait. » En un seul jour de bataille, il se passe plus de belles » actions que l'Histoire n'en a remarqué dans plusieurs siécles. » Qu'on interroge tous les Offi-

» ciers qui ont ſervi dans nos
» dernières Guerres, il n'y en a
» aucun qui n'ait été témoin de
» quelque fait héroïque qui s'eſt
» paſſé dans la Troupe qu'il com-
» mandoit: pourquoi faut-il que
» ces faits ſoient ſans récompenſe,
» & que le nom d'un bon ſoldat
» reſte dans l'oubli? Une action
» éclatante, tranſmiſe à la famille
» d'un ſeul homme, ſeroit peut-
» être une ſource de braves ſol-
» dats pour la Patrie. Ne pourroit-
» on pas conſerver, dans chaque
» Régiment, des Archives où
» l'on conſacreroit la mémoire
» des ſoldats qui auroient le mieux
» combattu, ou qui ſe ſeroient
» diſtingués par quelques traits
» éclatans? De tels Mémoires don-
» neroient de l'émulation aux
» corps entiers, & ſeroient pour le
» particulier un motif qui l'anime-
» roit encore, dans l'eſpérance que
» ſon nom paſſeroit à la poſtérité.

» Qu'on me permette de le dire ; » les Romains étoient plus atten- » tifs que nous aux actions par- » ticulières de leurs soldats. Il » suffisoit parmi eux, d'avoir sauvé » la vie d'un Citoyen, pour mé- » riter la Couronne Civique. La » vertu se suffit sans doute à elle- » même ; mais les récompenses » doivent être regardées moins » comme le prix des belles actions » qu'on a faites, que comme un » aiguillon pour exciter à en » faire. «

ARTICLE VI.

TRAITÉ DU CALCUL INTÉGRAL pour ſervir de ſuite à l'analyſe des infiniment-petits de M. le Marquis de l'Hôpital. Par M. De Bougainville le jeune. * Vol. in-4° de 340 pages, ſans la Préface qui en comprend XIII. A Paris chez Guerin & Delatour, rue ſaint Jacques, &c. MDCCLIV.

LE calcul, qu'on appelle *infiniteſimal*, comprend deux parties : l'une eſt le *calcul différentiel*,

* C'eſt le Frère du célèbre Traducteur de l'Antilucrèce, lequel eſt en même temps Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres, & l'un des 40 de l'Académie Françoiſe.

qui descend des grandeurs entiéres à leurs différences qu'on suppose infiniment-petites ; l'autre est le calcul *intégral*, qui remonte de ces infiniment-petits aux grandeurs dont ils sont les différences. Le premier de ces calculs décompose, en quelque sorte, les grandeurs ; le second les rétablit dans leur *intégrité* ; & c'est pour cela qu'on l'appelle *intégral*.

L'invention de ces deux calculs est duë aux méditations profondes des Modernes. Peut-être que les Anciens eurent quelque notion du calcul différentiel, lorsqu'ils considérerent le cercle comme un polygone dont les côtés sont plus petits qu'aucune grandeur qui puisse être assignée. Mais outre que cette notion n'étoit point développée, il est certain qu'on ne voit rien, dans l'ancienne Géométrie, qui ait rapport aux différences secondes, troisiémes, &c. c'est-à-dire aux divers

ordres d'infiniment-petits, dont la Théorie fait aujourd'hui une portion si considérable de la science des Géomètres.

Quant au calcul intégral, c'est absolument & dans toutes ses parties, un fruit du dernier siécle. Il a la même époque que le calcul différentiel : les inventeurs de l'un étoient trop curieux & trop appliqués pour ne pas découvrir l'autre. Après avoir trouvé les grandeurs infiniment-petites qui sont les différences des grandeurs finies, il étoit naturel qu'ils essayassent de retrouver, par le moyen des grandeurs infiniment-petites, les entiers finis dont ces grandeurs sont les élémens.

Mais qui furent-ils ces inventeurs de tout le calcul infinitésimal ? c'est une question qui partage encore l'Angleterre & l'Allemagne. Les Anglois attribuent ce calcul à M. Newton; les Allemands

à M. Leibnitz ; le reſte du monde littéraire voudroit le donner à l'un & à l'autre , parce que tous les deux méritent également la gloire d'une ſi belle découverte.

Pour nous autres François, ſimples ſpectateurs dans le démêlé, nous nous ſommes contentés d'accueillir le calcul de l'infini , de l'apprendre, de le mettre en œuvre. Nous avons l'*Analyſe des infiniment-petits* du Marquis de l'Hôpital : ouvrage admiré des Sçavans, mais borné au calcul différentiel dont il n'épuiſe pas même tous les uſages : ouvrage d'ailleurs dont il faut partager la gloire avec le Corps Germanique. Le célèbre Jean Bernoulli, Profeſſeur à Bâle, prétend dans le 4e vol. de ſes Œuvres , que l'*Analyſe des infiniment-petits eſt plus à lui qu'à M. de l'Hôpital* ; & il ſemble que, quand un Géomètre de ce mérite revendique hautement quelque portion

d'héritage dans l'empire de la Géométrie, on ne peut se défendre de la lui adjuger.

M. De Crouzas a fait un long Commentaire sur l'Analyse des infiniment-petits : entreprise assez inutile, & peut-être plus capable d'embarrasser un Lecteur attentif que de le soulager. Au lieu de remanier cette Analyse, il auroit fallu la completter en y ajoûtant ce qui lui manque, & en donnant de suite toute la Théorie du calcul intégral. Personne, jusqu'à M. De Bougainville, n'est entré dans cette carrière, ou plutôt personne ne l'a fournie dans toute son étendue. Le P. Reyneau de l'Oratoire, publia bien en 1708. un Traité élémentaire sur le calcul intégral : c'est ce qui compose la 3e Partie de son 8e Livre de l'Analyse démontrée ; mais cet Ouvrage ne comprend que les méthodes connues en ce temps-là ; & d'ail-

leurs il n'eſt pas exempt de fautes.

Pluſieurs Géomètres ont donné, dans leurs Livres, & dans les Recueil des Académies, un grand nombre d'excellens morceaux ſur le même calcul; mais ce ſont des richeſſes diſperſées, & par conſéquent comme perdues à l'égard des Elèves de la haute Géométrie; la plûpart d'entr'eux n'ont ni le temps ni l'induſtrie de fouiller dans tous ces tréſors Littéraires, & d'en ſéparer les piéces qui intéreſſent leur goût & leurs études. Depuis peu d'années, une célèbre Italienne, nommée Mlle Agneſi, a mis au jour des *Inſtitutions analytiques*, où la partie qui concerne le calcul intégral eſt traitée, dit-on, avec beaucoup d'ordre & de clarté; mais cela ne forme point un ouvrage complet; *& l'on peut encore regarder le Livre de M. le Marquis de l'Hôpital comme la pre-*

miére moitié d'un grand tout, qui en attend une ſeconde.

C'eſt M. De Bougainville lui-même qui s'explique ainſi dans la Préface courte, ſimple & bien écrite, qu'on voit à la tête de ſon Livre. Seul, & dans un âge où les autres n'en ſont d'ordinaire qu'aux élémens de la Géométrie, il s'eſt trouvé en état, non-ſeulement de ſaiſir toutes les méthodes du calcul intégral; mais de les raſſembler en un corps d'ouvrage; d'y mettre l'ordre qu'exige l'enchaînement des matières; de répandre des jours ſur une multitude de vérités confuſes; de donner, en un mot, un Traité qui ne laiſſe preſque plus rien à déſirer en ce genre.

Ce Traité comprend deux parties. Dans la premiére, qui eſt celle dont nous rendons compte actuellement, l'Auteur donne les régles du calcul intégral des différentielles, qui n'ont, dans leur ex-

preſſion, qu'une ſeule variable avec des conſtantes quelconques.* Dans la ſeconde partie, qui paroîtra inceſſamment, M. De Bougainville expliquera les régles du calcul intégral des quantités ou des équations différentielles qui renferment deux, trois, ou en général pluſieurs variables ; il y embraſſera auſſi le calcul intégral des ſecondes, troiſiémes &c. différen-

---

*On appelle quantités *variables* celles qui augmentent ou diminuent continuellement, & il eſt d'uſage d'exprimer ces *quantités* par les dernières lettres de l'Alphabet, *z*, *y*, *x*, *u*, &c. On appelle quantités *conſtantes* celles qui n'augmentent ni ne diminuent, qui demeurent toujours les mêmes tandis que les autres changent : on exprime ces quantités par les premières lettres de l'alphabet *a*, *b*, *c*, *d*, &c. A l'égard des *différences* on ſe ſert de la lettre *d* pour les marquer ; ainſi *dx* eſt la différence de la quantité *variable x*.

ces. * Et si le public paroît le desirer, il est prêt d'ajoûter une 3e partie qui contiendroit l'application du calcul intégral aux plus beaux problêmes de Géométrie, d'Astronomie, de Méchanique & de Physique. Tout ceci prouve que l'Auteur a pris son sujet bien en grand; qu'il s'est rendu maître de tout ce calcul qui suppose tant de connoissances préliminaires. Pour lire seulement cet ouvrage, il faut sçavoir la Géométrie, l'Algebre, le calcul différentiel : quelles études n'ont point été nécessaires pour le composer !

Avant que d'entrer en matière,

---

* Les *secondes*, *troisiémes* &c. différences, sont divers ordres de différences qu'on imagine, & sur lesquels on opere comme sur les différences premières. Les différences secondes sont aux différences premières, ce que celles-ci sont aux quantités variables; les différences troisièmes sont de même à l'égard des secondes, &c.

M. De Bougainville place une Introduction qui a pour objet deux choses, la première de suppléer le calcul différentiel des quantités Logarithmiques & exponentielles : calcul qui manque au Traité de M. le Marquis de l'Hôpital ; la seconde, d'exposer & démontrer quelques propositions sur les sinus, co-sinus, tangentes, sécantes, & sur les imaginaires : le tout distribué en six Chapitres, où l'on remarque toute la clarté dont ces matières sont susceptibles.

Il ne faut pourtant pas s'attendre à ne point travailler avec l'Auteur. Quand il a donné quelques définitions, quelques notions élémentaires, il suppose qu'on est en état de le suivre, il entre dans la profondeur du calcul ; par exemple, après une explication fort nette de la nature des Logarithmes, il indique la manière de trouver le Logarithme au moins

approché d'un nombre quelconque qui ne se trouve pas dans la progression Géométrique correspondante. * Il fait appercevoir l'esprit, l'art, l'utilité, les diverses constructions des tables de Logarithmes ; il applique la Théorie générale de cette belle invention à la courbe Logarithmique, dont il démontre l'équation & les principales propriétés : tout ceci en cinq ou six pages, qui préparent tellement le calcul différentiel des Logarithmes, qu'une seule régle suffit pour le faire bien entendre.

C'est la même méthode dans tout le reste de l'Introduction. Quel-

* En cet endroit du Volume (p. 6.) il s'est glissé une faute qui pourroit arrêter les Lecteurs : elle est corrigée à la tête du livre. C'est peut-être la seule qui se soit glissée dans cette édition, pour laquelle les Sieurs Guerin & Delatour méritent aussi bien des éloges.

ques préliminaires applaniſſent les voies, & des détails fort précis achevent d'inſtruire le Lecteur. On remarque, ſur le calcul des quantités exponentielles, que M. De Bougainville recueille tout ce qu'en a écrit de mieux M. Jean Bernoulli, dans le premier volume de ſes Œuvres : en quelques endroits, notre Auteur ſe contente de le traduire ; ce qu'il ne fait pourtant point ſans répandre quelques nouveaux degrés de lumière ſur toute cette doctrine. Il en eſt à peu près de même d'un cas particulier où ſe rencontrent nos deux ſçavans Géomètres : c'eſt la réfutation d'une fauſſeté avancée par M. Stône dès la première page de ſon Livre (publié en 1730.) ſur le calcul différentiel & intégral. Il prétend qu'*on ne peut trouver les intégrales exprimées par des fractions & par des quantités ſourdes, qu'en faiſant diſparoître dans les unes leur*

dénominateur complexe, *& dans les autres leur ſigne radical : ce qui ſe fait par le moyen d'une ſérie infinie.* M. Bernoulli, faiſant l'examen de ce Livre en 1735, ne laiſſa point paſſer le faux principe qu'on vient de lire ; il montra que, ſans recourir à des ſéries infinies, les quantités dont parle cet Auteur, ſont intégrables : on peut voir la page 172 du 4e Vol. de l'illuſtre Profeſſeur de Bâle.

M. De Bougainville, dans ſa Préface, renouvelle la même accuſation contre Stône ; il traite ſa propoſition d'*évidemment fauſſe* : ce qu'il démontre par une raiſon plus développée que n'eſt celle de M. Bernoulli ; puis il ajoûte cette réflexion ſur l'abus des ſéries : » La » Théorie des ſuites eſt importan- » te, utile, néceſſaire même en » certains cas. Elle a précédé la dé- » couverte des nouveaux calculs, » qui ne peuvent s'en paſſer quel-

» quefois ; & c'eſt le ſupplément
» le plus heureux que l'on ait trou-
» vé à l'imperfection des métho-
» des. Mais le calcul des ſuites ne
» donnant que par approximation
» les valeurs cherchées ; & d'ail-
» leurs étant long, pénible, &
» quelquefois fautif dans la prati-
» que, il me ſemble qu'on ne doit
» l'employer qu'avec beaucoup de
» réſerve & de précaution. « Vers la fin de l'ouvrage, il ſe trouve un Chapitre entier qui explique le bon emploi des *ſéries*, c'eſt-à-dire leurs uſages légitimes pour trouver les diviſeurs approchés des quantités qu'on ne peut diviſer exactement ; pour obtenir par approximation les racines des quantités qui n'en ont point d'exactes ; pour réſoudre quelques problêmes du calcul intégral, &c.

C'eſt ce calcul qui forme la partie eſſentielle du Livre que nous analyſons. Les avantages de ce cal-

cul ſont bien connus ; ils conſiſtent à faire découvrir les rectifications des courbes, leurs quadratures ; la nature des ſolides, formés par la révolution des courbes autour d'une ligne droite ; la meſure des ſurfaces courbes de ces ſolides ; les centres de peſanteur de ces courbes, &c. Nous voulons dire que, quand on a trouvé, par le calcul différentiel, les élémens des courbes, & qu'au moyen du calcul intégral on eſt parvenu à découvrir les intégrales de ces élémens ; alors on a la rectification des courbes, leur quadrature, la ſolidité des corps qui ſe forment par leur révolution, &c. d'où il eſt aiſé de conclure, ainſi que l'a remarqué le P. Reyneau, que la réſolution des principaux problêmes ſur les courbes, commence par le calcul différentiel, & ſe conſomme par le calcul intégral.

M. De Bougainville prend d'a-

bord ce calcul par ſes rapports, les plus ſimples : il en donne la régle fondamentale avec une clarté dont tout le monde peut être juge : nous tranſcrivons ce morceau * à cauſe de la facilité de l'objet, & des expreſſions qui l'énoncent.

» Quand on a, *dit l'Auteur*, une » differentielle incompléxe qui n'a » qu'une changeante *x*, multipliée » ou diviſée par des conſtantes quel- » conques ; voici ce que l'on doit » pratiquer pour en avoir l'inté- » grale. Il faut 1°. effacer *dx* ; » 2°. augmenter d'une unité l'ex-

* Pour bien juger de la clarté & de la préciſion du morceau que nous tranſcrivons, il faudroit le comparer avec la manière dont d'autres Géomètres ont énoncé la même régle : nous pouvons du moins aſſurer qu'elle eſt moins bien dans l'Ouvrage du P. Reyneau : on peut conſulter la page 716 de ſon *Analyſe démontrée*.

» poſant

» posant de la changeante ; 3°. di-
» viser le tout ainsi préparé, par
» cet exposant augmenté de l'uni-
» té. Cette opération donnera
» l'intégrale cherchée. (Exemple)
» Je suppose qu'on ait à intégrer
» $ax^m dx$ (a est une constante
» quelconque, & m est un ex-
» posant quelconque.) Suivant la
» régle précédente j'efface dx;
» j'augmente l'exposant m d'une
» unité : ce qui donne ax^{m+1};
» je divise par $m+1$, j'ai $\frac{ax^{m+1}}{m+1}$
» C'est l'intégrale cherchée. (Dé-
» monstration.) Je prends, sui-
» vant les régles du calcul diffé-
» rentiel, la différence de $\frac{ax^{m+1}}{m+1}$;
» cette différence est $\frac{(m+1)\, ax^{m+1-1}\, dx}{m+1} = ax^m dx$. Donc &c.
« Cela signifie que le calcul différentiel est la preuve du calcul intégral ; c'est-à-dire, que, quand on a trouvé une

intégrale, & qu'en la différentiant, on retrouve la différentielle qui étoit en queſtion, il faut néceſſairement regarder l'intégrale comme bien trouvée, & l'opération comme bien faite.

Il nous feroit très-agréable de ſuivre M. De Bougainville dans tout le détail de ſon livre; c'eſt-à-dire, de mettre ſous les yeux du public les méthodes qu'il préſente pour l'intégration des différentielles plus compoſées; pour les transformations qui ſervent à intégrer ces différentielles; pour l'intégration des différentielles binomes & trinomes; des fractions rationelles, des différentielles qui ſe rapportent à la rectification de diverſes courbes; des différentielles qui renferment des logarithmes & des exponentielles; des différentielles affectées de pluſieurs ſignes d'intégration, &c. Chacune de ces matières & quel-

ques autres non moins importantes, ſont développées avec beaucoup de ſoin, d'intelligence & de dextérité. Mais que pourrions-nous dire qui répondît au mérite de l'Ouvrage? Invitons plutôt nos Lecteurs à lire le rapport qui en a été fait à l'Académie Royale des Sciences : Rapport qu'on voit à la tête de ce Volume; c'eſt une Analyſe raiſonnée du Traité de M. Bougainville, & l'éloge complet de ſes travaux. » Cet Ou-
» vrage, *concluent les Académi-*
» *ciens-Commiſſaires*, nous paroît
» remplir le deſir où étoient les
» Géomètres depuis long-temps
» d'avoir un Traité ſur le calcul
» intégral, qui renfermât & expli-
» quât clairement tout ce qui a
» été fait ſur cette matière, &
» qu'on ne pouvoit juſqu'ici ſe
» rendre familier, qu'en recher-
» chant avec beaucoup de peine
» différens morceaux épars dans

» un grand nombre d'Ouvrages ;
» & ſouvent même difficiles à
» entendre par le détail dans le-
» quel les Auteurs ſont entrés.
» M. De Bougainville ſupplée à ce
» que ces Auteurs n'ont point fait ;
» & joint à cet avantage celui de
» préſenter dans un même corps, &
» ſous un même point de vuë, tous
» les principes & toutes les mé-
» thodes du calcul intégral ; de
» faire ſentir l'eſprit & l'art de
» ces Méthodes, & de les détail-
» ler avec beaucoup d'ordre, d'in-
» telligence & de clarté. Nous ne
» doutons point que la ſeconde
» partie, à laquelle nous ſçavons
» que l'Auteur travaille aſſiduë-
» ment, ne ſoit attendue avec beau-
» coup d'impatience par tous les
» Lecteurs de celle-ci qui nous
» paroît très-digne de l'approba-
» tion de l'Académie, &c.

ARTICLE VII.

PLAN D'UNE GRAMMAIRE Hébraïque (en François) *raisonnée & comparée avec ses Dialectes l'Arabe & le Syriaque.* *

CEux qui cultivent la Langue sainte, desirent depuis longtemps une nouvelle Méthode Hébraïque moins imparfaite que celles qui ont paru jusqu'ici. Ils se plaignent, presque tout d'une voix, qu'il n'y en a aucune de complette, quoique la plûpart soient très-longues;

* Ce Plan est du R. P. Olivier, Prêtre de l'Oratoire, qui nous donna, au mois de Mai dernier, une *lettre* sçavante & bien écrite *sur l'utilité de la Langue Hébraïque par rapport aux Belles-Lettres.*

aucune qui ſoit aiſée, quoique l'Hébreu réduit à ſes juſtes principes ſoit de toutes les Langues la plus facile ; aucune qui ſoit méthodique, quoique la Langue Hébraïque ſoit, en un ſens, la ſimplicité & la clarté même. S'il y a une eſpèce de témérité à promettre au public de remplir enfin entièrement ſes vœux, il n'y en a pas, du moins, à l'aſſurer qu'on fait ſon poſſible pour y réuſſir. Pour cet effet, voici ce qu'on s'eſt propoſé.

1° De traiter en François tout ce qui concerne la Langue Hébraïque avec le même ordre, & avec la même clarté que l'ont pratiqué de ſçavans hommes à l'égard des Langues Grecque, Latine, &c.

2° D'éviter les défauts les plus conſidérables qu'on a reprochés juſqu'ici à la plûpart des Grammaires Hébraïques, où l'on ne trouve ordinairement, ni clarté,

ni méthode, ni raiſons d'analogie.

3° De joindre par-tout la critique & le raiſonnement aux régles & aux préceptes, afin que l'eſprit ſoit plus ſatisfait & la mémoire moins ſurchargée.

La façon dont on a cru devoir s'y prendre pour exécuter ce plan, a été de remonter à l'origine des choſes, & d'examiner l'Hébreu principalement à ſa ſource.

En conſéquence, comme la Langue Hébraïque a ſes plus intimes rapports avec les principales Langues Orientales, telles que l'Arabe & le Syriaque, & que les Sçavans conviennent qu'on ne peut entendre parfaitement l'Hébreu ſans la connoiſſance de ces Langues, qui en ſont comme les dialectes, on a joint une Grammaire Arabe & une Syriaque à la Grammaire Hébraïque. Ainſi, c'eſt une Grammaire qui en comprend trois; ou,

ſi l'on veut, c'eſt une Grammaire Hébraïque complette ou preſque complette, un arbre avec ſes branches, un corps avec ſes membres.

Pour éviter la confuſion, on a rangé l'Hébreu, l'Arabe & le Syriaque, ſur trois colonnes dans la même page, l'Hébreu au milieu; & on s'eſt ſervi, autant qu'il a été poſſible, des mêmes exemples qu'on a mis en parallèle, afin qu'on vît plus ſenſiblement le rapport des trois Langues, ou plutôt de l'Hébreu avec ſes dialectes.

En faveur de ceux qui croiroient n'avoir pas aſſez de temps, de mémoire ou de patience pour étudier à la fois les trois Langues, on a dreſſé la Grammaire Hébraïque, de façon qu'on peut l'apprendre aiſément ſeule & indépendamment des autres. Il en eſt de même des Grammaires Syriaque & Arabe, où l'on a auſſi fait en ſorte de

mettre tout l'ordre & toute la clarté poſſible. On a encore tâché de dreſſer la Grammaire Hébraïque, de façon qu'on puiſſe lire & entendre aiſément l'Hébreu, ſoit avec les points, ſoit ſans points, & de pratiquer auſſi la même choſe à l'égard de l'Arabe & du Syriaque, en ſe conformant cependant en tout à la façon d'écrire la plus générale & la plus autentique.

On a cru devoir partager tout l'Ouvrage en 3 vol. *in*-4°. en ſorte que le premier comprenne les Avertiſſemens, les Préfaces & les Diſſertations. Le ſecond, les Déclinaiſons des Noms, des Pronoms, & les Conjugaiſons des Verbes. Le troiſiéme, les Syntaxes des trois Langues.

Les matiéres qu'on eſſaie de traiter avec plus de ſoin dans les différentes Préfaces ſont celles-ci.

1° L'antiquité de la Langue Hébraïque.

2° Son utilité.

3° Sa beauté & sa facilité.

A l'égard de l'utilité, on tâche de faire voir qu'elle est non-seulement utile à un Théologien, pour bien entendre l'Ecriture, mais qu'elle n'est guères moins utile à un homme de Lettres pour sçavoir l'origine des peuples, des langues, des arts, des sciences, des coûtumes, de la fable, de l'idolâtrie même, & généralement de tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus intéressant dans l'Antiquité.

A l'égard de l'antiquité, on examine si c'est la langue la plus ancienne qu'on connoisse, si elle l'est plus que l'Arabe, que le Syriaqué, que le Chinois même, &c. On tâche en même temps de remonter à l'origine de l'Ecriture, & de prouver que les caractères Hébreux primitifs, (autrement Samaritains) sont de tous les caractères

connus les plus anciens. On tâche pareillement de remonter à l'origine des points Hébreux, d'en fixer les différentes époques, & d'en développer ensuite l'analogie & le méchanisme.

On essaie après cela de rappeller la vraie & ancienne prononciation de l'Hébreu, & d'en faire voir l'utilité. On parle aussi de la prononciation des Juifs modernes & de celle de quelques nouveaux Hébraïsans qui lisent sans points, à la tête desquels on met communément M. Masclef ; & l'on traite de la meilleure façon d'apprendre l'Hébreu, sans points ou avec des points.

A l'égard de la beauté de la Langue Hébraïque, on fait voir que réduite à ses justes principes, c'est la plus simple dans la diction, la plus douce dans la prononciation, la plus courte & la plus vive dans l'expression, la plus riche & la

plus sublime dans les images & dans les comparaisons.

On fait voir ensuite qu'on peut l'apprendre, comme on apprend toute autre langue, sans sçavoir même ni Latin, ni Grec, & l'on va jusqu'à exhorter les personnes de tout sexe & de tout rang à apprendre la Langue sainte, comme la plus utile de toutes, la plus facile en un sens & la plus agréable.

Enfin on indique les meilleures sources où l'on peut puiser la connoissance de l'Hébreu, c'est-à-dire, les meilleurs Mss. & les meilleures Editions, sans oublier le fameux Pentateuque Samaritain, dont on donne une idée ; ainsi que des secours qu'on en peut tirer à l'aide d'une sage Critique. On finit par établir l'autenticité & la sincérité du Texte Hébreu.

Dans les Préfaces des Grammaires Arabe & Syriaque, on s'attache à faire voir l'utilité qui

résulte de ces langues par rapport à la connoissance même de l'Hébreu, à l'intelligence de l'Ecriture, de la Théologie, à la connoissance de l'histoire, des arts, des sciences, &c. On traite aussi des points Arabes & Syriaques, de leur origine, de leur analogie, de leur méchanique, du rapport plus ou moins grand qu'ils ont avec le fond même de la Grammaire & avec les points Hébreux.

On parle aussi des révolutions arrivées à ces deux langues, à l'Arabe sur-tout, & on examine quelles sont les meilleures sources pour la connoissance de l'Arabe & du Syriaque : ce qui donne occasion de parler des meilleurs Ecrivains en ces deux langues, & qu'on peut lire avec le plus de fruit & d'agrément. On tâche aussi de faire voir sensiblement comment ces langues sont nées de l'Hébreu, & on finit par donner une

idée de la Poëſie des Hébreux & des Arabes.

On donne à la fin une Traduction complette en François du fameux Livre d'Elias-Levita, intulé *Maſoreth-Hammaſoreth*, écrit en Hébreu de Rabbin ; cet Ouvrage étant le plus propre à développer en un ſens le Méchaniſme de la Langue Hébraïque, ainſi que des points Hébreux dont Elias-Levita paroît avoir ſeul entrevu l'origine & l'analogie.

ARTICLE VIII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature, tirés des Regiſtres de cette Académie depuis l'année M. DCC. XLIV. juſques & compris l'année M. DCC. XLVI. Tome XVIII. A Paris, de l'Imprimerie Royale, M. DCC. LIII. *Suite de l'Article CXXXVI. au mois de Novembre 1754.*

IL y a, dans ce volume de l'Académie, ſix Mémoires qui occupent près de trois cents pages. Le premier eſt la ſuite de deux longues Diſſertations, compoſées par M. De la Barre, *pour ſervir à l'Hiſtoire de la Religion des Grecs.* On a ces deux Diſſertations dans

le XVI. Tome de l'Académie, & nous croyons en avoir rendu un compte aſſez exact au mois de Juillet 1752.

L'objet de l'Auteur, en général, eſt de chercher l'ancienne Religion des Grecs dans Héſiode & dans Homère ; dans Héſiode ſurtout : ce qui l'engage d'abord à prouver qu'Héſiode eſt l'Auteur de la Théogonie, & qu'il n'y a nulle raiſon de croire que des Ecrivains plus anciens qu'Homère & qu'Héſiode ayent parlé de la Religion de la Grèce autrement qu'eux. Ces deux Articles ſont très-développés dans la première Diſſertation de l'Académicien. Il paſſe enſuite à l'examen des divers ſyſtêmes, par leſquels on a tâché d'expliquer les anciennes fables. Il réfute ces ſyſtêmes, ſur-tout l'opinion qui regarde les Dieux du Paganiſme, comme ayant été originairement des hommes : c'eſt

le ſujet de la ſeconde Diſſertation ; & tout ceci ne forme encore, pour ainſi dire, que le prélude, que les préliminaires de la queſtion principale. Il s'agit, pour cette queſtion, d'expliquer toute la Théogonie d'Héſiode : entrepriſe qui auroit pû faire naître une longue ſuite de Mémoires, mais la mort a interrompu les travaux de l'Auteur, & nous n'avons que le commencement de l'Ouvrage, dans ce XVIII. Tome de l'Académie.

M. De la Barre ne laiſſe pas d'y développer tout le plan d'Héſiode. Selon l'Académicien, ce Poëte parle, dans ſa Théogonie, des trois Religions ſucceſſives des Grecs ; de la premiére & de la plus ancienne qui rendoit des hommages au ciel, à la terre & à leurs enfans ; de la ſeconde, qui mettoit Saturne à la tête de tous les Dieux ; de la troiſiéme, qui regardoit Jupiter comme le vainqueur

& le ſucceſſeur de Saturne. Dans le premier état, la Religion put conſerver des traces de la tradition primitive, fondée ſur les Livres ſaints ; dans le ſecond état, les Grecs perdirent de vuë, en quelque ſorte, le ſuprême Auteur de tout; ils adorerent le Soleil, la Lune, les Planettes, &c. dans le troiſiéme, ils s'égarerent encore plus, recevant, avec le culte de Jupiter, celui d'une multitude de Divinités étrangères. Ainſi l'Idolatrie alla par degrés ; & l'on prétend, encore une fois, qu'Héſiode inſinue tout cela. C'eſt à découvrir les nuances de cette doctrine, que M. De la Barre s'applique : travail long, & difficile. Ce ſeroit bien autre choſe ſi l'Auteur avoit aſſez vécu pour diſcuter chacune des générations de la Théogonie ; & remarquons que la plûpart des belles images répandues dans ce Poëme, ſont en pure perte pour un Ouvra-

ge tel que celui-ci. Dans Héſiode, » les Muſes ſçavent les choſes paſ- » ſées, préſentes & futures ; les » Graces aſſiſes auprès d'elles chan- » tent les loix & les mœurs des » Immortels ; Apollon donne des » Muſiciens à la terre, & Jupiter » lui donne des Rois ; les Parques » diſtribuent le bien & le mal aux » hommes ; le Styx engendre la » Victoire & la Force, compagnes » inſéparables du trône de Jupi- » ter ; la nuit & le jour occupent » ſucceſſivement la terre ; toujours » ils ſe pourſuivent, jamais ils ne » ſe rencontrent ; le ſommeil & la » mort, enfans de la nuit, ne re- » çoivent point les rayons du ſoleil. » Le premier eſt agréable aux » mortels, il répand ſa douceur » par-tout ; l'autre a un cœur de » fer, une ame de bronze, il dom- » pte tout ce qu'il ſaiſit, &c.« Tou- tes ces grandes idées ſont comme étrangéres au deſſein de M. De

la Barre ; il eſt obligé de s'attacher aux Généalogies, c'eſt-à-dire aux extravagances d'Héſiode : mais au milieu de ces folies, il démêle les divers états de l'ancien culte des Grecs ; matière peu débrouillée juſqu'ici, & toute propre à faire connoître la grande érudition de l'Académicien.

Nous ne devons pas omettre un morceau de conſéquence. *Les anciens Grecs furent-ils, à proprement parler, des Athées?* C'eſt la queſtion que l'Auteur ſe propoſe, & il l'étend aux Philoſophes de la même nation : „ On „ ſçait, *dit M. De la Barre*, que „ pluſieurs Sçavans n'ont pas fait „ difficulté de les mettre au nom„ bre des Athées ; & j'avoue d'a„ bord que, dans ce qu'ils en ont „ dit, il y a des conſidérations ca„ pables de faire impreſſion, tant „ qu'elles ne ſont point approfon„ dies ; mais après tout il me ſem-

„ ble qu'il n'eſt pas auſſi mal-aiſé „ qu'on l'a cru, de juſtifier ces Anciens du reproche d'Athéiſme, „ & de faire voir qu'ils étoient „ bien éloignés de penſer comme „ Spinoſa, auquel on les a com„ parés. " La ſuite eſt une diſcuſſion des ſentimens de Thalès, d'Anaxagore, de Pythagore : diſcuſſion qui fait voir que ces Philoſophes reconnurent un Dieu ſuprême & intelligent. La queſtion n'eſt pas traitée ici en plein ; ce n'eſt qu'une digreſſion : mais on ſçaura toujours gré à l'Académicien de ſes obſervations & de ſon zèle à venger l'antiquité ſur un point de cette importance.

Le ſecond Mémoire a pour Auteur M. De Bougainville, aujourd'hui Secrétaire perpétuel de l'Académie. Il y examine trois *queſtions concernant les Miniſtres des Dieux à Athènes.*

Premiére queſtion. *La dignité*

Sacerdotale étoit-elle incompatible avec des fonctions d'un autre genre ? M. De Bougainville distingue les professions utiles, des charges honorables ; & il croit que les Ministres des Dieux à Athènes étoient exclus des premiéres ; mais qu'ils pouvoient posséder les secondes, celles même d'Archonte & de Général d'Armée.

Seconde question. *Les Prêtres avoient-ils des revenus attachés à leurs places ; & l'administration de ceux des Temples leur étoit-elle confiée ?* Cette question a deux parties, & sur la premiére, l'Auteur prend l'affirmative. Il y avoit des revenus attachés aux fonctions des Prêtres : revenus qui n'étoient néanmoins qu'*un honoraire proportionné à l'importance des emplois. Il est à présumer que cet honoraire se prélevoit sur les revenus des Temples*, c'est-à-dire sur le produit des terres consacrées

aux Divinités ; ſur les amendes auxquelles on condamnoit les particuliers ; ſur les donations faites aux Temples, &c. Mais pour le ſecond membre de la queſtion, M. De Bougainville le traite bien différemment du premier ; il nie abſolument que l'adminiſtration des biens ſacrés fût confiée aux Prêtres ; qu'ils en fuſſent même les dépoſitaires & les gardiens.

Troiſième queſtion. *Les Miniſtres des Dieux formoient-ils dans l'Etat un corps particulier diſtingué des autres corps, ayant un Tribunal & une Juriſdiction ſur les choſes qui intéreſſoient le culte des Dieux?* La réponſe à cette queſtion eſt totalement négative. *A Rome les Prêtres formoient un corps diſtingué qui avoit à ſa tête un ſouverain Pontife ; & cette dignité donnoit à celui qui la poſſedoit, un pouvoir preſque ſans bornes.* A Athènes & dans le reſte de la

Gréce, les Miniſtres des Dieux ne compoſoient point un ordre diſtinct & ſéparé des autres ordres de l'Etat ; ils ne prononçoient point non plus ſur les matières de Religion. Ces matières étoient jugées ſouverainement par les Héliaſtes ou par le peuple ; dans les cas qui intéreſſoient les myſtères d'Eleuſis, par le Sénat ; dans les objets de légère conſéquence, par les Eumolpides. Tout ceci eſt diſcuté ſçavamment par M. De Bougainville qui répand d'ailleurs beaucoup de grace & d'élégance dans tout ſon Mémoire *. Nous oſons néan-

* M. De B. mérite auſſi des éloges diſtingués pour ſon attention à bien citer. Nous avons vérifié la plûpart de ſes citations qui ſe ſont trouvées très-juſtes. Il diſcute, vers la fin de ſon Mémoire, une objection qu'on lui avoit faite touchant le droit des Eumolpides, à l'égard des cauſes de Religion. Ce qu'il dit ſur ce ſujet, eſt très-bien : Il auroit

moins

moins proposer quelques doutes qui ne sont peut-être pas de vraies difficultés.

1° Sur ce qu'on nous dit ici que les Ministres des Dieux étoient exclus des professions utiles & lucratives ; mais qu'ils pouvoient posséder les emplois honorables, les premiéres dignités de l'Etat ; nous demandons si le Sacerdoce se trouvant réuni sur la tête des Magistrats, des Généraux d'Armée, des Archontes, c'étoit un empêchement pour percevoir les revenus destinés à ces grandes charges. Qu'un Juge de l'Aréopage, par exemple, se trouvât Prêtre des Dieux, étoit-il, par cette raison, privé des émolumens de la Magistrature ? S'il les percevoit, voilà

---

pû confirmer son opinion d'un mot d'Ulpien, qui dit que les Eumolpides jugeoient souvent ces causes : ce qui montre qu'ils ne les jugeoient pas toujours.

le Sacerdoce compatible avec des professions *utiles* & *honorables* en même temps. Diroit-on que les Juges n'avoient point d'appointemens à Athènes ? cette opinion seroit aussi difficile à prouver que facile à réfuter. Ne lit-on pas, dans le Scholiaste sur les Guespes d'Aristophane (vers. 693) que le Questeur public appellé *Colacrète* payoit les appointemens ou les honoraires des Juges ? Concluons : Quand M. De Bougainville nous dit que le Sacerdoce *étoit incompatible avec les professions utiles & lucratives* ; il entend peut-être les professions méchaniques, celles par exemple, de Laboureur & d'Artisan. Si c'étoit sa pensée, elle seroit toute conforme au témoignage d'Aristote liv. 6. des Politiques.

2° On assure, dans ce Mémoire, que l'administration & la garde des biens sacrés n'étoit point con-

fiée aux Miniſtres des Dieux : ſur quoi nous faiſons une obſervation très-ſimple : ce *Colacrète* dont nous venons de parler, étoit en même temps garde du Tréſor public & garde du Tréſor des Dieux. Or il paroît évidemment, par le Scholiaſte ſur les Gueſpes, & par la note de Florent Chrétien ſur la même Comédie, que ce *Colacrète* étoit un Prêtre. Son nom même marque cette qualité, puiſqu'il eſt compoſé de deux mots qui joints enſemble ſignifient le droit de vivre du reſte des victimes. Il s'enſuivroit de cette obſervation, ſi elle étoit fondée, que non-ſeulement la garde des biens ſacrés n'eût pas été interdite aux Prêtres, mais que les Prêtres auroient même joint la garde des revenus publics à celle des tréſors conſacrés aux Dieux. Si nous ne parlons ici que de la garde de ces biens tant ſacrés que profanes, ce

n'eſt pas qu'on ne doive y comprendre auſſi leur adminiſtration; puiſque le *Colacrète*, ainſi qu'on l'a vû plus haut, payoit les appointemens des Juges : raiſon naturelle de croire qu'il faiſoit la même choſe à l'égard des Prêtres.

3.° On prétend que les Miniſtres de la Religion Grecque n'avoient aucune ſorte de juriſdiction ſur les choſes qui concernoient le culte des Dieux. Ceci demande quelque modification, ſuppoſé qu'on regarde l'ouvrage de Platon ſur les Loix, comme pouvant faire foi en matière de faits hiſtoriques ; & il ſemble que M. De Bougainville l'enviſage ſous ce point de vuë, puiſqu'il ſe ſert du ſixiéme livre des Loix pour prouver que *les revenus, ſoit en nature, ſoit en argent, ſe recueilloient avec ſoin, & ſe conſervoient pour les uſages ſacrés*. Or Platon, dans ſon douziéme livre, dit que, quand il eſt

queſtion des Etrangers qui viennent voir les Fêtes d'Athènes, & y prendre les leçons des Muſes, les Prêtres doivent avoir ſoin d'eux, & juger les procès qui pourroient naître entre eux ou avec les citoyens, pourvû que l'objet de la conteſtation n'allât pas au-delà de 500 dragmes. On ne peut douter que ces Etrangers ne fuſſent regardés comme étant ſous la protection des Dieux, puiſqu'on les logeoit près des Temples, & que les Prêtres étoient chargés de toute leur conduite : par cette raiſon, leurs cauſes étoient du nombre de celles qu'on eſtimoit ſacrées; & voilà les Prêtres qui en connoiſſent juſqu'à la concurrence de 500 drachmes. Encore une fois, ſi Platon ne fait pas là un ſimple projet, s'il ne ſe borne pas à dreſſer un plan de gouvernement, il faudra reconnoître que les Prêtres de la Grèce n'étoient pas privés de

toute juriſdiction ſur les choſes qui intéreſſoient le culte des Dieux.

Le troiſiéme Mémoire a pour titre, *Obſervations générales ſur l'étude de la Philoſophie Ancienne* ; & l'Auteur eſt M. Fréret. Croiroit-on que cet Académicien a voulu prendre la défenſe des Anciens conſidérés comme Philoſophes, à-peu-près comme les Littérateurs du dernier ſiécle ſe firent les Apologiſtes des Anciens regardés comme Poëtes & comme Orateurs ? Il faut pourtant exclure du projet de M. F. l'admiration outrée & l'enthouſiaſme. Les anciens Philoſophes n'inſpirent point ces ſentimens ; ils ne parlent point autant à l'imagination de leurs partiſans, que les Poëtes & les Orateurs de Rome & d'Athènes intéreſſoient celle de leurs Diſciples modernes.

L'Auteur du Mémoire convient

même qu'il nous manque une infinité de ſecours pour bien juger de la doctrine Philoſophique de l'Antiquité ; que la méthode des habiles gens qui brillerent dans les diverſes écoles nous eſt preſque inconnue ; que les détails de leurs découvertes ſont répandus çà & là, & probablement mal rendus par les Auteurs qui en parlent. » Les » ſyſtêmes de ces Philoſophes, » *ajoûte-t-il*, ſont, pour nous, com» me ces ſtatues antiques dont il » ne reſte que des fragmens, & » dont nous ne pouvons former un » tout, ſans reſtituer les parties » qui nous manquent. Nous de» vons, je crois, la même juſtice » aux anciens Philoſophes qu'aux » anciens Sculpteurs : il faut juger » des parties que nous avons per» dues par celles que nous voyons » encore, penſer qu'elles répon» doient les unes aux autres, & » que leur aſſemblage formoit un

» tout qui n'étoit pas monſ-
» trueux. "

Du reſte on voit, dans tout le cours de ce Mémoire, les ſyſtêmes d'aujourd'hui remonter à deux ou trois mille ans d'antiquité ; on voit les germes de nos brillantes hypothéſes ſemés dans les ouvrages des Anciens ; quelquefois même les plus profonds myſtères de la Phyſique & de l'Aſtronomie dévoilés dans des temps & par des gens que nous n'honorons pas de notre eſtime. Il faudroit joindre la lecture de cette Diſſertation avec celle d'un autre livre donné, il y a plus de vingt ans, ſous le titre d'*Origine ancienne de la Phyſique nouvelle.* On en concluroit que les ſiécles qui cueillirent les fleurs de la Poëſie & de l'Eloquence, ne furent pas dénués des fruits de la vraie Philoſophie.

Le quatriéme Mémoire comprend des *Obſervations Hiſtoriques*

sur les Médailles & les Inscriptions de la ville de Sardes ancienne capitale de Lydie. Par M. l'Abbé Belley. Il y a bien des curiosités antiques dans ce morceau, & des réflexions bien touchantes sur l'état actuel d'une ville qui fut la capitale de Crésus ; &, depuis le Christianisme, une des sept Eglises fondées par l'Apôtre S. Jean. Sardes est aujourd'hui totalement déserte ; il n'y reste aucun habitant ni Chrétien ni Turc ; les édifices y tombent en ruines. On y voit pourtant encore de grandes colonnes entiéres & sur pied, d'autres renversées & brisées, les ruines d'un Palais, de l'Eglise Métropolitaine, & du Château décrit par Hérodote. Nous renvoyons à ce Mémoire qui n'est pas susceptible d'extrait ; parce qu'il présente un trop grand nombre de Médailles & d'Inscriptions.

Dans le XVI. vol. de l'Acadé-

mie on a un Mémoire de M. Melot *sur les révolutions du commerce des Isles Britanniques depuis son commencement jusqu'à l'expédition de Jules-César.* (Nous en avons rendu compte au mois de Juillet 1752.) L'Auteur y prétend qu'avant Jules-César, on ne trouve que les Phéniciens, les Carthaginois & les Gaulois qui ayent fait le commerce des Isles Britanniques; mais comme quelques Ecrivains Anglois croient trouver dans leur Isle des traces du commerce des Grecs, M. Melot examine cette opinion dans un second Mémoire qui est le cinquiéme des six, que contient ce XVIII. vol. de l'Académie. Après avoir proposé les raisons des Anglois, l'Académicien fait voir qu'elles sont très-insuffisantes, & il conclut qu'*on ne trouve, dans l'Antiquité, ni témoignage précis, ni même aucunes traces du commerce des Grecs aux*

Isles Britanniques avant l'expédition de Jules-Cesar. Cette dissertation joint le mérite de la clarté à celui de la précision.

Le sixiéme & dernier Mémoire comprend près de 120 pages, c'est-à-dire qu'il a lui seul presqu'autant d'étenduë que tous les autres ensemble. On y voit les six derniers articles du grand Traité de M. Fret *sur la Chronologie Chinoise*, les quatre premiers sont dans le XV. Tome de l'Académie. Nous ne pouvons rendre compte ici de cet important Ouvrage, & nous n'osons promettre d'y revenir, parce que nous ignorons si nous en aurons le temps, & si le Public desire qu'on l'entretienne d'un sujet si difficile.

ARTICLE IX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Bordeaux.

L'Academie de Bordeaux distribue toutes les années un Prix de Physique, fondé par M. le Duc De la Force. C'est une Médaille d'or de la valeur de trois cents livres.

Le Prix de l'année 1752, *sur la cause qui corrompt les Epis de Bled*, avoit été réservé, & a été adjugé cette année 1754 à la Dissertation qui a pour Devise,

> *Vertitur in cariem viridi sub cortice succus ;*

dont l'Auteur est M. Tillet, Di-

recteur de la Monnoie de Troyes.

Le ſujet propoſé pour cette année 1754, étoit de déterminer *Les meilleurs principes de la Taille de la Vigne, par rapport à la différence des eſpèces de Vignes & à la diverſité des terroirs.* Le prix a été réſervé, & l'Académie propoſe de nouveau le même ſujet pour l'année 1757.

Elle propoſe pour l'année 1756; *La meilleure manière de faire les Vins, de les clarifier, & de les conſerver; Elle deſire que l'on trouve un moyen de les clarifier ſans œufs, équivalent à celui des œufs, ou meilleur.*

Le ſujet propoſé pour l'année 1755, eſt de déterminer *Quelle eſt l'influence de l'air ſur les Végétaux?*

Les Diſſertations ſur ce dernier ſujet ne ſeront reçues que juſqu'au premier Mai 1755. Elles peuvent être en François, ou en Latin. On

demande qu'elles ſoient écrites en caractères bien liſibles.

Au bas des Diſſertations, il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un billet ſéparé & cacheté, la même Sentence, avec ſon nom, ſon adreſſe & ſes qualités.

Les Paquets ſeront affranchis de Port, & adreſſés à la Veuve de P. Brun, *Imprimeur Aggrégé de ladite Académie, ruë Saint Jâmes.*

A Bordeaux, ce 25 Août 1754.

DE DIJON.

La préſence de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, dans cette ville, a inſpiré les ſentimens d'une très-vive, très-juſte & très-générale allégreſſe. Au Collége des Jéſuites on a fait exécuter en déclamation & en chants une Paſtorale Héroïque ayant pour titre, *le jeune Daphnis chef des Bergers d'Œno-*

trie. On jugera de la pièce par un morceau que nous citons ſans choix. C'eſt Minerve qui peint ſous l'emblême de Télémaque le jeune Prince, objet de la Fête.

Comme autrefois, pour le bonheur
d'Ithaque,
Voulant que de mes propres mains
Fût élevé le jeune Télémaque,
J'empruntai des dehors humains ;
Ainſi j'ai de Daphnis guidé le premier
âge,
Voilant à vos yeux mes bontés
Sous l'air & les traits empruntés
D'un Mortel vertueux & ſage.
Mais lui ſervant moi-même & de guide
& d'appui,
Je parlois par ſa bouche, & j'agiſſois en
lui.
Chaque jour il voyoit l'objet de ſa ten-
dreſſe
Montrer plus de vertus, montrer plus de
talens :

Dans le cœur, génereux & nobles senti-
mens
Dans l'esprit, agrément, solidité, justesse :
De ses sages leçons tel étoit l'heureux fruit.
Mais lui-même il étoit divinement
instruit.
Daphnis enfin est mon ouvrage.
Jusques dans ses jeux même, & dans les
premiers Arts
Qui préparent dès le jeune âge
Aux glorieux travaux de Mars ;
Ce qu'il faisoit briller de graces, de
décence,
De facilité, d'élégance,
Il l'empruntoit de mes regards.

On distribue, dans cette ville & à Auxerre, deux vol. *in*-4°. intitulés, *Recueil de Mémoires, ou Collection de Pièces Académiques concernant la Médecine, l'Anatomie & la Chirurgie, la Chymie, la Physique expérimentale, la Botanique & l'Histoire Naturelle tirées des meilleures sources.* Il

y aura un grand nombre de volumes dans ce Recueil : les deux qu'on nous donne aujourd'hui, ne contiennent que des Pièces copiées d'après les Mémoires de l'Académie des Sciences ; & quand on aura épuisé cette source, on passera aux Collections des autres Compagnies, aux Journaux &c. Il faut reconnoître qu'un tel Ouvrage sera utile à tous ceux qui n'ont ni les Mémoires des Académies ni les suites des Ouvrages périodiques. On doit l'idée de l'entreprise à *feu M. Berryat Docteur en Médecine, Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris & Membre de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre.* Ces deux premiers volumes se trouvent à Dijon chez Desventes, & à Auxerre chez Fournier.

DE TOULOUSE.

L'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres

de cette ville publie un aſſez long *Proſpectus* pour la diſpoſition des ſujets de prix qu'elle propoſe : qu'il nous ſoit permis de l'abréger.

1º Pour l'année 1757, l'Académie propoſe encore *la Théorie de l'ouïe* ; & le Prix ſera triple, parce qu'il a déja été réſervé deux fois.

2º Pour l'année 1756, le Prix ſera double ſur ce ſujet déja propoſé : *Déterminer la direction & la forme la plus avantageuſe d'une digue, pour qu'elle réſiſte avec tout l'avantage poſſible à l'effort des eaux, en ayant égard aux diverſes manières dont elles tendent à la détruire.* L'Académie, dans ce Programme, n'a pas moins en vuë les digues deſtinées à élever les eaux ou à changer leur direction, que celles qui ont pour objet de défendre les bords de la Mer ou ceux des Riviéres.

3º Pour l'année 1755, le prix

ſera encore double ſur le ſujet déja propoſé, & qui eſt *l'Etat des Sciences & des Arts à Toulouſe* (entendant par ce mot le Royaume dont cette ville étoit la Capitale) *ſous les Rois Viſigots ; & quelles étoient les Loix & les Mœurs de cette ville ſous le gouvernement de ces Princes.*

On compoſera en Latin ou en François, & l'on enverra une copie bien liſible & franche de port à M. l'Abbé De Sapte, Secrétaire perpétuel de l'Académie. Les ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au dernier Janvier des années pour le Prix deſquelles ils auront été compoſés.

Dans l'Aſſemblée du 25 d'Août dernier, où l'Académie énonça les diſpoſitions de ſes ſujets pour les Prix, on lut quelques pièces qui mériteroient, ce ſemble, d'être publiées en entier ; tels ſont ſurtout un *Diſcours dans lequel on*

fait voir les honneurs qu'on a rendus de tout temps à la Médecine, par M. De Bousquet Conseiller au Parlement de la même ville; *& l'éloge de feu M. De Rabaudy*, par M. Le Franc premier Président de la Cour des Aydes de Montauban.

De Montauban.

L'Académie de cette ville avoit proposé pour sujet du Prix d'Eloquence, *si l'on peut dire des Académies ce que l'Esprit saint a dit des Sages, que leur grand nombre tourne au profit de la Société.* Ce sujet est difficile. Pour le bien traiter, il faudroit un esprit aussi tranquille qu'éclairé; une ame aussi impartiale que déterminée à dire la vérité. Quand on parle aujourd'hui des Académies très-multipliées dans le Royaume, il n'est point rare de trouver des hommes extrêmes qui blâment ou qui

admirent tout. Quand on raconte aux premiers qu'en divers endroits, plusieurs gens de lettres tiennent des Assemblées, ils s'écrient que tout est perdu. Quand on fait part des mêmes Nouvelles aux seconds, ils en triomphent comme d'autant de victoires remportées sur la Barbarie. Les uns demandent quel bien tant d'Académies ont procuré aux Lettres & aux Mœurs ? Les autres croient que ces établissemens ont été des sources de lumières & de vertus pour toutes les villes où ils ont été faits. Encore une fois voilà des extrémités. L'Académie de Montauban a voulu qu'on décidât la question d'une manière qui touchât le point indivisible de la vérité. Le R. P. D. Pont Religieux Bénédictin de S. Maur, & Membre de l'Académie Royale des Sciences de Toulouse, s'est proposé cette tâche. Dans le Discours qui lui a mérité le Prix, &

qu'on vient de publier à Montauban, il a cru devoir montrer les désavantages & les avantages des Académies multipliées ; c'est-à-dire qu'il a fait en quelque sorte la fonction de Rapporteur en cette cause. Resteroit présentement à nous dire de quel côté penche la balance, & si, tout combiné, tout compensé, le grand nombre des Académies tourne au profit de la Société. L'Auteur ne nous instruit pas assez sur ce point : ce qui n'empêche pas que son ouvrage ne soit agréable, & qu'on ne s'en occupe avec plaisir. Il est trop court pour une matière de cette considération ; il n'est ni assez fort, ni assez pathétique pour mériter le titre de Pièce d'Eloquence. Mais il s'y trouve des choses très-bien dites ; celle-ci entr'autres : „ Que les Compagnies „ Littéraires consacrent donc une „ partie de leur temps à la défense „ de la Vertu & de la Religion.

„ C'eſt alors ſur-tout que leur grand
„ nombre ſeroit utile à la Répu-
„ blique. Plus il y auroit d'Acadé-
„ mies, & plus les défenſeurs
„ du culte de Dieu ſe multiplie-
„ roient. Sophiſmes, paradoxes,
„ vaines objections, tout diſparoî-
„ troit en leur préſence. Si la vérité
„ perd à n'être pas ſoûtenue par
„ les Sçavans, elle eſt toujours
„ victorieuſe quand la ſcience la
„ guide & la défend. Enfin l'on
„ ne diroit plus que la Religion
„ Chrétienne eſt oppoſée à la per-
„ fection des talens. Ce paradoxe
„ impie ne ſerviroit qu'à dégrader
„ l'Auteur qui l'a ſoûtenu. “

De Paris.

Prix propoſé par l'Académie Royale de Chirurgie, pour l'année 1756.

L'Académie Royale de Chirurgie avoit propoſé pour le Prix de l'année 1754 le ſujet ſuivant:

L'Amputation étant absolument nécessaire dans les Playes compliquées de fracas des Os, & principalement celles qui sont faites par Armes à feu ; déterminer les cas où il faut faire l'Opération sur le champ, & ceux où il convient de la différer, & en donner les raisons.

Quoique cette proposition soit aussi clairement énoncée qu'il est possible, elle semble n'avoir pas été entendue par ceux qui ont composé pour le Prix ; les uns ayant disserté sur les Playes d'Armes à feu, les autres sur la nécessité de l'Amputation dans quelques-unes de ces Playes, & le plus petit nombre n'ayant traité que très-superficiellement le point essentiel de la question : *En quels cas faut-il faire cette Amputation sur le champ, en quels cas faut-il la différer ?*

On peut assurer que ce sujet est de

de la plus grande importance dans la Chirurgie militaire. Pour déterminer ces cas, il faut avoir égard à la différence des Playes, à l'eſpèce des accidens, à la nature de la partie offenſée, même au lieu où le Bleſſé ſe trouve, comme ſur le champ de Bataille, pouvant ou ne pouvant pas être tranſporté, deſtiné à l'être près ou loin, plus ou moins commodément, &c. Quoiqu'il ſemble qu'un Chirurgien d'Armée en doive ſçavoir ſur cela plus qu'un autre, il eſt pourtant vrai de dire qu'une bonne Théorie & une ſaine Logique contribueront eſſentiellement à établir les régles que l'on demande ; les exemples ne feront qu'en donner la preuve par le bon ou le mauvais ſuccès des cas auxquels elles ſont appliquables. L'Académie n'ayant rien trouvé de tout cela dans les Mémoires qu'elle a reçus, a décidé

que le même ſujet ſeroit propoſé pour l'année 1756.

Le Prix eſt une Médaille d'or de la valeur de cinq cents livres, fondée par Monſieur de *Lapeyronie* ; & il ſera double pour cette année, c'eſt-à-dire, que celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Ouvrage ſur la Queſtion propoſée, aura deux Médailles, chacune de la valeur de cinq cents livres ; ou une Médaille & la valeur de l'autre, au choix de l'Auteur.

Ceux qui envoyeront des Mémoires, ſont priés de les écrire en François, ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient fort liſibles.

Ceux qui ont déja composé pourront faire à leurs Mémoires tels changemens qu'ils voudront, & les renvoyeront écrits de nouveau.

Ils mettront à leurs Mémoires

une marque diſtinctive, comme Sentence, Deviſe, Paraphe, ou Signature ; & cette marque ſera couverte d'un papier collé, ou cacheté, qui ne ſera levé qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ils adreſſeront leurs Ouvrages, francs de port, à M. Morand, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris ; ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes perſonnes de quelque qualité & pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au Prix ; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix ſera délivré à l'Auteur même qui ſe fera connoître, ou au Porteur d'une procuration de ſa part ; l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier jour de Décem-

bre 1755, inclusivement; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1756, qui se tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

On donne le commencement d'une Histoire de France. Les deux premiers volumes (*in*-12.) s'étendent depuis Pharamond jusqu'à Philippe I. inclusivement. L'Auteur, M. l'Abbé De Velly, se propose *de donner, avec les Annales des Princes qui ont regné, celles de la Nation qu'ils ont bien ou mal gourvernée; de joindre aux noms des Héros qui ont reculé nos frontiéres, ceux des génies qui ont étendu nos lumières; en un mot d'entremêler le récit de nos victoires & de nos conquêtes, de recherches curieuses, sur nos mœurs, nos loix & nos coûtumes*. Voilà le point de vuë de ce Livre dont

nous rendrons un compte plus étendu. *Il se trouve chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais*

Lettres Spirituelles de Messire Pierre-François Lafitau Evêque de Sisteron. Vol. *in*-12. pag. 253. Chez Hérissant, rue Neuve Notre-Dame &c. Ce Livre, dans une lecture rapide, nous a paru plein d'instruction. A en juger par l'analyse détaillée qu'on en a faite dans les *Lettres sur les Ouvrages de piété*, ce doit être un des meilleurs guides spirituels qu'il soit possible de trouver. Nous renvoyons à ces Lettres Périodiques, où l'on trouve d'ailleurs beaucoup de choses aussi curieuses qu'édifiantes. L'Auteur a imaginé surtout de faire connoître les meilleurs Sermons qui se prêchent à Paris dans le cours de l'année, & il a commencé par ceux de l'Avent dernier. Cela suppose que lui-même & ses amis se rendent fort

aſſidus à ſuivre les plus célèbres Prédicateurs ; qu'ils ont le talent de bien ſaiſir ce qui ſe débite rapidement en Chaire &c. Indépendamment de l'utilité ſpirituelle du Public, cette nouveauté mérite de n'être pas ignorée, & par cette raiſon nous en faiſons ici l'objet d'une de nos Nouvelles Littéraires. *Les Lettres ſur les Ouvrages de Piété ſe diſtribuent chez* Chaubert *Quai des Auguſtins*, & Heriſſant *ruë Neuve Notre-Dame.*

On vient de donner une traduction nouvelle des *Livres de Ciceron de la Vieilleſſe & de l'Amitié avec le Latin à côté.* C'eſt un petit in-12. qui ſe vend chez Barbou rue S. Jacques. Quoiqu'il ſoit bien plus agréable de lire ces livres dans leur langue que dans une langue moderne, moins vive & moins majeſtueuſe que celle des Romains, nous convenons cependant que la verſion qu'on nous

donne ici attache le Lecteur : elle nous a paru fidèle & coulante. En quelques endroits il y auroit à diſputer ſur le ſens qu'on donne à Ciceron ; mais le Traducteur, qui paroît un homme inſtruit, a eu ſans doute de bonnes raiſons pour ſe déterminer au parti qu'il prend.

Le même Libraire a publié une nouvelle Edition des *Poëſies Latines du P. Sanadon Jéſuite.* On a quatre livres dans ce Recueil : le premier contient des Odes, le ſecond des Elégies, le troiſiéme des Epigrammes, le quatriéme des Mêlanges. A la fin du Volume, on trouve de petites Poëſies Françoiſes, Latines, Gréques de divers Auteurs ; les unes ont fourni des ſujets de traduction au P. Sanadon ; les autres ſont des traductions faites d'après les Pièces de cet Auteur. Ce n'eſt pas ici le lieu de diſſerter ſur le mérite de ce Recueil ; on connoît depuis long-temps la bon-

ne Latinité du P. Sanadon; & ses Poësies ont toujours été mises au nombre des meilleurs Ouvrages de ce genre. Nous sommes surpris qu'au sujet de cette nouvelle Edition, il ne soit pas venu en pensée de rassembler plusieurs autres Morceaux du même Poëte, lesquels sont répandus & comme perdus dans des Recueils de Poësies Latines ou Françoises.

Au mois de Juillet dernier nous avons donné la Notice des Ecrits respectifs de MM. Bouguer & De la Condamine, sur le démêlé qu'ils ont ensemble au sujet de leur voyage au Perou. Depuis ce temps-là, on a publié une Lettre en forme de Replique de M. De la Condamine au dernier Mémoire de M. Bouguer. Cette Replique tracée promptement à Plombiéres où l'Auteur prenoit les eaux, ne présente que des raisonnemens sommaires & presque point de cita-

tions, parce que M. De la Condamine n'avoit pas les livres nécessaires pour un ouvrage dans les formes. Le *Supplément* du même Académicien contenoit déja tous le fonds essentiel de ses réponses; il y renvoie dans la Lettre datée de Plombiéres: mais cela n'empêche pas qu'on ne doive joindre cette derniére Pièce à toutes celles qui ont précedé, & par la même raison nous avons cru devoir l'annoncer dans ces Mémoires.

On a publié une Brochure, bien écrite, où l'on attaque par des raisonnemens les succès de la *Servante Maîtresse* Parodie ou Traduction de *la Serva Padrona.* On y prétend que *les Paroles & la musique de cette Parodie sont un tout mal assorti;* que *la musique de Pergolèse appliquée à des paroles Françoises est une musique ridicule, &c.*

Pour répondre à tout cela, il ſuffiroit peut-être d'imiter ce Philoſophe qui fit trois ou quatre ſauts pour prouver la poſſibilité du mouvement : nous voulons dire qu'une bonne façon de contredire la Brochure, pourroit être de répéter la Parodie même, puis de compter les ſuffrages : en matière de goût & de ſentiment, les diſputes ſont inutiles : on perd ſon temps avec les hommes quand on veut leur prouver que ce qui leur fait plaiſir ne mérite pas de leur plaire.

Cependant il y a, dans cette Brochure, des principes qui devroient être examinés. L'Auteur prétend que *nous ſommes juges incompétents de la Muſique Italienne*, parce que nous ne connoiſſons ni les délicateſſes de la langue que parlent les Italiens, ni les loix ou les uſages de leur déclamation. Toute *Muſique*, ajoûte-

t-il, *doit-être une image vive & fidèle de la déclamation. L'Acteur qui chante est un Acteur qui déclame, un homme qui parle ;* or si l'on n'entend jamais parfaitement la langue d'un Peuple étranger, si l'on ne peut jamais saisir le goût de sa déclamation, comment jugera-t-on de sa Musique ? C'est pourtant le cas où se trouvent parmi nous tous ces prétendus *Virtuoses* qui n'ayant *jamais quitté les bords de la Seine vantent avec tant de zèle & d'enthousiasme la Musique Italienne.*

Ceci est tout le fond de la Brochure, si l'on y comprend un excellent morceau placé vers la fin de ce petit Ouvrage, & destiné à célebrer en général les avantages de la Musique. Nous n'entreprenons pas de résoudre les difficultés de l'Auteur ; nous ne proposons que les questions suivantes.

1°. Indépendamment de la dé-

clamation, la Muſique n'eſt-elle pas un Art capable d'exprimer les paſſions, & de rendre à l'oreille les ſentimens de l'ame ?

2°. Si ce principe eſt admis, ne s'enſuivera-t-il pas que la Muſique des divers pays peut ſe prêter des ſecours mutuels; c'eſt-à-dire, qu'on peut ſe ſervir, en France, de la Muſique d'Italie, & en Italie de la Muſique de France, pour faire parler la colère, la douleur, la joie, la vengeance, &c. pour exprimer en un mot les paſſions & les ſentimens qui ſont les mêmes en tout pays ?

3°. Du même principe ne pourroit-on pas prendre occaſion d'expliquer comment la Muſique eſt *& doit être* une *image de la déclamation ?* Ne ſeroit-on pas en droit de dire que la *muſique* & la *déclamation* ſont deux images, deux copies, ſi l'on veut, des mêmes paſſions, des mêmes ſenti-

mens ; que quand ces deux images, ces deux copies ſont fidèles, il y a néceſſairement entre elles des rapports ; que la Muſique eſt analogue à la déclamation, & que la déclamation eſt analogue à la Muſique ; mais que l'une & l'autre originairement & primitivement ſont analogues à ce qui ſe paſſe dans l'ame ?

4°. De-là encore ne concluëroit-on pas bien qu'une Muſique Italienne reconnue propre à peindre les paſſions & les ſentimens, pourroit être adaptée à des paroles Françoiſes, qui, dans leur genre, auroient le même rapport aux paſſions & aux ſentimens ? &c.

Le développement de tout ceci pourroit faire naître une Diſſertation dans les formes : nous laiſſons ce ſoin à des Connoiſſeurs qui ſeroient auſſi Philoſophes. Car il y a dans cette queſtion autant de Métaphyſique que de ſcience Muſicale.

Odes d'Horace traduites par feu M. l'Abbé des Fontaines, *in-12*. chez Chaubert à l'entrée du quai des Auguſtins M. DCC. LIV. Ce Volume contient 1°. la Traduction des deux premiers Livres des Odes d'Horace & de preſque tout le troiſiéme. Le Texte Latin eſt vis-à-vis de la Verſion Françoiſe. 2°. Une Diſſertation de l'Auteur ſur la premiére Ode du premier Livre ; elle a été tirée du *Nouvelliſte du Parnaſſe*. 3°. Quelques remarques ſur les Odes compriſes dans ce Volume. On les a choiſies parmi celles du P. Sanadon & de M. Dacier.

On doit ſçavoir gré au Libraire qui nous donne ce petit Recueil. En qualité d'Auteur, l'Abbé des Fontaines ne fut point un homme médiocre ; en qualité de Traducteur, il fut excellent. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe former des difficultés ſur quelques endroits de ſes

Traductions, de celle-ci en particulier : mais, en ce genre ſur-tout, *Optimus ille eſt qui minimis urgetur.*

On donne, ſous le Titre de Berlin, une Edition de ces mêmes Odes, & de celles qu'on ne met pas dans les mains de tout le monde : voilà ce qu'il ne falloit point faire ; nous n'avions beſoin que de l'Edition du Libraire Chaubert, & de l'Epigraphe qui ſe trouve à celle de Berlin : *Quis deſiderio ſit pudor aut modus tam cari capitis ?*

Lettres de M. l'Abbé de (Villefroi) *à ſes Éleves pour ſervir d'Introduction à l'intelligence des divines Écritures, & principalement des Livres Prophétiques, &c. Tome ſecond in-12.* Chez Claude Heriſſant, rue Neuve Notre-Dame, &c. Nous avons rendu compte, en Avril 1752, du premier Volume de cet ingénieux

& sçavant Ouvrage. Nous n'oublierons point ce second Tome, non plus que le Livre suivant qui est le fruit des Instructions de M. l'Abbé de Villefroi.

Principes discutés pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques & spécialement des Pseaumes relativement à la langue originale, &c. Quatre Tomes *in*-12. Chez Simon, rue de la Harpe, & Herissant, rue Neuve Notre-Dame, &c. M. DCC. LV. Ces quatre Volumes viennent d'être mis au jour par une Société de RR. PP. Capucins très-habiles dans la Langue Hébraïque & très-zèlés pour l'étude des Stes Ecritures.

État du Ciel pour l'an de grace M. DCC. LV. calculé sur les Principes de M. Newton rapporté à l'usage de la Marine. Par A. G. Pingré Chanoine Régulier de sainte Geneviéve, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences,

Associé à celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, &c. 8°. page 215. Chez Durand, rue Saint-Jacques, & Pissot, Quai de Conti, &c. Ce Livre, qui doit être périodique comme le cours des Astres, a commencé en 1754 : on peut revoir ce que nous en avons dit, dans nos Mémoires d'Avril de la même année. Il étoit déja très-bien fait, & les Connoisseurs lui ont fait beaucoup d'accueil; mais toutes nos connoissances ici-bas sont susceptibles d'accroissement, & les Livres, à mesure qu'ils reparoissent dans le public, acquierent de nouveaux degrès de perfection. M. Pingré nous redonne tout ce qu'il y avoit de bon dans son *Etat du Ciel* de 1754, & il y ajoûte des nouveautés très-essentielles : par exemple, ses calculs des Mouvemens de la Lune sont poussés jusqu'à la précision des Secondes; ses tables des Mou-

vemens horaires de la Lune, de ſon demi-diamétre horizontal, & de ſa Parallaxe ſont pour tous les jours ; il ajoûte des Tables pour l'angle horaire de la Lune à midi & à minuit ; pour l'aſcenſion droite des Planètes ; pour la diſtance du Soleil à la Terre, &c. Enfin la partie du Livre qui comprend l'explication & l'uſage des Tables, eſt relative à toutes ces additions. L'Auteur ſouhaite qu'à la pag. 169, on ſupprime en entier 17 ou 18 lignes à commencer par ces mots, *Les Tables des pages 131 & 132, &c.* Ce deſir eſt l'effet d'une ſeconde réflexion, & la preuve d'une attention ſcrupuleuſe à éviter tout ce qui peut induire en erreur, fût-elle de la plus légère conſéquence.

M. Pingré indique, dans ſa Préface, tous les ſecours qu'il a tirés des meilleurs Livres ; il rend à chacun la juſtice qui lui eſt duë ; il ne ſe pare des dépouilles d'aucun Aſtronome, ſans en faire

l'aveu : Procédé qui eſt bien d'un galant homme, d'un Philoſophe, d'une ame paſſionnée pour la vérité.

Diſſertations ſur les anciens monumens de la Ville de Bordeaux, ſur les Gahets, les Antiquités & les Ducs d'Aquitaine, avec un Traité hiſtorique ſur les monnoies que les Anglois ont frappées dans cette Province, &c. Par M. l'Abbé Venuti, Prieur de Livourne en Italie ; de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, &c. *in*-4°. pag. 200. A Bordeaux chez Chappuis, & ſe trouve chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins, &c. 6. liv. broché.

La vie des Peintres Flamands, Allemands & Hollandois, avec des portraits, &c. Par M. Deſcamps, Peintre, membre de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & Profeſſeur de l'Ecole de Deſſein de la même Ville. *Tome II. in*-8°. chez Jombert, rue Dauphine. Nous avons rendu compte du premier volume en 1753. celui-ci eſt encore plus curieux, & préſente un plus grand nombre de portraits extrêmement bien gravés.

Entretiens ſur les Romans, Ouvrage Moral & Critique, dans lequel on traite de l'origine des Romans & de leurs diffé-

rentes espèces, tant par rapport à l'esprit que par rapport au cœur, par M. l'Abbé Jacquin, vol. *in*-12. chez Duchesne, rue S. Jacques &c.

Collection de décisions nouvelles & de notions relatives à la Jurisprudence présente, par M. J. B. Denisart, Procureur au Châtelet de Paris, 2 vol. *in*-12. (qui seront suivis de 4 ou 5 autres) *chez Savoye, rue S. Jacques*, &c. *& Leclerc Grand'Salle du Palais* &c.

Nouveau plan d'études pour toutes les Classes, & Projet de principes raisonnés de la Langue Latine, &c. *in*-12. pag. 118. Chez Guillyn, Quai des Augustins &c.

Dissertation sur la différence de deux anciennes Religions, la Grecque & la Romaine. Par M. l'Abbé Coyer. Brochure de 84 pages, chez Duchesne, rue S. Jacques, &c.

Dissertations pour être luës; la première, sur le vieux mot de Patrie; *la seconde, sur la nature du* Peuple. Brochure de 70 pages, vrai-semblablement du même Auteur à qui il a été donné de dire au siècle présent toutes sortes de vérités, & de lui plaire en même temps. *On trouve peut-être cela chez Duchesne*: le titre porte, *La Haye.*

Observations & découvertes faites sur

des chevaux, avec une nouvelle pratique de la Ferrure. Par le Sr Lafosse, Maréchal des petites Ecuries du Roi. (Cet Auteur a un zèle & un talent infini pour la profession très-nécessaire qu'il exerce) vol. *in*-8°. *Chez Hochereau le jeune, Quai des Augustins* &c.

Histoire du Commerce des Colonies Angloises dans l'Amérique Septentrionale, vol. in-12. (fait sur de très-bons Mémoires.) vol. *in*-12. à Londres, & se trouve ici chez Le Breton, Durand, Pissot, Lambert, &c.

Mémoires Historiques, Militaires & Politiques de l'Europe, depuis l'élévation de Charles-Quint au Trône de l'Empire, jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. 3 vol. *in*-8°. Par M. l'Abbé Raynal de la Société Royale de Londres & de l'Académie Royale de Prusse. A Amsterdam, & se trouve ici chez Durand, rue S. Jacques &c.

Traité des Sensations, &c. Par M. l'Abbé de Condillac de l'Académie Royale de Berlin, 2 vol. *in*-12. A Londres, & se trouve ici chez Debure l'aîné, Quai des Augustins &c.

La Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit & de la raison. Ouvrage en réflexions détachées par feu M. l'Abbé

Terraſſon de l'Académie Françoiſe & de l'Académie Royale des Sciences, &c. vol. *in*-12. *Chez Prault fils*, *Quai de Conti*, &c.

Fables & Contes, *avec un Diſcours ſur la Littérature Allemande*, *in*-12. Chez Ducheſne, rue S. Jacques, &c.

Nous aurions encore d'autres annonces à faire, mais les bornes du Journal nous arrêtent. La plûpart des Livres dont on vient de voir les titres, reparoîtront dans nos Mémoires.

De Metz.

Il a été donné dans cette Ville un *Divertiſſement à l'occaſion de la naiſſance du fils de M. De Caumartin*, *Intendant des trois Evêchés*, &c. C'eſt une petite pièce intitulée, *Le Berceau*. L'Auteur, homme d'eſprit, & déja connu par d'autres ſuccès littéraires * fait paroître la plûpart des Dieux ſur la ſcène ; chacun d'eux orne le *Berceau*. Les perſonnes illuſtres, que la fête intéreſſoit particulièrement, reçoivent de juſtes Eloges ; par exemple, Mars préconiſe ainſi M. le Maréchal Duc De Belle-Iſle.

Si cet enfant que le deſtin nous donne
Veut marcher ſous mes étendarts,
Pour lui faire goûter les leçons de Bellone
Un Héros s'offre à mes regards ;

* *M. Rouſſeau de Toulouſe.*

François, je vois ici l'appui de votre Trône ;
Qui sçut fixer un Maître au Trône des Césars,
Oui ce Héros, ami de la solide gloire,
Par ses exploits & par ses mœurs,
Doit autant vivre dans vos cœurs
Que ses triomphes dans l'Histoire.

TABLE
DES ARTICLES
du mois de Janvier, 1755.
I. Volume.

ARTICLE I. *Traité sur le Commerce, &c.* Pag. 5
ART. II. *Recueil des Jeux floraux, &c.* 41
ART. III. *Traité de la Culture des Terres, &c.* 54
ART. IV. *Dissertations sur l'incompatibilité de l'Attraction avec les Phenomènes, &c.* 68
ART. V. *Essai sur l'Art de la Guerre, &c.* 83
ART. VI. *Traité du Calcul intégral, &c.* 105
ART. VII. *Plan d'une Grammaire Hébraïque.* 125
ART. VIII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions avec les Mémoires, &c.* Suite de l'Article CXXXVI. au mois Novembre 1754. 135
ART. IX. Nouvelles Littéraires, 156

ERRATA

De Décembre 1754. I. Volume.

P. 2941 *l.* 14, don- *lisez*, donne.
2973 2, ſont, *liſez*, font.
3024 19, On trouve, *liſez*, On voit.
3025 9, *ajoûtez*, Il ne vend point le Portrait ſuſdit.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15 Décembre 1754.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de CL. HERISSANT, Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1755. II. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE SOUVERAIN* DE *DOMBES.*

JANVIER, 1755. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 676 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	12.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711.	12.	1739.	14.
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	12.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	2.
1728.	2.		

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1755. II. vol.

ARTICLE X.

JOSEPHI AURELII DE JANUARIO, Regii Conſiliarii, Reſpublica Juriſconſultorum, Editio noviſſima. *La République des Juriſconſultes, par M. Joſeph-Aurèle de Gennaro, Conſeiller au Conſeil Royal de Naples, in-8°. p.* 320.

A Naples, chez Dominique Terres, &c. M. DCC. LII.

LA premiére Edition de ce Livre parut en 1731, l'Auteur n'ayant encore que trente ans. La ſeconde fut publiée à Leipſig en 1733. Celle-ci, qui eſt la troiſiéme, a été faite en 1752, avec des additions conſidérables dont nous parlerons; ainſi que des autres Ouvrages de l'Auteur, M. De Gennaro, Juriſconſulte très-célèbre dans ſa Patrie. Il allie au mérite de cette Profeſſion les talens littéraires; il écrit poliment en Vers & en Proſe; le Grec lui eſt familier comme le Latin; les monumens de l'Hiſtoire lui ſont connus; il a le goût de la Critique, & il ſçait diſtinguer, dans les ouvrages dont il parle, tout ce qui en fait ou en altère la perfection.

La République des Juriſconſultes, que nous annonçons, a reçu

de très-grands éloges en Italie & en Allemagne : ce n'eſt pas que tout y ſoit excellent. On peut reprocher à l'Auteur quelque prolixité dans les détails ; quelque affectation à citer des Vers Grecs & Latins ; ſes Epiſodes ſont trop fréquents ; les nuances de ſes portraits trop chargées ; de temps en temps on lui ſouhaiteroit plus de clarté, d'aiſance, d'aménité, de talens pour la bonne plaiſanterie. Enfin le goût de cette compoſition n'eſt point parfait : mais l'Auteur doit avoir beaucoup de mérite ; & puiſqu'il avoit compoſé ce Livre à trente ans, les occupations de ſa jeuneſſe ont été néceſſairement auſſi variées qu'étendues. Il a eu dès-lors ſur la Juriſprudence des vuës très-nobles, des connoiſſances très-utiles : exemple qui mériteroit d'être ſuivi, & qui nous engage à rendre compte de cet Ou-

vrage avec tout le ſoin qui dépend de nous.

M. De Gennaro imagine qu'il y a dans la Mer Egée, loin des Cyclades, une iſle où les Juriſconſultes ſe rendent après leur mort, & où ils forment une République. L'avantage de cette fiction eſt de donner lieu à une infinité de jugemens littéraires qui intéreſſent l'hiſtoire & les ouvrages des Juriſconſultes. Quatre amis, fort connoiſſeurs en ce genre, vont rendre viſite à ces hommes qui ont eu l'honneur d'interpréter les loix, & qui ont rendu des oracles au monde. J. Génutius, (c'eſt l'Auteur lui-même,) T. Numicius, L. Pinarius, & C. Nautius ſont les quatre Voyageurs: l'entrepriſe ſe forme aſſez promptement; mais le départ eſt différé juſqu'à la vingt-deuxiéme page du livre: on perd le temps à diſcourir, dans un cercle, ſur les avan-

tages & les désavantages des femmes par rapport à l'étude des sciences : voilà un de ces épisodes que le Lecteur n'aime point, parce que c'est autant de pris sur l'empressement qu'il a de voir *la République des Jurisconsultes.*

Nos Voyageurs s'embarquent ; mais à peine sont-ils en mer, que la maladie du Païs les prend. Ils jettent des regards de tendresse sur la terre qui les a vus naître ; ils ne peuvent retenir leurs larmes : ce portrait n'est point trop beau pour des Jurisconsultes. Heureusement C. Nautius, un de la troupe, se mit à réciter dans le Vaisseau une longue élégie contre ceux qui profanent la science des Loix en l'étudiant, c'est-à-dire, contre tant de jeunes gens qui font mal leurs premieres études de Droit. Le Poete n'oublie pas les airs qu'ils se donnent dans le monde.

Picta velut minio illorum reſplendet
imago,
Atque viri, formæ plus muliebris
habent.
Omne locant ſtudium quo bellè incedere
poſſint:
Brachia, crura, pedes, os, caput
arte movent.
Albeſcit niveo mendax coma pulvere
ſparſa:
Emicat alterno barba reciſa die.
Veſtis it ex humeris formas imitata
recentes,
Sive, ô Galle, tuas, ſive, Britanne,
tuas.
Quæruntur miſſa à Batavis ſubtegmina
lini:
Gemmato digitos annullus orbe
premit.
Et crepidæ eſt ſua cura, manu quæ
ſuta ſagaci,
Et ne pelle ſuper ruga ſit ulla,
vetat.

. . . .
. . . .

Ah ! miſera, ah ! quanto paſcis te errore, juventus !
Reſpuit has veneres blanditiaſque forum.
Aſpice majorum veſtigia, *&c.*

Dans quelques éloges donnés à M. De Gennaro, on s'eſt récrié ſur la beauté de ſes Vers, au point de les croire dignes de Catulle & de Properce. C'eſt trop dire : il ſuffit de reconnoître que cette Poëſie, quoique négligée, a ſes agrémens.

La navigation de nos quatre Juriſconſultes n'étoit qu'un cabotage ; on deſcendoit à terre quand on vouloit. Un jour qu'ils avoient relâché ſur une plage aſſez belle, ils y trouverent le Juriſconſulte M. Minucius qui leur tint des propos fort ſages & fort inſtructifs. Il leur dit qu'en écrivant ſur les Loix, on étoit d'ordinaire ou minucieux, ou obſcur, ou barbare.

On tombe dans le premier défaut, *ajoûtoit-il*, quand on s'arrête à des queſtions frivoles & inutiles : queſtions ſemblables à celles de certains Grecs qui examinoient ſérieuſement combien Ulyſſe avoit eu de Rameurs ſur ſon Vaiſſeau ; & ſi l'Iliade avoit été écrite avant l'Odyſſée : queſtions encore telles que Tibere en donnoit à diſcuter aux Grammairiens de Rome, ſçavoir, quelle étoit la mere d'Hécube ; quel nom Achille portoit dans la Cour du Roi Lycomède ; quel air de Muſique chantoient les Syrénes. N'eſt-ce pas ainſi que Politien & Barthelemi de l'Eſcale diſputoient ſur l'orthographe de quelques mots compris dans les *Pandectes* ; & ſur ce mot même de *Pandectes* n'a-t'on pas vû une controverſe fort vive, les uns voulant qu'il fût de maſculin genre & les autres le mettant au féminin : controverſe dans laquelle

le grand Cujas lui-même ne ſçavoit quel parti prendre?

Un autre défaut des Juriſconſultes, *continuoit Minucius*, eſt l'obſcurité. Combien d'entr'eux ſe ſont livrés à des études embarraſſées, à des diſcuſſions dont tout le mérite conſiſtoit dans la difficulté vaincue! Ces gens-là croyoient perdre le temps en s'adonnant à des matiéres que tout le monde pouvoit entendre. Ce fut le défaut de Julius Paulus: ſes écrits avoient l'obſcurité des oracles; & après s'être donné pour l'interprète des Loix, il auroit eu beſoin lui-même d'interprète. Mais quoi? la Juriſprudence eſt-elle donc l'art de tourmenter les eſprits? N'eſt-elle pas faite pour gouverner les affaires du public & des particuliers; pour former les eſprits à l'amour de la juſtice? Et comment parvenir à ce but, ſans s'être fait auparavant des notions

claires, faciles, à la portée de tout le monde?

Enfin la Barbarie ſemble faire les délices de certains Juriſconſultes : ce ſont des hommes durs, triſtes, hériſſés : ils n'ont rien de lumineux dans l'eſprit; ils ne diſent rien avec grace & avec juſteſſe. Parmi eux le plus eſtimé eſt celui qui écrit le plus mal ; & celui qui écrit le plus mal eſt le plus orgueilleux.

Telles furent les inſtructions de M. Minucius : perſonnage feint comme tous ceux qui, dans cet ouvrage, font le rôle de Critiques. M. De Gennaro met ſur leur compte tout ce qu'il a penſé en faveur de ſa profeſſion. C'eſt dans ce détail d'obſervations que conſiſte l'excellence du livre que nous analyſons. On peut le regarder comme un des meilleurs Maîtres de Juriſprudence qu'il ſoit poſſible de conſulter.

Les Voyageurs applaudirent fort au discours de Minucius, & ne louérent pas moins la simplicité & la propreté du repas qu'il leur donna. Cette visite fut suivie de l'embarquement; puis d'une tempête horrible, mais après l'orage L. Pinarius consola ses camarades d'infortune par une Elégie sur l'auberge détestable qui les recueillit à la descente du Vaisseau. Cette pièce trop longue & trop remplie d'images de cabaret, pouvoit être supprimée. On se rembarque, on évite, dans la route, une terre infectée de la peste: on aborde à une isle charmante & chez un honnête Jurisconsulte nommé L. Veturius, qui, pour régaler ses hôtes, leur expliqua pourquoi le Droit Romain a subsisté plus longtemps & a eu plus de réputation, plus de partisans que tous les autres corps de Loix. C'est, dit Veturius, qu'on ne trouve que les Romains

qui ayent imaginé tant de moyens pour rendre juſtice à tout le monde ; qui aient conçu tant de formules pour exprimer les déciſions légales ; qui aient diviſé la juriſdiction avec tant de fineſſe ; qui aient diſtingué avec tant de préciſion les divers états des hommes ; qui aient fait des diſpoſitions ſi juſtes ſur les Contrats & ſur les Teſtamens, &c. Les Loix Romaines ſont ſévères avec modération, impérieuſes avec douceur. Quand elles admettent des diſpoſitions étrangéres, c'eſt ſans y mêler rien de barbare ; quand elles font des réglemens nouveaux, c'eſt ſans bleſſer perſonne ; quand elles maintiennent d'anciens uſages, c'eſt dans des articles qui ne ſont point décriés, &c. Ce morceau, qui eſt magnifique, mériteroit d'être traduit exactement : nous avons tâché de ne nous point écarter des idées que le Latin préſente. Il fau-

droit voir auſſi toute la ſuite du diſcours de Veturius, & de quelle manière il défend les Loix Romaines contre quelques objections de Génutius un des Voyageurs : objections qu'on ſent bien n'avoir été faites que pour relever la gloire de ces Loix antiques. Comme il eſt néceſſaire d'abréger tout, nous ſuivons les quatre Juriſconſultes dans le cours de leur navigation.

Ils débouchent dans la Mer Egée, ils parviennent à l'Iſle de Délos, & d'abord l'ancien Temple d'Apollon s'offre à leurs regards. Ce Temple, bien-loin de leur paroître dégradé par le temps, avoit l'air d'un édifice entretenu avec ſoin ; on l'avoit même embelli dans quelques-unes de ſes parties. Comme nos curieux Obſervateurs en demandoient la raiſon à un Inſulaire nommé Ælius, celui-ci leur dit que c'étoit l'effet des libérali-

tés de Balde qui, après avoir gagné beaucoup de bien par ses réponses sur les substitutions, (matière conjecturale & *ou l'on a bien besoin d'Apollon*) s'étoit enfin déterminé, quoiqu'avare, à consacrer une partie de ses trésors au Temple de Délos. On avoit aussi vû dans l'isle le grand Ecrivain de *Conjectures*, Antoine Faber, qui reçoit ici bien des éloges, malgré quelques critiques qu'on se permet sur son chapitre. Le Temple du Dieu s'étoit rempli peu-à-peu d'un nombre infini d'Ouvrages, dont tout le mérite consistoit dans la science frivole de deviner & de faire des Conjectures; mais une belle nuit, le feu consuma tout ce fatras de livres, & il ne resta, dans l'enceinte de l'édifice, que les volumes véritablement utiles, entr'autres le corps entier du Droit Civil sans Commentaire & sans Glose; *tel qu'Al-*

ciat l'avoit déposé devant l'Autel d'Apollon. Il y a, dans tout cet endroit, une critique très-fine des Commentateurs du Droit Romain, & de l'usage qui s'étoit établi de les suivre aveuglément. On loue fort, à ce sujet, le bon esprit d'André Pithou qui envoyant son fils à Bourges pour y étudier le Droit, lui recommanda très-expressement de ne point s'arrêter aux Gloses ni aux Commentaires, & de s'en tenir uniquement au texte des Empereurs & des anciens Jurisconsultes.

Par malheur pour notre M. Doujat, auteur de l'Histoire du Droit Civil, l'Insulaire qui raisonnoit avec les quatre Voyageurs, s'avisa de citer le témoignage de cet historien, touchant l'étymologie du mot *Infortiat.* La citation fut mal reçue, & Génutius, qui n'est autre que M. De Gennaro, se mit à disséquer les Œuvres de Doujat.

Janv. 1755. II. vol.

Croiroit-on que l'effet de l'opération fut de trouver cet Auteur très-plagiaire quand il dit quelque choſe de bon ; très-foible quand il parle de lui-même ; très-mauvais Poete, quand il ſe mêle de faire des vers : ce caractère eſt tracé d'une main bien ferme, & Génutius ajoûte qu'il n'avance rien dont il ne ſoit prêt de donner la preuve.

Le ſéjour des Voyageurs à Délos leur donna occaſion d'entendre une conteſtation poëtique de Bergers, c'eſt-à-dire, une Eglogue qui fait ici une eſpèce d'intermède. C'eſt toujours le goût de cette compoſition : au bout de quelques pages qui roulent ſur l'hiſtoire des Juriſconſultes, vient réguliérement une pièce de vers deſtinée ſans doute à délaſſer les Lecteurs : nous ne ſçavons pourtant ſi ce n'eſt point la partie foible de l'Ouvrage.

Quoi qu'il en ſoit, les quatre

amis paſſent dans l'Iſle de Paros, où le Juriſconſulte, François Baudouin, s'étoit rendu depuis quelque temps pour y chercher des inſcriptions & d'autres monumens hiſtoriques. C'étoit s'y prendre un peu tard : car le Comte d'Arundel avoit déja enlevé le plus beau & le meilleur, pour en faire préſent à l'Univerſité d'Oxford. C'étoit à Baudouin lui-même qu'en vouloient les Voyageurs. Ils le rencontrerent dans un cercle d'habiles gens, occupé à déduire les raiſons qui établiſſent la néceſſité d'allier l'étude de l'Hiſtoire avec celle de la Juriſprudence. Sans la connoiſſance de l'Hiſtoire, diſoit Baudouin, un Juriſconſulte n'eſt qu'une ſouche, un âne, un ſot; *caudex, aſinus, plumbeus*. Voyez Barthole; peu s'en faut qu'il ne croye que l'Empereur Tibère a donné ſon nom au Tibre. Caſtrenſis avance, ſans pudeur, que Papi-

nien a été mis à mort par le Triumvir Antoine. Odefroi aſſure qu'Enée & Romulus arriverent en Italie ſur le même Vaiſſeau. Accurſe dit que Jeſus-Chriſt n'étoit pas encore né du temps d'Ulpien, & que Juſtinien étoit mort avant l'Ere Chrétienne. Dans le cours de la converſation, ce zèle pour l'étude de l'Hiſtoire fit naître quelques objections dont Baudouin ſe tira très-bien.

Les quatre Juriſconſultes ſatiſfaits de lui, allerent chercher d'autres inſtructions dans l'Iſle. Un homme du métier, nommé Septimius, qui s'étoit joint à eux, leur récita quelques vers contre une eſpèce de Praticien fourbe & hypocrite ; c'eſt encore un Epiſode, un refrain, ſi l'on veut. Bientôt nos Voyageurs retournerent à leur objet : on leur dit qu'Ange Politien étoit venu depuis peu dans l'Iſle de Paros : c'étoit

l'effet d'un accès de mauvaiſe humeur. Il ne vouloit plus demeurer dans *la République des Juriſconſultes*, parce qu'il ne pouvoit s'accorder avec Budée & Alciat. Son plan étoit de s'établir à Paros ; mais ayant ſçû qu'Accurſe y faiſoit ſon ſéjour, il décampa, parce que ce Juriſconſulte n'étoit pas non plus de ſes amis. Ainſi l'Auteur de cet ingénieux Ouvrage peint-il les affections bonnes ou mauvaiſes des Juriſconſultes ſes Collégues ; uſant pour cet effet des traits répandus dans leurs Livres, ou de ce que les Contemporains ont écrit de leurs avantures.

Il fallut bien voir Accurſe avant que de ſortir de l'Iſle. Les quatre compagnons de voyage le trouverent méditant ſur un tas de Livres poudreux, & ils apprirent de lui qu'il avoit choiſi ce lieu de retraite pour écrire contre Budée, qui l'avoit maltraité dans ſes

Ouvrages. Cependant, reprenoit Accurſe, qu'eſt-ce que ce Budée, que trouve-t-on dans ſes Ecrits ſur les Pandectes ? point de définitions qui expliquent la nature des choſes ; point de diviſions qui mettent de l'ordre dans les matières ; point d'obſervations ni de conjectures ſolides qui éclairciſſent les doutes ; point de liaiſons qui rapprochent les objets & qui en faſſent voir les rapports. Budée croit être Juriſconſulte, parce qu'il ſçait trouver l'origine des mots, & tranſcrire les Textes de divers Auteurs. Donnez-lui un jeune homme à inſtruire ; qu'apprendra-t-il à cette école ? quelques traits d'érudition, & point de Juriſprudence. Budée ne m'épargne ni les railleries ni les injures, ſans s'appercevoir des qualités qui lui manquent, & de celles dont je ſuis abondamment pourvu. Je lui ferai bien voir qu'il y a plus d'eſprit

à

à pénétrer le fonds des choſes qu'à s'amuſer au ſtyle. Mon Ouvrage contre lui ſeroit déja public, ſi je n'étois arrêté dans la lecture de ſes livres, par les Textes Grecs qui s'y rencontrent. Je ne ſçais point de Grec ; je voulois faire comme Caton qui apprit cette Langue ſur le retour de l'âge ; mais j'ai changé d'avis; j'ai penſé que d'autres habiles gens n'ont pas été plus grands Grecs que moi : témoins Odefroi, Zaſius ; quels hommes ! Mille Budées ne les égaleroient pas ; & puis, n'ai-je pas appris de Cujas & de Merille que les Interprètes Grecs ſont tombés dans beaucoup de bévuës pour n'avoir pas ſçû le Latin ?

Ici les Voyageurs eurent bien de la peine à ne pas éclater de rire en voyant les écarts du bonhomme, ſur-tout dans la citation qu'il oſoit faire de Cujas & de Merille : deux perſonnages très-habiles dans le Grec, & dont

l'exemple ſeul ſuffiroit pour perſuader la néceſſité de ſçavoir cette Langue. On diſſimula pourtant en faveur de la paix. Mais à peine Accurſe eut-il terminé ſa mauvaiſe tirade contre le Grec, qu'un courier lui apporta une Lettre d'Azon, ſon ancien maître, qui l'exhortoit à ne point écrire contre Budée. » Cet homme, *lui diſoit-*
» *il*, jouit d'une grande réputa-
» tion. Il a des amis, & des
» admirateurs ſans nombre; vous
» verrez prendre parti pour lui une
» foule de jeunes François, pou-
» drés, friſés, très-aſſidus aux
» Comédies, très-ſçavans dans
» l'art de railler & de tourner les
» gens en ridicule. Attendez vous
» qu'aux premières Saturnales, ils
» vous mettront ſur la ſcène; qu'ils
» feront rire tout le monde à vos
» dépens; & que Budée aura tout
» l'avantage de la querelle où
» vous voulez entrer. « Ce bon

avis eut ſon effet : Accurſe promit à ſon Maître de modérer ſon reſſentiment, il le pria même de lui ménager les moyens de ſe réconcilier avec Budée. Toute cette converſation avoit été longue ; les voyageurs furent dédommagés des propos du vieux Juriſconſulte par une Eglogue que leur chanta un Berger qu'ils rencontrerent ſur leur route, puis il ſe rembarquerent ; & après ſix jours d'une heureuſe Navigation, ils parvinrent au terme de leur voyage, à l'Iſle des Juriſconſultes. Le ſéjour qu'ils y firent eſt trop intéreſſant pour ne pas nous inſpirer le courage de reprendre cette matière : ce ſera le ſujet d'un autre Article.

ARTICLE XI.

DELLA RIFLESSIONE DE' CORPI dall' acqua e della diminuzione della mole de' sassi ne' torrenti e ne' fiumi Dissertazioni due &c. *Deux Dissertations, dont la première traite de la réflexion des corps de dessus la surface de l'eau; l'autre de la diminution de la masse des pierres dans les torrens & dans les fleuves*, *in*-4°. 100 pages. A Parme de l'Imprimerie de Son Altesse Royale &c. M.DCC.LIII.

LA première des deux pièces que nous annonçons, donne l'explication mathématique & physique de ce qu'on appelle les *Ricochets*. On sçait, dit l'Auteur, que, dès les premiers temps, un amu-

ſement du jeune âge a été de ramaſſer des coquilles près de la mer, ou de petites pierres le long des fleuves, & de les lancer horizontalement ſur la ſurface de l'eau : amuſement dont la fineſſe & l'intérêt conſiſte à voir les ſauts rapides & multipliés de ces petits corps réfléchis par les ondes, &c. *Fino da tempi antichi uſavano i giovanetti raccoglier ſul lido del mare guſci di oſtriche dal marin fiotto divenuti puliti, e liſci, o ſulla ſponda d'ameno fiume leggeriſſimi ſaſſolini, e obliquamente nell' onda cheta vibrandoli traſtullarſi alla veduta di quegli ſpeſſi e pronti ſalti, che quaſi carolando ſull' onde mettevano, e ſcambievolmente ancor provocarſi, e quaſi a disfida invitarſi, qual d'eſſi più deſtro foſſe, o felice a generare numero maggior di ſalti, &c.*

Il n'a point fallu d'étude pour établir, pratiquer, & conſerver

ce jeu qu'on appelle ici *puerile paſtorale givoco ;* mais les ſçavans ne l'ont pas regardé d'un œil indifférent. Ils ont voulu connoître 1° quelles lignes décrivoient ces petites pierres lancées horizontalement dans l'eau : 2° quelle étoit la cauſe qui leur faiſoit parcourir ces lignes. Le premier de ces objets regarde les Mathématiques. Le ſecond tient à une queſtion de Phyſique aſſez conſidérable, ſçavoir ſi l'eau a du reſſort ; ſi elle eſt capable de cauſer le phénomène de la réflexion.

L'Auteur de la préſente Diſſertation ne s'étend pas beaucoup ſur la route que décrivent les *Ricochets*. Il ſe contente de faire obſerver qu'il y a, dans la pierre miſe en mouvement, deux directions, l'une horizontale cauſée par le premier jet, l'autre perpendiculaire qui eſt l'effet de la peſanteur du corps. De-là réſulte, après la pre-

mière réflexion, après le premier ſaut (ſi l'on veut parler plus méchaniquement,) une continuité de lignes paraboliques qui ſont décrites à la ſurface de l'eau. Ces lignes, d'abord plus longues & comprenant un eſpace plus grand entre elles & le plan de l'eau, diminuent à meſure que le mouvement horizontal s'affoiblit; l'eſpace parabolique diminue dans la même proportion; la peſanteur du corps demeure la même: mais tandis qu'il reſte quelque angle de réflexion, cette peſanteur ne peut encore vaincre la réſiſtance de l'eau: ainſi les ſauts de la pierre continuent de près à près, juſqu'à ce que la plûpart des angles de réflexion ayant ceſſé, la pierre ne fait plus que gliſſer horizontalement, & ſe plonge à la fin, lorſque le poids de ce corps l'emporte ſur la réſiſtance de l'eau. *Verſo il fine allora che incomincia a lan-*

guire la forza, le diſtanze divenendo ſempre minori, ſembra talvolta che par qualche ſpazio cammini quaſi orizzontalmente, & vada radendo l'acqua ſcevero d' ogni ſalto ..... finche languendo anche il moto orizzontale, e prevalendo la gravità finalmente egli diſcende e tuffaſi ſotto l'acqua.

Ce ſeroit bien peu de choſe que cette explication, ſi l'on s'en tenoit là : car on pourroit encore demander pourquoi la pierre jettée horizontalement ne demeure pas aſtreinte à cette direction, juſqu'à ce que le poids du corps l'emporte ; c'eſt-à-dire, pourquoi il ſe fait des angles de réflexion & des ſauts à la ſurface de l'eau. En effet, ces angles doivent avoir une cauſe particulière ; elle n'eſt ni dans le bras de celui qui lance la pierre, ni dans le mouvement de ce corps. On ne peut donc la trouver que dans l'eau : & voilà

l'objet de la ſeconde queſtion.

L'Auteur la traite tout-à-fait en grand : il examine ſi l'eau eſt un corps élaſtique : condition eſſentielle pour opérer le phénomène qu'on appelle *réflexion*. A la vérité des expériences faites dans l'Académie Florentine *del Cimento* ont paru démontrer que l'eau n'eſt point compreſſible ; & l'on en a conclu qu'elle n'avoit point de reſſort : mais outre qu'on peut toujours révoquer en doute l'exactitude de ces expériences ; qui ne ſçait qu'en Phyſique les tentatives ne donnent guères que des à-peu-près ; c'eſt-à-dire, qu'on ne découvre le ſecret de la nature que juſqu'à un certain point ? Les Académiciens de Florence ont rempli d'eau une boule d'argent très-mince ; ils l'ont frappée légèrement avec un marteau, & dès les premiers coups, on a vû des particules d'eau ſe filtrer à travers les

pores de l'argent : preuve, dit-on, que l'eau ne peut être comprimée : mais cette conclusion est trop étendue ; il faudroit dire simplement, preuve que, dans cette boule, l'eau n'est point comprimée d'une manière sensible. Car qui peut assurer que ce fluide, avant que de se filtrer par les pores de l'argent, n'a pas été comprimé dans ses propres pores ? Compression très-petite, infiniment petite si l'on veut ; mais compression toujours suffisante pour fonder le ressort, & produire par-là des angles de réflexion.

Que faut-il en effet pour la puissance élastique d'un corps ? Exigeroit-on que cette puissance fût totalement relative à la compression ; que la mesure de celle-ci fût la régle de celle-là ? Erreur sensible, reprend l'Auteur : il est bien plus à propos de dire que le ressort des corps est en raison réci-

proque de leur compreſſion : *Egli e un' errore il miſurare la forza elaſtica di vari corpi dalla quantità della lor compreſſione : anzi pare all' oppoſito , che l' elaterio de' corpi s'accoſti alla ragione reciproca della lor compreſſione.* Parmi les corps qui ont le plus de reſſort, ne compte-t-on pas le diamant, le porphyre , le jaſpe , le criſtal de roche &c. qu'y a-t-il cependant de moins compreſſible ? Sans la réflexion qu'opérent ces corps , & qui eſt l'effet immédiat de leur reſſort ? ſerions-nous avertis d'y reconnoître quelque degré de compreſſion ? Il peut donc ſe faire que l'eau ſoit très-difficile à comprimer, & qu'elle ait néanmoins beaucoup d'élaſticité. Qu'on la conſidère dans l'état de glace où le froid la réduit , & dans la forme de vapeur où elle s'élève par le chaud , on la trouvera très-élaſtique ; pourquoi , dans la ſitua-

tion de fluidité ordinaire, ſituation comme mitoyenne entre la glace & la vapeur, cet élément ne conſerveroit-il aucun reſſort ? Ce n'eſt pas la marche & le ton de la nature, de voler aux extrémités ſans paſſer par les milieux ; elle ne manifeſte point de qualités nouvelles dans les corps, ſans y avoir mis auparavant les germes & les ſemences de ces qualités. *Egli è forſe queſto lo ſtile ed il coſtume della natura creare ne' corpi qualità nuove, ſenza che prima ſe ne veggano i ſemi ed i creſcenti germogli ?* La pluie qui tombe de haut ſur le marbre ou ſur le caillou, ne ſe réflechit-elle pas, & ce phénomène arriveroit-il, ſi l'eau n'étoit pas élaſtique ? Qu'on laiſſe tomber de même un corps mou, ſur le pavé ; n'y reſteroit-il pas ſans rebrouſſer chemin, ſans s'éparpiller &c ?

L'Auteur ajoûte une multitude

d'autres raisonnemens qui tendent tous à prouver qu'il y a du ressort dans l'eau ; il prouve même, par des expériences bien choisies, que l'eau est capable d'une compression sensible ; & de-là il conclut que la surface de l'eau est la cause prochaine & immédiate des réflexions qui se font dans les Ricochets. Ce Méchanisme s'applique également aux bombes que *les François*, dit l'Auteur, *appellent Bombes à ricochet.* Il faut pour elles, comme pour les pierres lancées dans l'eau, la force du moteur, la direction du jet, la rencontre du plan, la qualité ou plutôt la quantité de l'angle que la bombe ou la pierre fait avec le plan. Tout ceci est à lire dans la Dissertation, ainsi qu'une espèce d'épisode sur la réfraction de la lumière dans l'eau.

On explique ce phénomène conformément aux principes de

Newton, ſans toutefois adopter totalement ce ſyſtême. L'Auteur en ſubſtitue même un autre, ſelon lequel la réfraction ne ſeroit qu'une ſimple réflexion cauſée, au-dedans du corps diaphane, par les ſurfaces ou petits plans, dont les vuides innombrables de ce corps ſont parſemés. Cette ingénieuſe explication n'eſt pas totalement développée dans la Diſſertation : ce n'eſt qu'une tentative, qu'un eſſai ſemblable aux queſtions que M. Newton propoſe à la fin de ſon Optique. *Io non pretendo di quì ſviluppare tutto il ſiſtema, e di ſvolgere interamente la tela, e di metter in viſta tutta la ſimmetria di queſta macchina, e di diſcendere alle più minute ed individue ſue parti. Mi baſta d'averne dato un ſol ſaggio, e d' avere propoſta a maniera di quiſtione la coſa in quella guiſa che fece il Nevvton verſo il fine della ſua ottica proponendo*

vari punti da discutersi , &c.

Cette première Dissertation nous a paru si instructive & si agréable, que nous aurions désiré pouvoir la traduire de suite. Un abrégé en altère nécessairement la force, en fait disparoître l'agrément. Voici une idée encore plus succinte de la seconde Dissertation.

Elle roule sur *la diminution de la masse des pierres dans les torrens & dans les fleuves.* On a observé que les pierres qui se trouvent au fond des eaux sont plus grosses vers la source, & si petites à l'embouchure qu'elles paroissent changées en sable. C'est ce qui a fait naître un sentiment fort plausible en apparence, & bien combattu néanmoins dans la présente Dissertation. Ce sentiment est que les pierres détachées des montagnes par la violence des eaux, diminuent de volume, à mesure qu'elles sont chariées vers l'embou-

chure des fleuves : diminution qui, selon les partisans de ce système, se fait insensiblement & en passant par tous les degrés de grosseur, à compter depuis le plus grand volume qu'ont eu ces pierres, jusqu'à l'état des plus petits grains de sable. L'Auteur de la Dissertation pense bien autrement. Il ne nie pas qu'on ne trouve, dans les Torrens & dans les Fleuves, les grosses pierres vers la source, & les petites vers l'embouchure ; il convient même qu'il se détache des grosses, quantité de parties qui se tournent en sable : mais ce qu'il soûtient, comme une vérité conforme aux Loix du mouvement & à l'expérience, c'est que les grosses pierres s'arrêtent plutôt que les petites ; & que ni les unes ni les autres ne passent par tous les différents degrés de grosseur. L'Auteur principal qui se trouve combattu dans cette Dissertation est le célèbre Guglielmini ; on lui oppose

Viviani, Diſciple du grand Galilée, lequel conſidérant le phénomène des groſſes pierres arrêtées vers la ſource, & des petites pouſſées vers l'embouchure, en prenoit occaſion d'établir un régle pour les divers degrés de force abſolue dans les torrens & dans les rivières. *Il quale oſſervando che i ſaſſi di maggior mole s'arreſtano ne' ſiti più alti, e vicini alla ſorgente de' fiumi, ed i minori ne' luoghi più baſſi, determina che la maſſima aſſoluta forza dell' acque correnti conghietturare ſi debba dalle materie, che laſciano quà, e là per l'alveo: mentre non valendo più avanti promoverle, è ſegno manifeſto che il maſſimo della velocità viene miſurato dal peſo di quella tal materia, che reſiſte ad eſſer promoſſa avanti.* On ſent combien cela eſt contraïre à la penſée de Guglielmini: mais il ſeroit néceſſaire de voir la Diſſertation dans

son entier ; à quelques égards, elle peut paroître encore plus curieuse que la précédente, parce qu'elle touche un point plus controversé. Nous apprenons par l'Epître dédicatoire, placée à la tête de ces deux Ouvrages, que l'Auteur est le P. Jacques Belgrado Jésuite, Professeur de Mathématiques à Parme, & Confesseur de leurs Altesses Royales l'Infant & l'Infante. On a plusieurs autres compositions de la même main ; nous pouvons en citer deux qui nous sont connues, & dont nous avons rendu compte dans ces Mémoires : la première est une Description Latine des découvertes faites à Herculane ; la seconde est une Dissertation Italienne sur les Phénomènes électriques.

ARTICLE XII.

DE CODICE EVANGELIARIO Forojulienſi Diſſertatio Epiſtolaris Clariſſ. viro Joſepho Blanchino Presb. Orat. Rom. Editio ſecunda notis illuſtrata, &c. *Diſſertation en forme de Lettre ſur un Mſ. des Evangiles qui ſe conſerve dans le Chapitre de Frioul* * &c. *ſeconde Édition avec des notes, in*-4°. *pag.* 58. *ſans l'Epître dédicatoire au Pape.* A Veniſe M. DCC. LIII. [L'Auteur eſt le P. Laurent De la Tour (ou a Turre) Prêtre de l'Oratoire d'Udine.]

CET Ouvrage eſt dans le goût de pluſieurs excellentes productions qu'on vit paroître en France, tandis que le zèle des

* C'eſt *Cita di Friuli*, à quelques milles d'Udine.

études ſolides & importantes s'y conſerva. Nous laiſſons préſentement à nos voiſins le ſoin de courir cette carrière, & de s'y diſtinguer. On a bien accueilli en Italie la Diſſertation que nous annonçons ; on en a donné deux Editions en fort peu de temps. Parmi nous elle ſeroit probablement demeurée inconnue ; & il y a toute apparence que nous allons dire des choſes qui trouveront très-peu de Lecteurs.

Quoi qu'il en ſoit, il s'agit ici d'une Antiquité de la plus grande conſidération ; d'un Mſ. des Evangiles qui ſe conſerve dans les Archives du Chapitre de Frioul ou *Friuli* près d'Udine. Ce Monument, qui a plus de mille ans d'exiſtence, étoit encore très-peu connu, lorſque le P. Laurent De la Tour, Prêtre de l'Oratoire d'Udine, en donna la Notice & la Copie au P. Bianchini ſon confrè-

re. Celui-ci a inséré l'une & l'autre dans son *Evangeliarium quadruplex* publié à Rome en 1748. Ouvrage en 4 vol. *in-fol.* dont nous avons fait l'annonce dans nos Mémoires, mais sans détails & sans analyse, parce que le Livre n'étoit point sous nos yeux. Aujourd'hui que nous sommes en état de raisonner sur cette grande entreprise, nous saisissons l'occasion toute naturelle du Ms. de Frioul qui en fait partie, pour rappeller un objet si intéressant, c'est-à-dire pour indiquer, du moins en général, les caractères principaux de l'*Evangeliarium quadruplex*. Après cette courte exposition, nous rentrerons, sans effort, dans la Notice du Ms. de Frioul, Notice qui n'est autre que la Dissertation du P. Laurent De la Tour très-habile homme & bon critique.

On avoit à Verceil & à Vérone deux très-anciens Mss. des Evan-

giles ; le premier, ſur-tout, qu'on dit avoir été écrit de la main même * de S. Euſebe Evêque de Verceil & Martyr, mort en 371, étoit un objet de curioſité pour tous les Etrangers. Comment, en effet, ſe refuſer à l'admiration que doit cauſer le plus ancien exemplaire des Livres ſaints, qui ſoit au monde ? Celui de Vérone n'eſt pas tout-à-fait de la même époque ; mais on ne laiſſe pas de lui donner douze ou treize cents ans d'antiquité. Et l'avantage de l'un & de l'autre eſt de repréſenter l'ancienne Verſion Italique, telle

* Cette tradition eſt ſoûtenue d'une Inſcription de Beranger, Roi d'Italie, puis Empereur au 9e ſiècle. Cette Inſcription qui ſe lit ſur la couverture de ce Mſ. reconnoît que l'Exemplaire eſt de la main de S. Euſebe. Il y a pourtant loin encore de-là au 4e ſiècle. Mais on a d'autres preuves favorables à la même opinion.

qu'on la lisoit avant que S. Jerôme eût donné l'Edition qui est notre Vulgate.

Le P. Bianchini considéra que ces Mss. si vénérables par leur antiquité, périroient enfin, & qu'on les perdroit sans retour, si la Typographie ne s'intéressoit à leur conservation. Sur quoi ce docte Auteur forma le dessein de publier une Edition de ces antiques volumes; d'y joindre tous les préliminaires, toutes les observations, tous les ornemens en un mot, qui rendent les nouvelles Editions si estimables. Sur-tout il entreprit de comparer les textes des deux Exemplaires (celui de Verceil & celui de Vérone) avec deux autres Mss. l'un de Corbie, l'autre de Brescia; le premier de plus de 800 ans, le second de mille ans environ; mais le premier ne comprend de suite que l'Evangile de S. Matthieu. C'est l'ouvrage qu'a

publié en 1695, avec des Prolégomènes & des Notes, le P. Martianay Benedictin de la Congrégation de S. Maur. On ne fait que le tranſcrire dans l'*Evangeliarium quadruplex* où l'on donne place auſſi aux Prolégomènes du même P. Martianay. C'eſt la méthode que ſuit conſtamment le P. Bianchini; il adopte & copie tout ce qu'on a écrit ſur les divers Monumens qui entrent dans ſon ouvrage. De-là tant de Prolégomènes, de Lettres, de Notices, de Deſcriptions dont l'*Evangeliarium* eſt orné. Nos Editions de France ne ſont pas tout-à-fait dans ce goût-là. Les Editeurs compoſent davantage ſur les morceaux qu'on leur fournit; ils en conſervent le fonds & l'eſprit, ſans s'attacher aux détails, dont pluſieurs ne ſont que des préambules de civilité, ou des éloges de ſtyle; ils donnent à toutes leurs diſſertations un ton & une

une manière uniforme ; en un mot ils parlent ſeuls & de ſuite aux Lecteurs : on voit mieux, ce ſemble, par-là, tout leur plan, tout l'ordre de leurs travaux, tout l'enſemble de leurs recherches.

Ceci néanmoins n'eſt pas une critique de la méthode d'Italie : chaque païs peut bien garder ſes uſages pour les Editions, comme pour toutes les autres affaires Civiles ou Littéraires. Il nous ſuffit qu'on ſçache préſentement ce que c'eſt que l'*Evangeliarium quadruplex* du P. Bianchini. C'eſt une collection de quatre anciens textes des Evangiles, qu'on croit être la verſion Italique de cette partie des SS. Livres. Les Exemplaires de Verceil & de Vérone, combinés avec ceux de Corbie & de Breſcia, forment la ſubſtance de cette collection. Les deux premiers y ſont comme en chef : auſſi occupent-ils la plus grande partie des

feuillets tant *verſo* que *recto* ; & il n'y a que le bas des pages qui ſoit abandonné aux Exemplaires de Corbie & de Breſcia ; ſans compter les Variantes & quelques Notes qui paroiſſent auſſi dans ces marges.

Toute l'Edition comprend quatre tomes *in-fol.* dont les trois premiers ſont, à proprement parler, l'*Evangeliarium quadruplex.* Le dernier, & même une partie du troiſiéme préſentent une multitude d'additions ; tantôt des Notices d'autres Mſſ. très-anciens ; tantôt des Planches gravées qui rendent aux yeux les caractères de ces Mſſ. ; tantôt des liſtes de Variantes tirées de ces divers Mſſ. & comparées entre elles. On voit ſur-tout au troiſiéme Tome une Lettre curieuſe de M. Gori célèbre Antiquaire. C'eſt le réſultat des recherches que ce Sçavant a faites dans les Bibliothéques riches

en Mſſ. des Evangiles. On ne peut dire combien ce morceau touche l'objet capital de M. Bianchini ; & il eût été bien à propos que ce docte Editeur ou quelques autres de ſes amis euſſent fait encore des perquiſitions dans les dépôts d'Antiquités. On a cru, par exemple, qu'il ne falloit pas négliger de tirer une copie fidèle du Mſ. donné par Théodore de Bèze à l'Univerſité de Cambridge. Le 3[e] Volume de l'*Evangeliarium* montre bien que l'Editeur a conſulté les leçons de ce Mſ. dans le Nouveau Teſtament de Mill ; mais tout cela eſt trop ſuperficiel & trop ſujet à mépriſes. En pareille matière, il faut ne s'en rapporter qu'aux Monumens mêmes, ou à des copies duëment & ſcrupuleuſement collationnées.

Sans intérêt & ſans affectation, nous citerons un autre exemple. Le célèbre Richard Simon a parlé

très-au-long, dans ſes Nouvelles Obſervations ſur le Texte & les Verſions du N. T., d'un ancien Mſ. des Evangiles qui eſt au Collége des Jéſuites de Paris, & qui, dans l'Evangile de S. Matthieu, * ſe rapproche peut-être plus qu'aucun autre Mſ. de l'ancienne Verſion Italique. Quoi de plus propre encore à enrichir l'*Evangeliarium* du P. Bianchini ? On donne à cet Exemplaire du Collége des Jéſuites mille à onze cents ans d'exiſtence, & ſelon le même R. Simon, *il ne céde en rien au Mſ. Grec & Latin de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, ni à celui de Bèze (ou de Cambridge) ſoit pour l'antiquité, ſoit pour la beauté du caractère.* Ce caractère au reſte

* Nous ne citons que cet Evangile, parce que les trois autres ſont d'une autre main, & qu'on y ſuit davantage la Verſion de S. Jerôme.

consiste en Lettres onciales, toutes conformes à celles des plus anciens MSS. dont M. Bianchini donne des exemples dans ses planches gravées. En comparant cet Exemplaire, nous entendons la partie qui contient l'Evangile de S. Matthieu, avec le MS. de Verceil, nous avons trouvé de grandes conformités entre l'un & l'autre; il y a néanmoins dans celui des Jésuites un plus grand nombre d'additions ou de passages *fourrés*; c'est-à-dire qu'on y a inséré plus souvent des phrases tirées des autres Evangelistes: ce qui dénote plus d'analogie avec l'ancienne Italique, non corrigée par S. Jerôme, & très-probablement aussi plus d'antiquité. Nous ne pouvons dissimuler que ce MS. sur lequel Richard Simon a tant insisté, & que nous avons eu aussi l'occasion d'examiner, a des défauts considérables. Dans S. Mat-

thieu, qui eſt la partie de la plus haute antiquité, il manque les deux premiers Chapitres & la moitié du troiſiéme, plus les Chapitres 15. 16. 17. & une partie du 18. ſans compter pluſieurs endroits tronqués dans S. Luc; & les trois derniers Chapitres de S. Jean, que le temps a fait diſparoître. Mais malgré ces inconvéniens ſi ordinaires aux anciens Mſſ. ce Monument eſt des plus précieux, & des plus dignes de figurer dans une collection où l'on prétendroit faire connoître l'ancienne Verſion Italique des Evangiles.

Le deſir d'avancer cette connoiſſance a fait rechercher le Mſ. appartenant au Chapitre de Frioul: le P. Laurent De la Tour a donné l'explication de cette belle Antiquité: le P. Bianchini a inſeré le Texte du Mſ. & l'explication dans ſon 4e Volume, où ſe trouve auſſi l'Evangile de S. Luc tiré d'un

Mſ. de plus de mille ans, qu'on garde à Pérouſe : enfin l'explication du Mſ. de Frioul, déja imprimée dans l'*Evangeliarium*, paroît une ſeconde fois, forme un petit volume de 58 pages, & donne lieu au préſent Article de nos Mémoires. Ainſi revenons-nous ſimplement & naturellement au point d'où nous étions partis. L'ouvrage du P. De la Tour, Confrère du P. Bianchini, va déſormais nous occuper.

Le Mſ. de Frioul eſt de forme preſque quarrée : ce qui en marque aſſez l'antiquité. Il contient 270 feuillets d'un parchemin très-mince ; l'écriture eſt en deux colonnes, dont chacune contient XIX. lignes ; les caractères ſont égaux (hors quelques-uns plus grands qui ſont à la tête des Chapitres & des Verſets,) les lignes réglées ; les Lettres d'un noir pâle mêlé de couleur ; les premiers verſets des Evangiles peints en

rouge, ainsi que les nombres des Titres & des Chapitres. Tout l'Exemplaire est assez conservé ; mais non entier : car il y manque tout l'Evangile de S. Marc & les deux derniérs Chapitres de S. Jean. Le P. De la Tour ne seroit pas éloigné de croire que ce Monument est de la fin du V. siècle : ce qui lui donneroit près de 13 cents ans d'antiquité. Mais une détermination fixe à cet égard est trop délicate, & le Ms. de Frioul, avec tous les caractères qu'on nous représente, pourroit n'avoir que mille ans ; durée très-capable encore de lui concilier de la vénération. *

---

* Ce qui peut faire croire que ce Ms. n'est pas d'une antiquité égale à celle des Mss. de Verceil, de Vérone, de Corbie, de Brescia, de Cambridge, de S. Germain-des-Prés & du Collége des Jésuites de Paris ; c'est que cet Exemplaire de Frioul est la pure Vulgate de

Ce Mſ. eſt chargé, ſur ſes marges, de notes, de formules de prières, de noms ſur-tout dont la plûpart ſont Barbares, c'eſt-à-dire qu'ils déſignent des Goths, des Lombards, des Theutons, des Illyriens, des Bulgares &c. Il s'en trouve d'illuſtres, & même de Ducs, de Reines, de Rois, d'Empereurs : on y voit Théodelinde, Luitprand, Aſtolfe tous Rois des Lombards ; l'Empereur Louis II. fils de Lothaire ; Jean Tzemiſces Empereur des Grecs ; deux Rois des Bulgares ; Teudmar Patriarche d'Aquilée en 850. &c. Notre Auteur tâche d'expliquer le plus qu'il peut de ces noms, de rendre raiſon des notes, des prières qui couvrent les marges du Mſ. & ceci n'eſt ni la plus agréable, ni la

---

S. Jerôme ; au lieu que les autres ſont l'ancienne Italique, non réformée par ce ſaint Docteur.

moins ſçavante partie de ſa Diſſertation.

Les noms dont on vient de parler, ſervent à établir quelques conjectures aſſez plauſibles ſur les divers états du Mſ. Le lieu de ſon origine ſera Pavie ſéjour ordinaire des Rois Lombards ; il aura été acquis par Theudmar Patriarche d'Aquilée qui aſſiſta, vers le milieu du neuviéme ſiècle, à deux Conciles de Pavie ; on aura tranſcrit ſur ſes marges, par ſucceſſion de temps, les divers noms des Souverains ou des Bienfaiteurs de l'Egliſe d'Aquilée, &c. Nous abrégeons ainſi les raiſonnemens de l'Auteur, qui s'eſt donné bien de la peine dans cet endroit de ſa Diſſertation.

Mais en quel temps ce Mſ. a-t-il paſſé de l'Egliſe d'Aquilée dans celle de Frioul ; pourquoi l'Evangile de S. Marc manque-t-il dans ce Mſ. ; qu'eſt devenue

cette partie détachée du Volume ? Toutes ces questions se trouvent résolues dans le cours d'une assez longue discussion où entre l'Auteur, pour prouver que le Ms. de l'Evangile de S. Marc qu'on garde à Venise, & qu'on croit être l'Autographe du S. Evangeliste, n'est au fond que le Fragment séparé du Ms. des Chanoines de Frioul. C'est aussi ce qui nous reste à exposer, en peu de mots, avant que de terminer cet extrait.

1°. Ce n'est que depuis le XI. siècle qu'on a cru l'Eglise d'Aquilée dépositaire de l'Evangile écrit de la main même de S. Marc ; mais cette opinion étoit si accréditée au milieu du XIV. siècle, que l'Empereur Charles IV. demanda au Patriarche de cette ville, & obtint en 1355 deux Cahiers *

---

* Chacun de ces Cahiers est de huit pages.

(quaterniones) de cet Evangile ; comme étant l'Autographe même du S. Evangeliſte. Ces deux Cahiers furent donnés par l'Empereur à l'Egliſe Métropolitaine de Prague , où ils ſont encore. Le P. De la Tour a fait graver la forme des Lettres de ces Cahiers ; & elles paroiſſent totalement ſemblables à celles du Mſ. de Frioul.

2°. Après la diſtraction dont nous venons de parler , il reſta encore , dans l'Egliſe d'Aquilée , cinq Cahiers de l'Evangile de S. Marc, & de plus, le Mſ. des trois autres Evangiles ; mais en 1409 & en 1418 on tranſporta , de cette Ville dans celle de Frioul , un nombre de livres Eccléſiaſtiques & d'ornemens précieux trop expoſés dans Aquilée durant les guerres. On a deux inventaires de ces meubles ; & l'on y voit clairement deux livres d'Evangiles , l'un couvert (d'un côté) d'une plaque

d'argent doré avec figures ; l'autre couvert (des deux côtés) de plaques d'argent doré, & désigné comme étant l'autographe de l'Evangile de S. Marc. Le P. De la Tour ne doute pas que le premier ne soit le Mſ. des trois Evangiles qui se conserve aujourd'hui dans l'Eglise de Frioul ; & que le second ne fût l'exemplaire dont on avoit déja séparé deux Cahiers en faveur de l'Empereur Charles IV. Le même Auteur prétend aussi que le premier de ces Volumes fut transporté d'Aquilée à Frioul en 1409, & l'autre en 1418. Nous ne voyons pas clairement la vérité de cette dernière époque, & ce qui nous empêche de la voir, c'est que, dans les deux inventaires, il est mention de l'Evangile de S. Marc : sur quoi l'on peut demander si cet Evangile a été transporté deux fois d'Aquilée à Frioul. Cette objection n'a point échappé à la critique d'un

Bibliographe Italien, nommé le P. Zacharia Jéſuite. L'Auteur de la Diſſertation tâche d'y répondre ici dans une de ſes Notes ; mais il nous ſemble que ſa réponſe manque de netteté & de préciſion. Au fond la choſe eſt de peu de conſéquence : l'eſſentiel étoit de prouver que le Mſ. des trois Evangiles, & celui de l'Evangile prétendu Autographe de S. Marc avoient paſſé d'Aquilée à Frioul ; ce point paroît démontré par les inventaires de 1409 & de 1418 ; & ce qui ſuit confirme leur dépoſition, au moins quant à l'Evangile de S. Marc.

30. En 1420 le Doge de Veniſe, Thomas Mocénigo, demanda aux Habitans de Frioul leur Exemplaire de l'Evangile qu'on ſuppoſoit toujours écrit par S. Marc ; & il lui fut envoyé ſur le champ. Ce fait eſt conſtaté par la lettre même du Doge & par les Monuments authentiques de Frioul, cités dans

la Diſſertation du P. De la Tour.

4°. En 1564 l'Archiduc d'Autriche, Ferdinand, fit demander, par ſon Ambaſſadeur, au Senat de Veniſe *les cinq Cahiers* de l'Evangile de S. Marc que cette République poſſédoit ; mais il ne pût les obtenir. Sur quoi il faut obſerver qu'on n'a que ces cinq Cahiers dans le Tréſor de Veniſe ; qu'il en manque deux pour parfaire l'Evangile entier, & que ces deux Cahiers ſont très-probablement ceux qui furent donnés en 1355 à l'Empereur Charles IV. & qu'on garde dans l'Egliſe de Prague. Tout cela ſe concilie aſſez bien : il ne reſteroit plus qu'à faire voir que cet Evangile de S. Marc, pris en entier, eſt une partie du Mſ. que poſſédent les Chanoines de Frioul. Malheureuſement les cinq Cahiers qui ſe conſervent à Veniſe, ſont en ſi mauvais état, qu'on ne peut preſque diſtinguer ſi c'eſt du Latin ou du

Grec, ſi les feuilles ſont de papier ou de parchemin, d'écorce ou de ſoye. Il paroît néanmoins comme certain, par les examens du P. De Montfaucon, que ce Mſ. eſt Latin ; & il eſt encore plus probable, en conſéquence des épreuves faites depuis peu, que les feuilles ſont de parchemin. Voilà des difficultés levées : ſi l'on rapproche préſentement 1° les raiſons qui démontrent que le Mſ. de Veniſe n'eſt point l'Autographe de S. Marc ; 2° l'état où ſe trouve actuellement le Mſ. de Frioul réduit aux Evangiles de S. Matthieu, de S. Luc, de S. Jean ; 3° l'écriture des deux Cahiers de Prague, toute ſemblable à celle de ce Mſ. ; 4° les préſens faits à l'Empereur Charles IV. & au Doge Mocénigo ; préſens ſortis d'Aquilée & de Frioul qui ſont les deux villes où cet Exemplaire des Evangiles a ſéjourné conſtamment ; on ne ſera point

éloigné de croire que le Mſ., ſi révéré à Veniſe, faiſoit partie anciennement du Mſ. des Chanoines de Frioul. C'eſt la concluſion du P. De la Tour, qui ne peut nous dire toutefois quand, comment & pourquoi cet Evangile de S. Marc a été ſeparé du Volume où ſont encore les trois autres Evangiles. Mais en pareille matière, demanda-t-on jamais raiſon de tous les évènemens particuliers ? & ne doit-on pas ſe contenter de voir la queſtion principale ſoûtenue d'un concours de probabilités très-ſatisfaiſantes ?

ARTICLE XIII.

HISTOIRE DU MONDE Sacrée & Profane, depuis la création du monde juſqu'à la fin de l'Empire des Aſſyriens, &c. Par M. Samuel *Janv.* 1755. II. vol.

Schuckford *, Curé de Shelton dans la Province de Norfolk, traduit de l'Anglois. Trois volumes *in-12. A Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques.*

NOUS avons promis de reprendre l'Ouvrage de M. Schuckford : promesse qui auroit beaucoup d'étenduë, si nous voulions rendre un compte exact des volumes second & troisiéme : ** on y trouve sept livres, & l'histoire du Monde, depuis l'an 2086 jusqu'à l'an 2578 ; c'est-à-dire, en nous bornant aux Livres saints,

* Nous apprenons que ce docte Auteur est mort depuis peu : il lui restoit encore un volume à donner. Ce seroit le cas de chercher avec soin dans ses papiers, &, s'il n'a rien laissé, de continuer & d'achever son Ouvrage.

** Nous n'avons parlé jusqu'ici que du premier volume & de la Préface du second.

depuis le voyage d'Abraham en Egypte, jusqu'à la mort de Josué. Ce n'est qu'un intervalle de 492 ans : mais l'objet de l'Auteur étant toujours de combiner l'histoire profane avec l'histoire sacrée ; de montrer les époques des Empires, & leur correspondance avec celles du Peuple de Dieu ; on ne doit pas être surpris qu'il s'éléve, à tout instant, des questions considérables sur ces Antiquités ; que les discussions se multiplient avec les évènemens ; que la critique soit consultée par-tout. Envain exigeroit-on de nous une analyse suivie de tant de faits dont les uns portent sur des témoignages authentiques, les autres ne sont appuyés que de conjectures. Il faut renoncer à ces développemens, & n'attendre de nous qu'un petit nombre d'observations.

Après le déluge, les Nations se formerent. Ceux d'entre les hom-

mes qui eurent plus de force, de génie & de courage, donnerent des loix & ſe firent des ſujets. M. Schuckford regarde Noé comme le premier Légiſlateur depuis le renouvellement du genre humain: Il n'y a preſque point de difficulté dans cette opinion; mais en étendant la domination & les loix de Noé juſqu'aux Indes, & même juſqu'à la Chine; en identifiant Noé avec le Fohi des Chinois; on prépare une ample matière à la diſpute. Nous avons déja dit quelque choſe de cette penſée très-chère à M. Schuckford, & très-digne, nous le croyons, d'être accueillie des Sçavans. Ici le docte Anglois montre comment les temps de Fohi peuvent quadrer avec ceux de Noé; & comment dans ce ſiſtême on reconnoît les 4000 ans de durée que les Chinois s'attribuent, ou plutôt qu'ils démontrent ne pouvoir leur être diſputés.

L'utilité de cette Chronologie est fort sensible. Premiérement elle fait voir que ce peuple, placé à l'extrémité de l'Asie, vient, comme tous les autres, de Noé le réparateur du genre humain; que les Antiquités de nos Livres saints précedent toutes les époques Chinoises; qu'en respectant l'histoire de la Chine, trop peu considérée quelquefois par les Théologiens, on ne s'en trouve nullement embarrassé dans la controverse de la vérité & de l'authenticité des révélations faites au Peuple de Dieu. En second lieu l'identité de Noé avec Fohi conserve au texte Hebreu, & par conséquent à notre Vulgate tous ses calculs, & nous délivre de la nécessité d'adopter la Chronologie des autres textes ou versions : cela est bien évident, puisque la population de la terre, après le déluge, aura commencé par l'extrémité de l'Inde & par les

Provinces de la Chine les plus occidentales ; qu'ainſi il ne faudra point ſuppoſer un intervalle de trois ou quatre ſiècles pour que les deſcendans de Noé ſoient allés de proche en proche depuis les campagnes de Sennaar juſqu'à la Chine : progrès trop lents pour ſatisfaire aux Antiquités Chinoiſes.

Quoiqu'Abraham n'ait pas été Roi ; ſa nombreuſe famille, ſes richeſſes, ſa prudence, ſa ſcience & ſon autorité le faiſoient aller de pair avec les Rois ſes contemporains. C'eſt une choſe digne de remarque, que les Auteurs Payens ayent ſi bien connu ce Patriarche. Le caractère qu'ils en font, reſſemble au portrait qu'en a laiſſé Moïſe. M. Schuckford cite les témoignages de Beroſe, de Nicolas de Damas, d'Eupolème, d'Artapan, de Melon ; tous réduits à des Fragmens qu'on trouve dans Euſebe. *Ces témoignages*, ajoûte notre Auteur,

confirment d'autant plus l'Histoire de Moïse, qu'ils différent de lui dans des choses peu importantes ; ce qui démontre qu'ils ne l'ont pas copié servilement. Il en est à-peu-près de même de Jacob, petit-fils d'Abraham. Sa vie & ses actions ont été connues & décrites par Démétrius & par Théodose, Auteurs Payens, mais toujours avec quelques différences, qui font voir que Moïse n'est pas la source où ils ont puisé ; au moins que cette source n'est pas l'unique qu'ils ont consultée.

Esaü, fils de Jacob, est peint assez en beau par M. Schuckford. *C'étoit un homme franc, généreux & droit ...... L'artifice employé pour le priver de la Bénédiction d'Isaac, le mit d'abord en fureur ; & dans l'emportement de la passion, il pensa à se venger pleinement après la mort d'Isaac, en tuant son frère qui l'avoit sup-*

planté ; mais en fort peu de temps ses mouvemens se calmérent, & il ne fit jamais la moindre démarche qui tendît à faire quelque outrage à Jacob, &c. L'Auteur explique ensuite le mot de l'Epître aux Romains, *J'ai aimé Jacob & j'ai haï Esaü*, & il prétend que *le but de saint Paul, dans ce passage, n'est pas de représenter Esaü comme un homme qui avoit particulièrement encouru la disgrace de Dieu, mais de faire voir aux Juifs que Dieu avoit toujours accordé les graces qui conduisoient au Messie, à qui il lui avoit plû ; à Abraham & non à Lot ; à Jacob & non à Esaü*, &c. Quant au titre de *Profane*, que le même Apôtre donne à Esaü, *Je ne crois pas*, continue M. Schuckford, *que ce terme signifie méchant ou vicieux : Il est appellé ainsi pour n'avoir pas estimé assez le Sacerdoce, qui lui appartenoit naturellement : c'est-là le seul défaut*

défaut qu'on trouve dans son caractère. Nous sçavons que d'autres Interprètes expliquent, de la même façon, le Texte de S. Paul ; mais on peut demander encore s'ils en touchent le vrai sens ? Esaü, vendant son droit d'aînesse, ne renonça pas pour cela aux droits du Sacerdoce que possédoit tout chef de famille : ne voit-on pas en effet que, dès le premier âge du monde, Abel & Caïn, quoique frères, offroient séparément leurs sacrifices ? Il est donc plus naturel de penser que saint Paul appelle Esaü *Profane*, parce qu'en vendant son droit d'aînesse, il vendit la bénédiction donnée à Abraham & les promesses faites à sa race par rapport au Messie futur. C'est la pensée de plusieurs habiles gens, & en particulier de M. Sherlok, dans son Livre de *l'usage & des fins de la Prophétie.*

On vient de voir une des expli-

cations données par M. Schuckford en matière d'Ecriture sainte : objet dont cet Auteur a fait une très grande étude. Par-tout il s'attache à lever les difficultés de nos saints Livres : en quoi il réussit souvent ; mais quelquefois il donne dans la conjecture ; il cherche, sans beaucoup de nécessité, des explications inconnues aux Sçavans : par exemple, quand il en est venu au récit du premier Chapitre de l'Exode, touchant la conduite des sages-femmes d'Egypte qui épargnoient les enfans mâles des Hébreux ; il prend un tour extraordinaire pour rendre raison des deux derniers Versets de ce Chapitre ; il ne croit pas qu'on puisse dire que Dieu *bâtit des maisons* à ces femmes, *parce qu'elles avoient craint* de l'offenser. Il veut que ç'ait été Pharaon lui-même qui *bâtit des maisons* aux Israëlites, non pour leur faire du bien, mais pour exterminer

plus ſûrement les enfans mâles de ce peuple, quand toutes les familles ſeroient raſſemblées dans des maiſons. Pour cette explication, il faut diſtribuer les Verſets autrement qu'ils ne ſont dans l'Hébreu & dans toutes les Verſions : entrepriſe qui n'arrête point l'Auteur ; mais elle paroît auſſi hazardée que peu néceſſaire.

Car on démontre que cette expreſſion, *Dieu bâtit des maiſons aux ſages-femmes d'Egypte*, ſignifie ſimplement qu'il prit ſoin de leur fortune. On rapproche à ce ſujet, pour faire une preuve de comparaiſon, le ℣. 30 du Chap. 30 de la Genèſe, où Jacob dit à Laban qu'il étoit *juſte que lui* (Jacob) *pourvût auſſi à ſa maiſon.* Dans ces deux paſſages, on trouve également le Verbe Hébreu, qui ſignifie *faire* ou *bâtir.* M. Schuckford n'a point ignoré cette preuve, & il prétend la réfuter en obſervant,

ce qui eſt vrai, que dans le paſſage de la Genèſe, le mot *maiſon* eſt au datif ; tandis qu'on le voit à l'accuſatif, dans le Texte de l'Exode : enſorte que le mot de Jacob doit s'entendre ainſi : *Il eſt juſte que je faſſe auſſi pour ma maiſon ;* au lieu qu'à l'égard des ſages-femmes, il faudroit dire, *Dieu leur fit des maiſons :* deux façons de parler qu'on ne peut regarder comme ſemblables.

Mais le docte Anglois pouvoit conſidérer qu'il y a de la différence entre la manière dont Jacob *faiſoit ſa maiſon*, & celle dont Dieu *faiſoit la maiſon* des ſages-femmes d'Egypte. Jacob *travailloit à ſa fortune :* ce qui ſuppoſoit du temps & des ſoins. Dieu *faiſoit la fortune* des Egyptiennes ; ce qui n'étoit de ſa part que l'effet prompt & ſubit d'une libéralité auſſi puiſſante que magnifique. On a, dans cette conſidération, une réponſe

naturelle & ſatisfaiſante à l'objection d'ailleurs ſçavante & ſubtile de notre Auteur. Nous ne voulons pas laiſſer ignorer aux Lecteurs de nos Mémoires, que cette même réponſe ſe trouve dans une des notes du R. P. Houbigant ſur le premier Chapitre de l'Exode. C'eſt au premier Tome de la belle Bible qui a paru depuis ſix mois, & dont nous entretiendrons le public au premier jour.

M. Schuckford étend le goût & l'art des conjectures à une infinité d'objets, dont nous ne pouvons tenir compte. Telle eſt, en particulier, l'ancienne Religion des Egyptiens : on explique ici tous les degrés & toutes les eſpèces d'idolatrie, dont ce peuple fit profeſſion ; puis on ajoûte que *la plûpart des figures* (humaines) *que les Antiquaires nous donnent pour des Divinités Egyptiennes, ne furent jamais deſtinées à les repréſenter...*

mais plutôt à conserver le souvenir de quelques personnes chéries ou illustres. Ainsi, selon ce système, *Orus* n'aura point été peint sous la figure d'un enfant; mais, comme Plutarque assure que la figure d'un enfant étoit le symbole du Soleil, il faudra conclure que l'*enfant*, qui est pris pour *Orus* par les Antiquaires, désignoit quelque Astronome célèbre. Ainsi encore le jeune homme tenant le doigt sur sa bouche, ne sera point un *Harpocrate*, comme on le croit d'ordinaire, mais il faudra penser que c'est la figure d'un jeune homme mort dans la première année de ses études, durant laquelle on devoit, *suivant l'ancienne discipline, observer le silence.*

Pour réfuter tout ce système, * il

* Nous ne doutons point qu'on ne le réfute en détail dans les Dissertations.

ſuffiroit de renvoyer M. Schuckford au plus ancien des Hiſtoriens, à Hérodote qui nous apprend (l. 2. c. 41.) que la Statue d'Iſis avoit une tête de femme avec des cornes de bœuf : preuve manifeſte, que, dans les plus anciens temps, l'Egypte donnoit à ſes divinités des figures humaines, quoique défigurées par des additions priſes communément des Animaux. Mais

---

qui ſeront préſentées à l'Académie Royale des Belles-Lettres pour le Prix fondé par M. le Comte de Caylus. L'Académie propoſe cette queſtion : *Quels ſont les attributs diſtinctifs qui caractériſent, dans les Auteurs, & ſur les Monumens, Oſiris, Iſis & Orus ? Quelles pouvoient être l'origine & les raiſons de ces attributs ? avoient-ils tous également rapport aux dogmes de la Religion Egyptienne ? ont-ils éprouvé, ſoit en Egypte, ſoit dans les pays où cette partie du culte Egyptien s'eſt introduit, des altérations propres à déterminer à peu près l'âge des monumens où ils ſont repréſentés ?*

il eſt plus à propos encore d'oppôſer à notre docte Anglois le beau Recueil d'Antiquités Egyptiennes publié en 1752 par M. le Comte de Caylus. On y voit une multitude de figures humaines très-antiques, & deſtinées à repréſenter quelques-uns des Dieux d'Egypte : on y apprend auſſi à eſtimer un peu plus le travail des Artiſtes Egyptiens, que M. Schuckford ne l'eſtime.

A l'occaſion du Texte de l'Exode Chap. VI, où Dieu dit à Moïſe, *Je ſuis celui qui ſuis*, M. Schuckford inſiſte ſur les propriétés de ce ſaint Nom ; il en fait ſentir la force & les conſéquences. Tout cet endroit eſt beau, & nous donnons le même éloge à l'attention qu'a eu l'Auteur de rapprocher un trait charmant qui eſt dans Plutarque. Il y avoit à l'entrée du Temple de Delphes une ancienne inſcription compriſe dans ces deux Lettres Grèques EI : ſur quoi Plu-

tarque fait dire à Ammonius, principal Interlocuteur dans le Dialogue qui a cette inſcription pour objet, » que ce mot EI étoit » le titre le plus auguſte que l'on » pouvoit donner à la Divinité ; » qu'il ſignifie Tu es, & exprime » l'exiſtence néceſſaire de l'Etre » ſuprême : que comme ce titre » ne peut convenir à aucune créa- » ture, & qu'il n'y en a aucune » dont on puiſſe dire dans un ſens » abſolu EI, Tu es, parce que leur » exiſtence eſt empruntée, incer- » taine, dépendante, ſujette au » changement & momentanée ; ce » nom peut, dans ſon ſens le plus » propre, être donné à la Divini- » té, parce que Dieu eſt indépen- » dant, incréé, immuable, éternel, » toujours le même, & par conſé- » quent que c'eſt de lui ſeul qu'on » peut dire Qu'il est. « Ceci eſt fort bien, quoique Plutarque ou Ammonius diſe encore mieux,

puiſqu'il conclut auſſi de ce ſeul mot EI, l'unité de Dieu, ſa ſimplicité, & les droits qu'il a ſur nos hommages.

M. Schuckford traite la queſtion des prodiges opérés par les Magiciens de Pharaon ; & pour ne vouloir pas reconnoître que ces prodiges étoient l'effet de la puiſſance des démons, c'eſt-à-dire, des eſprits inférieurs à Dieu & ſupérieurs à l'homme, l'Auteur ſe jette dans de grands embarras. Car voici ſon ſyſtême : les Magiciens firent de vrais prodiges, non ſimplement des tours d'adreſſe, des illuſions phantaſtiques. Cependant il n'y a ni art ni ſcience qui ait pû conduire ces Magiciens à entreprendre & bien moins encore à exécuter des choſes ſi extraordinaires ; il faut donc dire *qu'il plut à Dieu de faire réuſſir leurs efforts à quelques égards, lorſqu'ils s'y attendoient le moins*. De cette

manière , on n'explique point comment ces Prodiges furent exécutés. Apparemment qu'on ne les attribuera point à la volonté & à la puiſſance de Dieu, on ſe borne à croire & à dire qu'il les permit ſimplement. D'ailleurs on ne reconnoît aucun Art capable d'opérer de ſi grandes choſes : impuiſſance par conſéquent dans les Magiciens réduits à eux-mêmes , & l'on ne conçoit pas bien ce qu'il faut entendre par ces *efforts* que l'Auteur leur attribue. Enfin il n'eſt point mention, dans ce ſyſtême, de l'intervention des eſprits ſupérieurs à l'homme & inférieurs à Dieu. Où eſt donc l'Agent de ces Miracles ? Croit-on que , pour qu'ils ayent exiſté , il ſuffiſe que les Magiciens ayent fait quelques cérémonies inutiles , & que Dieu ait bien voulu permettre ces prodiges ? Non, ſans doute ; & il faut de plus une cauſe prochaine , une puiſ-

ſance appliquée directement à l'opération. Reconnoiſſons que ce furent les eſprits ſubordonnés à Dieu & plus puiſſants que les hommes ; & concluons qu'il y avoit un Art magique, en vertu duquel, ſous la permiſſion de Dieu, les Magiciens de Pharaon furent aidés par les Démons & réuſſirent dans les tentatives extraordinaires que raconte l'Exode.

Notre Auteur, parlant des Eaux de *Mara* qui furent adoucies par le bois qu'y jetta Moïſe, hazarde une critique aſſez vive contre le Livre de l'Eccléſiaſtique, où l'on ſemble reconnoître une vertu naturelle & médicinale dans ce bois. Cela eſt fort poſſible aſſurément, & rien de plus foible que l'objection de M. Schuckford, quand il dit que Pline n'a point connu d'arbre, *dans cette partie du monde*, qui pût *corriger l'amertume* des eaux. On ſçait qu'il échappe mille

chofes aux Naturaliftes, & à Pline fur-tout qui ne faifoit que raffembler ce qu'il avoit lû dans quelques Livres fouvent peu sûrs & peu détaillés. Il eft dit, dans l'Exode, que Dieu lui-même montra le *bois* qui adoucit les eaux de Mara : après un tel témoignage, le filence des Naturaliftes doit-il former une objection?

A l'égard de l'autorité du Livre de l'Ecclésiaftique, indépendamment de toutes les raifons qui la prouvent, elle fe foûtient, fans effort, vis-à-vis de la très-petite difficulté que produit M. Schuckford. Et cet Auteur ne réuffit pas mieux, quelques pages après, dans une attaque qu'il fe permet contre le Livre de la Sageffe. On réfute bien cette legère objection dans une Note placée au bas de la page par le Traducteur; mais on oublie d'obferver que, dans ce même endroit, M. S. fe trompe fort en

mettant *Lyra* au nombre des *Rabbins*. C'étoit un très-docte Cordelier dont on voit le tombeau dans le Couvent de ſon Ordre à Paris.

Nous ne ſçavons ſi aux pages 155 & 156 du 3^e^ Volume on traduit bien le texte de M. Schuckford, quand on le fait parler ainſi : » Nos Philoſophes modernes » croyent raiſonner bien juſte en » diſant que, ſi l'on trouve quel- » que point dans la révélation qui » paroiſſe contraire à notre rai- » ſon, il n'eſt aucune preuve, ſi » évidente qu'on la ſuppoſe, par » où nous puiſſions nous convain- » cre que c'eſt Dieu qui l'a enſei- » gné, & que, dès qu'un Dogme eſt » diamétralement oppoſé à nos lu- » mières naturelles & à notre con- » ception, on eſt en droit de le » regarder comme abſurde & par » conſéquent faux, de quelques » preuves qu'il ſoit étayé d'ail- » leurs. « Le ſujet de notre doute,

au ſujet de cette citation, vient de la ſurpriſe que nous cauſeroit l'approbation donnée par M. Schuckford à l'opinion qui a été celle de M. Huet, ſçavoir *qu'il faut croire un Dogme, fût-il diamétralement oppoſé aux lumières naturelles.* On a montré cent fois que ce principe ſeroit deſtructif de la raiſon & de la Religion, puiſqu'il s'enſuivroit que deux Propoſitions contradictoires ſeroient véritables; l'une, qu'on ſuppoſeroit révélée, en tant qu'elle contiendroit le Dogme; l'autre toute oppoſée qui ne ceſſeroit pas d'être vraie, ayant pour elle la démonſtration de l'Evidence.

Au reſte ſi M. Schuckford dit en Anglois ce qu'on lui prête ici dans notre langue, il juſtifie bien mal ſa penſée quand il ajoûte que les Iſraelites adorateurs du Veau d'or penſerent comme ces *Philoſophes modernes*; qu'ils crurent que Dieu

ne leur avoit point fait défenſe d'avoir des Idoles, la raiſon dictant que ces Idoles étoient néceſſaires *pour fixer l'eſprit & diriger l'adoration.* On voit que, dans tout cet endroit, l'Auteur en veut au culte des *Images*; car il ſe ſert toujours de ce mot au lieu de celui d'*Idoles*; & il s'attache fort à montrer que le Veau d'or, proſcrit & détruit par Moïſe, n'étoit qu'une *Image* du vrai Dieu : explication très-douteuſe, pour ne rien dire de plus. Mais ne faiſons attention qu'à ce mauvais raiſonnement : *La raiſon dictoit aux Iſraëlites qu'il falloit des Images pour fixer l'eſprit & diriger l'adoration, & néanmoins Dieu avoit défendu à ce peuple d'avoir des Images; & ce peuple devoit obéir à Dieu, malgré l'oppoſition formelle & la révolte des lumières naturelles : donc il y a des occaſions où il faut croire un Dogme, quoiqu'il ſoit diamétra-*

lement opposé à la raison. Tout est à nier dans cette suite de propositions. Car 1° la raison ne démontroit pas aux Israëlites que les Images fussent nécessaires *pour diriger l'adoration* : ce n'étoit qu'une opinion, qu'un préjugé, qu'un effet de l'exemple des nations voisines. 2° Dieu ne défendoit pas précisément d'avoir des Images, mais des *Idoles*; c'est-à-dire des figures auxquelles on rendît le culte suprême de l'adoration. 3° Les Israëlites ne devoient pas obéir à Dieu malgré l'opposition formelle de leurs lumières, puisque ceci renferme un faux supposé; sçavoir, que Dieu puisse ordonner des choses contraires à la raison. 4° Que deviendra la conséquence de M. Schuckford, si tous ses principes sont faux? Il est assurément fort extraordinaire qu'un si habile homme ait pû donner dans une idée qu'au-

cun Théologien raisonnable, soit Catholique soit Protestant, ne peut s'empêcher de combattre.

Il y auroit beaucoup de belles choses à remarquer dans ces deux Volumes ; & quelques-unes encore à critiquer. Nous finissons par l'aveu sincère de l'estime que mérite ce grand Ouvrage. Il est fâcheux que la loi des Livres Periodiques toujours obligés d'abréger, de donner du neuf, de ne gêner le Lecteur par aucunes discussions sçavantes, nous empêche d'analyser, comme il faut, toutes les matières que traite M. Schuckford. Il y auroit eu, pour une année entière, de grandes choses à dire, & à discuter. Nous renvoyons ce soin aux Lecteurs capables de s'instruire sans le secours des Abrégés.

ARTICLE XIV.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires, où l'on compare le *Paradis perdu* de Milton avec le Poëme, intitulé *Sarcotis*, du P. Jacques Masenius, Jésuite Allemand.

IL vous conviendroit mieux qu'à moi, MM. RR. PP. de dire quelque chose au Public sur l'accusation de Plagiat intentée depuis peu contre l'Auteur *du Paradis perdu*. Le Poëme de Masenius, Jésuite Allemand, est votre bien. Si Milton l'a pillé, comme le publie un Censeur Anglois ou Ecossois, * vous auriez bonne grace de

* M. Lauder qu'on dit Ecossois, & qui est Auteur d'un Livre intitulé, *Delectus Sacrorum Auctorum Miltono facem prælucentium.*

crier au vol; mais peut-être que ce Poëme Latin, dont on fait de si grands éloges, n'est pas entre vos mains; peut-être même croyez vous, comme bien d'autres, qu'il n'existe plus. *Quel dommage*, s'écrie-t-on dans le Journal Etranger du mois d'Octobre dernier, *d'avoir perdu ce beau Poëme du sçavant Jésuite!* Cependant le même Journal ne laisse pas d'en présenter deux morceaux assez longs & véritablement admirables; sur quoi beaucoup de Lecteurs ont fait ce raisonnement: Si le Poëme de Masenius est perdu, comment a-t-on pû en citer tant de vers? s'il existe encore, que ne nous dit-on en quoi il consiste, quelle est son étendue, son objet, sa forme; que ne produit-on de suite les divers morceaux qu'on prétend avoir été pillés par Milton?

Voilà, MM. RR. PP. les pensées qu'a fait naître, en Octobre,

le Journal Etranger ou plutôt l'Extrait qu'on y a inséré d'un *Magasin Anglois* où Milton est traduit, comme plagiaire, au tribunal du Public. Il est vrai que bientôt après on s'est récrié contre l'accusation. Vous pouvez voir, dans le Journal Etranger de Novembre, comment Milton a été vengé par le désaveu même de son accusateur : mais ce désaveu est le langage d'un homme humilié, sans être la réhabilitation parfaite de la gloire du Poëte Anglois. Ainsi, MM. RR. PP. il reste encore des observations à faire sur la controverse en question. Je n'ai pas sous les yeux tout ce qui s'est écrit pour & contre le *Paradis perdu* : je n'ai que ce Poëme & celui de Masenius : c'en est assez pour traiter le point capital du Plagiat prétendu. Si Milton est plagiaire, il l'est sur-tout à l'égard de Masenius ; on en convient. S'il ne l'est pas, ce doit toujours être une

chose avantageuse aux Lettres de connoître le Poëme de Masenius, puisque c'est un bel ouvrage; & de comparer les deux Poëmes, puisqu'on apprendra, par ce parallèle, en quoi & comment l'un est préférable ou inférieur à l'autre.

D'abord, il faut vous dire que le Poëme de Masenius, intitulé *Sarcotis*, * existe entier; qu'il comprend cinq livres & 2486 vers; qu'il a été imprimé deux fois à Cologne: j'ai la seconde édition qui est de l'an 1661, & très-peu digne d'une si belle composition. On n'a pas même imprimé ce Poëme à part; il fait partie d'un volume où sont contenues d'autres Poësies, élégiaques, héroïques & lyriques du même Auteur; le tout

* C'est le nom que le Poëte donne à la *Nature humaine*, comme étant la souveraine de tout ce qui porte un corps: *Deam carnis appellamus*, dit Masenius dans son Avertissement.

ſous le titre géneral de *Palæſtra eloquentiæ alligatæ tribus partibus &c.* Il doit y avoir trois volumes dans cet Ouvrage ; le premier contenant les préceptes de la Poëtique ; le ſecond deſtiné aux exemples de Poëſie élégiaque, héroïque, lyrique ; le troiſiéme, comprenant la Poëſie Dramatique. Je n'ai pû voir que le ſecond tome : les deux autres méritent d'être recherchés, s'ils reſſemblent à celui-ci.

Par la date des éditions du Poëme Latin, nous découvrons déja une vérité ; c'eſt que Milton, qui n'a publié ſon *Paradis perdu* qu'en 1669, a pû voir la *Sarcotis* de Maſenius, & en profiter. Mais il y a encore fort loin de cette circonſtance au crime de plagiat. Vous allez voir, MM. RR. PP. que je ſçai rendre juſtice à tout le monde ; que je ne m'expoſe point à faire un déſaveu ſemblable à celui du Sieur Lauder ; qu'en un mot

je traite tout ceci avec une impartialité dont perſonne ne pourra ſe plaindre.

Quand le Jéſuite Allemand compoſa ſon Poëme, il ne prétendit pas à la gloire de l'Epopée ; il voulut ſeulement former une eſpèce de Recueil où ſe trouveroient les plus belles deſcriptions en genre de Poëſie héroïque : c'eſt ce qu'il déclare lui-même dans un Avertiſſement placé à la tête de ſon Ouvrage. Ainſi on n'a point ici un plan comparable à celui du *Paradis perdu*. On n'y trouve que des morceaux placés de ſuite ; formant à la vérité un tout, un corps ; mais un tout & un corps qui n'eſt pas un Poëme épique. Voici l'ordre & l'analyſe des cinq Livres. En les parcourant l'un après l'autre, je remarquerai les endroits qui reſſemblent à certains morceaux du *Paradis perdu* ; & je tâcherai de m'aſſurer s'il y a eu, de la part de

Milton,

Milton quelque desir d'imiter ou de copier Masenius.

I.

Le Poëme Latin débute par une invocation dont on a transcrit une partie dans le Journal Etranger. Je crois cet exorde supérieur en beauté à celui du *Paradis perdu* : par exemple, Milton dit simplement *que ses chants vont s'élever au-dessus du mont d'Aonie* ; & Masenius chante ces beaux vers :

Audior : en facili rapior par inane volatu
Tellurem super, & liquidam super ætheris auram,
Trans avium Boreæque vias. Jam sydera præter
Ambulo, nimborumque domos & fulminis aulam
Transgredior, supràque polos, flammasque micantes,
Innocuos calco plantis audacibus ignes.

Toutes les autres nuances de ces invocations ont bien quelques traits ſemblables ; mais la nature des ſujets a pû les ſuggérer ſans effort & ſans la voie de l'imitation. Ainſi je n'entre point dans la penſée du Cenſeur Anglois, qui a cru voir en cet endroit les traces du plus honteux Plagiat. Après ſon début, & une expoſition générale des ravages que cauſent les paſſions, Maſenius décrit le Paradis Terreſtre de la maniére qu'on voit encore dans le Journal Etranger : c'eſt un des endroits ſur leſquels le ſieur Lauder a fait plus de bruit. Milton, ſelon lui, *a copié tout ce Tableau* ; mais je n'ai garde, MM. RR. PP. d'adopter cette nouvelle accuſation ; je ſçai que les deux Poëtes ſe rencontrent-là comme dans leur préambule. J'avouerai même, ſi l'on veut, qu'à l'égard du Paradis Terreſtre, les reſſemblances ſont encore plus marquées.

Cependant on peut dire que l'hiſtoire de la Genèſe étoit aſſez brillante en cet endroit pour cauſer ces reſſemblances : tout au plus pourrois-je reconnoître que Milton a lû le Poëme de Maſenius, & qu'il a prétendu l'imiter, à-peu-près comme Virgile imite Homère, ou comme Boileau ſuit Horace dans ſon Art Poëtique. Juſqu'ici, encore une fois, le Plagiat n'eſt point prouvé ; mais il ſeroït peut-être poſſible de faire voir que la deſcription de Maſenius ſurpaſſe encore, pour la beauté des idées, celle de Milton ; & je ſuis perſuadé qu'il en eſt de même du portrait de *Sarcotis* ou *Sarcothée :* objet magnifique dans le Poëme Latin. Concevons que *Sarcothée* n'eſt ni Adam ni Eve en particulier ; que c'eſt l'*homme*, ou la *nature humaine* perſonifiée. Cette obſervation eſt néceſſaire, parce que Maſenius ne met que *Sarcothée* dans le Paradis

Terreſtre ; qu'il ne décrit que les embûches du Démon vis-à-vis de *Sarcothée* ; qu'il ne peint que *Sarcothée* comme rébelle aux ordres de Dieu ; qu'il ne fait tomber que ſur *Sarcothée* les malheurs qui ont accablé le genre humain &c. Voici donc, par exemple, comment ce Poëte repréſente le caractère ſublime de la raiſon donné à *Sarcothée*.

Tum cerebri diſponit opus, mentiſque ſupremum
Ordinat imperium, & rationis collocat arcem,
Quam circumfuſam tenebris, caligine denſâ
Eruit, æternâque dedit clareſcere luce.
Hanc regere imperium juſſit, ſceptrumque potiri,
Membrorum dominam, vitæ, morumque magiſtram,
Obſervantem æqui, ac legum decreta ſequentem.]

Huic tempeſtates animi, fluctuſque tumentes
Irarum, mulcere datum eſt, fœdoſque voluptæ
Inſultus, ſcelerumque auſus compeſcere fræno.
Inſuper humanos vultus & frontis honorem
Auguſtum, raræque decus memorabile formæ
Ipſa dedit, *&c.*

Toute la ſuite eſt pour peindre les graces extérieures de *Sarcothée*; pour décrire les vertus qui lui font cortége, &c.

Milton (liv. 4.) célèbre ainſi la raiſon de nos premiers parens. * » Ils avoient l'Empire de l'univers. » Dans leurs divins regards bril» loit l'image du Créateur; la vé-

* Je me ſers ici & par-tout de la belle Traduction du *Paradis perdu*, par M. Dupré de S. Maur.

» rité, la raiſon, la ſageſſe, une » ſainteté ſévère & pure; ſévère, » mais tempérée par un air de mo- » dération & de droiture qui con- » vient ſi bien aux Rois. « Plus bas le Poëte Anglois s'étend ſur les momens délicieux que paſſoient Eve & Adam dans le Jardin. » Ils » s'aſſirent ſur le gazon naiſſant, » près d'une ſource vive, à l'om- » bre d'un bocage dont les feuilles » faiſoient un doux murmure. Les » branches s'abaiſſant d'elles-mê- » mes leur préſenterent des fruits » d'une ſaveur délicieuſe. « Ecou- tons Maſenius.

Blanda quies ſed inempta placet, formoſaque pictis
Herba toris, roſeo quam Chloris purpurat oſtro;
Quamque ornat natura parens; ubi blandior aura
Alludit placido ſomnum fotura ſuſurro.

Hîc mensæ genialis opes, & dapsilis arbos
Fructibus inflexos, fecundo palmite, ramos
Curvat ad obsequium, *&c.*

Il faut l'avouer, MM. RR. PP. voilà des couleurs bien semblables ; & j'ai de la peine à croire que le mélange en fût ainsi ordonné, si Milton n'avoit pas eu Masenius sous les yeux : je ne décide pourtant rien encore ; je continue mon analyse.

Le Démon, nommé *Antithée* (ennemi de Dieu) dans le Poëme Latin, voit *Sarcothée*, & sa jalousie lui inspire des transports de fureur qu'il déclare en ces termes :

Ergò, ait, immeriti patriis proscribimur astris
Cœlituum proceres, magni decora alta Tonantis

Primigenæque Deûm? noſtriſne indignior hæres
Sedibus exſultet, luteæ pars ultima terræ
Brutorumque nepos? cur non hîc fulmine noſtro
Corruit, æternâ caput involvente ruinâ?
Nos nati propiore Deo, nos candida cœli
Turma, tenemus adhuc magnæ veſtigia formæ, *&c.*

Satan parle à-peu-près de même chez Milton, (liv. 1.) » Si mon » éclat exterieur eſt effacé, mon » courage & mon eſprit demeurent » inébranlables . . . notre ſubſtan- » ce eſt immortelle ; nos armes » ſont toujours les mêmes . . . & (liv. 4.) » O Cieux, ô Terre, ô » Enfers! Voilà donc ceux à qui » l'on a deſtiné nos Trônes, voilà » les nouveaux favoris de l'Eternel! » Qui ſont-ils? D'un côté j'apper-

» çois en eux toutes les propriétés » de la matiére, &c. «

On a ſur-tout reproché à Milton d'avoir trop imité Maſenius, dans la convocation des Démons : ce reproche eſt-il fondé ? Jugez-en par ce que je vais dire. Le Poëte Latin décrit ainſi l'aſſemblée des Princes de l'Enfer :

Nec plura locutus
Arma ſimul fremit, arma minax, ferrumque faceſque,
Sulphuraque, & piceas cogit per tartara nubes,
Fulminaque infundenda ſolo. Ruit omne per antrum
Immenſum vulgus, furvæque per ardua turmæ
Terrarum eluctantur humo, objectaſque fremendo
Aſſiliunt portas, urgentque immanibus auſis
Murorum adverſam molem; dum rupta ſilentûm

Antra patent horrenda, ſoloque fruuntur aperto.

. . . .

Sic Acherontei Manes, ac pallida fuſci
Caſtra Dei, circùm fremituſque minaſque dedêre,
Et populatrices latè effudêre phalanges.
Horridus ante alios Melanurgus, torvus Alaſtor,
Diſciſſuſque habitum, flammantiaque ora Pyraſter
Succenſus, Miaruſque atrox, ſævuſque Noherpon,
Et ſeptem armatus capitum truculenter Hydraſpis.

. . . .

In medio, turbas inter provectus ovantes
Cernitur Antitheus; reliquis hic altior unus
Eminet, & circùm vulgus deſpectat inane.
Frons nebulis obſcura latet, torvumque furorem
Diſſimulat, fidæ tectus velamine noctis.

Serpentum exuviæ maculoſo tergore ſquallent,
Exornantque humeros & lubrica crura recingunt.
Sanguineâ vertex criſtâ, galeâque minaci
Fulgurat, & parvis capitis coma fluctuat hydris.
Squammoſum gemini currum vexêre Dracones
Anguipedes ambo : fulvis expanditur alis
Dorſum immane feræ ; circùm ſplendentibus armi
Pinguntur maculis, ſquammiſque rigentibus horrent :
Volvuntur tereti contorta volumina tergo :
Os trifidum exertat linguam ; frons lumen acutum
Evibrat, & patulis fumant de naribus ignes.

Il faut convenir, MM. RR. PP. que tout ceci eſt fort beau ; mais

je crois que Milton n'en a point profité. La convocation des Démons est, chez lui, bien plus détaillée : il caractérise chacun de ces Esprits infernaux ; il nomme les lieux où ils ont reçu les honneurs de la Divinité ; il mêle, dans cette description, des harangues, des dialogues convenables au sujet, &c. mais en d'autres endroits de son Poëme, je reconnoîtrois assez les idées de Masenius : celui-ci, par exemple, fait paroître, avec les Démons, la mort, les maladies, la vieillesse, le deuil, le travail & tous ces autres monstres que Virgile place si bien à la porte du Tartare.

Dirarum Mors prima fuit ; miserabile monstrum
Horrendum, ac deforme malum. Frons pallida torquet
Mille oculos, queîs cuncta videt, neque fallitur ulli ;

Surda caput, nullæque patent orantibus aures.
Liventes exſucca genas, vixque oſſibus hærens,
Naribus infernum tetra aſpirabat odorem.
. . . .
Innumeri circùm, famulatrix turba, dolores,
Morborumque hærebat iners genus. Improba Peſtis
Tartareis ardens facibus, demenſque furore;
Alba Phtiſis, turpiſque Elephas, ac lenta Podagra,
Et tremula incerto Febris variabilis æſtu, *&c.*

Voyez, dans Milton (liv. 2. & liv. 10.) la peinture de la mort, & comment (liv. 11.) il préſente à la ſuite du péché & de la mort, *la Phrénéſie démoniaque, la noire Mélancholie, la Folie lunatique, la Phtiſie languiſſante, la Conſomp-*

tion & la Peste qui fait tant de ravages, &c. Vous trouverez-là, ce me semble, quelques-unes des images employées par le Poëte Latin ; mais j'avoue que cela ne prouve rien pour le Plagiat formel qu'on reproche à Milton. C'en est assez, MM. RR. PP. sur le premier livre de Masenius. Je serai moins prolixe dans l'examen des autres livres, & vous voudrez bien que ce soit la matière d'une autre Lettre.

Je suis, &c.

A Paris, ce 22 Décembre, 1754.

ARTICLE XV.

DI TITO LUCREZIO Caro della natura delle Cose Libri sei tradotti dal Latino in Italiano, da Alessandro Mar-

chetti. Dati nuovamente in luce da Franceſco Gerbault, Interprete di S. M. Cma, per le lingue Italiana e Spagnola &c. *Traduction Italienne du Poëme Latin de Lucrèce, par M. Alexandre Marchetti. Nouvelle Édition faite par les ſoins de M. Gerbault, Interprète de S. M. T. C. pour les Langues Italienne & Eſpagnole, 2 volumes in-8°, avec des planches, des vignettes & des culs-de-lampes.* A Amſterdam, aux dépens de l'Editeur M. DCC. LIV.

LA Traduction Italienne du Poëme de Lucrèce fut achevée en 1669; & ſon Auteur M. Alexandre Marchetti, Gentilhomme Florentin, la préſenta, cette même année, au Grand Duc Coſme III. ſon Souverain. Elle n'étoit alors qu'en Manuſcrit, & c'eſt même l'état où elle eſt reſtée

jusqu'après la mort de M. Marchetti. *Des raisons pleines de sagesse*, dit l'éloge historique de cet homme de Lettres, * *avoient porté l'Auteur & ses amis à n'en pas permettre l'impression.* Ces raisons ne pouvoient être que très-louables, puisque la Religion en étoit le principe. Le Poëme Latin de Lucrèce est un Livre impie, pourquoi le redonner & le multiplier en d'autres langues ? Aussi observoit-on, dans nos Mémoires de Mars 1718, que *M. Marchetti devoit employer ses talens plutôt à réfuter Lucrèce qu'à le traduire.*

Cependant on tenoit compte, dans le même Extrait, de la protestation que cet Auteur, Chrétien & Catholique, avoit faite en présentant son Ouvrage au Grand

---

* Voyez le Tome XXI. du *Giornale de' Litterati*, pag. 243.

Duc : *Protestation par laquelle il se déclaroit prêt à verser son sang pour les vérités que la foi enseigne ;* ajoûtant que, comme le systême de Lucrèce est manifestement faux, il n'avoit pas cru qu'il fût dangereux de le reproduire aux yeux du public. *Le ree e malvage cose che vi son dentro, sono, al mio credere, manifestissimamente false, onde non può al certo in niun modo la pietà, nè la fede d'alcun Cristiano restarne offesa.*

M. Marchetti mourut en 1714, &, sur les diverses copies manuscrites de son Poëme, M. Rolli le fit imprimer à Londres en 1718. C'est d'après cette édition qu'on parla dans nos Mémoires ; & nous osons dire que la matière y fut traitée avec autant de sagesse que d'esprit. Cet Eloge n'intéresse ni la vanité ni la jalousie de personne, puisque l'Auteur de l'Extrait n'existe plus.

On déſiroit, dans ce même Article de nos Mémoires, que M. le Cardinal de Polignac voulût achever & rendre public ſon Antilucrece : Ouvrage *tout propre à diſſiper* l'illuſion, & à *faire connoître les égaremens* du Poëte Latin. Ces deſirs ont été accomplis de la manière que tout le monde ſçait. Nous voyons même que le Prélat a mis, dans ſon Poëme, plus d'étenduë & de force que n'en exigeoit la réfutation complette de ſon Adverſaire, l'homme du monde le plus foible en Morale, en Phyſique & en raiſonnement. Si M. Marchetti étoit au monde, peut-être ſe juſtifieroit-il auprès des hommes vertueux, en nous donnant auſſi, dans ſa langue, le Poëme du Cardinal. Déſirons du moins que l'Italie faſſe pour la vérité ce qu'elle a fait pour les rêveries d'Epicure ; qu'elle produiſe un rival de Marchetti, après

avoir vû, dans la Cour Romaine, le rival & le vainqueur de Lucrèce.

Au rèste la traduction Italienne de cet Ancien Poëte est si excellente, au jugement de tous les Connoisseurs, qu'il faudroit bien des talens, & encore plus de soins pour rendre notre Antilucrèce dans le même goût & avec le même succès. Quand l'ouvrage de M. Marchetti fut connu en Italie, on y trouva beaucoup de facilité, de finesse, de douceur; sur-tout une fidélité rare, & une précision presque sans exemple : c'est ce qu'on lit dans le Journal Italien déja cité au commencement de cet Extrait : mais nous ne croyons pas que personne ait rendu plus de justice à cette Traduction, que le Journaliste qui en parla dans nos Mémoires de Mars 1718. » On admire, » *dit-il* dans la Traduction, ce qui » a fait admirer l'Original; ces

» termes ſi propres du ſujet, qu'on
» les croiroit inventés exprès pour
» le faire entendre ; cette netteté,
» cette facilité preſque inimitable
» d'exprimer tout, d'expliquer
» clairement les choſes les plus
» abſtruſes & les moins conceva-
» bles, agréablement les plus en-
» nuyeuſes, noblement les plus
» baſſes ; cette négligence adroite
» qui ſied ſi bien à un Poëte Phi-
» loſophe, & qui laiſſe aux vers
» tant de force & de beauté ;
» ce choix d'épithétes toujours
» ingénieuſes qui ajoûtent tou-
» jours au ſens, & qui, comme
» autant de coups d'un habile pin-
» ceau, donnent du relief & de
» l'ame aux deſcriptions & aux
» comparaiſons, aux expoſitions
» même les plus ſimples : tout cela
» ſe trouve, dans la Traduction,
» avec toute la délicateſſe d'une lan-
» gue plus abondante & encore
» plus propre aux détails que le

» Latin &c. « Ce grand éloge n'empêche pas le Journaliste d'improuver ensuite l'Ouvrage de M. Marchetti, à cause de son objet, & de censurer vivement l'original Latin à cause de ses impiétés.

C'est sans doute l'excellence du Lucrèce Italien qui a fait naître le desir d'en donner une nouvelle Edition. M. Gerbault, Interprète du Roi pour les Langues Italienne & Espagnole, a formé cette entreprise, non sans se croire obligé d'adopter la Déclaration de M. Marchetti quant aux sentimens de Religion, & à la volonté sincère de les conserver. *Gl'istessi sentimenti nutrisce chi ha preso la cura di dare alle stampe questa nova pregiatissima edizione, che non meno di esso si gloria di vivere nel grembo della Chièsa Romana;* *

* Ce Texte signifie que *l'Editeur a*

C'est ce qu'on lit à la tête de la nouvelle Edition.

En la donnant au public, M. Gerbault n'a pas prétendu borner ses soins au Méchanisme ordinaire d'une réimpression. Il a voulu mettre dans le monde Littéraire un Chef-d'Œuvre de Typographie. Rien en effet n'est plus magnifique que cette Edition. Ce sont deux *in*-8°. grand format où brillent le choix du papier & la netteté des caractères. On y voit de plus huit planches, sept vignettes, cinq culs-de lampe & deux Frontispices gravés. La plûpart des desseins sont du célèbre Cochin, & la Gravûre est des meilleurs Artistes de Paris. Il eût été à désirer que, dans quelques-uns de

---

les mêmes sentimens (de Religion) qu M. Marchetti, & qu'il ne se glorifi pas moins que lui de vivre dans le sei de l'Eglise Romaine.

ces morceaux, on se fût moins picqué d'imiter les Grecs de qui Pline a dit *Græca res est nihil velare.* Quand on redonne Lucrèce au public, on n'a pas besoin de faire naître d'autres sujets de critique. Cette observation, qui doit nous être permise, nous avertit, en même temps, de choisir ce qu'il y a de plus digne d'éloges; c'est-à-dire d'insister sur les Morceaux qu'il a été possible d'examiner de plus près. Heureusement ces Gravûres sont en assez grand nombre, ou plutôt elles sont le plus grand nombre parmi les ornemens de cette nouvelle Edition.

Dans la vignette du premier Livre, on voit le sacrifice d'Iphigénie, c'est-à-dire cette princesse au pied de l'Autel; Calchas prêt à la frapper du couteau; Agamemnon détournant la tête & se couvrant le visage; les Capitaines Grecs épouvantés; les Compagnes

d'Iphigénie éplorées ; Diane en l'air avec la Biche qu'elle ſubſtitue : &c. tout cela fort animé, & fort diſtinct, quoique dans un eſpace très-borné. On devine aiſément que cette Gravûre eſt deſtinée à repréſenter ce Morceau de Lucrèce :

Aulide quo pacto Triviaï virginis aram
Iphianaſſaï turbarunt ſanguine fœdè
Ductores Danaûm delecti prima virorum.
Cui ſimul infula virgineos circundata comptus
Ex utraque pari malarum parte profuſa eſt ;
Et mœſtum ſimul ante aras adſtare parentem
Senſit, & hunc propter ferrum celare miniſtros
Aſpectuque ſuo lacrymas effundere cives ;
Muta metu, terram genibus ſubmiſſa petebat :

Nec

Nec miseræ prodesse in tali tempore
quibat
Quòd patrio princeps donarat nomine
Regem, *&c.*

Ce que M. Marchetti rend en cette manière :

Questa il fior degli Eroi scelti per
Duci
Dell' oste Argiva in Aulide già indusse
L'Ara a macchiar della gran Dea
triforme
Col sangue d'Ifigenia, allor che cinta
Di sacra fascia il bel virgineo crine
Vidde ella a se davante in mesto volto
Il Padre, e a lui vicini i Sacerdoti
Celar l'aspra bipenne, e'l popol tutto
Stillar per gli occhi in larga vena il
pianto
Sol per pietà di lei che muta e mesta
Teneva a terra le ginnochia inchine.
Ne giovò punto all' innocente e casta
Povera verginella in tempo tale
Che prima al Re titol di Padre desse, &c

Le ſecond Livre eſt précédé d'une belle planche où ſont repréſentés deux hommes aſſis ſur le rivage de la mer, & témoins d'une tempête qui fait échouer des Vaiſſeaux avec tout leur équipage. C'eſt pour rendre aux yeux les premiers vers de ce Livre.

Suave, Mari magno turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius ſpectare laborem
Non quia vexari quenquam eſt jucunda voluptas,
Sed, quibus ipſe malis careas, quia cernere ſuave eſt.

La traduction eſt ainſi :

Dolce è mirar da ben ſicuro porto
L'altrui fatiche all' ampio mare in mezzo
Se turbo il turbo, o tempeſtoſo nembo,
Non perchè ſia noſtro piacer giocondo
Il travaglio d'alcun, ma perchè dolce
E ſi contempli il mal di cui ſei privo.

La vignette de ce même Livre est le Triomphe de Cybèle ou de la Mère des Dieux : morceau qui est dans le goût des plus beaux Bas-reliefs. La Déesse paroît sur son char tiré par des Lions ; elle est assise, majestueusement, couronnée de tours, & drappée à l'antique ; les Curètes, le tambour à la main, l'accompagnent ; les peuples volent au devant d'elle ; ils jonchent la terre de fleurs & de pièces de monnoye : symboles de l'allégresse & de la fécondité.

Ergò cùm primum magnas invecta per urbes
Munificat tacita mortales muta salute ;
Ære atque argento sternunt iter, omnia circum
Largifica stipe ditantes, ninguntque rosarum
Floribus, umbrantes matrem, comitumque catervas.

Or tosto ch'ella entro le granCittadi
Vien portata, di tacità salute
Muta arricchiſe gli uomini mortali:
Laſtricando il ſentier d'argento e rame,
Dan larghe offerte, e nevigando un nembo
Di roſe, fanno alla gran Madre ed anco
De' ſeguaci alle Turbe ombra corteſe.

Ceci n'eſt que l'eſquiſſe de ce qu'on trouve au ſecond Livre du Lucrèce Latin & Italien, ſur le Triomphe de Cybèle. Les Curieux compareront le Texte, la Verſion & la Vignette; ils jugeront que chacune de ces choſes eſt parfaite en ſon genre.

La Planche du 3e Livre préſente un ſujet qui n'eſt pas auſſi facile à deviner que les précédents. Nous croyons que c'eſt une allégorie de l'union de l'ame & du

corps ſuivant le ſyſtême de Lucrèce. Quoique tout le Livre roule preſque uniquement ſur la mort & ſur ſes circonſtances, cette Planche eſt pleine de gayeté : on y voit des jeux, des danſes, des joueurs de flute & de tambourin, des guirlandes, & un fond de païſage très-agréable.

La vignette eſt le tombeau du grand Scipion l'Afriquain, à cauſe de ces Vers du 3e Livre :

> Lumine adempto animam moribundo corpore fudit
> Scipiades belli fulmen, Carthaginis horror;
> Oſſa dedit terræ proinde ac famul' infimus eſſet.

M. Marchetti les traduit ainſi :

> *Polve è già Scipione alto ſpavento*
> *D'Affrica e chiaro fulmine di guerra;*
> *Non altrimente che un vil ſervo foſſe.*

Le cul-de-lampe de ce même Livre eſt le tombeau d'Homère, parce que Lucrèce a dit :

> Adde Heliconiadum Comites : quorum unus Homerus
> Sceptra potitus, eadem aliis ſopitu' quiete eſt.

Et ſon Traducteur :

> *Aggiungi delle nove alme Sorelle*
> *I divini Compagni. Un ſolo Omero*
> *Fu principe di tutti, e pur ſi giace*
> *Sopito anch' ei nella medeſima quiete*, &c.

Ce cul-de-lampe eſt magnifique. Sur un cippe repoſe le tombeau & au deſſus l'urne ſépulcrale ; au devant eſt ſuſpendu le médaillon d'Homere ; autour s'élevent des Cyprès, & des deux côtés ſont des figures éplorées : on diſtingue à gauche les neuf Muſes, & à droite les trois Graces, qui devroient être drappées, comme elles

l'étoient autrefois, ainſi que l'a remarqué Pauſanias.

Tous les Dieux ſont raſſemblés dans la planche du 5e Livre, ſans doute parce qu'en cet endroit de ſon Poëme, l'Auteur parle ſouvent de la demeure des Immortels. On voit, au milieu de ces Divinités, le Maître de Lucrèce, (Epicure) couronné de Laurier, & préſenté à Jupiter par Cerès & par Bacchus. Cette Gravûre eſt peut-être la plus belle de toutes, à raiſon de l'ordonnance du ſujet & de la manière dont il eſt exécuté. Quant à la Vignette du même Livre, laquelle repréſente un combat de Lions contre des hommes, il eſt aiſé de voir qu'elle ſe rapporte à l'endroit où le Poëte dit qu'avec le progrès des Arts & des Connoiſſances, on a imaginé divers moyens de faire la Guerre; qu'on a fait marcher comme en bataille des Taureaux, des San-

gliers, des Lions; mais que ces animaux effarouchés ou bleſſés ont ſouvent fait éprouver les effets de leur fureur à ceux mêmes qui les avoient conduits dans la mêlée.

Tentarunt etiam tauros in munera belli;
Expertique ſues ſævos ſunt mittere in hoſtes;
Et validos partim præ ſe miſere Leones
Cum ductoribus armatis, ſæviſque Magiſtris,
Qui moderarier his poſſent, vincliſque tenere:
Nequicquam, quoniam permiſta cæde calentes
Turbabant ſævi nullo diſcrimine turmas,
Terrificas capitum quatientes undique criſtas;
Nec poterant equites fremitu perterrita equorum
Pectora mulcere, & frænis convertere in hoſtes.

L'Italien dit :

Tentaro i Tauri anche in battaglia, e ſpeſſo
Far prova d'inviar contro i nemici
I crudeli Cignali, e in lor difeſa
I parti vi mandar fieri Leoni
Con ſeveri Maeſtri, e con armate
Guide che a moderargli e porgli a freno
Foſſer baſtanti : in van, poiche infiammati
Di ſtrage indifferente, ambe le Schiere
Scompigliavan crudeli, e de lor capi
D'ogn intorno ſcotean l'orribil creſte,
Nè potean de' cavalli i Cavalieri
Piegarre i petti ſpaventati e meſſi
Da' lor fremiti in fuga, e rivoltargli
Col fren contro i nemici, &c.

Le 6e & dernier Livre de Lucrèce eſt ſingulièrement renom-

mé pour la deſcription admirable de la peſte des Athéniens. Les Gravûres répondent à cet objet. Dans la planche, ce ſont des tas de morts & de mourants tous dans des attitudes différentes. Une mère échevelée tend les bras au Ciel & ſemble lui redemander ſes enfans; le Père recueille le dernier ſoupir de ſon fils; le cadavre de la fille eſt jetté par deſſus les remparts ſur d'autres cadavres laiſſés ſans ſépulture; une ſœur déſolée ſe couvre le viſage de ſes mains; d'autres triſtes, abbatus, n'attendent que le moment de la mort &c. Dans la Vignette c'eſt un coup de foudre qui part & qui diſſipe une famille: deux femmes s'enfuyent; l'une d'elle traîne un enfant qui tend les bras vers ſon père, & celui-ci ſemble reculer d'horreur à la vuë des maux que ſouffrent ſes proches. Le cul-de lampe offre, dans le lointain, la Ville d'Athe-

nes ; & au milieu de la campagne un Berger debout, témoin des derniers momens de ſon Epouſe dont l'enfant meurt auſſi entre ſes bras, ſuivant ces Vers de Lucrèce.

Exanimis pueris ſuper, exanimata
parentum
Corpora nonnunquam poſſes, retro-
que videre
Matribus & patribus natos ſuper
edere vitam :

Ce que les Vers Italiens rendent avec beaucoup de force & de clarté :

Ivi mirarſi
Potean ſu i Figli eſtinti i Genitori
Cader privi di vita, ed all'incontro
Speſſo de' cari Pegni i corpi laſſi
Sovra i Padri e le Madri eſalar
l'Alma.

On a dû s'appercevoir, par toutes ces Citations de l'Ouvrage

Italien, que M. Marchetti n'y employe que des Vers libres, *Versi sciolti*, comme on parle au-delà des Monts. Cette Poësie, exempte de la Rime, est très-commode, très-propre à rendre tout ce qu'on veut. Il seroit bien à souhaiter que nous eussions pû imiter les Italiens sur ce point; notre Poësie ne seroit pas toujours dans des entraves, comme elle y est nécessairement par l'obligation indispensable de rimer. Finissons.

L'Edition que nous donne M. Gèrbault est une des plus belles choses que la Typographie & la Gravûre combinées ayent jamais produites. Nous allons avoir un autre Ouvrage plus considérable encore, dirigé par la même main, & avec les mêmes attentions. C'est l'*Orlando Furioso* de l'Arioste. Il sera divisé en quatre Volumes *grand in-fol. Nom de Jesus* semblable à celui du

Prospectus qu'on distribue.

Le premier Volume contiendra treize Chants, treize grandes Estampes, treize Vignettes & treize Culs-de lampe, le Frontispice, le Titre avec ornemens, le Portrait du Poëte, & celui de la Personne à qui l'Ouvrage sera dedié: en tout 43 Planches, & comprendra environ 360 pages.

Le second Volume contiendra dix chants & par conséquent dix grandes Estampes, dix Vignettes, dix Culs-de lampe, & le Titre avec ornemens: en tout 31 Planches, & comprendra 350 à 360 pages.

Le troisième Volume contiendra douze chants, & par conséquent douze grandes Estampes, douze Vignettes, douze Culs-de-lampe, & le Titre avec ornemens: en tout 37 Planches, & comprendra environ 360 pages.

Enfin le quatrième Volume con-

tiendra onze chants, & par conséquent onze grandes Estampes, onze Vignettes, onze Culs-de lampe, & le Titre avec ornemens: en tout 34 Planches, & comprendra environ 360 pages.

Les Planches seront d'après les desseins des plus habiles Maîtres; & l'Exécution sera confiée aux plus excellents Graveurs. On n'épargnera rien pour le papier, pour les caractères & pour la correction de l'ouvrage.

La Souscription est de trois louis pour chaque Volume, payables toujours d'avance; c'est-à-dire, trois louis en souscrivant; trois en retirant le premier Volume; trois en retirant le second, & trois en retirant le 3e. Le 4e Volume sera annoncé & distribué aux Souscripteurs qu'on fera connoître par une liste placée dans le premier Tome.

Ceux qui ne souscriront pas, payeront l'Exemplaire 400 liv.

On ſouſcrit à Paris chez la Veuve Quillau ; à Londres chez Wilſon ; à Amſterdam chez Châtelain ; à Rome chez Pagliarini ; à Veniſe chez Paſquali &c. & la ſouſcription ne ſera ouverte que juſqu'au mois de Juin 1755.

ARTICLE XVI.

MUSÆUM TESSINIANUM Operâ Illuſtr. Comitis Dom. Car. Guſt. Teſſin, Regis Regnique Suiogothici Senatoris, Regiæ Cancellariæ Præſidis, ad aulam Regiam ſummi Mareſcalli, &c. collectum. *Le Cabinet du Comte de Teſſin, Grand Maréchal de Suéde*, &c. *in-fol. avec des planches, Latin & Suédois* (pag. 123). A Stokholm, & ſe trouve à Paris chez

Briaſſon, rue S. Jacques à la Science. M. DCC. LIII.

IL y a trois choſes à conſidérer dans ce Livre.

1°. La Préface ou le Diſcours préliminaire, qui eſt du Comte de Teſſin lui-même.

2°. Le corps de l'Ouvrage, qui explique les pierres du Cabinet de ce Comte. Le célèbre Linnœus en eſt l'Auteur.

3°. Les Planches qui repréſentent aux yeux toutes les piéces annoncées dans la deſcription.

Quand nous parlons ici de *pierres*, il faut entendre les pièces d'hiſtoire naturelle que la terre fournit en ce genre. Il y en a de trois ſortes, les *pierres* proprement dites qui ſont ſimples; les *pierres* minérales qui ſont compoſées; les *pierres* foſſiles qui ſont mixtes. De-là réſultent trois claſſes & trois diviſions pour l'ouvra-

ge qu'on nous présente ici.

M. le Comte de Tessin s'annonce au public avec une simplicité & une modestie qui devroient servir de modèle à tous les faiseurs de Préfaces. Dans ses momens de loisir, il a formé des collections de livres, de tableaux, de statues, d'estampes, de pierres précieuses, de Médailles, & de quantité de pièces d'histoire naturelle. Il ne se picque pas d'avoir acquis la connoissance de tout ce qu'il a vû & rassemblé; ses soins seront dignement récompensés, si ses richesses peuvent animer le zéle des Suédois & servir à leurs études. Il a trouvé des secours dans le docte Linnœus, qui s'est bien voulu charger d'expliquer chaque pièce & de l'enrichir de ses observations. C'est à la suite d'un conducteur si exercé & si habile, que le Comte lui-même entre dans la carrière de l'histoire naturelle; il croit cette curiosité

très-digne de ſon état, & très-capable de l'élever à la connoiſſance du ſouverain Etre. Tel eſt, en peu de mots, le fond de cette Préface qui, comme tout le reſte de l'Ouvrage, eſt en Latin & en Suédois.

M. Linnœus décrit & explique chaque *pierre* du cabinet. Il en marque l'eſpèce, la couleur, les propriétés, les uſages & les lieux où elle ſe trouve. Quand le Comte de Teſſin poſſéde quelque pièce rare ou ſingulière; quelque morceau remarquable par ſa figure, par ſa grandeur, par ſon éclat; le Commentateur inſiſte ſur ces particularités: par exemple, il y a dans le cabinet un *bois pétrifié* de la plus grande beauté. C'eſt un morceau long de trois pieds ſur un de largeur ou de diamètre; de couleur cendrée, très-liſſe, très-ſemblable à une agathe, & réſonnant comme une pièce de métal, qu'on choqueroit avec un corps dur.

M. Linnœus particularise tous les caractères de cette rareté, qu'il dit être *l'ornement incomparable* du trésor de M. le Comte de Tessin. Il en est de même de toutes les autres pièces ; pour peu qu'elles prêtent à l'explication, les notices ne sont point épargnées.

Les planches placées à la fin du volume sont au nombre de XII. bien gravées, bien distinctes, & l'on y renvoye dans le corps du Livre par des tables correspondantes.

On ne peut que prier le possesseur de ce Cabinet d'étendre son zéle pour le public jusqu'à donner la description des autres parties de son Trésor : les livres, les tableaux, les estampes, les pierres gravées, les médailles, & toutes les parties de l'Histoire naturelle sont des objets estimés dans tous les païs, & capables de répandre la gloire du Comte de Tessin jusqu'aux extrémités de la terre.

ARTICLE XVII.

ESSAYS AND OBSERVATIONS PHYSICAL, &c. c'est-à-dire, *Essais & Observations Physiques & Littéraires, lues devant la Société d'Edimbourg, & publiées par elle.* Premier Volume, *in*-8°. pages 466. M. DCC. LIV.

DANS la Préface de ce Recueil, l'Académie qui le publie, témoigne ses justes regrets sur la perte de son Secrétaire M. Mac-Laurin. La mort lui a enlevé ce zelé & infatigable Académicien, dans le tems qu'il étoit près de publier un volume deMémoires qu'on lui avoit confiés : ils ont été perdus avec ses autres papiers ; la Société n'en a pû recouvrer qu'un petit nombre qui fait partie de ce volume.

Cette Académie avertit le public que la Théologie, la Morale, & la Politique ſont des matiéres qui n'entrent point dans ſon plan; les queſtions polémiques ne ſont point de ſon goût. Bornée aux ſciences naturelles, ſur-tout à la Médecine & à la Phyſique, elle eſt plus curieuſe d'obſervations & d'expériences que de tout le reſte: elle en reçoit des Etrangers, comme de ſes membres; mais elle ne publie aucun Mémoire qui n'ait été lû dans ſes ſéances. Les articles de ſes Recueils ne ſeront point arrangés dans un ordre méthodique; elle ne prétend que donner des matériaux pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle. En les publiant, elle ne garantit ni les opinions, ni les raiſonnemens, ni les réſultats; elle n'adopte ni les ſentimens, ni les ſiſtêmes d'aucun Auteur. Jalouſe de la plus entiére & de la plus douce liberté, loin de prendre parti

dans aucune diſpute, elle ne donne pas même ſon approbation à aucun ouvrage, ni a aucune invention. En conſervant une liberté ſi bien entendue, la Société d'Edimbourg ſera un Corps toujouts favorable aux ſciences, ſans être redoutable aux Sçavans. Jamais elle n'aura ni querelles à ſoûtenir, ni injures à venger.

Dans ce premier volume, on trouve XXII. Articles qui ſont autant de Mémoires. Il y en a deux de M. Colin Mac-Laurin : le premier roule ſur la variation remarquée dans l'obliquité de l'Ecliptique. Ce phénomène eſt un peu ſuſpect à ce Profeſſeur de Mathématique; du moins il ne compte pas trop ſur la ſûreté des obſervations qui l'établiſſent; il penſe qu'il en pourroit bien être d'un mouvement ſi peu ſenſible comme de celui qu'on a cru découvrir dans les étoiles fixes, & *qu'on ne doit guères*

attribuer qu'à la parallaxe de l'Orbite terreſtre. Le ſecond Article du même Aſtronome eſt une courte diſſertation ſur quelques changemens *ſubits* & *ſurprenans* qu'on a obſervés dans Jupiter. Il en tire un théorême qui dérange un peu les proportions que nos Modernes ont imaginées pour meſurer l'augmentation ou la diminution de peſanteur dans les Satellites, ſur le quarré de leur diſtance au centre de leur gravité.

Nous ne nous arrêterons pas aux obſervations ſur le Tonnerre & l'Electricité, ſur la vapeur des brouillards, ſur les ſolutions & précipitations chymiques; ni aux expériences ſur l'eau de chaux, ſur les ſels neutres, &c. Pour contenter nos Lecteurs ſur ces Articles, il faudroit les traduire en entier.

Les Botaniſtes liront ſans doute avec plaiſir, la diſſertation de M. Charles Alſton ſur le ſexe des plan-

tes : elle est très-longue, très-sçavante & très-polémique. Après avoir étudié avec le plus grand soin cette matière dans les Anciens & dans les Modernes, & qui plus est, dans le sein même de la nature, l'Auteur n'est rien moins que convaincu de la vertu qu'on attribue à la poussière des fleurs pour en féconder les germes. Malgré l'autorité de tant de célebres Ecrivains, malgré l'analogie qu'on tire du régne animal au régne végétal ; la distinction des plantes mâles, & femelles, est encore, pour ce Botaniste *Royal*, un sistême incertain, un problême à décider. Son Mémoire nous a paru très-plein & très-curieux.

Le XII. Article de ce Recueil est une suite importante d'expériences & d'observations faites sur les eaux de *Spaw* ; on les appelle communément les eaux de *Williamson:* c'est le nom de celui qui (en 1748) en

en fit la découverte avec beaucoup de frais & de peines. Leurs ſources tombent de la montagne de Hart-fell, environ à trois milles de Moffat. Après une exacte analyſe des principes qui dominent dans ces eaux, on conclut à les ranger au nombre des eaux martiales, *Aquæ Martiatæ.*

L'expérience a découvert, dans ces eaux, des vertus admirables, ſur-tout pour guérir la gale, les dartres, les démangeaiſons, les vieux ulcères, & tous les maux invétérés de cette eſpèce. On les prend intérieurement, & on les applique extérieurement. Elles ſont d'un ſecours merveilleux dans les dérangemens d'eſtomach, dans les maux d'entrailles, dans le crachement & le flux de ſang, même par les urines; dans les évacuations trop abondantes, dans les ſuppreſſions contraires, & dans beaucoup d'autres maladies analogues, com-

me dans les douleurs du rhumatisme &c. On en use encore avec succès pour arrêter une consomption naissante, & même pour la dissiper lorsqu'elle a fait des progrès. Ces eaux servent aussi à prévenir les accidens qu'on peut craindre, & à rétablir la santé dans un tempérament affoibli & épuisé par une langueur continuelle. Ces propriétés, qu'on attribue à ces eaux, sont prouvées par beaucoup de faits dont quelques-uns sont bien constatés dans ce Mémoire. On y donne la méthode de se préparer à ces eaux, de les prendre, & de se bien gouverner pendant le temps qu'on en fait usage. Il n'y a guères d'eaux qui permettent un régime plus commode en lui-même, & moins dangereux quand on le viole. Cependant les régles qu'on prescrit, varient selon l'âge, les forces, les temperamens, les maladies &c. Dans ce qu'on nous dit de ces

eaux, si l'on n'en a point exagéré les vertus par des intérêts étrangers au salut des malades, on ne sçauroit douter qu'elles ne soient une ressource contre bien des infirmités que la médecine ordinaire soulage à peine, & ne guérit guères. Ces eaux se transportent dans des bouteilles bien bouchées, & conservent plus long-temps leur vertu que la plûpart des autres.

Le Docteur John-Lining, Médecin à Charlestown, au midi de la Caroline, a découvert dans la racine d'Œillet d'Inde un puissant *Anthelmintique*, ou remède contre les vers. On fait prendre cette racine en poudre, ou infusée dans l'eau bouillante. Pour rendre la potion plus agréable, on peut y mêler un peu de miel ou de sucre; on y ajoûte ensuite une quantité de rhubarbe suffisante pour tenir le ventre libre, & un peu d'huile; par-là on prévient de fâcheux ac-

cidens que ce remède pourroit occasionner.

Il y a, dans ce Recueil, beaucoup d'expériences & d'observations anatomiques : nous renvoyons nos Lecteurs à tous ces articles, & nous allons nous attacher à quelques articles de Physique qui nous ont paru entrer davantage dans le but de nos Mémoires, & mériter de notre part une attention plus marquée. Il s'agit sur-tout ici des deux premiers Articles de ce Recueil : le premier est d'un Gentilhomme nommé M. *Henri Home* ; le second est d'un Académicien d'Edimbourg, M. *John-Stevvart.* L'un & l'autre article roulent sur *les loix du mouvement, & sur l'inertie de la matière &c.*

Article I. En Physique aujourd'hui on rappelle tout aux faits & aux e périences : on observe, on mesu e, on calcule ; on médite peu, & on ne réfléchit guères, on rai-

ſonne encore moins. On ne va point, hors des effets & des phénomènes, en chercher les cauſes & les principes ; on anéantit plutôt qu'on ne franchit l'intervalle qui les ſépare. Les ſens ſont l'inſtrument qu'on applique ; la régle qu'on conſulte, l'oracle qui prononce. Avec les vrai-ſemblances les plus hazardées, on peut impunément obſcurcir & même défigurer l'hiſtoire des Nations ; avec les principes les plus clairs de la Métaphyſique, il n'eſt plus permis d'éclairer & d'éclaircir l'hiſtoire de la Nature. L'Auteur dont nous abrégeons le Mémoire, dans ſes nouvelles vuës ſur les loix du mouvement, porte plus loin qu'on n'a encore fait l'empire & l'autorité des ſens dans la Phyſique, & rejette avec dédain la plûpart des notions qu'on tire de l'idée & de l'eſſence de la matière.

Juſqu'ici on l'a regardée comme

une ſubſtance ſans force, ſans action, ſans attrait : on lui ſuppoſoit une oiſive indifference qui ne ſe refuſe à aucune impreſſion étrangère, qui ne reçoit que ce qu'on lui donne ; qui ne le garde qu'autant qu'on le lui laiſſe ; qui n'eſt capable ni de regret, ni de réſiſtance ; qui, au moindre obſtacle qu'on lui oppoſe, a toujours des égards proportionnés à la violence qu'elle en éprouve. Ce ſont là des préjugés ſelon M. Henri Home.

Sur la foi des ſens & ſur le cri des Phénomènes, il entreprend de les proſcrire, & de verſer, dans la matière, des attributs dont Deſcartes l'avoit dépouillée ; une force intime, *vis inſita*, une action ou une puiſſance active, *an agency or active povver.*

Son grand principe eſt que nous ne ſçaurions borner les propriétés de la matière à celles que nous connoiſſons par les ſens : principe

purement négatif qui ne ſuffit pas pour prouver une thèſe ſi poſitive. Auſſi l'Auteur invoque-t-il l'expérience & les phénomènes pour les faire dépoſer en faveur de ſon opinion ; il oſe même avancer que ſans intéreſſer, au moins *indirectement*, la ſageſſe & la puiſſance divine, on ne peut refuſer à la matière, des qualités actives, & la réduire à la pure inertie. Les ſens ſont donc ici des témoins qu'on récuſe & qu'on réclame ſelon le beſoin du ſyſtême.

La *force d'inertie*, ſi célébre parmi les Phyſiciens modernes, eſt rangée ordinairement dans la claſſe des cauſes négatives : on la croit auſſi efficace pour conſerver le mouvement, que le repos dans la matière. L'Auteur du Mémoire ne ſçauroit ſouſcrire à ces notions, elles lui paroiſſent peu exactes. Pour expliquer ſa penſée, il avan-

ce trois propositions : la première ; que le mouvement ne persevère que par l'action continuée de la puissance motrice ; la seconde, que la résistance qu'oppose la matière au passage du repos au mouvement, ou du mouvement au repos, est un effet qui ne peut être produit que par une cause aussi réelle que la cause du mouvement ; la troisiéme, que la persévérance du mouvement dans la matière est un effet d'un autre genre que la résistance à la force motrice. Tout cet appareil de propositions ne tend qu'à établir dans la matière ces deux *forces inhérentes* qui sont gardiennes l'une de son repos, l'autre de son mouvement.

Sur ces principes, l'Auteur réforme les loix reçues parmi les Physiciens pour la communication du mouvement ; il les réduit à la victoire de ces forces inhérentes qui, dans un corps, militent pour

ſon repos qu'on trouble, ou pour ſon mouvement qu'on arrête.

La réaction qu'on prête aux corps, même en repos, & qu'ils exercent, à ce qu'on prétend, ſur les corps qui les frappent, eſt une idée que l'Auteur rejette & qu'il exclut de l'analyſe du choc. Le corps frappant y perd une quantité de ſa force proportionnée à la réſiſtance qu'il ſurmonte : enſuite avec le reſte il commence à ſe mouvoir, & ſa force inhérente l'emporte avec ce reſte de force ou de vîteſſe.

L'Auteur applique ſon ſyſtême à l'attraction, dont il change & renverſe en quelque ſorte la notion : il la regarde dans un corps, comme la force qu'il a, non d'en attirer un autre, mais de ſe mouvoir vers lui. Il introduit la force inhérente dans tout ce qui s'appelle *attraction, gravitation*, &c. Cette force eſt dans chaque partie de la ma-

tière ; son action y est continuë ; rien n'en suspend l'effet, qui est la tendance qu'elle imprime à son sujet vers toutes les autres parties de la matière. Son influence se répand dans tous les mouvemens des corps célestes, des planètes, des comètes &c.

Il ne faut pas cependant confondre la force inhérente avec la gravité : le régne de celle-ci s'étend dans les phénomènes de celle-là, mais sans y déroger à son uniformité. L'accélération des graves étant sujette à des variations graduées, l'Auteur en conclut que la gravité n'est point une cause dont l'action soit uniforme : en conséquence il ne l'admet point au rang des forces inhérentes. Comme elles, la gravité déploie sur la masse d'un corps en repos, une action uniformément invariable ; mais dès que ce mobile sort de son repos, & se livre à l'action de la gravité, cette

cause agit sur lui par des impulsions redoublées dont l'impression continue acquiert des degrés de force, qui croissent comme la vîtesse de la chute. Dans la descente des graves, la gravité & la force inhérente agissent de concert : dans leur ascension & dans leur projection, elles se trouvent en opposition. C'est de-là que l'Auteur tire l'explication des différentes vélocités qui emportent les planètes dans les différents points de leurs orbites. Il passe ensuite à la question des forces vives; il en donne une analyse; il y montre le point précis où Leibnitz & ses partisans ont pris le change, & se sont engagés dans un système qui n'a pas imposé à M. de Mairan.

Jusqu'ici nous n'avons fait qu'écouter l'Auteur de ce Mémoire, sans rien opposer à ses assertions : dans l'Article suivant, nous lui trouvons un Antagoniste qui fera

pour nous les frais de la réfutation.

Article II. Pour arriver à ſon but, l'Auteur de ce ſecond Mémoire (M. Stewart) prend un tour qui, pour être fort ſimple & fort facile, n'en eſt ni moins adroit, ni moins inſinuant. Il propoſe une hypothèſe où il ne fait entrer ni corps ni matière, mais ſeulement une ſubſtance *totalement inactive de ſa nature, étendue, impénétrable, finie, & par conſéquent mobile.* Cette ſubſtance ne peut-être miſe en mouvement que par la puiſſance & l'effort d'un être animé, de l'homme par exemple. Selon qu'elle a plus ou moins de maſſe, ſelon qu'on veut lui donner plus ou moins de vîteſſe, ne faut-il pas que cet homme faſſe un effort plus ou moins grand, c'eſt-à-dire, proportionné à cette maſſe & à cette vîteſſe? L'Auteur en infére 1°, que cette ſubſtance, avec la plus pure inertie, aura tout ce qu'on appelle *force*

de résistance ; 2°, que la force d'inertie n'est qu'une négation de force & par conséquent qu'un abus de termes.

Or il en est de la matière comme de la substance proposée dans l'hypothèse : il n'y a pas de nécessité de reconnoître dans l'une, plus que dans l'autre, aucune force, aucune activité réelle. Dans l'une & l'autre c'est la même inertie, sans le moindre soupçon d'*énergie*. De tout ce développement qu'il faut lire dans le Mémoire, suit une réforme fort étendue au moins dans le langage de nos modernes Philosophes ; réforme que l'Auteur pousse du stile impropre aux idées vitieuses ; réforme que nous croyons nécessaire, & que nous desirons depuis long-temps.

C'est une manie infiniment dangéreuse qu'ont nos prétendus Philosophes, de semer des puissances, des vertus, des énergies, de la *vie*

même, dans les êtres qui en ſont le moins ſuſceptibles ; le tout au dépens du premier Etre dont on ne cherche qu'à reſſerrer le domaine : pour écarter, le plus qu'il eſt poſſible, ſon influence, de la ſphère que nous habitons, on la remplit d'agens ſinguliers, on anime les atômes du plus vil élément. C'eſt, dit-on, dans l'intention d'épargner des ſoins à la Providence : intention peu ſincère & encore moins Philoſophique, puiſque la Providence ne peut être fatiguée, ou ſurchargée des ſoins dont on la décharge : c'eſt la déshonorer & l'outrager, que de croire qu'elle ait beſoin qu'on la ſoulage en ce genre. Auſſi ſonge-t-on moins à en ménager les forces, qu'à s'épargner le ſentiment de cette Providence, qu'à ſe délivrer de l'inquiétude qui en eſt inſéparable quand on a le malheur de penſer & de vivre peu conformément à ſes loix & à ſes

ordres. Fauſſe & ſacrilége Philoſophie qui dépouille l'Etre créateur de ſes plus eſſentielles fonctions, pour les tranſporter aux moindres des êtres qu'il a créés ; qui ne prodigue l'*énergie* à la matière que pour réduire la Divinité à un état d'inertie. Ces réfléxions ne tombent point ſur l'Auteur du premier Mémoire : dans ſon ſyſtême le *Tout-puiſſant* jouit de ſes droits eſſentiels ; en accordant trop à la matière, il ne refuſe rien à ſon Créateur.

Sur le témoignage de l'expérience & de la raiſon qu'il conſulte, l'Auteur du ſecond Mémoire refuſe à la matière, toutes ces eſpèces de puiſſance & d'énergie, & réprouve, après un examen détaillé, l'abus qu'on fait des méchaniques pour fonder ces fauſſes théories, *Falſe Theory*. Dans le repos & dans le mouvement, les corps ſont-ils toujours également

indifférents pour l'un & l'autre ? Eſt-ce d'eux-mêmes qu'ils conſervent le repos ? Ont-ils quelque prédilection pour cet état ? Les ſens & les phénomènes, que l'Auteur interroge, lui dépoſent que le mouvement, une fois imprimé, ne ceſſe point ſans quelque obſtacle qui l'arrête : ainſi dans le mobile agité, aucune tendance au repos, qui lui ſoit inhérente. Il n'a ni vertu pour conſerver le mouvement qui le tranſporte, ni force pour ſe défendre contre les obſtacles qui le troublent : il le laiſſe ſans regret s'affoiblir, ou s'éteindre proportionnellement aux empêchemens qu'il rencontre.

Pour trancher encore plus ſûrement la queſtion & l'approfondir autant qu'il eſt poſſible, on obſerve que le mouvement n'eſt point une action, mais l'effet d'une action qui l'imprime ; d'où l'on conclut qu'une force, imprimée par un

agent étranger, eſt la ſeule cauſe du mouvement continué.

Pour ſaiſir la penſée de l'Auteur, il faut avec lui diſtinguer deux ſortes d'êtres mobiles : les uns d'eux-mêmes peuvent ſe mouvoir & mouvoir d'autres corps ; les autres ne peuvent que recevoir le mouvement qu'on leur imprime. Ceux-là ont une activité propre, ceux-ci n'en ont aucune ; les uns ont un pouvoir de continuer ou de ſuſpendre leur mouvement, les autres n'ont aucune faculté ſemblable. Ainſi dans les premiers le mouvement ne continue que par une puiſſance qui leur eſt propre ; dans les ſeconds, il ne continue que par le défaut d'un pouvoir qui l'arrête. Fondé ſur ces principes, l'Auteur renverſe tout ce qu'on attribue à la matière, d'action ou de réaction proprement dite, & force ſes adverſaires, ou à dévorer l'abſurdité la

plus énorme, sçavoir *qu'une pierre vole en l'air par ses propres aîles*; ou à convenir que la continuation du mouvement n'est que l'effet de la première impulsion : cette impulsion est la cause du mouvement commencé; pourquoi, demande-t-il, ne seroit-elle pas la cause du mouvement continué ? pourquoi ne seroit-elle pas aussi efficace au second qu'au premier instant ? Ainsi le corps n'est pas plus actif dans son mouvement continu, que dans son repos constant : son indifférence naturelle à l'un & à l'autre ne sçauroit changer par les impressions qu'il reçoit des agens étrangers ; elle est incompatible avec toutes ces *activités*, énergies, & forces inhérentes qu'on suppose dans la matière ; ce ne sont-là que des suppositions imaginaires qui n'ont, ni dans l'essence de la matière, ni dans les phénomènes de la nature, aucun solide fondement.

Mais comment, en vertu de la première impulsion, un corps peut-il continuer son mouvement en ligne droite ? c'est-là le vrai point de la difficulté. Après avoir réfuté tout ce qu'on en a donné de solutions, l'Auteur ne rougit point de recourir à la souveraine & efficace volonté du premier Etre. Il ne trouve point de solution plus raisonnable, que de donner à Dieu la même influence dans la continuation du mouvement que dans la conservation des créatures. Sans le concours du Créateur, comment chaque atôme de matière, n'étant de sa nature qu'un élément sans vie & sans intelligence, pourroit-il se mouvoir dans un ordre si parfait que la régularité la plus exacte, & la variété la plus grande, y conspirent à former la plus belle harmonie ? Comment, dans ses mouvemens, pourroit-il s'accorder avec tous les autres atômes

qui ſont liés à ſa ſphère ? Comment pourroit-il ſe prêter aux deſſeins & aux intentions des agens libres ? Comment ne pas ranger des phénomènes ſi bien ordonnés, ſi bien combinés, ſous les loix d'une intelligence ſupérieure, dont les penſées & les conſeils profonds ſe manifeſtent par des caractères ſi ſenſibles ?

Mais, dira-t-on, la gravité des corps ne ſuffit-elle pas pour leur attribuer une véritable activité ? Si ſur de ſi legers fondemens on multiplie, dans la matière, les vertus actives, combien en faudra-t-il reconnoître dans cette ſubſtance brute, à la vuë des phénomènes les plus communs ? N'eſt-il pas plus ſimple d'attribuer la gravité, ce phénomène ſi conſtant & ſi univerſel, à une cauſe également étrangère & ſupérieure, quels que puiſſent être les moyens qu'elle emploie, pour imprimer à tous

les graves, leur tendance vers un centre commun ? Les loix de la gravité qu'on connoît, ne ſont-elles l'effet que d'une tendance aveugle dont la matière eſt ſuſceptible ? En multipliant ſi gratuitement ſes attributs, pourra-t-on lui refuſer la faculté de penſer ? Pour admettre de pareilles idées, ne faut-il pas faire plus de violence à la raiſon, que pour reconnoître dans tout le cours de la nature, l'influence médiate ou immédiate d'un pouvoir ſouverain ; pouvoir réſidant uniquement dans le Créateur de tout cet univers ?

L'Auteur réduit toute la queſtion à opter entre quatre cauſes ; ſçavoir, entre un Etre étranger animé, ou inanimé, & une faculté de ſe mouvoir animée, ou inanimée. Eſt-on plus fondé à ranger le principe du mouvement dans la claſſe des cauſes animées que dans celle des cauſes inani-

mées ? Le mouvement, plutôt qu'aucun autre être, peut-il commencer d'exiſter ſans une cauſe étrangère ? Réſiſter à l'évidence qui ſe montre ici avec tant d'éclat, n'eſt-ce pas ſe plonger dans les ténébres du Scepticiſme ? Les corps ſont livrés à tant de mouvemens divers & oppoſés : comment donc ſuppoſer que les principes de tous ces mouvemens ennemis, leur ſont internes & inhérents ?

Avec des obſervations ſi lumineuſes, l'Auteur détruit tous ces différents principes que certains Philoſophes voudroient incorporer à la matière, pour la faire tendre ou graviter en même temps vers les termes les plus oppoſés. Ce ne ſont que des principes, non intérieurs, mais ſeulement extérieurs qui peuvent exercer ſur le même ſujet des actions ſi contraires. Dans bien des Auteurs, *les Loix de la nature* ſont un terme

fort vague : que ſont-elles, ces Loix, ſi le corps de lui-même n'y obéit, ou n'eſt forcé d'y obéir par une cauſe étrangère ? De lui-même, le corps peut-il être fidèle à toutes ces loix qu'on imagine, par exemple, dans l'attraction ; peut-il régler ſes mouvements ſur des proportions de diſtance, de maſſe, &c. à moins qu'il ne les ait géométriquement meſurées ? Ces opérations dont on veut le rendre capable, forment un tas d'abſurdités qui renverſent juſqu'à cet axiome du bon ſens, ſçavoir, *qu'un corps n'agit pas plus où il n'exiſte pas, que s'il n'exiſtoit nulle part*. Reſte donc à chercher dans une cauſe étrangère, & l'intelligence qui a dicté les loix de la nature, & la puiſſance qui les fait exécuter ſi régulièrement. Pour que la matière fût en quelque ſorte le principe comme l'objet de cette légiſlation, il ne ſuffiroit

pas de lui donner avec Hobbes ; je ne sçais quelle *faculté obscure de sentir & de percevoir.*

Notre Auteur croit avec raison que, sans fronder avec mépris tout ce qu'on connoît de démonstrations métaphysiques, on ne sçauroit résister aux argumens dont Clark & Wollaston se servent pour prouver que la matière est incapable de penser. C'est-là un article que nous avons si souvent agité, qu'il paroît inutile d'y revenir. Est-ce de la nature de chacune de ses parties, est-ce de leur nombre, ou de leur union, de leur situation, ou de leur figure, de leur tissu, de leurs mouvemens, ou de leurs dimensions, que la matière tire ses pensées ? Tout systême qui donne prise à de pareilles questions sans avoir rien de satisfaisant à y répondre, ne peut-être qu'un systême faux & absurde. Il faut plutôt plaindre, que presser ceux qui ont

ont le malheur de s'en entêter.

Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans les argumens ni dans les autorités qu'il raſſemble en faveur de la Providence. Quoique nous n'ayions pas été témoins de la Création, nous ne le ſommes pas moins de l'ordre qui regne dans la nature : cet ordre nous découvre évidemment le deſſein & l'intelligence du Créateur qui en a été l'Architecte. La liaiſon, la dépendance, l'harmonie des élémens, des corps & des reſſorts qui font rouler le monde avec tant de force & de majeſté, élevent mille voix qui forcent notre raiſon à admirer & à adorer, dans le plus reſpectueux ſilence, l'Auteur de l'Univers. Que notre eſprit s'éxerce dans toutes ces recherches, toutes les lignes où il marchera, le conduiront à une première cauſe, à un Etre éternel, dont la puiſſance & l'intelligence ne peuvent qu'être

infinies. Dans cette ſage étude tout Philoſophe puiſera un fonds de religion inébranlable. Il n'y a point ici à craindre de ces vaines illuſions dont ſe repaît l'ignorance, & dont ſe nourrit la ſuperſtition : tout y reſpire une piété ſolide, tout y inſpire des eſpérances douces & conſolantes.

En ſe réduiſant aux cauſes purement méchaniques, en forgeant des ſyſtêmes où la première cauſe n'entre pour rien, on ne fait que reſſuſciter des notions, ou plutôt des ſuppoſitions ſurannées & juſtement proſcrites. L'*Ether* & les autres élémens dont on préconiſe les propriétés, ſont des cauſes inſuffiſantes & ſtériles, à moins qu'un agent étranger ne les mette en œuvre, & ne leur imprime ces mouvemens dont on voudroit leur faire des qualités intrinſéques & inhérentes. Newton n'a jamais prétendu leur attribuer tant de

pouvoir, & n'eût pû le prétendre, ſans contredire manifeſtement ſes premiers principes. Qu'on diſe que le monde eſt une machine ; à la bonne heure, pourvû qu'on convienne que ſes reſſorts ont été formés & ſont entretenus par l'Auteur de la nature. Il faut un premier Moteur comme un premier Créateur : ſans y remonter, on n'aura que l'hiſtoire des faits, on n'aura point les principes de la nature, & par conſéquent on n'aura point de Philoſophie.

En finiſſant ſon Mémoire, M. John Stewart oſe avertir nos Mathématiciens que, pour ſuivre des hypothèſes imaginaires, ils dérogent furieuſement aux Loix de la bonne Logique dont les anciens Mathématiciens étoient ſi rigides obſervateurs.

Mathieu Stewart Profeſſeur de Mathématique a fourni à ce Recueil, un article ſur une propoſi-

tion de Pappus. C'eſt la quatrième du 4e Livre de cet ancien Mathématicien. Le Profeſſeur d'Edimbourg éleve cette propoſition à une généralité dont elle n'avoit point encore joui : à la ſuite de ſa démonſtration, viennent neuf autres propoſitions qui tendent au même but. *Eodem ſpectantes.*

ARTICLE XVIII.

CAROLI LINNÆI &c. Species Plantarum exhibentes plantas ritè cognitas ad genera relatas, cum differentiis ſpecificis, nominibus trivialibus, ſynonymis ſelectis, locis natalibus, ſecundùm ſyſtema ſexuale ; &c. *Eſpèces des Plantes, où l'on voit les Plantes connues rapportées à leurs genres avec leurs différences ſpécifiques, leurs noms communs, leurs ſynonimes choiſis, & les lieux où elles*

naissent ; le tout selon le systême des sexes. Par Charles Linnæus, Premier Médecin du Roi de Suéde, Professeur de Médecine & de Botanique à Upsal, Chevalier de l'Ordre de l'Etoile Polaire, des Académies Impériale, de Montpellier, de Berlin, de Toulouse, d'Upsal, de Stockholm, & Correspondant de l'Académie de Paris, 2 vol. *in-8°. à Stockholm chez Salvius, & se trouve à Paris chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science.* M. DCC. LIII.

ON voit la terre couverte de plantes ; & l'on se persuade que le nombre de ces productions est presque infini. C'est une erreur que l'étude & l'expérience corrigent. A peine peut-on compter dans l'Univers dix mille plantes ; & c'en est encore assez pour exercer la sagacité des Botanistes.

Pour mettre de l'ordre dans la nomenclature de ces objets, on a diſtingué des Genres ; & voici M. Linnæus qui étend le ſyſtême juſqu'aux Eſpèces, en aſſignant leurs différences réciproques ; car *toute connoiſſance réelle & légitime eſt fondée ſur les lumières qu'on acquiert par rapport aux eſpèces* : c'eſt l'axiome dont s'autoriſe l'Auteur qui ſuppoſe, ſans doute, la connoiſſance des Individus, avant que de conſidérer leurs Eſpèces & d'en former des Claſſes.

Ce n'eſt point aſſez pour M. Linnæus de traiter la Botanique ſelon cette méthode ; il y joint ce qu'il appelle le *ſyſtême des ſexes*, c'eſt-à-dire qu'il qualifie les plantes de *Maſculines* & *Feminines* ; ce qui entraîne même encore d'autres ſoûdiviſions : car il y a des Claſſes de plantes annoncées ſous les titres de *Monandria Monogynia* ; *Diandria Monogynia* ; *Triandria*

Monogynia ; . . . . Pentandria Digynia ; Pentandria Trigynia ; ainsi du reste, toujours en implorant le secours des dénominations Grèques pour exprimer le plus ou le moins de qualités qui se trouvent dans les plantes par rapport au sexe qu'on leur attribue. Tout cela est de systême, & n'a peut-être pas l'approbation de tout le monde. Il paroît même que M. Linnæus est bien instruit des efforts qu'on a faits pour détruire sa Doctrine Botanique. » Je n'ai jamais, » *dit-il*, repoussé les traits de mes » ennemis ; j'ai supporté patiem- » ment les injures, les railleries, » les imputations odieuses ; & je » n'envie point à ceux qui en sont » les Auteurs, la gloire qu'ils ont » pû acquérir par-là dans l'esprit » de certaines personnes peu ins- » truites. Pourquoi me fâcherois-je » contre ces hommes jaloux, après

» avoir été comblé d'éloges par les
» vrais Botaniſtes ? »

Voilà les ſentimens d'un Philoſophe qui n'eſt pourtant point inſenſible à l'éclat des ſuccès. La modération, ce ſemble, ne devroit pas être regardée comme un grand effort de vertu ; quand on a les ſuffrages d'un public éclairé ; mais les prétentions de l'amour propre vont ſi loin, qu'il faut encore ſçavoir gré à quiconque ne ſe venge de ſes ennemis, qu'en faiſant appercevoir qu'ils n'égalent pas le nombre & le mérite de ſes Approbateurs.

M. Linnæus s'eſt rendu familières les plantes de toute la terre ; tantôt en voyageant lui-même dans les diverſes contrées de l'Europe ; tantôt en établiſſant des correſpondances avec les Botaniſtes de tous les païs ; tantôt en perſuadant à ſes Diſciples d'aller herboriſer juſqu'en Egypte, juſ-

qu'au Canada, juſqu'à la Chine. Par cette méthode, on devient véritablement le Citoyen du monde entier, l'Obſervateur de toutes les richeſſes de la Nature. Nous laiſſons le plaiſir aux Lecteurs de parcourir ces deux Volumes qui ont toute la préciſion de l'Art, & toutes les nuances du ſyſtême *Linnaen.* L'Auteur eſt auſſi concis dans ſa préface que dans le corps de l'Ouvrage : un peu plus de développement & d'aménité dans le ſtyle n'auroit point déparé cette préface. Il n'eſt point néceſſaire d'écrire, en ce genre, comme Petau ou Muret; mais par exemple, on peut bien éviter de dire, *Opera* ſua *cum noſtris commodis combinavit ſummum Ens*, pour faire entendre que le *Créateur a concilié la gloire de ſes œuvres avec nos intérêts:* COMBINAVIT eſt un mot qui n'eſt bon qu'à tenir une place dans le Dictionnaire de Ducange.

ARTICLE XIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

ON nous adresse de cette Ville les Nouvelles suivantes, qu'on trouvera curieuses & bien discutées.

Storia della vita e geste di Sisto Quinto S. P. dell' Ordine de Min. Convent. di san Francesco, scritta dal P. M. Casimiro Tempesti della medesima Religione, *in*-4°. in Roma a spese de Remondini di Venezia. *Histoire du Pape Sixte V.* &c. L'Ouvrage est partagé en deux Tomes, quoiqu'il n'y ait qu'un Volume de 664 pages ; 376

pour le premier Tome, 288 pour le ſecond. Chaque Tome eſt partagé en livres; le premier en 24, le ſecond en 20.

Après la Préface, dans laquelle l'Auteur examine quel eſt en général le ſtyle propre de l'hiſtoire, & ſe fait faire enſuite à lui-même des objections ſur les difficultés particulières à celle qu'il entreprend, difficultés qu'il a ſenties tout comme un autre; il annonce les ſources où il a puiſé, nomme les différentes Bibliothèques, cite & cotte les Mſſ., jette de juſtes ſoupçons ſur quantité de Mémoires où d'autres ont pris plaiſir à chercher de quoi défigurer le grand Sixte. La ſage œconomie de ce Pape, ſon attention à réprimer le Luxe, ſa fermeté vis-à-vis des Grands de Rome & de l'état Eccléſiaſtique, dont il ſçut humilier l'orgueil, déſarmer la fureur, ou aſſujettir l'indépendan-

ce ; la vigueur avec laquelle il sçut maintenir les Loix, & sur-tout son infléxible sévérité contre les scélérats qui de son temps infestoient l'Italie &c. tout cela ne pouvoit manquer de lui susciter des ennemis. De-là tant de libelles & de satyres sous le nom d'histoires.

Parmi tant de mécontens ou d'envieux qui ont cherché à nuire à sa mémoire, sans doute les plus malins sont ceux qui prenant le ton de personnes sans passion & sans intérêts, ne lui ont point épargné les éloges, mais qui ne le font grand prince, qu'aux dépens de la piété & peut-être même de la Religion. Ils nous peignent le grand Politique, mais le grand Cardinal, le grand Pape & le bon Religieux, ils le cachent, & en font totalement disparoître les traits, en supposant que la vanité & l'ambition furent le principal & peut-être l'unique ressort de tou-

tes ſes actions. Le P. Tempeſti veut venger ſa mémoire ; & comme on ne l'a épargnée ſur rien, il veut la venger ſur-tout. Mais peut-être qu'en demandant moins, il eût obtenu davantage.

Il commence par chercher des Ancêtres à ſon Héros,& une ſouche plus noble que celle qu'on lui attribue communément. C'eſt par-là qu'il ouvre ; & ſes recherches ſur ce point de généalogie ſervent de matière au premier Livre de ſon hiſtoire. Peut-être eût il été mieux d'en détacher cette eſpece de Diſſertation qui fait une entrée peu agréable, à raiſon des monumens qu'il a fallu conſulter, & dont on nous donne ici des extraits aſſez ennuyeux. Quoi qu'il en ſoit, comme ce point eſt neuf, & peut-être le ſeul qu'on puiſſe regarder comme tel dans l'hiſtoire d'un perſonnage d'ailleurs ſi connu, je me bornerai à en rendre compte. C'eſt

à un certain Théodore Amidenius que le P. T. doit cette découverte appuyée d'ailleurs par les regiſtres de Montalte, par le témoignage même de Sixte V. Voici donc ce qu'il dit ſur la foi de ces garans-là.

Sixte eſt certainement originaire de l'Illyrie. Zanetto Peretti, celui de ſes ancêtres juſqu'auquel on peut remonter, étoit né à Cuſcizza dans l'Eſclavonie : ſon nom n'eſt autre que le nom de ſa ville natale, *Cuſcizza* ne voulant rien dire autre choſe que *Pierre* ou *Peretti* en langage eſclavon. Or ce Zanetto étoit *Ingenuus*, dit Théodore Amidenius, ſon état étoit honnête, & il vivoit honorablement dans ſa patrie. Mais dans la ſuite il fut obligé de l'abandonner, & ce fut vrai-ſemblablement, ajoûte ce Croniqueur, lors de cette funeſte invaſion que fit dans l'Albanie ſur les confins de la Dalmatie le Sultan Amurat II. lorſqu'il

eut défait en bataille Jean Castriot. Zanetto avec quantité d'autres habitans, pour échapper à la captivité, passerent la mer, & vinrent aborder dans la Marche d'Ancône. Celui-ci choisit Montalte pour y porter les débris de sa fortune, & pour y fixer désormais sa demeure. Il fut accueilli des habitans de son nouveau séjour, avec l'humanité que méritoit son malheur, & avec le respect & les égards qu'on devoit à sa personne. Jusqu'à Pierre Gentile ou Peretto de Peretti Père de Sixte, ou trouve après Zanetto, un Peretto Peretti, & tout de suite, Nicolas, Antoine & Jacques, tous comptés parmi les Notables du lieu jusqu'à obtenir l'honneur du *Priorat* espèce d'échevinage, ou Syndicat, charge enfin qui ne se donnoit qu'à des prud-hommes, & dont on excluoit formellement, bouchers, cabaretiers, gargotiers

& meûniers, comme le prouve, acte en main, le R. P. T. & remarquez, ajoûte-t-il, que Montalte n'étoit pas autrefois peu de chose.

La ville avoit des murailles, une Collégiale où il y avoit bien dix Chanoines, trois cents maisons bien bâties, & plus d'un Docteur ès Loix. C'est dans cette ville que devoit naître Sixte, mais un nouveau malheur en disposa autrement. Un François, Duc d'Urbin, que Leon X. pour de bonnes raisons avoit chassé de ses Etats, faisoit dans le patrimoine de Saint-Pierre tout le mal qu'il pouvoit, brûloit, saccageoit tout (en 1518). Ce torrent alla fondre sur Montalte. Ce fut à qui fuiroit plus promptement. Les Peretti, abandonnant tout à la fureur du Vainqueur, chercherent du moins à sauver leurs jours, & se refugièrent dans un endroit appellé *Grotte al mare Cryptæ ad mare*, vieilles ruines

d'une ancienne Ville appellée *Cupræ*, d'un temple de Junon nommée Cypra chez les Etrusques, & c'est dans ce lieu de respectable antiquité que nâquit Sixte le 13 Décembre 1521, de *Pietro Gentile* & de *Mariana*, dont on ignore le sur-nom; mais originaire de Camerino. Si donc Montalte se glorifie d'être la Patrie de ce grand homme, on voit bien que cette Ville le peut faire dans un sens très-véritable; mais il n'en est pas moins vrai que *Grotte al mare* fut son berceau. Ajoûtons que malgré la pauvreté où il nâquit, & dans laquelle on convient qu'il vêcut dans la maison paternelle, il ne fut jamais réduit à suivre un troupeau comme on le croit communément. Son père, qui, sur une espèce de révélation, ou du moins en conséquence d'un songe qu'il prit pour une espèce de prophétie, avoit conçu de cet en-

ſant les plus heureuſes eſpérances, ſur le fond deſquelles il voulut qu'il portât le nom de Felice, ſe hâta de le mettre chez des Maîtres pour l'inſtruire aux Lettres.

A peine même avoit-il ſept ans qu'un de ſes oncles, Fra Salvador Peretti, Mineur Conventuel, le fit venir près de lui à Montalte, & ſe chargea de ſon éducation. Peu de temps après, c'eſt-à-dire à dix ans, il fut revêtu de l'habit religieux, & fit ſes vœux un an après 1531; ce qui eſt aſſez ſingulier, pour le remarquer en paſſant. Enfin une preuve de ce qui a été dit de l'origine de Sixte & de ſes Ancêtres, ſe trouve dans une Bulle dépoſée dans les Archives de l'Egliſe des Eſclavons ſous le vocable de ſaint Jérôme, qui eſt à Rome. Sixte qui pendant ſon Pontificat la fit rebâtir, & lui fit pluſieurs graces, dans ſa Bulle de Conceſſion, ſe glorifie d'avoir ce grand Docteur

de l'Eglise S. Jerôme pour compatriote, du moins dans la personne de ses Pères.*

Je ne sçai si un si grand homme gagne à cette petite illustration, & si ce n'est pas ôter au merveilleux de son histoire, que de vouloir supprimer les porcs ou les moutons.

Le Pâtre de Montalte est l'émule des Rois.

Ces deux extrêmités rapprochées me rendoient Sixte Quint plus intéressant & plus respectable.

Pour dire un mot de l'Auteur, en général il paroît très-instruit de tout ce qui concerne son Heros; & à quelques petites choses près, il parle assez pertinemment des affaires de France de ce temps-là : seulement il suppose en quelque endroit que nos Rois, ainsi que les Grands-Seigneurs, envoyent quelquefois à ceux qu'ils veulent faire mourir, l'instrument de leur supplice, comme, par exemple, un *Cor-*

done di ſetà crémeſi ; il change S. Cloud *Clodoaldus*, en S. Claude *ſan Clodio* ; mais ce ſont là des bagatelles. D'ailleurs il ſçait intéreſſer de plus d'une façon & d'autant plus qu'il ſe montre toujours ſage, modéré & plein d'égards.

Supplica di Raimando di Sangro Principe di S. Severo umiliata alla ſantita di Benedetto X I V. P. O. M. in difeſa e riſchiarimento della ſua lettera apologetica ſul propoſito de' Quipu de' Peruani. In Napoli 1753. per Zalzano e Caſtaldo, in-4°. 224 pp. *Supplique du Prince de S. Severe, pour la défenſe de ſa Lettre ſur les Quipos*, (on a un Extrait ſur ces *Quipos* dans nos Mémoires).

Dans cette Supplique, parfaitement écrite au gré des connoiſſeurs du païs, l'illuſtre Auteur entreprend modeſtement la défenſe d'un Ouvrage qu'on a cru devoir

mettre à l'*index*. Après un préliminaire où il proteſte de ſa ſoumiſſion parfaite au Décret porté contre ſon livre, il nous apprend que cette compoſition n'étoit qu'un tour imaginé pour décrier la ſottiſe de certains Antiquaires à faux titre, dont on voit, dit-il, fourmiller aujourd'hui l'Italie. Depuis la Découverte d'*Herculanum*, on voit mille gens que la fureur de diſſerter ſaiſit & fait extravaguer. Toute matière leur eſt bonne ; c'eſt même ſur les objets les plus frivoles qu'on les voit affecter de répandre une érudition ridicule, reprenant les choſes du plus haut, & de-là ſe lançant tête baiſſée dans les plus épaiſſes ténèbres de l'Antiquité. Ils veulent paroître entendre toutes les Langues, connoître tous les uſages, &c. Fatigué de tant de diſſertations, il lui vint dans l'eſprit de chercher à les rendre ridicules en les imitant. C'eſt dans cet eſprit

qu'il choiſit la grave matière des Quipos, ſur laquelle on lui vit faire cette profuſion érudite qui parut en effet ſi ridicule, & qui ne le parut tant que parce qu'on la crut ſérieuſe. Lui cependant, qui avoit donné le mot du chiffre à ſes amis, & à ſa ſçavante Ducheſſe, rioit avec eux & croyoit aller par-là à ſon but. Quoi qu'il en ſoit du ſuccès, on voit que ſes intentions étoient bonnes; il paroît même, par la lecture de cet ouvrage, qu'on peut expliquer en un bon ſens pluſieurs endroits qui ont fait peine dans le premier. Ici l'Auteur ſe montre toujours très-habile & très-ſçavant, mais avec cette ſobriété que demande le goût & le bon ſens; & l'on ne peut qu'être extrêmement édifié de ſes ſentimens, & charmé de la manière noble, aimable & ſoumiſe dont il les exprime.

Notizie iſtoriche delle Chieſe Fiorentine per Giuſeppe Richa della C.

de Jesu Academico Fiorentino e Socio Colombario; Firenze 1754. *in*-4°. *apresso Gaetano Viviani*, *pag.* 398.

Ceci n'est qu'un premier tome, il y en aura dix. On suit la division des quartiers de la Ville; il y aura un tome par quartier : cet Ouvrage est plein de recherches, de descriptions; & sur tout ce qui regarde l'Architecture, la Peinture, les Artistes, les Fondateurs des Eglises, les Reliques, tombeaux, inscriptions, ornements &c. on donne des connoissances qui doivent plaire aux gens du Païs & aux Etrangers. L'Ouvrage est orné d'estampes, mais en assez petit nombre.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Janv. 1755. *II. vol.*

ARTICLE X. Josephi Aurelii de Januario Respublica Jurisconsultorum, &c. *La République des Jurisconsultes, &c.* Pag. 197

ART. XI. Della Riflessione de corpi dall acqua, &c. *Deux Dissertations; l'une sur la réflexion des corps de dessus l'eau, l'autre sur la diminution de la*

masse des pierres dans les torrens, &c. 220

ART. XII. De Codice Evangeliario Forojuliensi, &c. *Dissertation sur un Mſ. des Evangiles qui se conserve dans le Chapitre de Frioul, &c.* 235

ART. XIII. *Histoire du Monde sacrée & profane, &c.* Par M. Schuckford &c. 257

ART. XIV. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires, où l'on compare le Paradis perdu de Milton avec le Poëme de Masenius, &c.* 283

ART. XV. Di Tito Lucrezio, &c. *Nouvelle & magnifique Edition de Lucrèce, traduit en Italien, &c.* 302

ART. XVI. Musæum Tessinianum, &c. *Le Cabinet du Comte de Tessin, Grand Maréchal de Suéde, &c.* 327

ART. XVII. Essays and Observations, &c. *Essais & Observations, lues dans la Société d'Edimbourg, &c.* 332

ART. XVIII. Caroli Linnæi, Species Plantarum, &c. *Espèces des Plantes, &c.* 364

ART. XIX. *Nouvelles Littéraires.* 370

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 30 Décembre 1754.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imp. d'HERISSANT, rue N. D.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1755.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

FE'VRIER, 1755.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 677 volumes : Sçavoir,

Annéеs.	Vol.	Annéеs.	Vol.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	12.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711.	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	12.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	3.
1728.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1755.

ARTICLE XX.

NOUVEL ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE de l'Hiſtoire des Empereurs, Tome ſecond, in-8°. pag. 617. A Paris, chez David le jeune, Quai des Auguſtins, &c. M. DCC. LIV.

ABRÉGÉ Chronologique de l'Hiſ-

toire & du Droit public d'Allemagne, &c. Par M. P. S. D. A. D. S. M. L. R. D. P. E. D. S. ce qui signifie, *par M. Pfeffel, Secrétaire d'Ambassade de Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, in-8°,* p. 721. A Paris, chez Jean-Thomas Herissant, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LIV.

ON voit aisément pourquoi nous réunissons ces deux Ouvrages. L'un est comme le Supplément ou le Complément de l'autre. Dans le premier on n'a, depuis la fin du cinquiéme siècle *, que l'Histoire des Empereurs Grecs jusqu'à la prise de Constantinople en 1453. Dans le second, on a, depuis Charlemagne, la suite de tous les Empereurs d'Allemagne jusqu'à la

* Après Augustule, dernier Empereur d'Occident.

mort de Charles VI. en 1740. Si M. Richer, Auteur du premier de ces Livres, a pris, comme nous le croyons, ſa matière en grand, il a dû ſe propoſer l'entrepriſe de M. Pfeffel; & ſi M. Pfeffel n'avoit pas été prévenu par M. Richer, il auroit peut-être remonté juſqu'à l'origine de l'Empire, juſqu'à Jules Céſar. Ainſi l'un & l'autre ont pû avoir les mêmes vuës; ils ont d'ailleurs travaillé d'après le même modèle, qui n'eſt autre que l'excellent Abrégé de M. le Préſident Hénaut. C'eſt ce qu'ils avouent avec autant de reconnoiſſance que de ſincérité. Voici préſentement l'Analyſe ſuccincte des deux Ouvrages.

I.

M. Richer avoit déja donné un Volume que nous annonçames en ſon temps, & qui fut bien reçu du Public. Ce premier Tome com-

prend tout l'intervalle depuis Jules César jusqu'à Théodose. Le second commence par les Empereurs Honorius & Arcadius, & finit à la destruction de l'Empire d'Orient : ce qui forme une Histoire de plus de dix siécles. Or il faut concevoir que dans le cours de tant d'évènemens, M. Richer s'attache à trois choses qui font aussi le caractère de son Livre.

1°. Il présente au Lecteur tous les faits principaux, quelquefois même des Anecdotes : ce qu'il n'exécute pas avec autant de laconisme & de sécheresse, que semble l'annoncer un Abrégé Chronologique : par exemple, à l'année 410, l'Auteur racontant la prise de Rome par Alaric, s'exprime ainsi : » Pour peindre le sac de Rome, » il faudroit une plume trempée » dans les larmes. L'expression ne » peut égaler cette calamité. Une » mére voit égorger ses enfans ;

» un mari voit violer ſa femme.
» Les cris des mourans s'élèvent
» de toutes parts, les rues ſont
» teintes de ſang & jonchées de
» cadavres. Voilà ce qui ſe paſſa
» à Rome dans cette nuit déſaſ-
» treuſe. Les ſoldats, le fer & le
» feu à la main, renverſent les bâ-
» timens, détruiſent tous les monu-
» mens d'Architecture & de Sculp-
» ture, avec la hache & le ciſeau
» défigurent ce qui réſiſte à leur
» fureur, & ſur les chef-d'œuvres
» de l'Antiquité ne laiſſent que des
» traces de Barbarie. Quelle dou-
» leur pour un Amateur des beaux
» Arts, d'être privé de la vuë de
» ces ſuperbes Palais, de ces admi-
» rables Statues, de ces Trophées,
» enfin de tous ces chef-d'œuvres
» de l'Art, qui ornoient la Capi-
» tale du monde ! Je cherche ici
» Rome, & ne la trouve plus.
» Rome, le rendez-vous de toutes
» les Nations ; Rome, enrichie des

» dépouilles de l'Univers ; Rome, » la maîtreſſe de toute la terre, eſt » priſe, pillée, ſaccagée, brûlée » par un Barbare, par un Got ; & » de Rome, il n'en reſte que des » débris, &c. « Dans ce Morceau & dans pluſieurs autres du même Ouvrage, on trouvera peut-être trop de prolixité ; on y remarquera des tours oratoires, & quelque choſe de cette *effervesſcence* de ſtyle dont Ciceron dit que le jeune Sulpicius n'étoit pas exemt : mais, continue ce grand Orateur, il eſt un âge où la fécondité n'eſt point un défaut : *Volo eſſe in adoleſcente undè aliquid amputem*, &c.

2°. M. Richer a pris ſoin de peindre & de caractériſer les Princes, dont il écrit l'Hiſtoire. Ces portraits ſont fréquents & quelquefois trop longs ; de temps en temps ils manquen d'aiſance & de naturel ; mais le plus ſouvent ils font plaiſir au Lecteur. Nous

aurions à citer beaucoup d'exemples : celui-ci nous tombe ſous la main. » Léon l'Arménien étoit un » Capitaine prudent & courageux, » qui ſçavoit diſcipliner & commander une armée ; un Juge » équitable qui pardonnoit facilement les fautes, & puniſſoit ſévèrement les crimes. L'avarice, » enfant de la foibleſſe, mére du » crime, ne conduiſit jamais Léon » l'Arménien. Attentif à tout, il » examinoit ſes Miniſtres, & dévelloppoit toujours leur caractère ; » mais il étoit ſuperſtitieux, entêté, & ſera toujours regardé » comme le fléau de l'Egliſe. « Voici le caractère de Baſile le Macédonien. » Ses vertus prouvent » qu'il naît autant de grands hommes dans les cabanes, que dans » les Palais. A l'âge de vingt-cinq » ans, il quitta la beſace & les haillons, & ſe dépouilla de la ruſticité champêtre. Il parut à la

» Cour, mérita les premiers em-
» plois, monta sur le trône, fixa
» ses regards par-tout, apperçut
» les besoins de l'Etat & les moyens
» d'y satisfaire. Il appaisa les trou-
» bles de l'Eglise, rétablit les Fi-
» nances, régla la Justice, choisit
» de bons Ministres, disciplina les
» troupes & vainquit les ennemis
» de l'Etat. Le bonheur dont les
» peuples jouirent pendant son ré-
» gne, est le plus grand témoigna-
» ge qu'on puisse donner de sa
» grandeur. «

3°. Notre Auteur fait connoître toutes les personnes illustres par leur science, par leur sainteté, par leurs emplois, par la singularité de leur vie. Il ne se contente pas de former des listes de noms distingués dans l'Histoire ; chaque nom fait naître quelques détails ; & chaque personnage occasionne un caractère en bien ou en mal : nous transcrivons celui de Maho-

met. » Ce faux Prophète fut un
» homme extraordinaire. Eſprit
» hardi, ſouple, inſinuant, adroit,
» vaſte & ambitieux, il ſembloit
» fait pour changer la face de
» l'Univers. Né d'un ſang illuſtre,
» mais ſans biens, il paſſa ſa pre-
» mière jeuneſſe à apprendre le
» commerce. Par un mariage avan-
» tageux, il ſe trouva dans l'opu-
» lence. Alors ſon ambition ſe dé-
» veloppa; tout état de particulier
» lui parut indigne de ſes deſirs;
» le trône fut ſon but. La grandeur
» du projet, les moyens par leſ-
» quels il eſt exécuté, montrent cet
» homme qui a étonné toute la ter-
» re. D'abord c'eſt un hypocrite
» qui par une feinte retraite & une
» auſtérité ſimulée, prépare les eſ-
» prits à la confiance. L'impoſture
» commence ; il ſe dit inſpiré de
» Dieu. Par le ſecours d'un Juif &
» d'un Chrétien hérétique, il fait
» un aſſemblage monſtrueux du

» Christianisme, du Judaïsme, du
» Paganisme, & s'érige en Prédi-
» cateur. Un disciple lui en amène
» un autre; son parti augmente,
» & son projet avance chaque jour
» à son but. Sa Religion favorable
» aux passions séduit les uns; les
» autres résistent à la nouveauté.
» Les familles se divisent; le Ma-
» gistrat s'allarme, & Mahomet est
» chassé de la Mecque. Médine le
» reçoit, l'écoute, l'admire, &
» bientôt elle l'appuie. Alors l'Im-
» posteur éclate; il prend les ar-
» mes, inspire le fanatisme à ses
» partisans, seme par-tout les for-
» faits, ensanglante tous les lieux
» par où il passe. Par de flatteuses
» promesses il gagne les uns; par
» d'effrayantes menaces il intimide
» les autres & se fait proclamer
» Souverain. Il étoit sorti de la
» Mecque en fugitif: il y rentre
» en Maître. Aussi grand Capitaine
» qu'habile imposteur, il gagne des

» batailles, emporte des villes, » ſoumet l'Arabie & l'Aſie. Sur des » Trônes renverſés & des Couronnes abbatues, il éleve ſa grandeur & triomphe de la foibleſſe » des humains. Il mourut vers l'an » 632, âgé de 63 ans, &c.

C'en eſt aſſez pour donner une idée de cet Abrégé Chronologique. L'uſage le fera eſtimer de plus en plus. Il ne faut pas s'arrêter à quelques façons de parler extraordinaires, à quelques phraſes où les mêmes mots reviennent coup ſur coup, à des traits trop forts ou trop foibles &c. Ce qui doit attacher le Lecteur, c'eſt la vérité des faits, l'exactitude des dates, l'étenduë des recherches, la multitude des portraits, &c.

Nous ne voulons pas finir ſans faire une légère critique qui tombe plus ſur M. de Tillemont que ſur M. Richer. L'objet, quoique de

très-petite conſéquence, nous a paru ſingulier. A la page 63, & à l'année 432, M. Richer raconte l'hiſtoire d'un Juif impoſteur qui ſe portoit pour être *Moïſe ;* le trait entier eſt auſſi dans M. de Tillemont, tom. 6. de ſon Hiſtoire des Empereurs ; & il a été pris originairement dans l'Hiſtorien Socrate. Or M. de Tillemont & d'après-lui M. R. diſent que ce Juif étoit *fort âgé*, tandis que Socrate le qualifie de *fourbe* (ἀπατεὼν) *Veterator*, ainſi que traduiſent les Interprètes Latins. Il y a donc toute apparence que M. de Tillemont, où plutôt ceux qui ont donné ſon ſixième volume quarante ans après ſa mort, ſe ſont imaginé que le mot *Veterator* ſignifioit un homme *fort âgé :* ce qui eſt une mépriſe ſingulière en ſon genre ; elle paroît d'autant mieux, qu'on s'en tient plus littéralement à l'expreſſion Grecque de Socrate qui ne dé-

note qu'un *imposteur*, un *fourbe*, un *intriguant &c.*

II.

L'Abrégé de M. Pfeffel est beaucoup plus concis que celui de M. Richer. On y trouve néanmoins quatre choses fort estimables. 1° Un Précis historique de presque tous les évènemens qui concernent l'Allemagne & ses différents Etats. 2° Une exposition suivie des changemens qu'a éprouvé le Droit public de cette Nation. 3° Une indication précise des origines de tant de Maisons Souveraines qui sont du corps Germanique. 4° Une Notice des établissemens & des usages principaux qu'on remarque dans l'Empire.

L'Auteur ne s'est pas appliqué à tracer des portraits en grand : d'ordinaire il peint par les faits ceux qui ont occupé la scène du monde ; quelquefois il y ajoûte des résultats qui achevent de faire

connoître ces Personnages ; mais il se borne, dans ces caractères abrégés, aux Princes d'Allemagne ; il ne fait que nommer vis-à-vis d'eux les autres *Souverains* & les *Illustres*.

La réserve dont use M. Pfeffel à l'égard des Portraits, ne l'a pourtant pas empêché de s'étendre sur les qualités de l'Empereur Léopold. Nous ne transcrivons que ce morceau : » Léopold avoit toutes » les qualités d'un honnête hom- » me, un fond de piété, & un at- » tachement sincère à la vertu. » Destiné dès son enfance à l'état » Ecclésiastique, son éducation » avoit été conforme à cette voca- » tion prématurée. Il fut instruit » dans toutes sortes de sciences » & devint très-sçavant ; mais on » négligea de lui enseigner l'art de » régner. Parvenu à la Couronne, » il ne vit de toutes parts que des » objets inconnus : d'ailleurs la » situation de ses affaires étoit des

» plus épineuſes. Léopold âgé à » peine de 20 ans, ne ſe ſentoit » pas aſſez de talens pour les réta- » blir : il en abandonna donc la » conduite à ſes Miniſtres. Ceux- » ci connoiſſoient ſon eſprit flexi- » ble & trop enclin à la douceur. » Ils s'en rendirent les maîtres ab- » ſolus. Léopold ne voyoit que par » leurs yeux, & croyoit régner » lui-même, parce qu'ils exécu- » toient ce qu'il avoit penſé après » eux. Leur rôle étoit cependant » difficile à ſoutenir ; car dès que » Léopold s'appercevoit qu'il étoit » gouverné, une prompte diſgrace » le vengeoit d'un Miniſtre impé- » rieux ; mais il ſe livroit à un au- » tre avec auſſi peu de réſerve. Ce- » pendant preſque tous ſes choix » furent heureux ; & ſi le Miniſtè- » re de Vienne commit des fautes, » pendant un régne de 46 ans, il » faut avouer que ſa conduite a » toujours été ſuivie & conſéquente.

Février, 1755.

» Charles V. & Ferdinand II. » avoient voulu écraser les Etats » d'Allemagne, en déployant toute » leur puissance. Léopold au con- » traire affecta la plus grande foi- » blesse. Il persuada tout l'Empire » que la Maison d'Autriche n'étoit » plus à craindre, en même-temps » qu'il exaggéroit les forces de la » Monarchie Françoise. Vienne » assiégée par les Turcs, les ar- » mées Impériales réduites à peu » de Régimens mal entretenus, » les finances épuisées, les Hon- » grois révoltés, étoient des objets » qui devoient frapper, lorsqu'on » leur comparoit Louis XIV. ayant » 200000 hommes sur pied, cou- » vrant l'Océan de ses Flottes, & » triomphant de l'Europe entière. » Léopold parvint à rendre la Fran- » ce odieuse. Les réunions, les ra- » vages du Palatinat, plusieurs au- » tres griefs auxquels on auroit » peut-être applaudi en 1660, de-

» vinrent en 1688 une ſource de
» haine & de terreur pour toute
» l'Allemagne. Le même enthou-
» ſiaſme qui avoit jetté l'Empire
» entre les bras de la France, le
» ſaiſit en faveur de la Maiſon
» d'Autriche. La France fut alors
» un ennemi dangereux à qui il fal-
» loit oppoſer une digue : la Mai-
» ſon d'Autriche y parut propre,
» & l'Allemagne ſe ſacrifia pour
» elle avec autant de vivacité qu'el-
» le lui avoit été contraire peu
» d'années auparavant. . . . . Une
» cataſtrophe auſſi ſingulière ren-
» dra le régne de Léopold à jamais
» mémorable, indépendamment
» des grands évènemens qui l'ont
» illuſtré. Elle eſt dûe principale-
» ment à la patience, à la lenteur
» même du miniſtère de Vienne ;
» plus de fermeté, plus d'ardeur,
» plus de vivacité achevoit de rui-
» ner ſon crédit & ſa puiſſance :
» enfin ſi Louis XIV. a été l'Au-

» guſte & le Scipion de la France ;
» Léopold peut être appellé le Fa-
» bius de l'Allemagne. « Nous croyons qu'on trouvera dans ce caractère beaucoup de traits intéreſſants, une bonne manière de préſenter les choſes, & un grand goût de politique.

Quoique l'Ouvrage de M. Pfeffel ſoit bien fait, il n'eſt pas néanmoins à l'épreuve de toute critique.

1°. L'Auteur cite rarement ſes ſources : nous ne lui en faiſons point de reproches ; un Abrégé Chronologique n'eſt pas ſuſceptible de cette exactitude. Mais ce qui nous ſurprend un peu, c'eſt qu'en quelques endroits où l'on indique des citations, il ſe rencontre des mépriſes fort ſenſibles : par exemple, on dit (pag. 65) que durant la Période Carlovingienne, les Rois confirmoient les Canons *tàm in ſpiritualibus quàm*

in ſecularibus, & l'on cite Hincmar de Rheims au 2 volume de Duchesne pag. 490. Mais en cet endroit, Hincmar ne décrit que *l'ordre du Palais* ou l'état de la Maiſon du Roi. Il en nomme tous les Officiers, tant au ſpirituel qu'au temporel. Après le Roi, dit-il, la Reine & les Princes leurs Enfans, le Palais eſt gouverné *tam in ſpiritualibus quàm & in ſecularibus atque corporalibus rebus*, par les Officiers ſuivants ; ſçavoir, par l'Apocriſiaire qui eſt le chef du Clergé de la Cour, &c. Nous demandons à tout homme qui entend les termes, s'il eſt queſtion là de *confirmer les Canons tant en matière ſpirituelle que ſéculiere.*

A la page 74, on ſoutient que les Tournois ſont du onzième ſiècle ; que leur invention eſt dûe à Geoffroi de Preuilly, ou *de Prulliaco ;* & l'on renvoye à *M. Ducange ſur Joinville :* Cependant M. Ducan-

ge, dans ce même livre, estime que Geoffroi de Preuilly *n'inventa pas ces combats & ces exercices militaires*, mais *qu'il fut le premier qui en dressa les loix & les régles, qui en rendit la pratique plus fréquente*; & le même M. Ducange assure quelques lignes plus haut, que *les Tournois se sont faits devant la troisième race de nos Rois*, par conséquent avant le XI. siècle.

2°. M. Pfeffel n'est pas toujours aussi exact qu'il seroit nécessaire en traitant quelques points de conséquence; par exemple, aux pages 24 & 87 il avance, comme un fait indubitable, que le Pape Adrien I. donna à Charlemagne *le droit de nommer au S. Siége*. Or les meilleurs Critiques conviennent que ce trait, qui est dans le Décret de Gratien, & dans Sigebert interpolé par un faussaire, n'a aucun degré d'authenticité. On peut lire sur ce point le P. Pagi,

aux

aux années 774 & 964. Ce que l'Auteur de l'Abrégé ajoûte de la Concession faite par Leon VIII. à l'Empereur Othon I. n'est guères moins sujet à controverse ; & les monumens de l'Histoire nous apprennent d'ailleurs que ce Leon fut Antipape, ou du moins Pape très-douteux. Dans cette hypothèse, peut-on dire, comme notre Auteur, qu'un Acte émané d'un tel Pontife, seroit une *loi fondamentale des plus mémorables ?*

3°. On trouve dans l'Abrégé, de petits faits dont les circonstances ne sont peut-être pas rendues avec la dernière précision. Par exemple, on lit pag. 80 une Anecdote curieuse sur la peine appellée *Cynophorie* ; elle consistoit en ce que *ceux de la haute Noblesse qu'on condamnoit à cette peine, étoient obligés de charger un Chien sur leurs épaules, & de le porter souvent jusqu'à la distance de deux*

lieues. La petite Nobleſſe, ajoûte M. Pfeffel, *portoit une ſelle ; les Eccléſiaſtiques un grand Miſſel, & les Bourgeois une Charrue.* En faiſant nos recherches, nous avons lû, dans Othon de Friſingue, *Nobilis canem, Miniſterialis ſellam, Ruſticus aratri rotam geſtare cogitur.* Cela ne ſignifie-t-il pas que *le Gentilhomme portoit un Chien, l'Artiſan un eſcabeau, (un ſiége) le Laboureur une charrue?* Au moins doutons-nous fort que *Miniſterialis* doive être pris pour quelqu'un *de la petite Nobleſſe* ; ſans compter le mot de *ſelle*, qui eſt équivoque pour exprimer *ſellam.*

Page 324, on dit qu'en 1418 finit le Schiſme qui avoit déſolé l'Egliſe plus de trente ans. 1° Il faudroit dire quarante ans, (depuis 1378.) 2° Le Schiſme ne fut totalement éteint qu'en 1429, par l'abdication de Gilles Mugnos, qui prenoit le nom de Clement VIII.

Page 339, on place l'invention de l'Imprimerie à Strasbourg ; & cela est bien : mais on en attribue la gloire à Jean Mentelin, à Fust, à Schoeffer : c'est à Gutenberg qu'elle appartient : on peut lire la belle Dissertation de M. Schoepflin, dans le XVII. Tome de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Ce Livre nous a beaucoup intéressés ; c'est pour cela que nous avons tenu compte des améliorations qu'on y peut faire.

ARTICLE XXI.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences, Année M. DCC. XLIX. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année ; tirés des Registres de Février, 1755.

cette Académie. Vol. *in*-4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale, M. DCC. LIII. Suite de l'Article CXXXIV. au mois de Nobre, 1754.

BOTANIQUE.

EN rendant compte au mois de Juillet dernier, des Mémoires de l'Académie pour l'année M. DCC. XLVIII. nous avons indiqué les travaux de M. Guettard *sur la transpiration insensible des Plantes.* Cette matière, très-curieuse & très-agréable, reparoît dans le Volume de 1749. L'Académicien s'attache à vérifier de plus en plus ses découvertes ; & d'abord les expériences réiterées l'ont convaincu que l'action du Soleil est le grand mobile de la transpiration des Plantes. On pourroit croire que l'eau dont les Plantes sont abreuvées, contribueroit à les fai-

re tranſpirer : erreur démontrée par des faits certains ; l'abondance d'eau empêche plus la tranſpiration qu'elle ne la favoriſe. Encore une fois c'eſt l'action du Soleil qui fait tout en cette matière. Dans les jours d'un beau Ciel & d'un Soleil ardent, la tranſpiration des Plantes excède de beaucoup leur poids ; dans les jours nébuleux ou couverts, elle eſt bien au deſſous. En plein Soleil la tranſpiration eſt plus conſidérable que dans les lieux ſoûterrains, ou à l'ombre &c.

On pourroit s'imaginer auſſi que l'Atmoſphere répare une partie de l'eau que les Plantes & les arbres perdent par la tranſpiration : autre préjugé qui ne ſe concilie point avec les expériences. On en trouve ici une multitude, qui font conclure à l'Auteur *qu'un arbre dont toutes les branches ſont exactement renfermées dans un lieu*

qui n'eſt pas acceſſible à l'air, ne ſouffre en rien, du moins ſenſiblement, de cet état forcé; & qu'ainſi les feuilles ne tirent pas de l'air autant d'humidité qu'on le penſe communément.

La tranſpiration eſt beaucoup plus grande dans les feuilles que dans les fruits; la différence eſt même ſi remarquable, que des feuilles de vigne dépenſant par jour plus que leur poids par la tranſpiration, le raiſin ne donne que la 14[e] partie du ſien. Le bois tranſpire auſſi très-peu en comparaiſon des feuilles; la tranſpiration des fleurs n'eſt à celle des feuilles que comme un à cinq; enfin dans les feuilles même, la ſurface ſupérieure tranſpire plus que l'inférieure. Tout ceci, dans le Mémoire de M. Guettard, eſt prouvé par des expériences.

L'ombre tempérant la tranſpiration, il s'enſuit 1° Que la pratique

de ceux qui renferment les raiſins de leurs treilles, dans des ſacs de papier & même de gaze, eſt très-conforme à la bonne phyſique : par-là on ne met pas ſeulement ces raiſins à l'abri des mouches & des oiſeaux ; on conſerve leur fraîcheur, on augmente leur beauté. 2° Que la ſageſſe de la Nature, ou plutôt de ſon Auteur, paroît dans la poſition des fruits ſur les arbres. Preſque toujours on les voit placés à l'ombre des feuilles : ce qui diminuant la tranſpiration de ces fruits, ils en ſont d'autant plus beaux & moins expoſés à ſe flétrir. 3° Que dans le temps où les fruits tendent à leur maturité, il eſt à ſouhaiter que le Ciel ſoit quelquefois nébuleux ; cette température, arrêtant la trop grande tranſpiration, fait groſſir le fruit, le mûrit, le conſerve.

On a, dans ce même Volume, deux longs Mémoires de M. Guet-

tard *sur les glandes des Plantes*. C'est la suite de ce qu'il avoit commencé dans les Recueils précédents de l'Académie. Nous sommes fâchés que cette matière soit si rébelle à l'Analyse. Les efforts que nous avons faits pour l'y soûmettre ont été inutiles. Trop de termes de l'Art, trop de détails peu faciles à saisir, auroient passé dans notre Extrait, qui par-là seroit devenu inintelligible. Ainsi nous abandonnons cette tâche pour embrasser d'autres objets.

ASTRONOMIE.

A la tête de cette Classe, nous trouvons un morceau qu'on ne peut trop estimer, soit à cause des soins qu'a pris M. l'Abbé De la Caille qui en est l'Auteur, soit parce que l'idée en est singulière, & peut infiniment servir au progrès de l'Astronomie. Voici en

peu de mots ce qu'a penſé & exécuté le célèbre Aſtronome que nous venons de nommer. Il y a toujours dans la Théorie du Soleil trois choſes à déterminer : 1° La grandeur de l'année ſolaire, que les uns font plus longue & d'autres plus courte. 2° L'obliquité de l'Ecliptique que les uns veulent conſtante, les autres décroiſſante. 3° Le mouvement de l'apogée du Soleil que les uns font réel & de plus d'une minute par an, & les autres apparent & ſeulement de 50 ſecondes, comme les Etoiles fixes.

Pour déterminer avec certitude ces trois points, il faudroit avoir des Obſervations anciennes ſur leſquelles on pût compter; mais où les trouver ? ce qui remonte au de-là dure nouvellement des Sciences, eſt Barbarie pure ; ce qui pénètre juſques dans l'Antiquité ſçavante, n'indique que les reſtes

de ce qu'on put faire alors ; & que put-on faire encore sans le secours des instrumens ? Il faut donc toujours en revenir à l'époque du rétablissement des Lettres, c'est-à-dire au 15 ou au 16e siècle. Il parut en effet, dès cette première aurore des belles connoissances, quelques Astronomes de mérite qui travaillerent à donner des observations. On connoît le célèbre Muller ou Regiomontanus ; mais son disciple Bernard Waltherus ne jouit pas d'une si grande réputation : c'est néanmoins de lui que M. l'Abbé De la Caille a tiré des lumières sur les trois objets indiqués plus haut, la longueur de l'année solaire, l'obliquité de l'Ecliptique, le mouvement de l'apogée du Soleil.

Les observations de ce Waltherus sont comme ensevelies dans un vieux Livre imprimé à Nuremberg en 1544 par les soins de

Schonerus, qui dit avoir trouvé ces richesses dans une espèce de coffre fort, *quem Thesaurum sanctissimè reconditum & diligentissimè munitum in capsulâ quâdam invenimus*. Quoique M. l'Abbé De la Caille ne fasse pas mention de cette particularité, nous croyons devoir la publier d'après Schonerus même, parce qu'elle autorise d'autant mieux les observations de Waltherus & par conséquent le travail de notre Académicien.

Waltherus étoit un Citoyen de Nuremberg, qui commença ses observations en 1475 & les continua jusqu'en l'année 1504. Regiomontanus l'avoit instruit; mais rappellé * à Rome vers 1475, il

* Nous mettons ici le terme de *rappellé*, parce que Regiomontanus étoit à Rome en 1462, & à Nuremberg au commencement de 1472. Ces dates sont dans les Observations de cet Astronome, avant celles de Waltherus.

laiſſa ſon diſciple opérer ſeul ; & le Maître périt même (dit-on) bientôt après par la jalouſie de ſes Envieux. Ces deux habiles hommes s'étoient fait un inſtrument, qu'on voit auſſi gravé dans Schonerus. C'étoit une eſpèce de triangle iſoſcele, dont l'angle enfermé entre les deux côtés égaux étoit variable ſelon tous les degrés : il avoit pour ſoûtendante une baſe diviſée en parties égales, dont les côtés en contenoient 100000 : chaque côté avoit quatre coudées de longueur, & la baſe en avoit ſix. Un des rayons étoit aſſujetti dans une ſituation verticale déterminée par un fil à-plomb, & l'autre portoit des pinules par leſquelles on faiſoit paſſer l'image du Soleil, en l'obſervant dans le temps de ſon paſſage au méridien. Alors la règle diviſée donnoit la corde de la diſtance du Soleil au Zenith ; & ce ſont ces cordes que Waltherus a

obſervées pendant près de 30 ans.

Ainſi copions-nous à peu-près toute la deſcription de M. l'Abbé De la Caille, laquelle ſe rapporte totalement à celle de Schonerus; mais voici ce qu'on ne peut trop eſtimer dans les opérations de Waltherus. Sur la fin de ſon travail, & de ſa vie, c'eſt-à-dire en 1503 il fit conſtruire un Gnomon, & il ne manque pas d'en avertir dans ſes tables; vers le même temps il changea de maiſon, & il marque auſſi cette circonſtance: ſes obſervations étoient tantôt douteuſes, tantôt certaines; quelquefois le Ciel avoit été pur, & d'autrefois il s'étoit chargé de nuages: l'Aſtronome Allemand tient compte de ces variétés, ſurtout durant les quinze dernières années de ſa vie; & il porte l'attention juſqu'à déſigner les obſervations qui méritoient toute ſa confiance: il n'y a pas de doute que

les Astronomes d'aujourd'hui ne fassent tous la même chose : ce n'est plus un éloge à leur donner ; mais qu'à la fin du 15e siècle un Citoyen de Nuremberg ait senti toute l'importance de ces soins Astronomiques, c'est assurément ce qu'on peut regarder comme une espèce de Phénomène en ce genre.

M. l'Abbé De la Caille a bien connu le prix de cette exactitude. Il a travaillé d'après les observations de Waltherus ; il a formé des résultats, & c'est à quoi nous nous attachons, les détails étant compris dans des tables qui ne sont pas susceptibles d'abrégé.

1°. Sur l'obliquité moyenne de l'Ecliptique, on voit qu'elle étoit à la fin du 15e siècle de $23^{d}. 29^{l} 32^{ll}$. On la faisoit au siècle dernier de $23^{d}. 29^{l} 0^{ll}$. On la trouve aujourd'hui de $23^{d}. 28^{l} 30^{ll}$. La conséquence est donc qu'il faut *admettre une*

diminution très-petite à la vérité, mais assez sensible pour mériter qu'on y ait égard.

2°. Sur le mouvement de l'apogée du Soleil, on trouve que cet apogée étoit le 12 Mars 1496 * dans le 3e degré 56' 33'' du Cancer ; qu'en Mars 1744 il étoit dans le huitième degré 30' 24'' du même signe ; qu'ainsi, dans l'intervalle de 248 ans, il s'est avancé de 4 degrés 28' : donc son mouvement annuel seroit de 1' 4'' 49''' mouvement bien différent des 51'' que donne la précession des Equinoxes. Ainsi la conclusion ultérieure est que l'apogée du Soleil a un mouvement propre & différent de celui des Etoiles fixes.

3°. Sur la grandeur ou durée de l'année solaire moyenne, on conclut, par les intervalles du

* Il y a dans l'Histoire de l'Académie, 1696. *Lisez* 1496.

temps écoulé entre les solstices qu'ont observé Waltherus & M. De la Caille, que cette grandeur ou durée est de 365 jours 5 heures 48^{l} 46^{ll}.

Notre Astronome François a encore déduit des observations de l'Allemand, la plus grande équation du Soleil qui s'est trouvée de 1^{d}. 54^{l} 55^{ll}, & par conséquent l'excentricité du même astre, laquelle est de 16716, dont la distance moyenne en contient 1000000, à peu-près telle qu'on la trouve aujourd'hui : ceci montre combien les observations de Waltherus sont exactes, & à quel juste titre elles ont mérité l'estime que M. l'Abbé De la Caille témoigne pour elles.

La matière des Réfractions est très-importante en Physique & en Astronomie. On sçait que les Réfractions Astronomiques consistent en ce que les rayons du Soleil & des autres Astres se rompent

à leur paſſage dans l'Atmoſphère ; d'où il arrive que ces Aſtres paroiſſent plus élevés ſur l'horiſon qu'ils ne le ſont en effet. On a cru longtemps que les réfractions devenoient plus grandes à meſure que l'Obſervateur s'élevoit plus au deſſus du niveau de la Mer. M. Bouguer a détrompé ſur cela les Phyſiciens & les Aſtronomes ; en faiſant des obſervations au Pérou , il a trouvé & vérifié que les réfractions ſont d'autant plus petites que l'œil s'éleve à des hauteurs plus éminentes ; on peut en croire un Académicien de ce mérite , qui a obſervé au niveau de la Mer , & enſuite à 1479 , à 2044 , à 2388 toiſes au deſſus de ce niveau : obſervations dont tous les réſultats ont donné des réfractions moins grandes à meſure que l'Obſervateur s'eſt éloigné du niveau de la Mer. C'eſt ce que M. Bouguer avoit déja fait voir dans un

de ſes Mémoires contenu au Volume de l'Académie pour l'année 1739. Ici la même vérité eſt confirmée, & de plus l'Auteur donne toute la Théorie qui l'a guidé dans ces opérations. On verra très-volontiers ces détails dans ſon Mémoire, & l'on ne perdra pas de vuë la principale raiſon phyſique du Phénomène. C'eſt que les rayons qui traverſent l'Atmoſphère ſe rompent d'autant moins, qu'ils s'élevent à une plus grande diſtance de la terre.

M. Bouguer nous fait part d'une autre découverte Aſtronomique, laquelle n'eſt ni moins curieuſe ni moins neuve que la précédente; c'eſt que quand le Soleil paſſe ſous l'horizon, ſa réfraction augmente ſubitement. Ainſi, par exemple, ſur la montagne de Chimboraço à 2388 toiſes au deſſus du niveau de la Mer, notre Auteur ayant obſervé la réfraction de 19′ 45″

lorſque le Soleil étoit à l'horizon ; tout auſſi-tôt il la trouva de 30′ lorſque le même Aſtre parut abbaiſſé d'un degré ſous l'horizon. Or la raiſon de ce Phénomène eſt naturelle, & très-bien expliquée par l'Académicien. Quand du haut d'une montagne, on regarde un Aſtre ſous l'horizon, le rayon éprouve trois flexions ou courbures ; la première en deſcendant de l'œil vers la terre ; la ſeconde en devenant horizontal ou tangente au globe terreſtre ; la troiſième en avançant vers les limites de l'Atmoſphère pour rencontrer l'Aſtre. On voit que de ces trois courbures réſulte néceſſairement une réfraction plus grande & ſubitement plus grande, que quand l'Aſtre eſt ſimplement à l'horizon. Les figures jointes au Mémoire rendent cette doctrine très-ſenſible.

Nous omettons les Obſervations d'Eclipſes & les Obſervations Mé-

téréologiques qui enrichiſſent cette claſſe. Ces matières ne ſont pas ſuſceptibles d'Extrait.

MECHANIQUE.

M. le Marquis de Courtivron a fait ſur la Statique & ſur la Dynamique, des recherches qui l'ont conduit à la découverte d'un principe auſſi aiſé à bien entendre, qu'il eſt fécond dans ſes conſéquences. D'abord il faut ſe reſſouvenir que la *Statique* conſidère les corps en équilibre, & que la *Dynamique* les conſidère en mouvement & agiſſans les uns ſur les autres. Ces deux ſciences ſont filles d'une même mère, de la *Méchanique*; mais on les avoit regardées juſqu'ici comme ayant des conduites fort différentes, & des droits entièrement ſéparés. Or le principe de M. le Marquis de Courtivron réunit en quelque ſorte ces deux

sœurs : il montre en quels cas les questions de Statique & de Dynamique se rencontrent, s'éclairent, s'expliquent mutuellement. Ce principe est que de toutes les situations où se trouvent successivement plusieurs corps animés & joints ensemble par des forces quelconques ; celle où ces corps pris ensemble, (ce qu'on appelle *Systême de corps*) ont la plus grande somme de produits des masses par les quarrés des vîtesses, est la même situation que celle où il faudroit placer ce systême de corps en premier lieu, pour qu'il restât en équilibre.

On conçoit cela tout-d'un-coup. Quand des corps, agissant les uns sur les autres, ont atteint tous leurs degrés de pressions respectives, quand tout le systême est à son *Maximum*, les forces ne croissent plus & il y a équilibre ; ainsi le systême est dans la situation où il faudroit le placer en premier lieu

pour que l'équilibre eût lieu par rapport à lui. Ces *produits de maſſes par les quarrés des vîteſſes* font voir que M. le Marquis de Courtivron admet le ſyſtême des forces vives : opinion très-diſputée en phyſique & en méchanique.

Auſſi l'Auteur judicieux rend-il bientôt ſon principe indépendant de cette Théorie ; & il en démontre la vérité d'une manière générale. On voit au reſte l'utilité de cette belle découverte. En montrant les rapports de l'équilibre & du mouvement, elle peut favoriſer la ſolution d'une infinité de problêmes ; elle donne des moyens pour abréger les opérations, pour les vérifier, & les mettre à l'abri de toute difficulté.

Le fameux principe de *la moindre action* n'a pas ſeulement été attaqué en Hollande & en Allemagne ; voici les Mémoires de l'Académie des Sciences qui s'élè-

vent aussi contre cette prétendue merveille. Après un préambule où il y a bien plus de sang froid qu'il n'y en eut dans les Ecrits publiés durant le procès de Berlin, M. le Chevalier d'Arcy, Auteur du Mémoire, dispute à M. de Maupertuis tout son principe de la moindre quantité d'action.

Premièrement, on lui nie que la quantité d'action soit proportionelle à la masse par la vîtesse & par l'espace parcouru. En effet il s'ensuivroit de cette hypothèse, que deux effets égaux & semblables pourroient être produits par des quantités de causes inégales : ce qui est très-absurde. M. d'Arcy n'a besoin pour le démontrer que d'un choc très-simple de trois corps durs : c'est ce qu'il faut voir dans le Mémoire.

Secondement, on ne passe point à M. de Maupertuis que la quantité d'action nécessaire pour produi-

re un changement dans la nature ; ſoit la plus petite qu'il eſt poſſible ; un *Minimum.* Quand cela arriveroit quelquefois, il ne faudroit ni en faire un principe, ni fonder ce principe ſur des formules Algébriques, mais ſur une bonne vérité métaphyſique ultérieurement reconnue ; & alors qu'auroit-on beſoin du calcul de M. de Maupertuis ? Cependant le fait eſt que ſon calcul même le trompe en certains cas, & n'aboutit point à un *Minimum.* M. le Chevalier d'Arcy met cette vérité dans un grand jour.

Il nous reſteroit à parler de quelques autres objets répandus dans le Volume de l'Académie ; entr'autres du *nouveau Tour* inventé par M. de Vaucanſon *pour filer la ſoye des cocons ; de deux eſpèces de nids ſinguliers faits par des Chenilles :* deſcription qui eſt duë à M. Guettard ; de l'*Hiſtoire* qu'a donné M. Malouin, *des mala-*

dies

dies Epidémiques observées à Paris durant 1749 ; de quelques *expériences & observations faites en différents endroits de l'Italie par M. l'Abbé Nollet* ; des *observations Anatomiques* de M. De la Sône *pour servir à l'histoire du Fœtus* ; enfin d'un *Mémoire sur la cause des mouvemens du Cerveau qui paroissent dans l'homme & dans les animaux trépanés*, par M. De la Mure de la Société Royale des Sciences de Montpellier. Mais notre Extrait a peut-être déja trop d'étenduë, & il faut laisser au Lecteur le soin d'analyser lui-même toutes ces bonnes choses.

ARTICLE XXII.

TRAITÉ DES COLLATIONS & Provisions des Bénéfices, &c. Par M. Piales, Avocat au Parlement. Trois Volumes *in*-12. *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; & à Chartres, chez Le Tellier &c. M. DCC. LIII.*

Les longs Traités sur les Bénéfices annoncent toujours la décadence des siècles. Dans la primitive Eglise, & long-temps encore après que le Clergé eut acquis de grands biens, il ne fut point question d'apprendre au monde comment les Bénéfices se résignent ou se permutent; bien moins comment ils se plaident devant les Tribunaux Ecclesiastiques ou Séculiers. Le besoin & la cupidité ont fait naître bien des nouveautés en

ce genre. L'Eglise les tolère pour éviter de plus grands maux : mais elle ne relâche rien de ses principes ; elle conserve toujours son esprit ; elle prétend ne donner ses biens qu'à des sujets qui en soient dignes, qui en fassent un bon usage, & qui ne les accumulent point sur leur tête ; elle veut qu'on impose silence aux passions, quand il s'agit de partager les richesses du Sanctuaire. En un mot sa morale sur ce point, comme sur tous les autres, est encore aussi pure & aussi sévère qu'elle le fut durant les plus beaux jours du Christianisme. Il n'y a que les dispositions, les arrangemens, les usages qui ont changé ; & ceux qui donnent des Traités sur les Bénéfices, n'entreprennent que l'explication de ces changemens érigés en loix & en régles de conduite.

Telle est la carrière où entre l'Auteur de ces trois Volumes. Il se

propoſe *les Collations & Proviſions de Bénéfices* : matière qu'il partage en deux Traités. Dans le premier, il embraſſe *les Collations ſur réſignation, permutation & démiſſion :* c'eſt l'objet des deux premiers Volumes. Dans le ſecond Traité, il parle du *Viſa & des refus de Proviſions ;* c'eſt ce qui remplit le troiſième Tome.

Quoiqu'une multitude de choſes qu'on trouve ici ayent été dites ou écrites cent fois, M. Piales ne laiſſe pas d'inſtruire auſſi ſon Lecteur ſur pluſieurs points qu'on avoit négligé d'expliquer, ou qui ne ſont plus les mêmes à cauſe des Ordonnances nouvelles. Ainſi ce livre n'eſt point, comme tant d'autres, la répétition triviale & inutile de ce qu'on avoit déja dans les Bibliothèques. Nous devons être très-laconiques dans notre analyſe : il ne ſeroit pas poſſible de s'appéſantir ſur ces matières, ſans s'ennuyer ſoi-même &

ſans ennuyer les autres. Ainſi nous nous bornons à ce qui ſuit :

Les Réſignations en faveur ont été odieuſes juſques vers le milieu du ſeiziéme ſiècle ; ainſi cette manière d'établir une eſpèce de ſucceſſion dans les Bénéfices ne remonte pas au-delà de deux cents ans. Mais elle rachète par la faveur dont elle jouit, ce qui lui manque du côté de l'origine & de l'antiquité. Tout étoit perdu dans les biens Eccleſiaſtiques, ſi l'on n'avoit pas fait de bonnes loix pour prévenir & empêcher les fraudes dont les Réſignations ſont ſuſceptibles. Les Pontifes & les Princes ont ſenti les abus ; ils ſe ſont empreſſés de mettre un frein à la licence ; &, malgré tous leurs ſoins, il faudra encore le jugement de Dieu pour venger l'Egliſe des prévarications ſi multipliées en ce genre.

On demande ſi tous les Bénéficiers peuvent réſigner en faveur ;

quels ſont les Bénéfices qui peuvent être réſignés de cette manière; quelles ſont les perſonnes en faveur de qui on peut réſigner ; quels ſont les Collateurs qui ont droit d'admettre lesRéſignations en faveur.. Les Réponſes à tout ceci occupent ce que l'Auteur appelle ſa premièrePartie, c'eſt-à-dire, 340 pages du premier volume qui en comprend 547. Or ſur tous ces cas on a ſoin de produire les meilleurs principes ; de donner des notions préciſes. Par exemple, après avoir établi qu'il faut être titulaire pour poſſeder le droit de réſigner, l'Auteur fait bien ſentir qu'il prend ces termes de *Réſigner* & de *Réſignation* dans leur ſens précis & rigoureux ; car il ne nie pas qu'un ſujet indigne, un intrus, un homme qui n'a que des droits conditionnels ne puiſſe auſſi *réſigner* à ſa façon ; c'eſt-à-dire, abandonner ou *répudier* le Bénéfice, faiſant toutefois une ſupplique

au Pape pour qu'il le confére à un autre. Ceci n'eſt point une *réſignation* proprement dite, une *réſignation* de droit ; auſſi, dans quelques cas qu'indique l'Auteur, elle n'auroit point d'effet.

Sous cette Claſſe de *Réſignans* impropres, M. Piales comprend ceux qui, pourvus *cum voto profitendi*, n'accompliſſent pas la condition au temps marqué : ces gens-là ſont ſouvent des Eccléſiaſtiques avides, que le deſir d'un Bénéfice régulier engage à promettre qu'ils ſe feront Religieux dans l'Ordre dont ce Bénéfice dépend. Les proviſions expédiées, ils ne ſongent quelquefois plus à remplir leur promeſſe ; & c'eſt communément un avantage pour l'état Monaſtique, qui n'acquéreroit par-là que des ſujets fort équivoques. Mais enfin le terme étant près d'expirer, la crainte d'un dévolut force ces demi-titulaires à quitter le

Bénéfice, & ils le réſignent à quelque parent, à quelque ami. On tolère ces procedés qui, encore une fois, ne ſont que des *Réſignations* improprement dites, & que les deux Puiſſances pourront ſupprimer quand il leur plaira.

On produit auſſi, dans le détail de ce Livre, les Arrêts célèbres qui ont terminé certaines conteſtations en matière de Bénéfices : conteſtations toujours trop communes, trop vives, trop marquées au coin de la décadence des mœurs. Si les Eccléſiaſtiques pouvoient ſonder la profondeur des playes qu'a faites à l'Egliſe, la malheureuſe habitude de plaider des Bénéfices; s'ils ſçavoient combien le ſaint Miniſtère a été avili & dégradé par le ſcandale des paſſions dont les Bénéficiers ont donné le ſpectacle, en aſſiégeant les Tribunaux de la Juſtice; on peut croire que cette connoiſſance rallentiroit

le feu de ces controverſes judiciaires ; qu'elle rameneroit la paix & la charité ſi ſouvent exilées du ſanctuaire : mais à cet égard nous n'avons droit que ſur nos deſirs. Voici un exemple des attentions qu'apporte l'Auteur à citer des Arrêts.

On agite, au Chap. IX. de cette première Partie, la queſtion ſuivante, *ſi les Curés-Chanoines Réguliers de S. Auguſtin peuvent réſigner ſans le conſentement de leurs Supérieurs?* L'affaire a occupé le Grand Conſeil ſur la fin de 1733. & après un beau plaidoyé de M. l'Avocat Général, Leſcalopier de Nourard, la négative a été décidée. Ce Jugement eſt notable : le Droit commun autoriſe les Réguliers à réſigner leurs Bénéfices ſans le conſentement de leurs Supérieurs ; mais il y a eu des Statuts particuliers dans la réforme des Chanoines Réguliers de

France, & ces Statuts les obligent à ne pouvoir ni accepter ni réſigner les Bénéfices-Cures ſans le conſentement du Supérieur. On a eu egard, dans le Grand Conſeil, aux ſages diſpoſitions de cette Réforme, & c'eſt le motif de l'Arrêt du 23 Décembre 1733.

Dans ce que l'Auteur appelle ſa ſeconde Partie, il eſt queſtion 1° Des formalités requiſes pour les procurations *ad reſignandum*; 2° De ce qui ſe pratique en Cour de Rome pour *l'expédition des proviſions ſur Réſignation.* 3° Des cauſes abuſives qui rendent la Réſignation nulle. 4° Des cas où le Réſignant peut rentrer dans ſon Bénéfice par la voie du regrès. Tout ceci eſt de pratique, & ne peut qu'intéreſſer beaucoup les Beneficiers & les Juriſconſultes. Il en eſt de même des matières qui achevent de remplir le ſecond volume; c'eſt la troiſième Partie de l'Auteur.

» On y explique comment une Résignation, valable dans son principe, peut être annullée en vertu de la Régle *de infirmis Resignantibus ;* ou par l'effet de celle *de publicandis resignationibus ;* » ou par défaut d'observation des » formalités prescrites, par les Ordonnances, aux Résignataires » par rapport à la publication des » Résignations & à la prise de possession des Bénéfices résignés. " Ainsi M. Piales expose-t-il lui-même le sujet de ce grand morceau, qui occupe près de 280 pages.

Les Régles de Chancellerie *de infirmis Resignantibus*, *de publicandis resignationibus*, & les Ordonnances de nos Rois, ont eu pour but, 1° d'empêcher que les Titulaires ne disposassent de leurs Bénéfices comme d'une succession temporelle. 2° De prévenir la multiplicité des résignations d'un

même Bénéfice, ſoit en faveur de la même perſonne, ſoit en faveur de différentes perſonnes; *parce que ces réſignations réïterées découvrent ordinairement un concert de fraude*, &c. Ces bonnes intentions des Papes & des Rois n'ont pas fixé l'induſtrie & l'activité de tous les Bénéficiers: il s'en eſt trouvé qui ont eu recours à des manœuvres auſſi ſubtiles que peu canoniques: les Cours ſupérieures ont pris le parti des Loix, & c'eſt encore ce qui fournit une multitude de diſpoſitions & de citations à notre Auteur.

Il termine ſon Ouvrage par le Traité du *Viſa*, & des refus de Proviſions. Ce qui forme le troiſiéme Volume partagé en deux Sections: La première roule ſur la nature, l'origine, la néceſſité du *Viſa*; le temps de l'obtenir; l'examen qui doit le préceder; le refus qui peut ſuivre cet exa-

men, &c. La ſeconde Section traite des moyens de remédier au refus du *Viſa :* moyens dont l'appel comme d'abus, eſt le plus général & le plus efficace.

Quoique l'explication de tous ces points ſoit peut-être un peu prolixe, elle n'ennuie pas; la matière étant aſſez variée,& l'Auteur ayant l'avantage de ſçavoir écrire. Ce qu'il dit, par exemple, de l'examen préalable au *Viſa* attache le Lecteur. Il y a eu un temps où les Gradués, pourvus de Bénéfices-Cures, ſe prétendoient exempts de ſubir l'examen : prétention d'autant plus déraiſonnable que les Titres Académiques s'obtiennent quelquefois trop aiſément, & ſuppoſent trop peu de capacité. On a donc *débouté* les Gradués & les Docteurs même *de leurs prétêntions* ; & l'Ordonnance de Moulins les aſſujettit à ſubir l'examen comme tous les

autres Eccléſiaſtiques. Notre Auteur déſigne les objets, ſur leſquels doit rouler l'examen ; il indique les précautions, les tempéramens qu'on doit y obſerver ; les meſures qu'il faut prendre, quand il eſt queſtion de traiter d'inſuffiſantes les réponſes du ſujet préſenté, &c. Nous nous arrêtons ici perſuadés qu'on lira tout ce Livre, ſi l'on en a beſoin, & qu'on ſe contentera du peu que nous en avons dit, ſi l'on ne prend aucun intérêt particulier à ces matières.

ARTICLE XXIII.

L'ÉLOQUENCE DU CORPS dans le Miniſtère de la Chaire, ou l'action du Prédicateur, &c. Par M. l'Abbé Dinouart, Maître-ès-Arts de l'Univerſité de Paris, vol. *in*-12. pag. 316. *A*

Paris, chez Claude Hérissant fils &c. M. DCC. LIV.

ASSEZ de Livres traitent de l'Eloquence en général : peu s'attachent à cette partie que nous appellons le *débit*, le *talent extérieur* ; encore ne s'étendent-ils que sur quelques points, sans embrasser toutes les parties, ni descendre à tous les détails. C'est ce qui engage M. Dinouart à recueillir, dans un seul Volume, tout ce qui ne se trouve qu'épars dans les autres. Mais il y ajoûte ses réflexions & ses propres lumières. Il ne peut donc passer ni pour plagiaire, puisqu'il cite sans cesse, & *qu'il consent plutôt à passer pour un geai .... qu'à se couvrir des plumes du paon :* ni pour un simple compilateur, dès-là qu'il met du sien, & qu'il le fait en homme intelligent.

Rien de plus respectable que les

ſources où il a puiſé, » Ciceron ;
» Quintilien parlent ici en Maî-
» tres. Entre les modernes, Gre-
» nade, M. de Fénelon, les PP. Gai-
» chiés, Lucas, Sanlec, l'Abbé De
» Villiers, Conrart, ont beaucoup
» contribué, par les lumières qu'ils
» m'ont fournies, à perfectionner
» cet Ouvrage. M. Rémond de
» S. Albine m'a également ſervi
» dans mon projet. Il eſt une ſorte
» de mérite à parler d'après des
» Ecrivains auſſi délicats & auſſi
» ſenſés. « L'Auteur ne parle au reſte ici que des Maîtres de l'Art : ſon Ouvrage eſt chargé d'une multitude d'autres citations, qui ſuppoſent de grandes connoiſſances dans le ſacré comme dans le profane.

Il n'a vû qu'avec peine l'*action* négligée ; c'eſt cependant la partie qui décide pour le plus grand nombre. On ſçait aſſez le mot de Démoſthène qui, après avoir di-

visé l'Eloquence comme en trois parties, les adjugeoit toutes trois au *talent :* le P. Bourdaloüe de même répondit à quelqu'un qui lui demandoit, auquel de ses Sermons il donnoit la préference, *c'est à celui que je sçais le mieux, parce que c'est celui que je dis le mieux.* C'est à bien inculquer cette vérité qu'on emploie la Préface, le premier Chapitre, & jusqu'à l'épigraphe qu'on met à la tête du Livre : *Actio in dicendo una dominatur ; sine hâc nemo summus Orator : hâc instructus mediocris, summos superare potest.* (Cicer. de Orat.) C'est encore de ce grand Maître que l'Auteur emprunte son titre, l'*Eloquence du corps :* l'action, *dit Ciceron*, est une certaine Eloquence, un discours du corps : *Quædam Eloquentia, Sermo corporis.*

L'Ouvrage a deux parties, dont l'une donne pour l'action des ré-

gles générales, & l'autre, en donne de particulières : il étoit difficile, en ſuivant cette Diviſion, de ne pas revenir de temps en temps ſur ſes pas ; c'eſt ce que fait quelquefois l'Auteur ; mais s'il y revient, c'eſt pour dire des choſes nouvelles, qu'on auroit regretté ſans doute de perdre. Les avantages de l'action, le langage, l'harmonie, le ſtyle, le feu, le ſentiment, le ſublime, la préparation, le plagiat, la figure même de l'Orateur, ſont la matière des dix Chapitres que renferme le premier Livre, & qu'il n'eſt pas poſſible d'analyſer dans un extrait. Il ſuffira de dire en général que les deux parties ſont également pleines d'inſtructions ſolides, de tranſcrire quelque morceau, & d'ajoûter ſobrement nos remarques.

Pour piquer d'une noble émulation nos Candidats de l'Eloquen-

ce, M. Dinouart nous raconte les ſoins que ſe donnoient les Orateurs tant Grecs que Romains pour ſe former à parler en public. Par exemple, » ils choiſirent même » d'excellents Comédiens pour » s'inſtruire dans cet Art. Les plus » grands hommes les conſultoient, » & les écoutoient volontiers pour » ſe modèler ſur leur déclamation. » Ciceron prenoit conſeil du fa-» meux Comédien Roſcius; Dé-» moſthène avoit Satyrus pour » Maître; Geminus conduiſoit » Marc Antoine; Eſchine s'inſtrui-» ſoit également au Théatre. Les „ Comédiens de ces temps heu-„ reux avoient donc une déclama-„ tion mâle, forte & majeſtueuſe; „ ils ignoroient l'air mol & effé-„ miné, les tons doucereux & lan-„ guiſſants, les manières comiques, „ peu propres à ſervir de régle au „ Barreau &c. “ Nous ſuppoſons qu'on nous les repréſente ſous le

maſque tragique & ſérieux : ſans quoi, l'on ne trouveroit pas mauvais que des Comédiens euſſent *des manières comiques*; nos Comédiens au reſte, qu'on déprime ici, peuvent ſe conſoler : on renverra bientôt à leur école.

Pour mieux relever le mérite des Orateurs anciens, l'Auteur expoſe une peinture aſſez groteſque des défauts groſſiers qui ſe remarquent dans ceux de nos jours. „ On en voit, *dit-il*, qui „ ont la tête roide, & le corps „ comme empalé. D'autres ont le „ viſage hardi, & l'air ſoldateſque „ (ou plutôt pédanteſque) d'un „ Julien ; ils ouvrent la bouche „ avec autant (tant) de violence, „ qu'ils ſemblent vouloir y faire „ entrer leur auditoire ; ils mugiſ„ ſent dans leur zéle colérique : „ leurs doigts volages ſemblent „ tracer en l'air toutes les lignes „ de Mathématique..... j'en ai

„ vû qui reſſemblent à ces brulots „ dont, par quelque accident im- „ prévu, l'artifice part tout-à-coup „ avec un horrible fracas, mais ſans „ aucun effet. D'autres ſont ſi „ froids dans leurs diſcours, comme „ dans leur action, qu'ils paroiſ- „ ſent réſignés à la damnation de „ leurs auditeurs. Tous ces ridi- „ cules ſi fréquents parmi nous „ étoient inconnus à la ſçavante „ Antiquité. " Nous ſouſcrirons ſans peine aux éloges qu'on donne à la *ſçavante Antiquité*; mais n'avoit-elle pas auſſi de méchans Orateurs qui n'étoient pas exemts de ces ridicules ? Le certificat du contraire ne ſeroit pas facile à produire : d'autre part, quelques-uns, ou, ſi l'on veut, le plus grand nombre de nos déclamateurs peuvent donner dans ces ridicules; mais ce ne ſont aſſurément point nos grands Orateurs, ceux qui

ſeront dans mille ans d'ici *la ſçavante Antiquité.*

Ce qui eſt dit ici ſur la quantité des ſyllabes paroîtra-t-il bien conforme au génie de notre langue, & trouvera-t-on les exemples de l'Auteur bien choiſis ? » Ignorez-vous l'uſage de l'accent » proſodique, *dit M. D.* quelle » prononciation ſera plus irrégulière que la vôtre ? Vous ne diſ» tinguerez pas l'aigu qui éleve la » voix, du *grave* qui l'abbaiſſe, » ou du *circonflexe* qui formé de » tous les deux ſert à l'élever, & à » la rabbaiſſer enſuite, dans une » même ſyllabe. *Bonté*, *progrès*, » *bientôt*, n'auront dans votre » bouche qu'un même ſon.“ Véritablement, chez les Grecs, l'*accent aigu éleve la voix*, *le grave la rabaiſſe*, *le circonflexe l'élève d'abord & la rabaiſſe enſuite*; mais dans notre langue, ce n'eſt pas la même choſe; les accens ne nous

ſervent guères qu'à ſpécifier les différentes ſortes d'*é*, à diſtinguer certains mots, à marquer le retranchement qu'on a fait de certaines lettres. Et pour en revenir aux Exemples de M. D. on peut aſſurer que la voix eſt plus élevée dans *progrès* que dans *bonté*, &c.

Ce qu'ajoûte l'Auteur ſur l'harmonie du Diſcours, eſt parfait. Auſſi eſt-il en partie d'un bon Maître, au mérite duquel on rend ici pleine juſtice : c'eſt M. l'Abbé d'Olivet, dans ſa Proſodie Françoiſe. Suivant le ſçavant Académicien, l'*harmonie eſt une ſorte de modulation qui réſulte non-ſeulement de la valeur ſyllabique, mais encore de la qualité & de l'arrangement des mots*. L'Auteur explique cette définition, toujours d'après M. d'Olivet, & donne auſſi la ſienne. „ Une phraſe bien „ cadencée eſt donc un tiſſu de

„ ſyllabes bien choiſies & miſes „ dans un tel ordre, que les or- „ ganes, ſoit de celui qui parle, „ ſoit de celui qui écoute, ſont „ agréablement flattés par une ſor- „ te de modulation qui fait que „ le diſcours n'a rien de dur, ni de „ lâche; rien de trop long, ni de „ trop court; rien de peſant, ni „ de ſautillant.“ Il faudroit copier tout l'article. Contentons nous de rapporter le trait de Ciceron, qui montre l'importance de bien terminer chaque période. „Ciceron „ attribue à cette harmonie l'ap- „ plaudiſſement extraordinaire de „ toute une aſſemblée à la ſeule „ cadence d'un grand mot de qua- „ tre ſyllabes placé à propos à la „ fin d'une période: *Patris dictum* „ *ſapiens filii temeritas comproba-* „ *vit*. Et ce qui prouve, dit-il, „ que c'eſt à l'arrangement ſeul „ qu'on donna cet applaudiſſe- „ ment, c'eſt que les mêmes pa-

roles

„ roles placées dans un autre ordre
„ paroiſſent fort ſimples, & ne
„ préſentent rien de merveilleux.

M. D. ne ſouffre ni trop de figures ni trop d'épithetes dans ſon Orateur : *On voit beaucoup de ces Prédicateurs Poëtes chez qui le ſubſtantif ne va pas plus ſans ſon adjectif qu'un Recteur ſans ſes Bedeaux.* Cette critique eſt plus juſte, que la comparaiſon n'eſt ſérieuſe & convenable. Du reſte, qu'il nous ſoit permis de ne pas penſer avec l'Auteur, que l'addition des épithètes, la multiplication des figures *nuiſent à l'harmonie.* Ces figures & ces épithètes, quoiqu'entaſſées mal-à-propos peut-être, peuvent avoir leur *modulation*, par conſéquent leur *harmonie.* Si elles péchent, c'eſt contre le bon goût, contre ce qu'on appelle *la ſobriété du diſcours.*

Le ſtyle périodique eſt préféra-

ble à bien des égards ; nous le pensons avec M. D. Nous demanderons seulement si le style *concis* ou *coupé* n'est point trop maltraité, quand on dit par exemple : *qu'il n'est point susceptible d'harmonie*, qu'il n'est propre ni à convaincre l'esprit, ni à toucher le cœur, ni à remuer les passions. De l'aveu de M. D. le style de Démosthène est ordinairement *serré & coupé*. Ciceron lui-même l'emploie souvent, sur-tout dans ses Oraisons judiciaires, soit pour pousser un adversaire, soit pour presser un raisonnement. Aussi l'Auteur s'explique, & se redresse en quelque façon : „ Ce style peut „ avoir son mérite quand il est bien „ conduit .... quand il faut pres- „ ser & intimider. " Disons, pour parler juste, que l'Orateur habile n'affecte aucun style en particulier il sçait donner à son discours, tantôt la dignité du style nombreux,

tantôt la véhémence du ſtyle concis, ſuivant l'exigence des cas : il a l'art d'éviter une ennuyeuſe monotonie, en diverſifiant ſa manière : on n'aura à lui reprocher ni d'endormir ſon Auditeur par une chaîne de périodes couſues bout-à-bout, ni *d'élever des monceaux de ſable ſans ciment.* C'eſt le mot de Caligula ſur le ſtyle haché de Sénèque, mot qui ſuppoſe, dans cet inſenſé, des lueurs de raiſon.

Dans la déclamation, comme dans le ſtyle, le ton ne doit pas toujours être monté au ſublime. Il eſt d'heureuſes négligences qui ſervent d'ombres aux grandes figures ; mais ce négligé même, bien-loin de favoriſer la pareſſe, demande plus d'art peut-être, & plus de travail, que tout le reſte. C'eſt ce qu'éprouvent les Ecrivains de goût, & ce qu'a voulu dire Ciceron : *Eſt quædam negligentia dili-*

gens. M. D. part de-là, pour tomber à bras racourci ſur nos Prédicateurs. „ On ne penſe plus, on „ n'écrit plus naturellement aujourd'hui ; faut-il être ſurpris ſi „ les grands Orateurs ſont ſi rares ? „ On farde la nature, & on croit „ écrire éloquemment. La noble „ & majeſtueuſe éloquence, l'action mâle & généreuſe des Boſſuets, des Bourdaloues, des „ Maſſillons, ne ſont plus connues ; „ les penſées obſcures, les expreſſions empoulées, les mots guindés & unis enſemble ſans ſe „ connoître ; le brillant des antithèſes, les rafinemens des métaphores, les raiſonnemens „ métaphyſiques ſont à la mode ..... une voix douce, un „ geſte fin & léger, un air fleuri „ forment leur action. Vous douteriez ſi ce ſont des hommes qui „ parlent, ou des Actrices qui déclament : ils en ont l'air & les

„ manières. Une Dame qui men-
„ die pour eux les ſuffrages de
„ celles de ſon ſexe, leur compoſe
„ un auditoire. Voilà tout-à-coup
„ des Orateurs qui ſe donnent en
„ ſpectacle à toute une Ville, &
„ qui en ſont les oracles ..... ce
„ ſont des Iſocrates pour la dic-
„ tion. “ Le ſtyle d'Iſocrate ne
reſſemble guères à celui qu'on
attaque ici. Il eſt périodique, nom-
breux, harmonieux, pur, intel-
ligible ; il ne court point après
l'eſprit ni les antithèſes. L'unique
trait de reſſemblance eſt d'avoir
plus de fleurs que de nerf.

Nous ne ſçaurions trouver une
idée plus juſte du ſtyle qu'on re-
prend, que dans le morceau qui
le peint. „ L'Eloquence mondaine
„ de ces Prédicateurs du ſiècle eſt
„ ſemblable à une Beauté volage
„ & coquette ; le vernis animé
„ d'un fard impoſteur, ſa parure
„ digérée avec art, ſes ajuſtemens

„ aſſortis par les mains de la fri-
„ volité ; ſa voix douce, pleine de
„ la molleſſe qu'elle reſpire, ſes
„ paroles compaſſées, ſes maniè-
„ res précieuſes & méthodiques,
„ ſes yeux pleins d'une langueur
„ dangéreuſe, ſa taille brillante
„ & légère, ſéduiſent & attirent
„ à ſa ſuite un eſſain de flatteurs
„ qui l'admirent, & qui l'annon-
„ cent dans tous les lieux. L'Elo-
„ quence Chrétienne eſt une beau-
„ té mâle, dont la taille bien nourrie
„ offre un coloris de vigueur &
„ de ſanté, qui doit ſes agrémens
„ & ſon embonpoint à la nature.
„ Son air eſt majeſtueux, ſa démar-
„ che grave & reſpectable, ſon
„ expreſſion noble & facile, ſes
„ manières aiſées : elle ignore la
„ contrainte. Toujours ſûre de plai-
„ re, parce qu'elle eſt vraie, elle
„ laiſſe le fard & les mouches aux
„ coquettes & aux Adonis. La pre-
„ mière eſt une de ces fleurs brillan-

„ tes qu'un jour voit naître & mou-
„ rir. « Cette peinture eſt enluminée, pour frapper davantage; elle outre les caractères, pour en montrer mieux les défauts; elle fait voir beaucoup d'art, pour qu'il ſoit dit que la critique pourroit joûter, ſi elle vouloit, avec la fauſſe Eloquence.

Il ne faut pas confondre la véhémence avec le feu. *Le feu*, dit M. de St. Albine, *n'eſt autre choſe que la célérité & la vivacité avec leſquelles toutes les parties qui conſtituent l'Orateur concourent à donner un air de vérité à ſon action.* La véhémence ne convient qu'aux grands mouvemens. C'eſt ce qu'on développe ici avec beaucoup de ſagacité. „ Les fougues
„ & les contorſions du Prédicateur
„ Italien ſont auſſi déplacées que
„ la gravité flegmatique du Pré-
„ dicateur Eſpagnol; tous deux
„ n'ont point de feu. " On trou-

vera peut-être quelque choſe d'auſſi *déplacé*. C'eſt l'eſprit National qui nous rend ſouvent ridicules, en nous bornant à admirer *nos noſtra que ſolùm*. Nous ſçavons en effet, qu'il s'en faut beaucoup que tous les Prédicateurs Eſpagnols ne ſoient auſſi froids; ni tous les Italiens auſſi fougueux qu'on voudroit le dire.

„ Le ſentiment néceſſaire à l'Orateur conſiſte dans la facilité de „ ſentir le premier, & de faire naître „ dans l'ame des Auditeurs les diverſes paſſions dont l'homme „ Chrétien eſt ſuſceptible ..... le „ ſentiment eſt donc l'ame & la „ vie de l'eſprit; mais celui-ci lui „ prête les couleurs, le brillant „ des figures, le ſublime des expreſſions qui flattent l'oreille, charment l'eſprit de l'auditeur, & „ produiſent ces mouvemens qui „ le raviſſent ou le troublent, &c. Cela eſt fort bien dit; mais tout

le monde ne conviendra pas des différences que met l'Auteur entre le *ſentiment du cœur* & celui de *l'ame*. Le ſentiment du cœur ne ſera jamais *la raiſon*. Le ſentiment de l'ame ne ſera pas plus, *l'impreſſion* faite par les paſſions. C'eſt attribuer à l'un le propre de l'autre.

Le ſentiment conduit au ſublime. „ Le ſublime de l'action „ conſiſte à exprimer dans l'air du „ viſage, la voix & les geſtes, la „ grandeur des penſées, la nobleſ„ſe des ſentimens, la magnifi„cence des paroles, le tour vif „ & harmonieux de l'expreſſion; „ à donner à toutes les parties du „ corps cette éloquence extérieure „ qui ravit les ſens. L'action répond „ alors au ſublime de la diction, „ frappe, étonne l'Auditeur, &c. On ne peut qu'applaudir aux belles choſes qu'on nous dit ici. Nous demanderons ſeulement en quoi ſont *dangereux ces Orateurs*

qui n'ont qu'un Christianisme naturel; c'est-à-dire, qui paroissent touchés sans l'être. Ils sont plus méprisables, plus à plaindre que dangereux. S'ils trompent l'Auditeur, c'est à son profit.

Dans les derniers Chapitres de cette Partie, l'Auteur se propose à lui-même diverses questions. 1° Un discours qui n'est point écrit, peut-il être accompagné de l'action nécessaire pour parler avec succès? M. D. tient pour la négative; mais il exhorte à se mettre en état de parler sur le champ, par-tout où il en est besoin. 2° Peut on débiter les Sermons d'autrui? On le permet d'après S. Augustin; mais pour ne pas trop mettre au large tous nos *Echos* modernes, la permission n'est accordée qu'à ceux qui instruisent d'obligation, & sous certaines conditions qui leur sont prescrites. 3° Seroit-il avantageux que tous les Prédica-

teurs ayent (eussent) une figure distinguée ? On prononce qu'oui, & on s'appuie du vers de Laberius : *Formosa facies, muta commendatio.* L'Eloquence sacrée décide que non, & dans un autre endroit l'Auteur entre dans notre pensée : un extérieur simple, maigre, pénitent, un peu difforme, si l'on veut, n'est-il pas fait pour annoncer les vérités terribles de la Religion? Ce qu'on peut exiger, en fait de figure, c'est qu'elle ne soit pas risible, & que le talent y soit joint. 4° Doit-on à un certain âge, ne plus paroître en public ? Voici la réponse : „ On aime „ à voir dans un vieillard de mérite „ & de nom, ces restes de vigueur, „ de sentiment, & d'onction dont „ il ne présente plus à la vérité „ que de foibles lueurs, mais qui „ rappellent à l'Auditeur les succès „ de ses premiers Discours, & lui „ font oublier ce que la foiblesse

„ de l'âge lui fait perdre du côté „ de l'action. Ce ſont les débris „ d'un monument ſuperbe qu'on „ admire juſques dans ſa chute.“

La ſeconde Partie a plus de détails, & embraſſe en 14 Chapitres les différentes parties de l'Orateur conſideré *quant à l'action.* Les trois premiers Chapitres ont pour objet la bienſéance de cette action, qui eſt *ſa convenance avec tout ce qui peut y avoir rapport.* On la montre ici quant aux mœurs, à la compoſition de l'extérieur, au ſujet qu'on traite, au ſtyle qu'on emploie, à la qualité des auditeurs; aux lieux où l'on parle. M. D. en veut, & non ſans ſujet, aux Prédicateurs damoiſeaux, qu'il peint ſous le nom de *Dervis*, aſſez peu charitablement. S'il y a de l'eſprit & dequoi faire rire dans les portraits qu'il nous expoſe; je ne ſçais quoi de comique & de bas qu'il y mêle, ne ſera pas du goût de tous

ſes Lecteurs, à moins qu'il n'ait prétendu faire une Comédie qui auroit pour titre : *les Moines mauſſades, les Abbés poupins.*

Parler avec autorité, parler avec arrogance, ſont deux choſes très-différentes que l'Auteur diſtingue. Il conſeille à ceux qu'il inſtruit, tantôt le ton de maître, tantôt l'air de réſerve & de modeſtie : cela eſt vrai en général ; mais en particulier, un reſpect timide ſied fort bien, au commencement ſoit de l'Exorde, ſoit de chaque Partie : on s'élève comme par degrés à une honnête liberté.

Quant à la bienſéance relative au ſujet qu'on traite, ce qu'a dit l'Orateur Romain de la compoſition, M. D. l'applique à l'action : *Is eſt eloquens qui magna graviter, humilia ſubtiliter, & mediocria temperatè poteſt dicere.* L'expoſition de ces trois parties nous a paru bonne ; nous ſommes édifiés d'ail-

leurs du conſeil que donne le Pere Gaichiés, & que M. D. adopte. » Les Orateurs Evangeliques prennent en main le Bois ſacré, » cet inſtrument du ſalut qui rappelle l'excès de la charité du Rédempteur, & notre reconnoiſſance : à cet aſpect on a vû ſouvent tout l'Auditoire fondre en » pleurs. «

Six Chapitres ſont employés à regler la prononciation, à former la voix, à rapporter les bonnes & mauvaiſes qualités de l'une & de l'autre, à les exercer, à en preſcrire les remèdes, &c. & c'eſt ſurtout ici que l'Auteur fait uſage des beaux vers Latins & François des PP. Lucas & Sanlecque, & de M. l'Abbé De Villiers. Il en cite des pages entières, perſuadé ſans doute que ces bons Auteurs ont tout dit ſur la matière préſente.

Une voix avantageuſe donne un grand relief à l'Orateur. » Cice-

» ron demande trois qualités ; » qu'elle soit étendue pour se ré- » pandre dans l'assemblée la plus » nombreuse, ferme pour se sou- » tenir également, fléxible pour » varier les tons selon les sujets. » Ces perfections de la voix sont » un don de la nature, qui fait dans » plusieurs Prédicateurs, la partie » la plus brillante, & peut-être » l'unique cause de leur réputation. » On peut leur appliquer ces mots: » *& hoc quod continet omnia, scien-* » *tiam habet vocis.* « Est-elle aussi sérieuse qu'elle est ingénieuse, cette application ? & que diroit l'Auteur lui-même du Prédicateur qui joüeroit ainsi sur les paroles du Texte Sacré ?

Il faut en débitant s'éloigner des extrémités. „ Modérez votre „ vivacité, & ne vous mettez point „ dans le cas qu'on vous applique „ ce bon mot d'Auguste : *il faut*,

„ diſoit-il, *enraïer l'Orateur Haterius*. Le grand flux de bouche „ ſent l'Ecolier qui ſe hâte de ſe „ décharger du poids de ſa leçon... „ Un homme grave & prudent parle ordinairement comme il marche : il laiſſe les Laquais courir „ à perte d'haleine dans les rues . . . „ S'il ne faut point courir, il ne „ faut point traîner. Un homme „ ſain, ne marche point comme un „ malade : la parole doit couler „ comme un ruiſſeau, & non comme un torrent, &c.

Pour prévenir la monotonie, qui eſt dit, le P. Gaichiés, dans l'uſage de la voix, ce qu'eſt le défaut de variété dans le ſtyle, M. D. voudroit quelque connoiſſance de la Muſique, & il s'appuie encore de l'autorité des Anciens. Il marque, à ce ſujet, les différents tons, *quos ultrà citràque nequit conſiſtere rectum*. „ La voix „ ne s'élève jamais plus haut que

„ la *quinte.* Il ſuffit qu'elle s'éten-
„ de entre l'*ut* & le *ſol.* L'*ut*,
„ comme le premier ton, eſt pour
„ l'explication, l'expoſition, les
„ hypotheſes &c. qui demandent
„ une voix mâle, naturelle & con-
„ ſiſtante. Le *re*, ajoûté à l'*ut*, élè-
„ ve les voyelles à la fin des inci-
„ ſions ou des hémiſtiches . . . Le
„ *mi*, nommé *tierce*, eſt pour les paſ-
„ ſions douces & paiſibles qui s'ex-
„ pliquent dans le corps du Ser-
„ mon ; ce qu'on peut appeller le
„ petit pathétique. Le *fa*, qui eſt la
„ *quarte*, eſt pour les grands mou-
„ vemens . . . Le *ſol*, qui eſt la
„ *quinte*, ne paroît que dans le
„ grand pathétique, &c.

L'Auteur n'eſt pas de ces Médecins qui ne ſçavent qu'indiquer le mal ; il preſcrit des remèdes : il entre même dans une explication médicale aſſez recherchée ; & rapportant le vers de Perſe,

Liquido cum plaſmate guttur
Mobile collueris.

il ajoûte : *Selon Martial, c'étoit de l'eau tiéde.*

At tu multa diù dicis, vitreiſque tepentem
Ampullis potas ſemiſupinus aquam.

Avec la permiſſion de M. D., ce Diſtique montre bien l'uſage qu'on faiſoit de l'eau tiéde pour adoucir la voix ; mais il ne ſignifie en aucune ſorte le *Plaſma* de Perſe ; il faut conſulter Turnèbe qui a une diſſertation ſçavante ſur cette potion des anciens.

On fait enſuite de bonnes remarques ſur la prononciation, & c'eſt dommage qu'on en diſe ſi peu ; on donne des avis pour toutes les parties du Diſcours ; on va juſqu'à fixer le ton, le caractere propre de chaque paſſion, de chaque figure : tout eſt inſtructif & vrai.

Dans les derniers Articles, l'Auteur diſſerte ſur la taille & la con-

tenance ; ordonne le visage, la tête, les yeux ; exerce la mémoire, dirige le geste, & montre à son éléve jusqu'à quel point il faut imiter les Maîtres de l'Art. Il a éxigé plus haut la *beauté* ; il veut ici que la taille soit dans les proportions qu'assigne Lucian (Lucien) : *Sit Orator neque impensè altus, neque prater modum crassus, neque brevis nimiùm aut humilis, neque naturâ pressus, & pumilis : non obesus admodùm, absurdum est enim : neque item corpore valdè tenui ; hoc enim aridi cadaveris præ se fert imaginem.* Si tout cela étoit indispensable, que d'Orateurs condamnés au silence !

Presque tous ces Articles sont intéressants & bien touchés, si vous en exceptez quelques détails monastiques tels que celui-ci : „ Plusieurs Ecrivains ont également „ parlé du mouvement des oreilles. „ Comme il n'y a parmi nous que

„ les Miniſtres d'une certaine pro-
„ feſſion qui montrent les oreilles
„ en public, ils me diſpenſeront
„ d'entrer dans aucun détail ſur ce
„ point. Je ne critiquerai pas plus
„ ceux qui parlent du nez, qui ca-
„ reſſent leur barbe; je ne ſuis pas
„ fait pour les en corriger; d'ail-
„ leurs leur amour propre pour-
„ roit m'en ſçavoir mauvais gré. "
Ces traits d'une ſatyre peu noble & peu décente ne ſont pas ſuffiſamment corrigés par les beaux endroits de l'Ouvrage. Voici néanmoins encore un morceau que nous approuvons. M. D. dit en parlant de la multiplicité des geſtes, qu'un Auteur a fort bien nommé, *le babil des mains*, „ Venons
„ au principe : à quoi ſert l'action
„ du corps? N'eſt-ce point à ex-
„ primer les ſentimens & les paſ-
„ ſions qui occupent l'ame? Le mou-
„ vement du corps eſt donc une
„ peinture des mouvemens de l'a-
„ me; & cette peinture doit être

„ reſſemblante, &c. Nous regretons de ne pouvoir tranſcrire le morceau entier. M. D. termine ſon Ouvrage par un caractère achevé de ſon Orateur, & par un mot ſur la vie & les mœurs. Caton définiſſoit l'Orateur, *un homme de bien, ſçavant dans l'art de parler.* L'Auteur développe cette maxime, & le Lecteur trouvera la fin de l'Ouvrage très-édifiante. Il y a tant de bonnes choſes dans ce livre, qu'on ne peut, en quelque ſorte, pardonner à l'Auteur de n'en avoir pas fait une compoſition excellente. Que falloit-il pour cela? des attentions, des retranchemens, un peu de défiance de ſoi-même, & les conſeils d'un ami.

ARTICLE XXIV.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Régiſtres de l'Académie Royale des Inſcrip-

tions & Belles-Lettres, depuis l'année 1744, juſques & compris l'année 1746. Tome 19^e, *in*-4°. p. 735. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LIII.

IL ne doit être queſtion, pour bien rendre compte de ce Volume, que de ſuivre l'ordre des Mémoires ou des Pièces dont il eſt composé.

Obſervations ſur differentes ſuites de Rois d'Egypte, par M. Gibert. On ſçait l'embarras où ſe trouvent les Sçavans, quand, après avoir raſſemblé les différents monumens qu'ils trouvent dans les anciens Hiſtoriens ſur les Dynaſties Egyptiennes, ils tâchent d'en arranger la ſuite dans un ordre qui concilie ces monumens entr'eux & avec la chronologie des autres Peuples dont l'Hiſtoire a fixé les époques principales, ou en a lié quelques-unes à celles de l'Hiſtoire

Egyptienne. Dans ſes obſervations M. Gibert a entrepris de réſoudre ces grandes difficultés : elles naiſſent ſur-tout de ces nombreuſes Dynaſties qui ont gouverné l'Egypte : la ſucceſſion de tant de Rois exige un nombre de ſiècles qui donnent à ce Royaume une antiquité ſi reculée, qu'aucune Nation ne peut ſe flatter d'une origine qui en approche.

Les anciennes Hiſtoires font mention de quelques-uns de ces Rois Egyptiens, & placent leurs régnes dans des temps connus, dont le voiſinage efface beaucoup de ces ſiècles que l'Egypte compte dans ſes annales. De-là, parmi les Sçavans, tant de ſoupçons contre ces Chroniques Egyptiennes. Mais comment dans l'Hiſtoire a-t-on favoriſé les prétentions de l'Egypte ? Comment a-t-on ſouffert qu'elle s'appropriât des temps imaginaires & fabuleux ? Voilà le myſtère, ou

l'énigme dont M. G. nous donne l'explication.

Pour entendre la solution qu'il propose, il faut remarquer qu'en faveur des antiquités Egyptiennes, on ne cite que Manéthon qui ne soit pas un Auteur étranger à l'Egypte. Ces citations ne sont même que des extraits & des fragmens; on ne connoît guères les Rois d'Egypte & les années de leurs régnes, que par quelques passages des Historiens Grecs, ou Hébreux.

Cela supposé, il s'agit maintenant d'accorder ce que ces Ecrivains nous rapportent de l'Egypte, avec ce qu'ils disent & ce qu'on sçait d'ailleurs, des autres Nations dont ils nous ont laissé l'Histoire. Dans la multitude de ses Rois & de ses Dynasties, l'Egypte a sur les autres Nations, un excedent qui rend l'accord impraticable, jusqu'à ce qu'on ait trouvé le moyen de diminuer ce nombre fastueux (de

Rois

Rois & de Dynaſties.) C'eſt là le but où tendent les Obſervations de M. G.

Les Sçavans en conviennent : le Séthoſis de Manéthon, le Séſooſis de Diodore de Sicile, & le Séſoſtris d'Hérodote, ne ſont qu'un même Prince dont on a écrit le nom un peu différemment, ſans en changer le ſon & le ſens radical, & dont on a caractériſé la perſonne par les mêmes faits, les mêmes évènemens & les mêmes circonſtances. Voilà donc un point fixe de réunion entre Manéthon & Diodore : de-là, rétrogradant ſur la liſte de ces deux Hiſtoriens, M. G. ſe croit fondé à identifier, ſelon le rang qu'ils occupent & le concours de leurs époques, ces Rois d'Egypte dont Manéthon & Diodore ont fait le catalogue : la diverſité de leurs noms n'embarraſſe pas notre Académicien ; ces Rois en avoient pluſieurs ; ceux qu'on

leur donne, ne différent qu'en apparence, ils ſont ſynonymes pour ceux qui entendent les anciennes Langues. D'ailleurs en comparant les époques, en les rapprochant, la ſynchroniſmie confirme, ou plutôt établit toutes ces identités de Rois & de régnes : par un argument invincible tiré de cette ſource, M. G. confond en un ſeul Monarque, Prothée & Séſoſtris ; tous deux ont regné enſemble au temps de la guerre de Troie : donc en les diſtinguant, Diodore a été dupe ou fauteur de la vanité Egyptienne. Leur identité entraîne celle de leurs prédéceſſeurs ; ainſi deux Liſtes & deux Dynaſties ſe pénétrent mutuellement, & ne forment qu'une ſeule & même Liſte ou Dynaſtie, & par conſéquent dans les Hiſtoriens dont il s'agit, ſous des noms différents, on ne trouve que les mêmes Princes.

D'ailleurs, à l'exemple de Manéthon, Diodore a repris & répété

ſous de nouveaux noms, les mêmes Rois ; en comptant deux fois leurs régnes, il les a redonnés pour des régnes nouveaux. Joſephe a reproché à Manéthon ces Rois & ces régnes *embolimiques*, ou intercalés.

Ce n'eſt pas ſeulement par l'identité de quelques Rois & de quelques Dynaſties Egyptiennes, c'eſt encore par la *collatéralité* de quelques autres, comme de celles des Rois de This, de Memphis & de Tanis, que M. G. retranche autant de ſucceſſions de Rois Egyptiens dont la durée ne peut trouver d'eſpace où ſe placer dans la Chronologie, & que des ſynchroniſmes & des faits communs rendent néceſſairement parallèles. Il faut lire dans le Mémoire ces curieux détails, où la ſagacité de l'Auteur étale l'érudition la mieux raiſonnée.

Après les obſervations de Monſieur Gibert, nous trouvons trois Mémoires de M. Fréret ſur les *an-*

nées Cappadociennes & Armeniennes, & ſur les antiquités des Royaumes de Cappadoce & de Pont. Ce docte Académicien conjecture que l'année *vague* ne fut portée par les Médes dans la Cappadoce qu'au temps où ils en firent la conquête ; que l'uſage s'en conſerva juſqu'au temps où les Romains y établirent l'année *fixe*, égale à l'année *Julienne*; que ce changement ſe fit la ſoixante-deuxiéme année de l'Ere Chrétienne, & que l'an 63. fut la premiere année de cette nouvelle Ere pour les Cappadociens. Comme M. F. attribue l'introduction de l'année vague en Cappadoce aux Médes conquérans de ce Royaume, il attribue l'établiſſement de l'année fixe aux Romains dont la Cappadoce devint tributaire. Le fondement de cette ſeconde conjecture, c'eſt qu'alors la Cappadoce fut livrée à l'avidité des Traitans : pour faciliter les re-

ouvremens, & pour prévenir les embarras que pouvoit causer la différence des années Cappadociennes & Romaines, ils forcerent la Cappadoce à recevoir l'année Julienne.

Les recherches de M. F. sur l'année Cappadocienne, l'ont conduit à l'examen de ce qu'on a écrit sur l'histoire de la Cappadoce & du Pont. Dans ce terrein qui n'a pas encore été heureusement défriché, l'érudition de l'Académicien a trouvé son attrait le plus naturel, sçavoir, des difficultés d'autant plus dignes de son courage, que les sçavans qui ont essayé de les vaincre, n'ont guères fait qu'en montrer la grandeur par leurs méprises. Monsieur Fréret a commencé d'abord par fixer l'époque de la naissance & du régne d'Ariarathe sixiéme Roi de Cappadoce : de-là il remonte jusqu'à Pharnace, le premier de cette suite de Rois, par Ariarathe

premier, fils de Datamés Dynaſte héréditaire de Cappadoce, qu'il ne faut pas confondre avec Datamés Satrape de Cilicie. Le Pere de Datamés le Cappadocien fut Anaphas ſecond, fils d'Anaphas premier qu'Hérodote appelle Otanés, & fait Chef de la conſpiration contre le faux Smerdis. Cet Otanés étoit Achéménide, & fils de Pharnaſpès que M. F. croit le même qu'Artamnés pere d'Anaphas premier & fils de Gamus, ou Gallus, dont le pere fut Pharnace, époux d'Atoſſa Princeſſe Achéménide, & iſſu des anciens Rois de Cappadoce, qui nous ſont inconnus.

Ce n'eſt ici qu'un court ſommaire des diſcuſſions généalogiques & chronologiques d'où M. F. paſſe à l'origine du Royaume de Pont ou de la Cappadoce ſeptentrionale. M. Vaillant a donné une Hiſtoire des Rois de cette Contrée :

notre Académicien l'attaque avec tous les égards dus à un ſi ſçavant Antiquaire. Dans la généalogie qu'il propoſe de ces Princes, il donne une ſuite de douze Régnes depuis Pharnace établi par Darius I. juſqu'à Mithridate Eupator incluſivement. Les huit derniers de ces Régnes ſont de la plus grande certitude hiſtorique ; mais les quatre autres n'ont qu'une probabilité dont on doit, comme le remarque M. Fréret, ſe contenter dans une hiſtoire auſſi peu connue.

Dans toutes ces recherches, l'Auteur ſuit l'ordre inverſe pour s'élever *du plus connu au moins connu :* au récit des faits il mêle des diſcuſſions perpétuelles. Cet étalage d'une profonde érudition étoit néceſſaire ; l'obſcurité qui en réſulte, ne doit pas empêcher d'en admirer le travail : on n'en ſurfait point le mérite. *Il s'en faut beaucoup*, dit M. F. *que je regarde le*

ſyſtême que je propoſe comme également certain dans tous ſes points; il y en a pluſieurs que je crois prouvés, les autres ſont ſeulement probables, &c.

Pour l'Arménie le même Auteur diſtingue deux ſortes d'années; l'une *vague*, c'eſt l'année civile qui ſert pour la date des Actes & des Lettres; l'autre fixe, c'eſt l'année Eccléſiaſtique, qui regle les Fêtes. A ces deux années il en ajoûte avec *Schroder* une troiſiéme; c'eſt une année fixe ſolaire pour les Arméniens de Perſe ou de Joulfa; cette année eſt de 12 mois, & de cinq jours épagomènes; on l'admet dans une période de 532 ans, qu'on nomme l'Ere d'Azarius, ou l'Ere *racourcie*, dont M. F. fixe le commencement au 10 Mars 1082 de l'Ere Chrétienne. Il place l'uſage de l'année fixe Solaire à l'an 433 de Jeſus-Chriſt. Alors les Arméniens étoient gou-

vernés par des Satrapes Perſans, qui ſans doute réglerent en Arménie l'année civile ſur le modèle de l'année Perſanne. Au temps des Croiſades les Chrétiens introduiſirent, dans ce Royaume, l'année Liturgique, réduite à la forme de l'année Julienne.

Ces diſcuſſions engagent M. F. dans l'Hiſtoire de l'Arménie : M. Vaillant dans les médailles qu'il a expliquées, & M. l'Abbé De Longuerue, dans ſes Annales des Arſacides, ſont des guides que M. F. ne ſuit guères que pour redreſſer leur voie. Ici tout eſt hériſſé de calculs chronologiques, de Textes obſcurs & peu connus qu'on combine, qu'on concilie, ou qu'on corrige : ces détails, auſſi effrayans qu'épineux, ſont les jeux & les délices de notre ſçavant Académicien. Au reſte il n'enfle point la valeur de *ſes Obſervations* : » Mon » objet, *dit-il*, eſt de montrer

» plutôt quelles ſont les difficultés
» qui méritent d'être examinées,
» que d'entreprendre de les réſou-
» dre, & je ne donne la plûpart
» des idées que je propoſerai, que
» comme de ſimples ſoupçons. «
En travaillant ſur la même matière, ſi Scaliger eût été auſſi timide, auſſi ſage & auſſi circonſpect dans ſes conjectures, il ne les eût pas données pour des faits certains, & le P. Petau n'eût pas eu tant de bévues & de contradictions à lui reprocher.

Défenſe d'Hérodote contre les accuſations de Plutarque, 1er Mémoire, par M. l'Abbé Geinoz. On a appellé Hérodote le Pere de l'Hiſtoire : c'eſt moins, diſent quelques-uns, pour la vérité de ſes récits que pour la beauté de ſon ſtyle, qu'on lui a déféré ce titre. Peut-être le doit-il à l'avantage qu'il a d'être le plus-ancien qu'on connoiſſe des Hiſtoriens profanes.

Il n'aſſembla guères qu'en voyageant la plûpart de ſes matériaux : que faut-il de plus pour les rendre ſuſpects ? Dans leurs relations, les voyageurs ſongent moins à inſtruire, qu'à amuſer, éblouir, ou étonner. Leurs écrits tiennent plus du Roman, que de l'Hiſtoire. Quoique ſimple & facile dans ſa diction, doux & coulant dans ſon ſtyle, naturel & ingénu dans ſes tours, Hérodote n'en a pas moins inſéré dans ſes narrations, bien du merveilleux & beaucoup d'agréables digreſſions. Ainſi il montre d'un côté, aſſez de crédulité & d'invention ; de l'autre, aſſez de goût & d'agrément, pour être tout à la fois le Pere de la Fable & de l'Hiſtoire, ou le modèle de ces deux genres.

Voilà des reproches répétés cent fois, & jamais vérifiés par des preuves convaincantes. A l'appui de ces accuſations, on fait intervenir l'autorité de Plutarque, & c'eſt

ſans doute, ce qu'il y a de plus fort à citer dans la querelle préſente.

Plutarque n'a pû lire dans cet Hiſtorien certains traits peu honorables à la Grèce en général, & injurieux en particulier aux Thébains & aux Béotiens ſes compatriotes, ſans s'indigner contre Hérodote. Le zéle de ce critique pour ſa patrie a ému ſa bile; il en a verſé les flots amers ſur les écrits d'Hérodote, dans un Ouvrage qui eſt plutôt une ſatyre qu'une cenſure de cet Hiſtorien. Il y trace les régles de l'Hiſtoire, il les applique à celle d'Hérodote; il prétend qu'elles y ſont par-tout violées, & que ſa malignité en a empoiſonné toutes les pages. Il reproche à Hérodote tantôt des expreſſions dures & fortes, où le mal eſt toujours trop exaggéré; tantôt des épiſodes ou des *parenthèſes*, qu'on ne ſe permet que pour médire; tantôt des omiſſions affectées, qui

prouvent qu'on ne veut pas rendre juſtice au mérite ; tantôt des interprétations odieuſes, qu'on ne cherche que pour prêter les intentions les plus coupables aux Acteurs qui déplaiſent dans la ſcène hiſtorique.

M. l'Abbé Geinoz expoſe tous ces reproches, réforme toutes ces régles, & réduit les devoirs de l'Hiſtorien à une ſincère impartialité, qui eſt auſſi comptable des vérités amères que des vérités flatteuſes, des bruits ſourds & populaires que des traditions publiques & locales. Mais la fidélité hiſtorique exige qu'on cite exactement ſes ſources & ſes autorités, ſans en exaggérer la force & ſans en diſſimuler la foibleſſe. Pour montrer qu'Hérodote s'eſt toujours ſagement renfermé dans ces bornes, M. L. G. entre dans tous les détails particuliers où Plutarque accuſe cet Hiſtorien d'infidélité ou d'im-

poſture, il les juſtifie : ſon zéle va juſqu'à uſer de repréſailles contre Plutarque, il le ſurprend dans les mêmes délits, il le convainc des mêmes injuſtices dont il charge Hérodote ; ainſi l'apologie de l'un devient la cenſure de l'autre. Mais ce n'eſt que ſur ſes torts envers Hérodote qu'on relève ici Plutarque. La cenſure qu'en fait M. L. G. eſt marquée au coin d'un ſçavoir ; d'une équité, & d'une modération qui, en traçant les loix de la bonne critique, ne manquent pas de les obſerver. Enfin il en appelle à un Critique qu'il croit *meilleur juge du mérite des anciens Ecrivains* que Plutarque ; c'eſt Denys d'Halicarnaſſe qui „ regar- „ de l'hiſtoire d'Hérodote comme „ le monument le plus glorieux „ pour la nation Grecque ; qui „ admire ſur-tout le plan de ce „ bel Ouvrage. Hérodote, dit-il, „ ne pouvoit pas choiſir un ſujet

„ plus agréable pour ſes Lecteurs,
„ ni plus glorieux pour ſa patrie :
„ il débute par l'expoſition des
„ injuſtices & des hoſtilités que
„ les Barbares commirent contre
„ les Grecs, & il finit par le récit
„ des châtimens qu'ils reçurent.
„ Il prend le commencement de
„ ſon Hiſtoire dans un temps où
„ les peuples de la Grèce, ren-
„ fermés chacun dans les bornes
„ de leur pays, ne ſongeoient point
„ encore à ſignaler leur nom par
„ aucune action éclatante dans la
„ guerre : à meſure qu'il avance
„ dans ſa narration, il fait connoî-
„ tre les progres de leur puiſſance;
„ & il termine ſon hiſtoire au mo-
„ ment où la Grèce, victorieuſe
„ par mer & par terre du plus
„ puiſſant Prince de l'Univers, eſt
„ arrivée au comble de ſa gloire. "
De-là ces réflexions ſi juſtes qui
terminent ce Mémoire. „ On
„ n'imagine pas, dit M. L. G.

„ qu'un écrivain qui a paſſé toute „ ſa vie à faire des voyages & des „ recherches pour la compoſition „ d'un Ouvrage auſſi conſidérable „ que l'eſt l'Hiſtoire d'Hérodote, „ & qui dans ſes travaux n'a été „ vrai-ſemblablement ſoûtenu que „ par l'eſpérance de s'acquérir une „ grande réputation, ait voulu en „ perdre le fruit pour goûter la „ froide ſatisfaction de médire de „ ceux-mêmes dont il vouloit ga- „ gner l'eſtime & mériter l'appro- „ bation .... La lecture publique „ qu'il a faite de ſon ouvrage dans „ l'Opiſthodôme des Jeux Olympi- „ ques, en préſence de tous les „ ſçavans de la Grèce, nous répond „ de la ſincérité de ſes vuës, & de „ la droiture de ſes intentions; & „ les applaudiſſemens qu'il y reçut, „ ſont un témoignage évident de „ la ſatisfaction des peuples, & „ montrent aſſez que les perſon- „ nages les plus éclairés n'ont point

„ remarqué dans ſes écrits, ce „ caractère de méchanceté que „ notre Cenſeur y trouve. “ On ſçait qu'Hérodote étoit l'Auteur favori de M. L. G. : on ne ſçauroit lire cette Apologie ſans convenir que l'inclination de l'Académicien eſt mieux fondée, que ne l'étoit l'averſion dont Plutarque s'étoit laiſſé prévenir contre cet Hiſtorien.

Eclairciſſemens ſur la vie & ſur les voyages de Pythéas de Marſeille, par M. de Bougainville. Pythéas eſt auſſi un de ces hommes ſinguliers dont le mérite partage les Critiques. Polybe & Strabon, dont Bayle adopte le ſentiment, ont cru que l'hiſtoire de ſes voyages, n'étoit qu'un tiſſu de fictions, rempli d'obſervations fautives & orné de récits fabuleux. Eratoſthène, Hipparque, Gaſſendi, Olaüs Rudbecks &c. ont regardé Pythéas comme un *habile*

Aſtronome, un ingénieux Phyſicien, un Géographe exact, un hardi navigateur. M. de Bougainville qui a raſſemblé tous ces traits pour peindre le plus ancien de nos Ecrivains, prétend qu'Ariſtote, en compoſant ſon Traité des météores, connoiſſoit les voyages de Pythéas, d'où notre célèbre Académicien conclut que Pythéas fut au moins contemporain du Précepteur d'Alexandre, ce qui rétrécit d'un ſiècle, l'eſpace vague où les critiques placent cet Aſtronome. M. de B. dans ſon Mémoire s'attache ſur-tout aux voyages que fit Pythéas; il le ſuit dans ſes courſes, il en aſſigne les motifs & les moyens; il apprécie ſes découvertes Aſtronomiques & Géographiques: enfin il conclut, contre les cenſeurs de ce Marſeillois, qu'il *falloit le repréſenter comme un homme auquel on ne peut refuſer l'honneur d'avoir établi le pre-*

mier la diſtinction des climats par la différente longueur des jours & des nuits, & frayé la route vers des contrées que l'on croyoit inhabitables. M. de B. en parlant des progrès que Pythéas fit dans la Physique, n'a pas manqué d'obſerver qu'il attribuoit à la lune le phénomène du flux & reflux de la Mer.

Mémoire ſur l'état des Sciences chez les Lacédémoniens. Par M. de la Nauze. On attaque ici un de ces préjugés généraux, qui forment, même parmi les Sçavans, une tradition ſi ancienne & ſi paiſible, qu'il paroît étrange qu'on oſe aujourd'hui former le projet de la troubler. Les erreurs hiſtoriques, dont la longue preſcription ne fut jamais contredite, ne cédent qu'à une force & à un concours de preuves dont les vérités de ce genre ne ſont guères ſuſceptibles. Il s'agit ici d'un peuple qu'on croit avoir proſcrit de ſes Etats les Arts & les Sciences,

pour y fixer mieux la ſageſſe & la valeur : c'eſt-là, ſelon l'idée commune, l'eſprit des loix de Sparte & le but de ſon Légiſlateur. M. de la Nauze s'éleve contre cette opinion avec un zéle & une éloquence, qui ne permettent pas de le ſoupçonner de n'avoir prétendu qu'eſſayer ſon érudition ſur un Paradoxe étrange. Parcourons les motifs qui ont déterminé notre ſçavant Académicien à reconnoître le mérite Littéraire de Lacédémone.

Dans cette République, les Arts groſſiers, ſans en excepter l'agriculture, n'étoient exercés que par les Hélotes & les Eſclaves : Lycurgue en croyoit la profeſſion incompatible avec cette noble grandeur qu'il vouloit par ſes loix inſpirer à tous ſes concitoyens. Mais cette proſcription des Arts méchaniques, ne devoit point entraîner celle des Arts libéraux : ils favo-

riſent trop ces ſentimens héroïques qui ſont l'ame des exercices & des mouvemens militaires. Sans affoiblir le corps, les Lettres fortifient l'eſprit „ le nourriſſent, l'or„ nent, l'éclairent, l'élevent au „ deſſus des ſens ; &, *comme ledit* „ *M. de la N.* par la liaiſon que „ la nature a miſe entre la façon „ de penſer & celle d'agir, le ſça„ voir contribue à former l'hon„ nête homme & le bon citoyen, „ il établit l'empire de la raiſon „ juſques dans la conduite, perſuade „ la néceſſité & l'amour du bon „ ordre, & ſeconde ainſi la ſéverité „ même des Loix. "

Lycurgue n'eût donc pû interdire les Lettres, ſans s'écarter du but principal de ſa Légiſlation : ſon goût, ſon zéle pour Homère, fondés *ſur la ſolidité des préceptes* qu'il y trouvoit, *jointe à l'agrément de l'érudition*, prouvent qu'il ne fut jamais aſſez ennemi

des ſciences pour les croire oppoſées à l'Héroiſme. Dans les loix qu'il dicta, dans les uſages qu'il établit, on ne trouve rien qui tende à prohiber les études à Sparte ; pour les *conſtater*, M. de la N. déclare n'avoir beſoin que des principes dont on ſe ſert pour les conteſter.

En vertu de la Loi, tout Lacédémonien naiſſoit ſoldat : pour mieux prendre l'eſprit de cette profeſſion & vaquer plus librement à ſes exercices, il devoit s'abſtenir de tout embarras d'affaires, & de tous ſoins du ménage. Cependant le ſervice militaire ne pouvoit pas occuper tout ſon temps ; l'auſtérité Lacédémonienne ne laiſſoit point ces momens vuides à la molleſſe ou à l'oiſiveté. De-là M. de la N. conclut qu'ils étoient deſtinés à l'étude.

Mais, dira-t-on, la *ſolitude*, *la retraite*, *la vie ſédentaire &* par conſéquent l'étude, ne furent jamais tolérées à Lacédémone. Com-

me si, répond notre Académicien, hors de son cabinet & sans le secours des Livres, on ne pouvoit pas s'instruire & réfléchir ; comme si dans des Sociétés aussi graves & aussi sérieuses que l'étoient les Sociétés Lacédémoniennes, le commerce civil n'étoit pas une Académie publique & domestique.

Pourquoi donc les Athéniens reprochoient-ils si souvent aux Lacédémoniens leur ignorance ? *Vous avez raison*, leur répondoient ceux-ci, *nous sommes le seul peuple qui n'aille point se gâter à votre école.* Selon M. de la N., il y avoit dans cette réponse un rafinement de *politique* : les Lacédémoniens faisoient mystère de leur science. Plus jaloux de cacher leur mérite Littéraire que de s'en glorifier, ils voyoient avec complaisance leurs voisins le méconnoître. Cette Littérature Lacédémonienne dont on faisoit un mystère d'Etat,

n'est point une conjecture ou une fiction hazardée. Socrate & Platon en font de bons garans. Celui-ci avertit les Athéniens de ne pas se laisser surprendre à l'air simple & grossier des Lacédémoniens : Il ne faut, dit-il, s'adresser qu'au dernier d'entr'eux & le pousser dans la dispute ; bientôt il s'animera, ses paroles seront autant de *traits lumineux & perçans* ; auprès de ce sage Républicain, le Sophiste le plus subtil ne sera qu'un enfant qui begaie : tant il est vrai que, dans l'éducation Lacédémonienne, la Philosophie est bien au dessus de la Gymnastique (πολὺ μᾶλλόν ἐστι φιλοσοφεῖν ἢ φιλογυμνάζειν.) Il faut lire dans ce Mémoire la traduction de ce grand morceau où Platon donne hautement la préférence aux Sçavans & aux sciences des Lacédémoniens. M. de la N. en conclut que la Littérature des Spartiates ne différoit de celle des

des autres Grecs que par une extrême énergie que *la trempe Lacédémonienne* imprimoit au ſtyle & aux penſées. » Ils n'avoient garde, *dit-il*, de faire un métier » des Sciences, ils ne s'y appli- » quoient ni par faſte, ni dans les » vuës d'un lucre ſordide ; ils ne » s'ornoient pas l'eſprit aux dépens » des mœurs ; on n'y voyoit point » de gens de Lettres par état, qui » fiſſent une eſpèce de rang parti- » culier dans la République ; on » ne s'attachoit guères ni à la com- » poſition des Livres, ni à la » correſpondance Littéraire avec » les pays étrangers, ni à tous ces » brillans déhors qui accompa- » gnoient chez les autres Grecs » la profeſſion ordinaire des ſcien- » ces. »

M. de la N. entre ici dans une induction, où il montre, par des faits & des ſuccès inconteſtables, que Lacédémone ſçut aſſortir avec

ſon rigoureux Laconiſme, la Grammaire, la Rhétorique, la Poeſie, la Muſique même : de ſorte que Sparte n'ignoroit de tous ces Arts que ce qui en fait l'abus & le danger ; & ce ne fut que pour s'en préſerver, qu'elle ferma toujours ſes portes à toute Littérature étrangère.

Dans ce Mémoire, l'article le plus triomphant des études Lacédémoniennes, c'eſt celui de la Philoſophie : ſelon l'ancien proverbe, vivre en Philoſophe c'étoit vivre en Lacédémonien. Le *vulgaire ou la multitude*, dit M. de la N., n'étoit point à Lacédémone *un terme de mépris, employé comme aujourd'hui, pour déſigner cette foule ordinairement le jouet de l'ignorance & de la paſſion, le fléau de la raiſon, l'antipode de la Philoſophie* .... C'étoit un titre d'honneur, puiſque chez les Lacédémoniens, c'étoit ſe ſingulariſer

que de n'être pas Philoſophe. Ce fut leur ſupériorité, dans la dialectique ou dans l'Art de raiſonner, qui décela le ſecret de leurs études Philoſophiques ; dès le berceau ils y étoient exercés par leurs nourrices qui ſe faiſoient un devoir de les aguerrir contre les illuſions & les frayeurs de l'enfance. A Sparte, *un défaut de raiſonnement* étoit puni dans la jeuneſſe, comme pouvoit l'être ailleurs *un défaut de conduite.* Ici M. de la N. lance contre nos Ecoles Philoſophiques un trait qu'il leur eût épargné, s'il connoiſſoit auſſi-bien l'éclat où elles ſont à Paris, que celui où elles furent à Lacédémone.

La Morale faiſoit toujours le fond des inſtructions Lacédémoniennes : par-tout, à table même, ſelon Plutarque, les converſations n'étoient jamais que des leçons de ſageſſe ; *tous les lieux de Sparte* en étoient *autant d'écoles publi-*

que ; tous les citoyens autant de maîtres ou de diſciples. De-là ce déſintéreſſement, cette frugalité qui ne connoiſſoit point d'autre commerce que des échanges néceſſaires au beſoin de la vie : l'or & l'argent ne circuloient point à Sparte ; on n'y connoiſſoit qu'une monnoie de fer ; tout y étoit en commun ; la cupidité n'y pouvoit former des projets de fortune. » Hé ! qu'on ne diſe pas, *reprend* » *M. de la N.*, que les Lacédé- » moniens ont reſſemblé en ce » point aux nations ſauvages : elles » ne ſe paſſent de l'or & de l'ar- » gent que faute de le connoître, » & Lacédémone n'en proſcrivit » l'uſage que parce qu'il lui étoit » trop bien connu. « Faut-il après cela s'étonner ſi quelques-uns des plus ſages & des plus vaillans Capitaines de la Grèce, ont fait élever leurs enfans à Sparte ? C'eſt en effet dans les mœurs des La-

cédémoniens, que notre Académicien trouve mille beaux traits qui caractérisent leur Philosophie.

» Philosophes, *dit-il*, dans » l'usage des plaisirs, ils les me» suroient aux besoins de la vie... » Jaloux de l'empire de la raison » sur les sens, ils faisoient dépen» dre les devoirs & le bonheur » de l'homme de cette heureuse » subordination que l'amour des » plaisirs est seul capable de trou» bler : vérités trop sublimes pour » le Sybarite grossier qui témoin » de la rigidité des Lacédémo» niens, en prenoit occasion de » dépriser leur valeur grossière : » leur vie, dit-il, est si malheu» reuse que pour en être délivrés, » ils courent volontairement à la » mort .... Philosophes dans » l'amour qu'ils avoient pour leur » patrie. « Cet amour étoit excessif dans les Lacédémoniens. M. de

la N. en convient. Un Spartiate ne respiroit que pour la gloire de Sparte, il étoit toujours prêt à lui sacrifier ses biens & sa vie, tout son amour propre se concentroit dans ses devoirs de citoyen. Mais pour être trop citoyens, ils n'étoient pas assez humains : ils traitoient leurs esclaves comme des forçats, leurs voisins comme leurs ennemis. Ces Républicains, si éclairés dans la science des mœurs, vivoient cordialement entr'eux, & ne pouvoient vivre avec les étrangers ; ils ne connurent l'hospitalité que pour la violer. Dans leur police, il y avoit encore d'autres défauts qu'on n'a pas dissimulés dans ce Mémoire : c'étoient des conclusions outrées qu'on tiroit de principes vrais. En fait de Morale il est des bornes où la Logique doit s'arrêter : en les franchissant on tombe nécessairement dans le rigorisme, ou dans le relâchement :

leux écueils contraires & presque également dangereux.

» Philosophes dans leurs sentimens sur la liberté civile . . . Demandoit-on à un Spartiate ce » qu'il sçavoit ? Je sçais, *répondoit-il*, que je suis libre. Vouloit-on » en retenir d'autres à la Cour de » Xerxès par des offres brillantes ? » ils protestoient que, qui avoit » goûté la liberté Lacédémonienne, n'y renonceroit pas pour la » couronne de Perse. Cependant » ce Lacédémonien, ne pouvant » pas même se choisir une profession & un genre de vie, boire » & manger dans sa propre maison, parler avec éloge d'un gouvernement étranger, n'étoit » maître, ce semble, ni de sa personne, ni de ses actions ni de ses » paroles; leur liberté est donc » un problême. En voici la solution . . . Ils avoient pour leurs » loix une vénération & un atta-

» chement sans bornes ... ils se
» déterminoient dans leur conduite
» par l'esprit & par les motifs de
» la loi plutôt que par la loi même :
» ils obéissoient en hommes libres,
» en législateurs . . . . . Il n'ap-
» partient, continue M. de la N.,
» qu'à des Philosophes manqués,
» de trouver leur liberté gênée par
» l'empire de la Loi, & de décla-
» mer contre l'autorité, pour se
» donner un air de distinction &
» d'indépendance. « *Philosophes enfin sur la Religion*, les Lacédémoniens en avoient épuré les idées & le culte. Les Dieux de Sparte n'avoient avec ceux de la Grèce presque rien de commun que le nom ; leurs attributs étoient fort différents ; Venus n'y paroissoit qu'avec les symboles de la sagesse & de la retenue, le casque en tête comme Minerve, ou des entraves aux pieds. Sparte rompit le joug des superstitions à l'égard des corps

morts, des tombeaux, de la Lune, &c.

Concluons donc, contre le préjugé dont ce ſçavant Mémoire découvre la ſource & la fauſſeté, que Sparte n'eut jamais contre les Sciences une haine barbare, qu'elle les cultivoit avec autant de ſoin & d'eſtime, mais avec plus de ſageſſe & plus de précaution que les autres Villes Grecques. Il n'étoit pas permis à un Spartiate de n'être qu'un Littérateur : ſes talens & ſes ſuccès Littéraires ne l'acquittoient point envers la patrie ; ils ne l'affranchiſſoient point du joug commun des exercices pénibles, de l'auſtère frugalité, des mœurs ſévères ; ils ne lui attiroient ni diſtinction, ni privilége, ni récompenſe ; la vanité & la cupidité ne gouvernant point le génie, n'aviliſſoient point les ſciences ; la littérature étrangère, étant interdite à Lacédémone, n'y ſouffloit au-

cune contagion ; la Littérature domestique n'eût osé violer les Loix rigides du Gouvernement. Que les hommes de Lettres, de tous les temps & de tous les pays, s'imposent l'obligation d'être aussi vertueux que les Spartiates ; on ne mettra plus en problême, si les Sciences, les Lettres & les Arts contribuent à la décadence ou à la réformation des mœurs.

Nous reprendrons la suite de ce Volume dans un autre Article de nos Mémoires.

ARTICLE XXV.

SECONDE LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires, où l'on compare le *Paradis perdu* de Milton avec le Poëme, intitulé *Sarcotis*, du P. Jac-

ques Maſenius, Jéſuite Allemand.

J'AI, MM. RR. PP. une idée que je ſoumets à votre jugement. Il me paroît que Maſenius & Milton eurent un génie à-peu-près ſemblable ; du moins crois-je appercevoir, dans leur Poëſie, même élévation de penſées, même abondance d'images, même vivacité d'action, même fécondité dans les comparaiſons, même force dans l'expreſſion &c. Je conviens que Milton a fait un plus bel Ouvrage, & j'en dirois bien la raiſon : c'eſt qu'il a voulu compoſer un Poëme épique, & qu'il s'eſt conformé aux régles propres de ce genre. De-là l'unité, la totalité, la grandeur de l'action ; de-là le pathétique des ſentimens, la variété des caractères, la beauté des ſituations, l'éclat des épiſodes &c. Maſenius ne s'eſt point propoſé

tant de succès ; il s'est borné à la magnificence des idées, à la noblesse des descriptions, & à l'harmonie du style ; quoique, pour dire aussi toute vérité sur son compte, je le trouve un peu bien hardi dans ses expressions. Regardez-y de près, MM. RR. PP. & vous demanderez comme moi, si quelques-uns des termes dont il se sert sont d'une exacte Latinité. * Mais je reprens mon analyse, & j'en viens au second livre de *Sarcothée.*

II.

Le Poëte commence par un Tableau magnifique de la tranquillité dont jouissoit l'univers avant la chute de l'homme.

---

* La plûpart de ces défauts ne viendroient-ils point de la mauvaise Edition de Cologne ?

Nondum fulmineis incanduit æthra procellis,
Tempeſtas ignota fuit; non horruit imber
Grandinis, aut madidam ſubvertit aquarius urnam.
Aſtra ſuum fulsêre diem, ſine nube, ſerenum,
Proſcriptis cœlo nebulis; ſibi bruma licere
Haud quidquam voluit, rigidas exoſa pruinas,
Arctoaſque nives: Zephyrus borealia rector
Sceptra tulit, flavitque leves moderatiùs auras.
Ver anni menſura fuit. Pax aurea mundum
Dotalem tenuit; nondum ſua ſpicula Mavors,
Nec Pallas galeam, nec ſævos Mulciber ignes
Intulerant noſtris, crudelia Numina, fatis.

Février, 1755.

Non clypeus, non ensis erat, nec vulnera quisquam
Senserat, aut mediis vitam prodegerat armis.
Non valvis munita domus, non oppida vallis
Cincta, nec excubiæ insomnes, nec subdolus hostis
Notus erat; sed tuta quies possederat orbem.
Nomina morborum nondum vulgata, nec artis
Inventor medicæ lectas distinxerat herbas.
Nulla lues, nullo dives libitina sepulcro,
Nec Rhadamanthæam tunc Gnossius arbiter urnam
Excussit, trepidante foro: nec Parca resecto
Stamine divulsos abruperat improba fusos.

Je remarque bien dans Milton les charmes de l'état d'innocence;

mais ils ſe préſentent ſous d'autres points de vuë. J'admire le morceau où ce Poëte décrit les ſoupleſſes du Serpent, ſes conférences avec Eve, la confiance de celle-ci, l'empire qu'elle eut ſur les inclinations de ſon Epoux : tout cela eſt d'un grand Maître ; mais j'eſtime autant le ton qu'a pris Maſenius pour peindre la même Cataſtrophe. Il ſuppoſe le *Dol*, (compagnon inſéparable de Satan) chargé de ménager la chute de Sarcothée. Les diſcours de cet ennemi ont toute l'éloquence, toute l'inſinuation, tout l'artifice qu'il ſoit poſſible d'imaginer : je voudrois les tranſcrire ; mais inſenſiblement ma lettre deviendroit un volume. Je me contente d'obſerver que les éloges dont le Serpent comble l'Epouſe d'Adam (liv. 9. de Milton) reſſemblent beaucoup à ceux que Maſenius met dans la bouche du *Dol*, émiſſaire de Satan ; j'ajoûte

de plus qu'après le crime commis, le Poëte Latin décrit ainsi le trouble de la nature.

Mora nullâ, solutus avernus
Expuit infandas acies, fractumque remugit
Divulsâ compage solum : Nabathæa receptum
Regna dedêre sonum ; Pharioque in littore Nereus
Territus erubuit : simul aggemuêre dolentes
Hesperiæ valles, Libyæque calentis arenæ
Exarsêre procul. Stupefacta Lycaonis ursa
Constitit, & pavido riguit glacialis in axe.
Omnis cardinibus submotus inhorruit orbis.
Ipse etiam refugo sol expallescere curru
Visus, & abstractis cœlum turbare quadrigis.
Hinc iter assuetum flectens, modò devius errat

Phœbus adhuc, propiorque ſolo, vel frigore lento
Vel fervore nocet. Primis tunc aſtra tenebris
Amisêre diem, primis ferus ignibus æther
Exarſit, ruptoque Polus deſæviit axe.
Tunc elementa datæ neglecto fœdere pacis,
Excuſsêre jugum, raptâque morantia ſede
Exercent rapidis bellum implacabile pugnis.
Tota anceps natura ſtetit, rupto-ne profundo
Mitteret ultores ſuperos; & cardine vulſo
Cœlorum, chaos antiquum confunderet orbi,
An male tentatum facinus ſubmergeret orco?

Je crois que Milton imite ici Maſenius; mais ce n'eſt qu'en petit. *La terre*, dit le Poëte An-

glois, *trembla, comme étant de nouveau dans les douleurs, & la nature pouſſa un ſecond mugiſſement. Le tonnerre gronda, le Ciel s'attriſta & verſa quelques larmes à la conſommation du crime dont tous les hommes devoient être infectés.*

Quand le Prince des Ténèbres eut ſéduit Sarcothée, Maſenius dit que la vertu (Arete) vint s'oppoſer aux progrès du mal; qu'elle s'arma contre Satan, & qu'après un diſcours menaçant, elle lui porta un coup terrible.

Vix ea, cum capiti impendens librata bipennis
Dat late ſonitum, plagamque infligit acerbam
Per lævum deducta latus; cecidere reſecta
Vipereæ portenta comæ, lateque cruentam
Sparſerunt ſaniem: tellus infecta veneno
Obſtupuit, ſterilique etiamnum pallet arena.

Comment Milton, dans son sixiéme Livre, représente-t-il le combat de l'Archange Michel, contre le Chef des Démons ? „ Michel avoit reçu des mains de Dieu „ une épée d'une trempe si parfaite, „ que rien ne pouvoit résister à „ son tranchant. Elle brisa le cimeterre de Satan; du même coup „ elle lui fit dans ses côtes une profonde blessure . . . Il coula de „ la playe une liqueur subtile & „ dévorante, qui ne tenoit rien de „ la grossiéreté du sang humain; „ l'éclat de son armure en fut entièrement terni. „

Une des belles idées de Masenius a été de personifier les vertus pour en faire les compagnes de *Sarcothée :* avant son peché, elles l'environnent, la parent, la protègent : après sa chute, quelques-unes l'abandonnent, d'autres la suivent encore, mais de loin &c. Tout ceci donne lieu à des descrip-

tions charmantes, qui auroient probablement embelli le Poëme de Milton, s'il avoit voulu les imiter.

III.

Au commencement du troisiéme livre de Masenius, le Monarque de l'Enfer assemble ses Etats, & partage le monde entre les divers membres de cette troupe sacrilège. Il prétend les mettre tous en possession des honneurs divins. Il se fait Jupiter; un autre Demon est Neptune; un troisiéme est Pluton; un quatriéme Vulcain, &c. Cette distribution, faite en très-beaux vers, ramène le Poëte à *Sarcothée*. Car celle-ci, dans sa chute, ayant produit l'amour propre (Philautus) le Prince des Ténèbres dit que c'est-là son principal appui. De *Philautus* naissent, en effet, tous les monstres, l'orgueil, la colère, l'envie, la volupté, l'am-

bition, le luxe &c. matière abondante de portraits pour tout le reste de cet Ouvrage. L'Orgueil occupe la plus grande partie du troisiéme Livre. On trace sa figure; on décrit son Palais; on indique ses entreprises; on nomme ses partisans ou plutôt ses esclaves: de ce nombre est Xerxès qui couvrit l'Hellespont de ses vaisseaux.

Quantus erat Xerxes, medium dum contrahit orbem
Urbis in excidium, & Salaminia littora complet
Classibus! Angustus nimium est, trabibusque ferendis
Deficit Oceanus: sitienti flumina Marti
Decrescunt, tantumque capit vix Græcia ferrum.
Ventis jura dedit, durosque infamibus Euros
Increpuit flagris, *&c.*

Milton dit aussi dans son dixiéme livre, *Xerxès pour asservir la*

liberté de la Grèce, partit de Suse, l'ancien Palais de Memnon, s'avança jusqu'à la Mer, jetta un Pont sur le Bosphore, joignit l'Europe à l'Asie, & soumit sous ses coups les vagues indignées. Voilà encore un des argumens dont on s'est servi pour manifester le Plagiat du Poëte Anglois: jugement trop rigoureux; c'est tout au plus une imitation. Il en est apparemment de même du combat des Géans, qui termine ce Livre: Milton a pû le mettre à profit pour les combats qu'il imagine entre les Anges fidéles & l'Armée de Satan; mais je crois plutôt qu'il a imité ce morceau, dans son douziéme Livre, lorsque l'Archange Michel montre la Tour de Babel au premier homme.

Je transcris quelques-uns des Vers de Masenius :

Hinc instant centumque viis, centumque lacertis,

Partitimque urgent operam molimine
magno,
Donec opus tollant immenſum ; auda-
cia factum
Juvit, & excelſi tentarunt atria cœli.
Excordes animi ! quiſquam ne impune
Tonantem
Provocet, aut paribus tentet certamina
nervis ?
Riſerunt ſuperi, facilique errore lo-
quentes
Involvunt, cœptumque ingens vox
diſſona ſolvit,
Et jacuit vacuo confuſa ſuperbia niſu.

N'eſt-ce pas ce que Milton exprime par ces mots : „ Les immortels „ regarderent en pitié le tumulte „ & l'agitation de ces orgueilleux ; „ ils ſe tirent de leurs vains projets : la méſintelligence les fit „ échouer ; l'édifice fut abandonné, „ & l'ouvrage imparfait, monument éternel de la folie, prit „ le nom de *confuſion*.

Février, 1755.

IV.

Après avoir peint l'Orgueil & tous les vices qui en dépendent, Maſenius s'attache à décrire les funeſtes effets de l'avarice, de la gourmandiſe & de la volupté : trois monſtres hideux, enfans déteſtables de l'amour propre, & iſſus originairement de Sarcothée coupable. Voici quelque choſe du portrait de l'Avarice.

Abdita rimatur terræ, fodicatque trementem
Unguibus, ac lemures inter talpaſque ſeneſcit,
Farciat ut loculos, vacuâque recondat in arcâ
Infelix, rutilas conflata in pondera glebas.
. . . .
Hanc volitant circùm vigiles ardentibus alis
Curarum volucres, roſtriſque rapacibus inſtant,

Nec

Nec ſomnum indulgent, nec amicam
noĉte quietem.
Triſte ſatellitium ſtipant, diræque
clientes
Perfida Fraus, Uſura vorax, ſcelerum-
que Rapina
Contemptrix, Harpyiarum deterrima
proles.
Os hominum ſublime gerunt, ſed pul-
cher in ore
Extinctus pudor obſcuro ſquallore no-
tatur.
Ungue manus curvo fœdatæ; pectora
turpi
Preſſa ſitu pendent, alvi eſt vaſtiſſima
moles
Vix implenda ſatis; *&c.*

Le Poëte décrit ainſi le luxe des repas:

Certatim indulgent epulis, virideſque
per herbas
Inſtaurant menſas dapibus, pretioque
laborant

Irritare gulam, & luxum sectantur inertem.
Quidquid Pontus habet, peregrinaque littora rarum
Suppeditant; quidquid sylvarum conditur antris;
Aut fœcunda parit tellus, aut educat aër,
Victima ventris erat; cuncta hunc elementa saginant
Innumeris spoliis. Si quas Gangeticus æther
Nutrit aves, Aquiloque feras, Oriensque locustas,
Has ambit pretiosa Fames: mullosque, luposque;
Et squillas tenues, Siculoque in gurgite nata
Ostrea, murænasque petunt; stant longa ferarum
Agmina, & in plena circùm statione locantur
Mensarum illecebræ: jungit se caprea capis;

Ficedulæ cervis; lepori ſociata columba
eſt;
Turdus apro; pinguique natant ſimul
omnia jure, &c.

Maſenius invective fort contre la volupté; il conſacre à ce ſujet plus de 250 Vers, qu'il faudroit lire pour ſçavoir eſtimer la fécondité de ce Poete. Je ſerois tenté de croire que Milton a imité quelques-unes des Deſcriptions Latines, dans les caractères qu'il trace des Démons, (Liv. I.) & des deſcendans d'Adam (Liv. XI.) Mais les nuances de conformité ſont ſi légères, que je ne puis rien aſſurer de poſitif ſur ce point.

V.

Ce dernier Livre eſt le tableau de l'envie & de la colère; deux ſujets traités ſi fort en grand, qu'il

y a pour l'un & l'autre près de 500 Vers, dont *la colère* abſorbe néanmoins la plus grande partie. Je tranſcris ſimplement ce que l'Auteur appelle la *Deſcription de l'homme en colère.*

Haud ſecus Ira fremit : pallenti excanduit ore,
Dentibus infrendens ſtridentibus ; atra minaces
Spumarum evolvunt fluctus labra. Flammea vultu
Lumina contracto partem detorquet in omnem :
Cæca tamen præcepſque ruens, lymphataque greſſus
Implicat, & trucibus nunc muta ſilentia verbis
Abrumpit, nunc voce ferox mordacia punctim
Verba jacit, rabidiſque infeſtat vocibus æthram.
Sylva capillorum ſetis atrocibus horret ;

Inflatæque micant venæ, pavidoque tremore
Fluctuat, incertumque caput, concussaque membra.
Tempestas miseranda animi præcordia circùm
Æstuat, & nigro perfundit viscera felle,
Elato quassans undantia pectora motu.
Mens inter fluctus dubia est, ratioque laborat
Naufraga, consiliumque jacet : Violentia clavum
Sola tenet, remosque excors insania ducit.
Nauta animus, ratis est corpus, bilisque profundum,
Unda tumor, passis ruit indignatio velis;
Luctantemque animam rabies quatit : impetus urget
In Brevia & Syrtes, *&c.*

Je trouve bien, dans Milton, des images de la fureur dont étoit

animé le Prince des Démons ; je vois des combats terribles, des exploits où la haine, la colère, la rage dominent en chef ; mais aucun détail particulier qui reſſemble à ce que je viens de tranſcrire. Je finis ma Lettre par quelques réflexions, qui en ſont comme le réſultat naturel.

1°. Rien de plus mal aviſé que d'accuſer Milton du crime de Plagiat, en prenant ce terme dans ſa ſignification propre, naturelle, & analogue aux exemples que tous les ſiècles nous ont donnés des brigandages littéraires.

2°. Je crois que Milton a vû le Poëme de Maſenius ; mais je ne prétends pas obliger tout le monde à penſer comme moi. Mes preuves ſont répandues dans les deux Lettres que je vous ai écrites. Il eſt permis à quiconque de les adopter ou de les improuver. Je voudrois ſeulement qu'on ne ſe décidât ſur

ce point, qu'après avoir lû les deux Poemes avec toute l'attention que je leur ai donnée.

3°. Si Milton a profité du Poëme Latin, il faut convenir qu'il s'est comporté en ceci avec autant de prudence que d'habileté; qu'il mérite des éloges particuliers pour le talent qu'il a eu d'imiter; qu'il seroit à propos que cette voie d'imitation fût également connue & fréquentée de tous ceux qui se picquent d'écrire de belles choses.

4°. Si le Poëme de Masenius étoit en Anglois, depuis long-temps il seroit dans le commerce littéraire; on en auroit fait des Editions, des Traductions: pourquoi refuserions-nous au Latin quelques témoignages de zéle? Ce Poëme mériteroit d'être réimprimé avec des corrections; je veux dire qu'il seroit à propos d'en retrancher quelques constructions hazardées, quelques pensées identiques, quel-

ques obſcurités ; ſur-tout une multitude de fautes Typographiques qui le défigurent.

Je ſuis, &c.

15 Janvier, 1755.

ARTICLE XXVI.

RÉFUTATION du ſyſtême des Monades. A Paris, chez Thibouſt, &c. 1754. *in*-12. pag. 75.

LEs Monades de Leibnitz ſont peut-être le Roman le plus ſubtil qui ſoit jamais ſorti d'une tête Philoſophique. Leibnitz étoit tout à la fois un génie & un ſçavant du premier ordre ; il avoit dans l'eſprit autant d'aménité que de profondeur. Une idée creuſe entre ſes mains habiles, prenoit une eſpèce de conſiſtance : il

sçavoit l'embellir & la présenter avec des graces métaphysiques qui pouvoient imposer sur-tout à des esprits capables de saisir une nouveauté, & de se distinguer en l'adoptant. Malgré leur côté foible, ses paradoxes Philosophiques ont toujours une face où l'on peut faire une longue & agréable résistance. Le plaisir d'y briller par l'art & par le talent des ressources dans un mauvais poste, a été une tentation pour bien des esprits qui sentoient trop leur excellence. L'attrait de la vanité, plutôt que celui de la vérité, a donné des partisans à la Philosophie Leibnitzienne.

Cette réfutation des Monades, que nous sommes chargés d'annoncer, est spécialement dirigée contre les *Institutions de Physique*, où ce système est si ingénieusement & si délicatement développé. L'aggresseur des Monades a formé

trois attaques contre ces nouvelles entités. D'abord il les combat par les contradictions qu'il y découvre ; enſuite il démontre qu'elles ne peuvent être les élémens de la matière ; enfin il ſe propoſe les argumens qu'on produit en leur faveur, & il y donne ſes réponſes.

1°. Les principes mêmes des *Monadiſtes*, ſont la ſource des contradictions dont on ſe ſert pour ruiner les Monades. En effet, dans ces principes, les Monades ſont les *élémens ſubſtantiels des corps* : donc elles ſont matérielles. D'ailleurs elles *ſont ſimples & indiviſibles* : donc elles ſont immatérielles.

Une Monade ne remplit point d'eſpace, dit encore l'Auteur des *Inſtitutions de Phyſique*. Cependant un corps qui, de ſon aveu, n'eſt qu'un aſſemblage de Monades, remplit un eſpace qui

ne peut être que la somme des espaces que chacune de ses Monades remplit. *Donc une Monade remplit & ne remplit point d'espace. Les Monades n'ont point de mouvement interne* : c'est encore là un principe tiré des *Institutions*, où cependant on leur attribue *une force interne* qui les *met dans un mouvement continuel*, & qui *produit en elles des changemens perpétuels*. Or ce mouvement continuel, imprimé *par une force interne*, peut-il être autre qu'*un mouvement interne ?*

Une Monade ne peut être produite par un être composé, ni venir non plus d'un être simple. Dans l'endroit d'où ce principe est extrait, il ne s'agit que d'existence & de création, & non de simple généation. Ainsi l'existence des Monades est nécessaire. Or comment accorder cette nécessité d'existence dans les Monades avec cet autre prin-

cipe du même Auteur : *La matière est substantiellement contingente ?*

La raison suffisante de tout ce qui se trouve dans les êtres composés ; l'impossibilité qu'il y ait deux Monades *similaires*, sont encore autant de lieux qui fournissent de nouvelles contradictions. En passant l'Auteur observe que, si *les Monades sont*, comme on le soutient, *les seules substances qui existent*, il s'ensuit que Dieu n'est pas une substance, ou n'est qu'une pure Monade : conclusion horrible qu'on n'ose qu'indiquer.

Ce premier assaut contre les Monades se termine par l'opposition qu'elles ont avec deux *vérités incontestables*, *la divisibilité des corps à l'infini*, & *la contingence du monde entier*.

2°. Les corps ne peuvent avoir les Monades pour élémens. Les Monades sont des *points Métaphysiques*, des êtres incompré-

henſibles à notre intelligence ; car comment concevoir des êtres qui ne ſont ni modes, ni ſubſtances, ni corps, ni eſprit ? comment donc en faire les élémens des corps ?

D'ailleurs pour tirer d'un *aggregat de Monades*, l'étenduë, il faudroit que ſes Monades puſſent ſe toucher ſans ſe pénétrer. Or en vertu de leur ſimplicité, qui en exclut toute partie, leur contact ne peut être que total : donc c'eſt une vraie pénétration. Les Monades, étant eſſentiellement inétendues, ne peuvent être à l'étenduë que ce qu'eſt zero au nombre.

Tout eſt ſolide dans la nature, diſent les Monadiſtes : donc, conclut leur adverſaire contre d'autres de leurs prétentions, donc l'étenduë n'eſt plus *un ſimple Phénomène*, *une ſimple apparence* ; donc les Monades elles-mêmes ſont ſolides. Sans l'être, » elles ne fourniront jamais les trois dimen-

» ſions eſſentielles au ſolide ; non
» plus que les nombres de Pytha-
» gore, que l'on traite aujourd'hui
» de *folie pitoyable*, & qu'on
» admireroit peut-être s'ils avoient
» les livrées de la nouveauté même
» déguiſée : tant ce qui eſt mar-
» qué à ce coin, fait fortune dans
» les ſciences comme dans les
» modes ! «

On ajoûte à tous ces argumens que les Monades ne ſont que les *points zénoniques épicuriſés* ; qu'elles en ont tous les attributs & tous les défauts ; & que Leibnitz ne devoit pas tant abbaiſſer ces points pour exalter ſes Monades.

Le dernier argument du Réfutateur eſt purement géométrique. En voici la ſubſtance en abrégé. Un cube de Monades pourroit être double d'un autre cube de Monades, & par conſéquent dans le premier, le nombre des Monades ſeroit double du nombre des Mo-

nades dont la ſomme feroit le ſecond cube. Ainſi un nombre cubique pourroit être double d'un autre nombre cubique ; ce qui répugne.

3°. Il ne reſte plus qu'à renverſer les preuves dont on appuie le ſyſtême des Monades, & que l'Auteur de cette réfutation ſe propoſe comme des objections.

Première Objection. Il faut une raiſon ſuffiſante de l'étenduë des corps : l'étenduë ne peut être elle-même cette raiſon ; il eſt donc néceſſaire que l'inétenduë ſoit la raiſon ſuffiſante de l'étenduë des corps. Pour montrer que ce raiſonnement n'eſt qu'un ſophiſme, on ſe contente de le mettre *en parallèle* avec un *paralogiſme*, dont la forme eſt tout-à-fait la même. » Il faut une raiſon ſuffiſante de » l'impénétrabilité des corps : l'im» pénétrabilité ne peut elle-même » être cette raiſon ; il eſt donc né» ceſſaire que la pénétrabilité ſoit

» la raiſon ſuffiſante de l'impéné-
» trabilité des corps. «

L'Auteur répond directement à l'objection en demandant ſi, *dire que l'inétenduë eſt le principe de l'étenduë*, c'eſt donner une *raiſon ſuffiſante*, une raiſon qui *ſatisfaſſe l'eſprit* ſur la nature de l'étenduë. Ajoûtons conformément aux principes de notre Auteur, que quand il eſt queſtion des propriétés d'un être, c'eſt dans ſa cauſe créatrice ou génératrice, ou bien dans la nature même de cet être, qu'il faut chercher le principe ou la raiſon de ces propriétés. Au reſte, l'étenduë d'un continu ne dépend, comme le dit l'Auteur, que de l'union & de l'extrapoſition de ſes parties. Il eſt ridicule d'en chercher la *raiſon prochaine immédiate & ſuffiſante*. Si on demande la raiſon de l'extrapoſition de ces parties, on la montre ici dans leur impénétrabilité. Quoique le terme

de *raiſon ſuffiſante* ſemble fort intelligible, cependant les Leibnitziens l'appliquent en mille occaſions où il ne repréſente aucune idée : alors ce n'eſt qu'un jargon qu'on ne manqueroit pas de mépriſer, ſi le nom de Leibnitz n'étoit pas aſſez impoſant pour ſauver du mépris la déraiſon même.

Seconde Objection. » Il n'y a » de véritable ſyſtême que celui » qui ſubſiſte par ſoi-même. Or » rien ne ſubſiſte par ſoi-même » que ce qui eſt ſimple ; tout ce » qui a des parties ne ſubſiſte que » par elles : donc il n'y a rien » que l'être ſimple qui ſoit véritablement ſubſtance. «

Cet argument ne porte ſur aucun principe qui ne ſoit ici détruit par des principes contraires empruntés des Monadiſtes : nous ne lui oppoſerons cependant que la réponſe directe de leur adverſaire : elle conſiſte dans un éclairciſſe-

ment, où, l'équivoque levée, l'argument tombe. *Subsister par soi-même, peut renfermer trois indépendances, sçavoir l'indépendance de cause, l'indépendance de sujet, & l'indépendance de parties physiques.* La premiére de ces trois indépendances comprend les deux autres sans être comprise dans elles, & *ne convient qu'à Dieu.* La seconde convient à tous les corps comme à tous les esprits. La troisième ne convient qu'aux esprits. Or il est évident que pour constituer une substance, la 2e de ces trois indépendances suffit, & convient aux corps, puisqu'ils existent *indépendamment de tout sujet qui soit la base de leur être*, ou leur *substratum*, pour parler le langage des écoles. Donc *tous les composés physiques sont de véritables substances.*

Troisième Objection. » La multitude ne peut avoir sa réalité

» que des unités véritables, puisque sans unités il n'y a point de multitude véritable; donc il faut nécessairement admettre les Monades. »

L'unité physique, *in concreto*, répond le Réfutateur des Monades, ne demande pas un tout indivisible, mais simplement un tout non divisé, tel que l'est un continu, ou les parties de ce continu. Ces parties sont donc de véritables unités : elles peuvent donc constituer *une multitude réelle*. Dans un continu existant, la divisibilité à l'infini établit une multitude réelle d'unités également divisibles.

L'Auteur de cette réfutation la termine, en disant » que les Monades ne sont que de pures chimères, de jolis riens, peu dignes de la vraie Physique. Qu'on vante donc, *ajoute-t-il*, tant qu'on voudra le système de

» M. Leïbnitz ; qu'on faſſe honneur à M. Wolf, de l'avoir établi par une ſuite d'idées merveilleuſement ſubtiles ; qu'on applaudiſſe à Me La M. du Chatelet, de l'avoir embelli de toutes les graces qui lui étoient ſi naturelles : pour moi, j'admirerai toujours que des Philoſophes, qui ſe font gloire de ne ſuivre d'autre bouſſole que le principe de la raiſon ſuffiſante, ayent employé tant d'art à ſubſtituer l'imagination au réel, la chimère à la vérité. «

Notre ſiècle croit avoir grace, pour détruire l'ouvrage du ſiècle précédent ; mais en démoliſſant l'édifice, il n'a pas ſongé qu'il ruinoit juſqu'aux fondemens de celui qu'il méditoit : la fragilité de ſon architecture fait regretter, ſinon la ſolidité, du moins la ſtabilité de l'ancienne. Il falloit corriger les défauts de Deſcartes, ſans

anéantir ſes mérites : le régne de ſes Cenſeurs ne durera pas autant que le ſien a duré. Il ne ſeroit pas étonnant que bientôt l'on fût obligé d'en revenir à quelques-uns de ſes principes qu'on a peut-être abandonnés trop légèrement : au moins la raiſon ſaine y trouveroit encore une digue aſſez forte pour arrêter le cours de ces délires physiques, dont le torrent nous inonde.

ARTICLE XXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

D'AUXERRE.

NOus recevons un Ecrit de 72 pages publié dans cette Ville, contre une Troupe de Comédiens qui vouloient s'y établir. Cet Ecrit contient trois Pieces. La première est un petit Traité où l'on démontre, par les meilleurs principes, que la Comédie est contraire à l'Evangile. La seconde est un Mandement du Chapitre, par lequel il est ordonné *aux Curés, Confesseurs & Prédicateurs, d'instruire tous les fidèles de l'obligation où*

ils ſont de s'abſtenir de divertiſſemens ſi préjudiciables au ſalut ; & de n'avoir aucune ſociété avec des gens que les Loix Eccléſiaſtiques & civiles ont toujours regardés comme infâmes. La 3e Piece eſt un Extrait contenu dans nos Mémoires d'Avril 1753, où l'on rend compte d'un très-bon Livre composé en Eſpagne, contre la Comédie. Il eſt à croire que ces Farceurs, curieux de s'établir à Auxerre, n'auront pû réſiſter à l'effort d'un zéle ſi actif & ſi puiſſant. Si l'on en uſoit de même partout, on ſeroit bientôt délivré de cette eſpece d'hommes inutiles, pernicieux & mépriſables. *L'Ecrit dont nous venons de parler, a été imprimé chez Fournier Imprimeur du Chapitre & de la Ville d'Auxerre.*

De Verdun.

On nous mande de cette Ville une nouvelle intéreſſante pour les

Arts. M. Sauvages, premier Archidiacre, & Chanoine de l'Eglise Cathédrale, homme de Lettres, connoisseur en Tableaux, & curieux de nouvelles découvertes, avoit une *Décollation de S. Jean-Baptiste* qu'on croit être du Giorgion, si elle n'est même d'un Peintre encore plus excellent. Ce Morceau comprenant cinq figures, & ayant cinq pieds de largeur sur près de quatre de hauteur, étoit sur toile, mais dans un délabrement total. C'est tout dire que les crevasses & ruptures étoient de 5, 6, 7, & 8 pouces de longueur; que le visage d'un des principaux personnages étoit *brisé en triangle, tant peinture que toile*; qu'un miserable Peintre avoit chargé de repeints les coutures, sans y observer les tons de couleur; qu'enfin la toile, quoiqu'originairement très-forte, tomboit, de vétusté, en lambeaux & en poussière.

Ce

Ce tableau, dans l'état qu'on vient de dire, a paru néanmoins digne des attentions induſtrieuſes du poſſeſſeur. M. Sauvages, inſtruit des ſuccès de M. Picaut, avoit déja tenté de lever d'autres tableaux de deſſus leurs fonds, & il avoit réuſſi, en ſe bornant aux pièces qui étoient ſur toile. Il a fait uſage de ſon ſecret pour rétablir cette belle *Décollation de S. Jean*, & ſon travail a été ſi bien conduit, qu'on admire aujourd'hui ce Tableau reſſuſcité en quelque ſorte, & brillant de ſon premier éclat ſur la toile neuve qu'il occupe. Tous les Connoiſſeurs du Pays l'ont vû, & ſe ſont récriés ſur la ſingularité de cette Métamorphoſe ; il ne faut pas même avoir le mérite des connoiſſances pour juger du changement qui s'eſt fait. Il ſuffit d'avoir vû le Tableau dans ſes deux états ſucceſſifs ; l'un

d'anéantiſſement preſque total ; l'autre de reſtauration parfaite.

Nous devons ajoûter, que, ſelon les Mémoires dont on nous a fait part, M. Sauvages témoigne une grande eſtime pour le ſecret de M. Picaut, qui, en effet, réuſſit également ſur toile, ſur bois, ſur plâtre &c.

On nous a communiqué en même temps la deſcription exacte de ce Tableau de S. Jean : nous la tranſcririons, ſi elle n'étoit pas un peu trop longue ; contentons-nous d'obſerver que ce morceau eſt d'un grand goût de deſſein ; que les ombres y ſont très-fortes, les teintes, ſur-tout celles des chairs, excellentes, le clair-obſcur parfait, le Coloris d'un grand effet ; que l'objet principal, la tête du Saint, y paroît encore à demi-vivante ; qu'Hérodias, quoique frappée de ce ſpectacle, ſemble jouir néanmoins de ſa criminelle intrigue ;

qu'enfin le Peintre a eu l'art de caractèriser tous les personnages, de leur imprimer tous les sentimens relatifs à leur état, à leurs fonctions, à leurs dispositions &c.

De Lille en Flandre.

On a publié dans cette Ville, sur la fin de l'année dernière, un Catalogue des Tableaux, du Coquiller & autres Curiosités de Feu M. De Ghewiet qu'on appelloit dans le pays *Des Guides*. C'étoit un Amateur éclairé & apparemment un homme riche; car ce cabinet, dont on propose la vente, contient beaucoup de pièces estimables. Nous y avons compté 57 Articles de Tableaux, la plûpart des meilleurs Maîtres de Flandre, tels que Rembrant, Breugel, Jordans, Rubens, Rotheamer, Van-Ostade &c. Il y a, dans le Coquiller, 58 Tiroirs, & 34 autres Mor-

ceaux curieux, comme Plantes Marines, Poiſſons, Coraux, divers Oiſeaux, &c. Les Tableaux doivent ſe vendre au choix des Acheteurs; le Coquiller n'eſt offert qu'en entier aux Curieux; les autres Pièces pourront être acquiſes avec le Coquiller; apparemment auſſi qu'elles pourront en être ſéparées. *On s'adreſſera à la Veuve Jacques Wartel & Fils Négocians, place des Reigneaux à Lille.*

De Paris.

On nous adreſſe une Lettre que le zéle de la Religion paroît avoir dictée. L'Auteur Anonyme s'y propoſe la réfutation d'un fait qui ſe trouve énoncé dans le *Traité de la Danſe*, Ouvrage en trois Volumes, imprimé à la Haye durant le cours de l'année dernière. Nous tranſcrivons le texte qu'on réfute, d'après la Lettre qui nous

eſt communiquée ; car ce Livre (ſur la Danſe) ne nous eſt point tombé entre les mains.

Voici ce qu'on lit au Tome II. p. 152 : » Philippe II. alla à Trente » en 1562, pendant la tenue du » Concile. Le Cardinal, Hercule » de Mantoue, en aſſembla les Peres » pour déterminer la manière dont » le fils de l'Empereur Charles-» Quint y ſeroit reçu. Un Bal de » cérémonie fut délibéré à la plu-» ralité des voix ; le jour fut pris ; » les Dames les plus qualifiées » furent invitées, & après un grand » feſtin le Cardinal de Mantoue » ouvrit le Bal, où Philippe & » tous les Peres du Concile, dit le » Cardinal Pallavicin, danſerent » avec autant de modeſtie que de » dignité.

Si l'Auteur de la Lettre avoit voulu critiquer tout ce morceau, il auroit remarqué que Philippe II. alla à Trente en 1551, non en

1562, & qu'alors le Cardinal Crescenzi, non le Cardinal de Mantoue, présidoit au Concile; mais l'Anonyme ne s'est arrêté qu'à ce Bal prétendu donné par les Peres du Concile, & à la figure ridicule qu'on leur y fait faire.

On cite Pallavicin dans le Traité sur la Danse; mais qu'y trouve-t-on? Que les deux Légats seuls donnerent au Prince Philippe une fête à 300 pas de la Ville, dans une Isle formée par l'Adige; qu'après le repas, il y eut un Bal à la manière des Allemands; & qu'ensuite il se fit des joûtes qui représentoient les diverses prouesses décrites dans le Poeme de l'Arioste: *Seguirono poi quivi ad uso di Germania le danze ove ballò il Principe stezzo; & indi si fecerò varie giostre rappresentanti varie prodezze descritte nel Poema allora moderno del Ariosto.* (Pallav. Hist. Conc. L. XI. cap. 15.) On

ne voit assurément là ni *Bal ordonné par le Concile*, ni *Dames invitées*, ni *Danses des Légats & des Peres avec autant de modestie que de dignité.* C'est la conclusion de la Lettre qu'on nous adresse.

Nous approuvons fort cette Observation. Tous les jours on s'avise de donner des ridicules aux objets de la Religion, aux Pontifes qui l'ont enseignée, aux Conciles qui l'ont défendue, aux Saints qui l'ont honorée, &c. On altère pour cet effet les monumens de l'Histoire; on prend le ton railleur, & décisif; on emploie le style impérieux & tranchant. Toutes ces licences se multiplient à mesure que la foi s'éteint, & que les mœurs se corrompent: nous avons souvent exercé le ministère de la Critique contre des abus si dignes d'ailleurs de la sévérité des Loix. Comme il nous est impossible de relever tout en ce genre, nous

invitons les perſonnes zélées & ſçavantes, à nous faire part de leurs Obſervations ; elles peuvent compter ſur notre attention à leur en faire honneur dans nos Mémoires.

Nouveaux Mémoires des Miſſions de la Compagnie de Jeſus, dans le Levant, Tome IX. in-12. pag. 414. Chez Guerin & Delatour, rue Saint-Jacques, 1755.

Il y a dans ce Recueil ſix Mémoires, dont les deux premiers roulent ſur les dernières révolutions de Perſe, c'eſt-à-dire ſur la fin du trop célèbre Thamas Koulikan, & ſur les évènemens qui ont ſuivi ſa mort. L'Auteur de ces récits n'eſt qu'un ſimple Frère Jéſuite, nommé *Bazin* ; mais il a l'avantage d'être témoin oculaire ; il ne raconte que ce qu'il a vû : c'eſt ce qui fait le mérite de ſa narration. On conçoit que, pour

le ſtyle, elle a dû être retouchée en France ; & à la lecture du premier Mémoire, on reconnoît aiſément que le caractère de Thamas Kouli-kan, placé vers la fin de cette pièce, eſt l'ouvrage de l'Editeur. Comme on y cite avec éloge le parallèle d'Alexandre & de Thamas, donné en 1752 par M. De Bougainville, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, il ſeroit à propos que ce morceau fût totalement ſéparé de la relation du Frère Bazin, laquelle eſt datée du 2 Février 1751. Nous marquons cette légère mépriſe pour qu'on la corrige dans une autre Edition. Du reſte, nous rendrons un compte exact de ces curieux Mémoires, & de la plûpart des Nouveautés ſuivantes.

Le Microſcope à la portée de tout le monde, ou Deſcription, calcul & explication de la nature,

de l'usage, de la force des meilleurs Microscopes, &c. in-8°. Traduit de l'Anglois de Henry Baker, de la Société Royale de Londres, &c. *Chez Jombert, rue Dauphine*, 1754.

Abrégé de la Philosophie ou Dissertations sur la certitude humaine, la Logique, la Métaphysique & la Morale. 2 vol. in-12. (L'Auteur est feu M. l'Abbé De la Chambre, qui a écrit toute sa vie sans mettre son nom à aucun de ses Ouvrages.) *Chez Delaguette, rue S. Jacques*, 1754.

La Religion Chrétienne éclairée par le Dogme & par la Prophétie, Tome V. *in-12.* (en trois Volumes.) *Chez la Veuve Delatour, rue de la Harpe, aux trois Rois*, 1754.

Rapport des Chrétiens & des

Hébreux, & un Discours préliminaire sur la Loi de Nature, pour servir d'introduction au rapport de la Loi écrite & de la Loi de Grace, avec des Prières à chaque Chapitre pour en recueillir les fruits. En faveur des âmes fidéles qui veulent s'édifier dans la lecture des Livres saints; & pour l'instruction de la jeunesse. En trois Parties, vol. in-12. Chez Claude Herissant, rue Neuve Notre-Dame, &c. 1754.

Histoire des recherches sur la quadrature du cercle, ouvrage propre à instruire des découvertes réelles faites sur ce Problême célèbre, & à servir de préservatif contre de nouveaux efforts pour le résoudre, &c. vol. in-12. Chez Ch. Antoine Jombert, rue Dauphine, 1754.

Considérations sur les Révolu-

tions des Arts, *in*-12. Chez Brocas, rue S. Jacques, 1755.

Consultations & Observations médicinales de M. Antoine Deidier, Professeur Royal de Chymie en l'Université de Montpellier &c. Trois Volumes in-12. Chez Jean-Thomas Herissant, rue S. Jacques, &c. 1754.

Histoire universelle sacrée & profane, composée par ordre de Mesdames de France. Cinq Volumes in-12. (L'Auteur est M. Hardion.) Chez Desprez, rue S. Jacques, &c. 1754.

Observations sur les maladies des Armées dans les Camps & dans les Garnisons, avec un Traité sur les substances septiques & anti-septiques, lû à la Société Royale. Par M. Pringle, Docteur en Médecine, Membre de la Société Roya-

le, &c. Ouvrage traduit de l'Anglois ſur la ſeconde Edition. 2 vol. *in*-12. Chez Ganeau, rue Saint-Severin, aux Armes de Dombes, &c. 1755.

L'Europe illuſtrée, Ouvrage contenant les Vies abrégées des Souverains, des Princes, &c. C'eſt le premier Volume de la Collection que forme M. Dreux du Radier, & que nous avons annoncée en Décembre. On trouve ce Volume chez Le Breton, rue de la Harpe, & chez M. Odieuvre, (qui a fourni les Portraits) rue des Poſtes, cul-de-ſac des Vignes.

Voici la notice ſuccinte de quelques Ouvrages annoncés dans nos Mémoires de Janvier, 1er vol.

I.

La *Collection de Déciſions nouvelles & de Notions relatives à la*

Jurisprudence, Ouvrage publié depuis peu par M. Denisart, Procureur au Châtelet, est un Livre qui procède par ordre Alphabetique; & l'on a déja jusqu'à la lettre F inclusivement, quoique l'Auteur n'ait encore donné que les deux premiers Tomes (*in*-12.) Les matières y sont traitées fort sommairement : à l'exception de quelques endroits où M. Denisart transcrit les dispositions contenues dans les Edits, Arrêts, Ordonnances, tout le reste est en Notions : aussi l'Auteur a-t-il voulu se rendre *principalement utile à ceux de ses Lecteurs qui n'ont encore qu'une légère teinture des affaires*. C'est la déclaration qu'il fait dans sa Préface; & l'on ne peut pas dire qu'il ait manqué son objet.

II.

Les Dissertations de M. l'Abbé Venuti sur plusieurs points con-

cernant l'hiſtoire de la Guienne ; ſont de nature à intéreſſer le très-petit nombre d'Antiquaires qui ſubſiſtent parmi nous. Il y a pourtant divers degrés de mérite dans ces Diſſertations. Celle qui a pour objet les *Inſcriptions antiques de Bordeaux* eſt un peu ſéche, & ne peut guères affecter que les Sçavans du pays. Celle qui roule ſur *le Régne des deux Tétricus dans les Gaules*, eſt bien faite & bien écrite. C'eſt la première fois peut-être qu'on a traité ce point particulier d'Hiſtoire, très-difficile & très-compliqué ; ſans ennuyer le Lecteur. Le *Mémoire ſur la vie de Waifre Duc d'Aquitaine* peut beaucoup ſervir à rectifier ou orner la partie de notre Hiſtoire générale qui regarde Pepin le Bref, & le commencement de notre ſeconde race. Les *Recherches ſur les Gahets de la ville de Bordeaux* comprennent deux Diſſertations, dont

la première nous apprend à rejetter les fausses origines des Gahets; la seconde entreprend de prouver que les Gahets sont des descendans de ces premiers Chrétiens qui sortirent des Provinces de Guienne, de Navarre, du Bearn & du Languedoc pour aller à la Terre sainte, d'où plusieurs d'entr'eux revinrent avec la lépre : ce qui les rendit odieux, au point de répandre encore une sorte d'infamie sur leur postérité. Il y a bien des Anecdotes dans cette partie du Recueil ; mais il faut être Bourdelois pour y prendre un intérêt qui approche du plaisir. La dernière pièce du Volume est une *Dissertation Historique sur les Monnoyes que les Anglois ont frappées en Aquitaine &c.* morceau sçavant, mais de grande discussion. En général il faut des esprits solides & attentifs pour toute cette Lecture. Les hommes

frivoles ne doivent pas même en consulter les Titres.

III.

Le *Nouveau Plan d'Etudes* &c. imprimé chez Guillyn, doit avoir pour Auteur un homme d'esprit & qui sçait parler sa langue. Cet Auteur entreprend, comme bien d'autres, de réformer les premières études de la jeunesse, c'est-à-dire les méthodes reçues dans l'instruction publique & particulière; l'usage qu'on fait des Livres ordinaires; le train commun & antique des compositions &c. Tous ces projets ne sont point neufs; ils ont même l'avantage de n'être point mauvais: cependant nous n'osons promettre de grands succès à ceux qui se chargent de répéter ces avis. Exhortons-les plutôt à tourner aussi leur zéle contre les pratiques d'éducation. Qu'ils

diſent à notre ſiècle qu'on donne à la jeuneſſe trop de liberté, trop d'eſſor; qu'on a trop de complaiſance pour ſes caprices; que les enfans ſont produits trop-tôt dans le monde; qu'ils y entendent des Maximes trop dangereuſes; que tels ne furent pas les procédés de nos Pères dans le ſein de leur famille; qu'ils mettoient en œuvre des inſtitutions mâles & vigoureuſes &c. Voilà ce qu'il faut dire; & quand la réforme ſera faite ſur ces points, nous aſſurons que les Rudimens, les Thêmes, tous les Exercices de Collège, réuſſiront très-bien. Nous pouvons en appeller aux deux derniers ſiècles, où l'on ſçavoit plus de Latin & de Grec qu'on n'en apprendra jamais avec les Méthodes modernes: les Elèves de ces temps-là n'avoient pas eu des Livres élémentaires bien merveilleux; ils liſoient beaucoup Cicéron, Virgile, Horace,

Iſocrate, Démoſthène, Homère & les autres ; ils compoſoient beaucoup dans ces Langues (Gr. & Lat.) & ils les parloient, quoiqu'on en diſe, d'une manière agréable. On a réfuté ailleurs la comparaiſon, que fait encore l'Auteur, de cet Allemand qui auroit appris le François dans une Grammaire, & qui viendroit ſe rendre ridicule à Paris. Nous ſommes ſurpris qu'on remanie toujours un Parallèle, qui n'eſt bon qu'à détruire le peu de Latin & de Grec qui ſubſiſte dans le monde. Nous invitons l'Auteur, homme d'eſprit & Ecrivain judicieux, à lire ce qui ſe trouve ſur cette matière dans nos Mémoires de Janvier 1754 : ce ſont des principes que nous n'avons ni inventés, ni publiés de notre chef; nous oſons dire qu'ils ſont vrais : c'eſt ce qui nous les a fait adopter. Quoiqu'on ne puiſſe pas eſpérer de grands ſuccès du *Nouveau*

plan d'Etudes &c. ce Livre eſt à lire, & nous en eſtimons ſincèrement l'Auteur, quoiqu'il nous ſoit totalement inconnu.

Tout le monde connoît les Alphabets de cuivre ou laiton, dont on ſe ſert pour faire des Livres de Chant, des Titres de Mſſ. des Etiquettes de Marchands, des Vignettes, des Fleurons &c. Chaque Lettre s'applique ſur le papier, & eſt rendue bien finie, bien terminée, au moyen du pinceau qui remplit le vuide de ce caractère. Quand on eſt un peu rompu à cette Méchanique, on fait des ouvrages très-propres : l'eſſentiel eſt d'avoir des caractères élégamment taillés, des lettres ou des figures évidées avec préciſion. Juſqu'ici nous n'avons rien vû de comparable, en ce genre, aux Alphabets du S^r^ De la Valette ; cet Artiſte a le talent de découper les lames de cuivre comme du carton ; il fait des caractères non-ſeu-

lement Latins ou François, mais Hébreux, Syriaques, tels en un mot qu'on les lui demande; il travaille de même en Vignettes, en Fleurons, en Figures de Mathématique & de Géographie; il ne demande, pour exécuter tout parfaitement, que des modèles exacts & bien caractérisés. Cet homme induſtrieux a été accueilli de pluſieurs perſonnes de Lettres; il en a obtenu les Atteſtations les plus favorables: mais prévenu par des Rivaux, plutôt Marchands qu'Artiſtes, qui ſe ſervent même de ſes Ouvrages, & qui les débitent ſous leur nom; il n'a pû preſque venir à bout de percer dans un certain public. Nous aſſurons comme témoins oculaires, & après des attentions fort circonſtanciées, que les Alphabets, qu'il nous a montrés, ſont extrêmement dignes d'avoir la vogue. *Son adreſſe eſt chez M. Charpentier, Marchand Bijoutier, au coin de*

Février, 1755.

la rue de Gesvres, au Chêne-Verd, à Paris.

Nous avons oublié, dans notre dernier Journal, d'indiquer l'adresse du Lucrèce Italien, donné par M. Gerbaut. *Il se vend chez les Libraires Jombert & Tilliard, & chez l'Editeur, rue Neuve des petits Champs, au coin de celle de Louis le Grand.*

Le premier Volume de cette belle Edition des *Fables de la Fontaine*, dont nous avons tant parlé, au mois de Septembre dernier, devoit paroître au mois de Novembre ; mais c'est ici le cas du mot de Terence, *dum moliuntur, dum comantur, annus est*. On ne doit pas être surpris de quelques délais dans une si magnifique exécution : ce premier Volume est fini quant aux planches, & va finir quant à la partie Typographique. On peut voir cette merveille Littéraire chez *M. De Montenault, rue Ste Anne, vis-à-vis le Charron du Roi.*

TABLE

DES ARTICLES

du mois de Février, 1755.

ARTICLE XX. *Nouvel Abrégé Chronologique de l'Histoire des Empereurs, &c.*

Abrégé Chronologique de l'Histoire & du Droit public d'Allemagne, &c. 389

ART. XXI. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.* 411

ART. XXII. *Traité des Collations & Provisions des Bénéfices, &c.* 434

ART. XXIII. *L'Eloquence du Corps dans le Ministère de la Chaire, &c.* 446

ART. XXIV. *Mémoires de Littérature, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions, &c.* 477

ART. XXV. *Seconde Lettre où l'on compare le* Paradis perdu *de*

Milton avec le Poëme de Masenius, &c. 514
ART. XXVI. *Réfutation du systême des Monades.* 536
ART. XXVII. *Nouvelles Littéraires.* 550

ERRATA

De Janvier, I. Volume.

Pag. 110 *ligne* 5. Recueil, *lis.* Recueils. *p.* 140 *l.* 6 *&* 7. débrouilée, *lis.* débrouillée.

De Janvier, II. Volume.

Pag. 202 *ligne* 18, annullus, *lis.* annulus. *p.* 233 *l.* 6, un, *lis.* une. *p.* 289 *l.* 12, par, *lis.* per. *p.* 314 *l.* dern. *si*, lis. *se.* *p.* 315 *l.* 7, assise, *ôtez la virgule.* *p.* 328 *l.* 10 *& ailleurs*, Linnœus, *lis.* Linnæus. *p.* 378 *l.* 13, 1531 *lis.* en 1531. *p.* 380 *l.* 8, Raimando, *lis.* Raimondo.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Janvier, 1755.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4999